REPUBLIQUE LIBANAISE Ministère du Plan

Besoins et Possibilités de Développement Du Liban

Étude Préliminaire

TOMEI

SITUATION ECONOMIQUE & SOCIALE

Mission Irfed · Liban 1960 · 1961

RÉPUBLIQUE LIBANAISE

Ministère du Plan

LE MINISTRE

Le Liban connaît depuis son indépendance une croissance économique rapide. Cet essor tient, d'une part, à la position du pays et à ses ressources humaines, d'autre part, à une conjoncture internationale longtemps favorable. Il est apparu, dès les années 1953-1954, qu'il fallait asseoir cette expansion sur des bases cohérentes et plus stables, en même temps que la prospérité nationale devait profiter à toutes les couches de la population et à toutes les régions du pays. C'est ce qu'un premier projet de plan quinquennal essayait d'établir en 1958.

En 1959, le Gouvernement sur l'initiative de Son Excellence le Général Fouad CHEHAB, Président de la République, décidait de charger le Révérend Père Louis-Joseph LEBRET et l'Association I.R.F.E.D., dont celui-ci est le fondateur et l'animateur, de dresser un inventaire des possibilités économiques et humaines du Liban et de ses besoins.

Les études poursuivies en 1960 et 1961, en complétant la documentation existante par des enquêtes nombreuses, ont été menées à bien grâce à la persévérance d'une équipe d'une trentaine de Libanais travaillant en collaboration avec les experts de la Mission IRFED-LIBAN. Son succès n'aurait pas été possible sans les encouragements et l'agissante compréhension des responsables libanais.

Prenant pour base de sa politique de développement les études déjà effectuées, le Gouvernement libanais a fait appel à la même équipe pour la préparation d'un projet de plan quinquennal.

Les études, poursuivies en commun avec les différents Ministères intéressés et les divers secteurs privés, ont abouti à la présentation de dossiers de base pour un avant-projet de plan quinquennal 1964-1968, qui sera prochainement soumis au Gouvernement Libanais.

La présente publication permettra de diffuser une étude qui a largement servi à orienter la politique de planification et de développement que le Gouvernement Libanais entend mener dans toutes les régions du pays et au profit de toutes les catégories de citoyens, réalisant ainsi une solidarité authentique des couches sociales, fondement véritable de l'unité nationale.

Le Ministre

O. Danas

BESOINS ET POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DU LIBAN

ETUDE PRELIMINAIRE

TOME I

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

AVANT - PROPOS

Cette étude a été menée, sous la direction du R.P. Lebret, par une équipe constituée d'experts de l'Institut International de Recherche et de Formation en vue du Développement intégral et harmonisé (I.R.F.E.D.) et de fonctionnaires (permanents et contractuels) du gouvernement libanais.

Les objectifs fixés pour l'étude étaient les suivants:

a) l'analyse des besoins économiques, sociaux et éducatifs des diverses populations des zones rurales et des agglomérations urbaines.

b) l'analyse des ressources et des possibilités physiques, économiques et humaines de chacune des régions définies ci-dessous, l'analyse des ressources et des possibilités étant effectuée à partir de la documentation générale et technique existante, des résultats de la micro-analyse directe, de la consultation des personnalités locales et des experts travaillant dans le pays.

c) les arbitrages et les ordres de priorité propres à déterminer l'importance et l'urgence des objectifs et des moyens d'un programme

de développement à moyen et à long termes.

Il était spécifié que les études devaient être faites sur le plan

régional.

Le contrat a été signé le 23 octobre 1959. La période allant jusqu'au 5 janvier 1960 a été consacrée à la préparation des plans d'étude et des questionnaires d'enquête, au recrutement du personnel libanais et à une première session de formation à l'enquête de ce personnel.

C'est au cours même de l'enquête que les équipiers libanais ont complété leur formation à un genre d'études économico-sociales nouveau pour le Liban et pour le Moyen-Orient.

Nous souhaitons que les plus qualifiés de ces équipiers trouvent la place qu'ils peuvent tenir, soit au Ministère du Plan, soit dans leur Ministère d'origine, soit à l'Office du Développement Social où ils rendront de notables services. Un certain nombre d'entre eux ont déjà trouvé une place correspondant à la compétence qu'ils ont acquise des problèmes économiques et sociaux ou de la conduite de l'enquête.

Le manque de documentation statistique et d'études d'ensemble a été une difficulté majeure tant pour la conduite des enquêtes que

pour la poursuite des études générales.

Nous avons été obligés de faire des supputations, des approximations, des estimations dont nous avons arrêté le chiffre en fonction de "coups de sonde", d'interviews de personnalités qualifiées ou de comparaisons avec des situations analogues dans d'autres pays mieux connus.

Nous nous rendons compte des insuffisances et des lacunes de notre étude.

Toutefois nous y avons apporté le plus grand souci d'objectivité et nous nous sommes efforcés d'approcher la réalité le mieux possible par des recoupements pour lesquels nous avons consulté les spécialistes de chaque problème.

La nécessité de lutter contre certaines déficiences nous a amené à porter l'accent sur celles-ci. Cela ne doit pas faire négliger les nombreuses actions publiques et privées déjà entreprises pour y pallier. Nous ne sous-estimons pas non plus certains éléments positifs qui n'ont pas été spécialement mis en vedette.

Mais l'essentiel était de fournir une orientation d'ensemble pour l'économie libanaise dans une perspective de développement

économique et de justice sociale à long terme.

Les perspectives ouvertes ne sont pas immuables mais devront faire l'objet d'un ajustement continu au cours des circonstances dans le cadre des plans pluri-annuels et des programmations à court terme. Mais on a ainsi le cadre dans lequel devra s'insérer le choix de projets précis et chiffrés envisagés non pas isolément mais en fonction du développement intégral et harmonisé.

Nous devons remercier ceux qui nous ont encouragé dans nos études et enquêtes ou qui nous ont apporté un concours précieux. Nos remerciements vont tout d'abord à Monsieur le Président de la République et à ses conseillers, à Monsieur le Ministre du Plan, à son directeur général, aux membres du Conseil du Plan et du Dévelop-

pement économique, à Messieurs les Ministres, à Messieurs les Directeurs généraux, ainsi qu'aux fonctionnaires des divers Ministères. Nous devons ensuite remercier les dirigeants et les membres des divers Instituts, Offices Autonomes, Associations professionnelles, agricoles, industrielles, commerciales, financières, et syndicats, à Messieurs les Mohafez et Caimacams ainsi qu'aux directeurs et chefs de services régionaux.

Nous nous excusons de ne pas citer de noms et de remercier en bloc les professeurs des trois Universités, les membres de la Mission Agricole française, ceux du Point IV américain, les experts libanais et étrangers, les représentants des organisations des Nations-Unies, les industriels, les commerçants, les banquiers et les autres membres des professions libérales et des Associations sociales si nombreuses au Liban.

Pour terminer, au milieu des difficultés multiples d'une telle étude, qu'elles tiennent aux choses, aux circonstances ou aux personnes, nous avons toujours été réconfortés et encouragés par l'accueil reçu dans les villages et les quartiers urbains où nous étions amenés les uns et les autres.

Composition

de la première Mission IRFED-LIBAN

r. MISSION IRFED

- Louis Joseph LEBRET, directeur
- Raymond DELPRAT, directeur-adjoint
- Anne-Marie BARON, études régionales
- Antoine KHER, session de formation et études régionales
- Alain BIROU, session de formation
- Pierre LANGLE, études agro-hydrauliques
- Jean LABASSE, études d'aménagement et problèmes financiers
- Marise MICHOUD, analyse régionale
- Denis GOULET, études économiques

II. EQUIPES LIBANAISES A - Equipe centrale

- Mohamed JANNOUN, Liaisons administratives et études économiques
- Jean MOURAD, formation d'enquêteurs, direction des enquêtes urbaines et interprétation de la micro-analyse.
- Kazem KENAN, problèmes urbains
- Gabriel YOUNES, documentation
- Marie Madeleine AWAD, exploitation statistique
- Aboud SAYEGH, travaux cartographiques et graphiques
- Varoujan KANTARJIAN, travaux cartographiques et graphiques
- Mustafa HAJJ, secrétaire
- Liliane HADDAD, Secrétaire dactylographe
- Haifa DOUEIN, dactylographe

B - EQUIPES REGIONALES

- 1. Equipe urbaine
- Adnan AYTOUR, chef d'équipe
- Marie CHERFANE, santé et hygiène
- Nahida RAWAS, questions sociales

- Amal KSEIB, santé et hygiène
- Adnan KANAAN, questions sociales

2. Equipe Nord

- Omar ADDADA, Chef d'équipe
- Marguerite CHERFANE, santé et hygiène
- Georges HAWAYEK, questions sociales

3. Equipe Centre

- Hanna RAMI, chef d'équipe
- Michel GEORR, questions sociales
- Adel MAKSAD, santé et hygiène
- Kamilé AKEL, questions sociales
- Nadia KHALIL, questions sociales

4. Equipe Sud

- Rachad ZEIN, chef d'équipe
- Samia SANIOURA, santé et hygiène
- Fawzi HAJALI, questions sociales

5. Equipe Est

- Nabih GHANEM, chef d'équipe
- Joseph SAFI, santé et hygiène
- Madeleine RIZK, questions sociales

M M. René DEBONO. Jacques DERCLAYE et Pierre NAS-RALLAH ont participé à la révision de ce texte dont la présentation a été assurée par MM. Jean SAYEGH, Lucien BEROUTI et Varoujan KANTARJIAN.

Introduction Générale

INTRODUCTION GENERALE

Considéré dans son ensemble, le Liban apparaît comme une société en transition encore dominée par un individualisme très intense et par un communautarisme d'origine religieuse. L'explication de cet individualisme communautaire vient de l'histoire. La longue occupation turque a fait de l'auto-défense une impérieuse nécessité et cette auto-défense ne pouvait devenir force que dans la coagulation religieuse. La défense de la personne s'effectuait au sein de groupes dont la cohésion provenait de l'attachement à une croyance commune déterminant un réseau d'alliances en face d'un étranger considéré comme agresseur.

Il était naturel que devant le danger l'on ne se trouve vraiment en sécurité qu'avec les gens de même hérédité et de même tradition spirituelle.

La liberté prise à l'égard du pouvoir, des lois, des réglements et sans doute l'aptitude à se tirer d'affaire ou à faire affaire seul ou avec le groupe résultent d'habitudes contractées depuis longtemps et qui ne peuvent être brisées d'un coup.

A - La cohésion nationale et le rôle de Beyrouth

Les difficultés que rencontrent la naissance du sens civique et l'instauration d'une forte cohésion nationale ne peuvent être vaincues que peu à peu et si les diverses fractions du peuple se sentent largement bénéficiaires de la solidarité économique nationale. C'est pour cela que les groupes actuellement privilégiés doivent chercher à atténuer les différences de leurs conditions de vie avec celles des groupes moins favorisés. Ils devront pour cela accepter une certaine austérité se manifestant en par-

ticulier par la loyauté fiscale et par l'acceptation d'un gros effort coûteux pour le développement des zones en souffrance.

Ainsi s'atténueront les oppositions toujours latentes de groupe à groupe qui empêchent la formation d'un peuple fraternel.

Le problème du développement au Liban ne saurait se jouer seulement en termes de croissance du revenu global; c'est toute la structure du revenu national qui est en question et celle de la répartition des ressources de l'Etat.

Qu'il soit Beyrouthin ou émigré à l'étranger, le Libanais, pauvre ou riche, reste l'homme d'un village. Mais il devient aussi, de plus en plus, s'il reste au Liban, l'homme d'une ville, de la seule grande ville, Beyrouth. Les services correspondant à l'économie ancienne et à tout ce qui est produit par les techniques modernes s'y trouvent concentrés et permettent à chacun de rester dans le passé tout en bénéficiant de l'apport du monde de plus en plus industrialisé.

Beyrouth n'est pas qu'une ville commerçante, ni seulement le pôle où toutes les innovations du monde en fait de biens de confort et de science viennent se réunir et se distinguer, Beyrouth est une place de commerce et une place financière à rôle mondial dont les hommes d'affaires, en éveil devant toute possibilité de transaction, parcourent tous les continents ou les atteignent à travers un immense réseau de relations personnelles.

Beyrouth est la place où les bénéfices pétroliers des pays voisins viennent se dépenser, trouver un lieu sûr de refuge, s'investir en constructions. Beyrouth est la place vers laquelle tout acheteur ou tout vendeur de quelque produit à travers le monde peut trouver un intermédiaire capable de le satisfaire. La place de Beyrouth n'est inconsistante qu'en apparence. Le fait que l'on ne peut l'analyser dans les détails, ni en comptabiliser les opérations, loin d'être une faiblesse d'organisation, est la condition même de son existence. Tout est construit sur l'intuition personnelle et sur le secret. La Banque peut y avoir le même nom que dans les pays développés occidentaux, elle n'en est pas moins autre chose, avec une logique propre accordée à l'appareil transactionnel. Le secret y est, en conséquence, de rigueur.

A première vue, vouloir introduire la rationalité globale dans le système serait le condamner à disparaître. La rationalité ne peut être que personnelle, devant telle action précise et immédiate à engager. Tout le "long terme", et souvent même le "moyen terme", apparait sans intérêt. Le jeu n'est pas celui des lointaines prévisions ni de la lente mise en place de dispositifs à échéance reculée, mais celui de la plus heureuse opération à réussir en quelques jours, quelques semaines ou quelques mois.

La place de Beyrouth est à l'image de l'agglomération urbaine jaillie tumultueusement et en désordre, malgré les essais timides d'une planification peu opérante.

Il est fatal qu'il y ait un contraste saisissant entre le pays libanais des vrais villages et la place de Beyrouth, entre la ténacité provinciale d'une tradition plus que millénaire et la subtile habileté à saisir un prélèvement sur quelque flux rapide de marchandises ou de monnaie, où que ce soit.

Les deux sociétés, pourtant, ne sont pas simplement juxtaposées; elles s'inter-pénètrent. Le climat de Beyrouth oblige l'agglomération à se dédoubler, en logements d'été, sur toutes les pentes du Mont-Liban. Le Grand Beyrouth (1) de la commune principale et des communes suburbaines est encerclé par un "plus Grand Beyrouth" (2) d'estivage ou de dortoir permanent. Mais il y a au-delà "le plus Grand Beyrouth" (3), la zone d'influence directe quotidienne pour le Liban tout entier; ce n'est que dans le Liban-Nord qu'on trouve une ville, Tripoli, attirant davantage que Beyrouth les paysans de la région.

Cependant la richesse "du plus Grand Beyrouth" donne le change. On peut y percevoir le dénuement d'un sous-prolétariat en croissance pendant qu'au-delà du Liban central une large ceinture de villages pauvres et parfois miséreux souffre de nombreuses pénuries et parfois de l'insécurité. Les conditions d'une réaction populaire se nouent peu à peu, jusqu'à un certain point atténuées par l'appartenance communautaire, qui peut cependant devenir elle-même l'occasion d'états conflictuels.

B - La nécessité d'une certaine planification et l'étude IRFED.

Une certaine lassitude à l'égard des experts, appelés pour-

⁽¹⁾ Great Beyrouth

⁽²⁾ Greater Beyrouth

⁽³⁾ Greatest Beyrouth

tant en grand nombre, s'explique bien. L'expert vient d'un monde rationnel et discipliné. Ses concepts, ses théories, ses méthodes ne s'appliquent pas sur une société radicalement individualiste et libérale considérant toute contrainte comme une injustice. Le droit de la personne au Liban est absolu et aucune discipline n'a de valeur décisive. Le droit personnel doit toujours l'emporter et le libéralisme triompher.

Or l'expert vient rationaliser, planifier, recommander ce qui serait valable ailleurs ou ce qui serait valable au Liban, s'il n'y avait pas, sous-jacente, une structure psychologique et sociologi-

que faisant obstacle.

L'expert ne peut se passer de l'intervention de l'Etat, pour qu'une plus grande rationalité s'introduise dans la totalité des structures. Mais précisément l'Etat est toujours plus ou moins suspect. Toute ingérence de l'Etat apparaît attentatoire à la dignité du citoyen libanais et à sa capacité de tout réussir par sa seule initiative. Une sorte de mythe libertaire tient à chacun lieu de doctrine constructive.

Cependant, au point où il en est, le Liban ne peut se passer d'une série cohérente d'interventions. L'Etat doit penser d'autant plus à long terme que les citoyens vivent davantage dans le court

C'est lui qui doit percevoir les exigences impérieuses résulterme. tant de la croissance très rapide de la population C'est lui qui doit avoir conscience des dangers que présente une dispersion croissante des niveaux de vie et la concentration de la population sur la capitale. C'est lui qui doit pouvoir analyser l'évolution de la conjoncture mondiale, et, en conséquence, donner des orientations ou définir des restrictions ou des protections.

Seul l'Etat peut mettre en place les infrastructures fondamentales au rythme le plus élevé possible, au coût le moins élevé possible. Seul l'Etat peut, par des mesures objectives coordonnées, poser les bases d'une conquête du sol et d'une distribution optimale des eaux. Seul l'Etat peut établir une législation sociale effectivement appliquée qui atténuerait l'importance et les conséquences des différences de revenus.

Il est trop facile de crier contre l'Etat, son poids trop lourd, ses carences, ses inexpériences, ses oppositions internes. Le problème n'est pas de l'empêcher de devenir progressivement un Etat ramenant les diversités à l'unité d'une action nationale. Il est au contraire de permettre à l'Etat existant de se roder dans l'union autour d'un grand dessein qui ne peut être que celui du développement intégral harmonisé.

Le plan s'impose donc comme le moyen de donner plus d'éfficacité à l'Etat et plus de prospérité mieux répartie à la nation.

La coopération entre les ministères autour du plan, l'achèvement de la réforme administrative avec un souci de décentralisation de l'effort de développement au niveau des unités territoriales intermédiaires et de la base, devraient amener rapidement la dynamisation des élites et du peuple. Pareille dynamisation ne peut s'obtenir que par la collaboration continue entre l'initiative privée et l'action publique pour la généralisation du développement, ce sont là les conditions du renforcement d'une nation où tous se sentent solidaires et associés, pour qu'à la phase de confusion dans l'individualisme forcené succède une phase de dépassement dans la recherche d'un bien commun reconnu par tous comme désirable.

Ainsi donc, comme tous les pays voulant entreprendre ou accélérer leur développement, le Liban, malgré sa fidélité de principe à l'économie libérale, a été amené à se préoccuper de planification en donnant d'ailleurs à ce mot son sens le plus large et sans envisager, en aucune manière, le passage à une planification rigide du type socialiste ou à une planification plus souple du type néocapitaliste.

Car si l'initiative de ses commerçants et de ses banquiers a permis jusqu'ici au Liban d'assurer de façon remarquable la santé de la monnaie et l'accroissement du revenu national, il est clair que ces résultats ne peuvent être considérés comme durablement acquis et qu'ils ne l'ont été qu'au prix d'une dangereuse distorsion dans la répartition des revenus de la population et d'un déséquilibre entre les branches d'activité.

Le Liban, conscient des exceptionnelles qualités d'initiative de ses ressortissants, entend laisser au secteur libre le maximum d'extension. Ceci ne veut pas dire que toute intervention de l'Etat soit radicalement repoussée. Il est admis que l'Etat doit intervenir directement quand il s'agit des infrastructures physiques et matérielles (communications, eaux, énergie) et, dans une mesure corrélative de l'effort privé, des infrastructures éducationnelles. 21 Il est admis aussi que l'Etat doit encore créer les organismes d'étude qui peuvent seuls lui apporter, en même temps qu'aux intérêts privés, l'information nécessaire à l'action dès que l'on ne veut pas vivre dans une approximation, source de gaspillage.

Un Conseil de Planification fut donc constitué en 1953. Il était composé de personnalités particulièrement compétentes en sciences économiques. On lui doit une proposition très intéressante de plan de 5.ans, réunion de projets élaborés après l'étude d'un certain nombre de problèmes posés au pays.

Un Ministère du Plan fut fondé en 1954, mais il ne fut pas immédiatement doté d'un personnel suffisant pour exécuter tous les travaux nécessités par la planification, si légère fût-elle.

Le décret No 2863 du 16 Décembre 1959 est venu préciser le rôle de ce ministère et du "Conseil de Planification et de Développement Economique". Il est intéressant de noter l'addition du mot développement qui marque nettement l'intention de M. le Président de la République, Son Excellence le Général Chéhab, de finaliser la planification par le développement.

La même préoccupation apparaît dans le décret du 4 Août 1960, chargeant M. le Ministre d'Etat, Maurice Gemayel, des études relatives au développement et à l'équipement économique et social du pays (choix des solutions, établissement de la priorité d'exécution, eu égard aux besoins et aux possibilités du pays, proposition des modes de financement locaux et étrangers et de leur procédure d'exécution, et cela après consultation des ministères intéressés.)

Déjà par le décret No 155 en date du 17 Juin 1959 avait été constitué un "Office du Développement Social" rattaché au Ministère des Affaires Sociales.

Ces divers actes signifient nettement la volonté du Gouvernement Libanais d'introduire dans la politique économique et sociale du pays une rationalité dont le besoin s'impose à l'évidence.

C'est la raison pour laquelle Monsieur le Président Chéhab qui avait conversé en Mars 1959 avec le P. Lebret, directeur de recherche au Centre National (Français) de la Recherche Scientifique et Directeur de l'IRFED (institut de Recherche et de Formation en vue de Développement Harmonisé), le reçut de nouveau à deux reprises en Octobre 1959 pour confier à l'IRFED une étude générale en vue du développement du Liban. Confor-

mément à la doctrine aujourd'hui admise en la matière, il apparaissait à M. le Président qu'une étude de ce type était nécessaire avant d'établir de façon définitive un plan de moyen terme.

Déjà un grand nombre d'études partielles avaient été effectuées au Liban, soit par des personnalités ou des organismes nationaux, soit par des experts de l'assitance technique de l'ONU et de ses agences, soit par des experts, souvent français, des assistances bilatérales.

Le choix de l'IRFED était peut-être aussi déterminé par la conception du développement recommandée par cet Institut et par les méthodes qu'il emploie dans ses études et qu'il transmet par son enseignement.

C - Le concept de développement

Le concept de développement, pour l'IRFED, est différent des concepts qui ont successivement signifié des doctrines d'effort économique et social, l'enrichissement, le progrès économique, la mise en valeur, la croissance, l'expansion, la maximation.

Le concept de développement est plus compréhensif que ces divers concepts, car il inclut nécessairement le développement humain considéré comme finalisant les développements économique, social, administratif et même culturel.

Le développement, pour être authentique, doit être intégral c'est-à-dire selon l'expression chère au Professeur François Perroux (1) qu'il doit s'agir de "tout l'homme" et de "tous les hommes". Il s'agit essentiellement en développement de valoriser toutes les couches de population d'un peuple qui entend intégrer à sa vie le progrès technique en intensifiant en même temps sa qualité proprement humaine.

Ainsi conçu, le développement devient "la série des passages, pour unes population déterminée et pour toutes les fractions de population qui la composent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte-tenu de la solidarité entre toutes les fractions de population existant dans un peuple."

⁽¹⁾ Professeur au Collège de France, Directeur de l'ISEA (Institut de Science Economique Appliquée).

Il convient de noter que cette conception du développement est bien éloignée de la conception d'abord admise par les premiers pionniers du développement. Du fait de nombreuses expériences de planification et de développement à travers le monde, l'évolution de la pensée économique et de la recherche en sciences sociales depuis une décade et demie a amené peu à peu les spécialistes en développement à des vues assez analogues à celles de l'IRFED. Les facteurs extraéconomiques sont de plus en plus considérés comme ayant autant d'importance, et parfois plus, que les facteurs directement économiques. Dès lors, géographie, démographie, sociologie, biologie, agronomie, doivent être intimement unies dans toute étude pour le développement. La micro-analyse ne peut suffire, même en y ajoutant l'analyse par secteurs. La macro-analyse, sur le terrain, apparaît désormais indispensable. Elle doit porter sur tous les aspects de la vie économique et de la vie sociale de populations établies sur des zones ayant une certaine structure physique caractérisée par certains traits écologiques.

Dans cette perspective, le développement authentique doit être finalisé, proportionné, cohérent, homogène, autopropulsif et autocorrectif, indivisible. La plupart de ces distinctions proviennent de ce très brillant chef de mission pour le développement que fut, très jeune encore, Giorgio Sébregondi (1).

Développement finalisé signifie que l'objectif fixé est bien l'évélation humaine, le mieux-être, le plus valoir de toutes les couches de population dans toutes les régions. Mais en-dessous de cette finalité viennent se ranger les finalités d'ordre économique, l'accroissement de la production et son équitable distribution; d'ordre social, une vie collective facilitée par un bon aménagement des zones et des agglomérations; d'ordre culturel pour que les hommes soient vraiment rendus plus hommes.

Développement proportionné veut dire que l'on adopte les moyens, aux finalités qu'on s'est fixées.

Développement cohérent indique que tous les secteurs avancent ensemble avec harmonie, sans que soient provoqués de nombreux goulots d'étranglement bloquant le développement.

Dans la perspective du développement, on va être obligé d'ajuster des moyens pour atteindre les fins que l'on s'est proposées. Le développement, pour être authentique, doit être cohérent: il ne suffit pas de réaliser le développement dans un seul secteur, il ne suffit pas de développer les routes, il ne suffit pas de développer les mines, il ne suffit pas de développer l'agriculture, il ne suffit pas de développer les services, il ne suffit pas de développer l'enseignement primaire ou l'enseignement secondaire ou l'enseignement supérieur, il ne suffit pas de développer les centres de recherche fondamentale ou les centres de recherche appliquée. Pour qu'il y ait développement, tout doit se réaliser simultanément.

Si l'un des développements reste en arrière, le développement va rencontrer un "goulot d'étranglement". Il va y avoir arrêt et peut-être arrêt brusque du développement. Ainsi, c'est dans tous les secteurs techniques et sociaux que le développement doit faire son avancée cohérente, dans une cohérence qui doit se poursuivre dans le temps.

Développement homogène précise que l'on s'appuie sur toutes les valeurs incluses dans la situation et la civilisation antécédentes. On tient compte de toutes les forces historiques pouvant concourir au développement. La brisure ne se fait qu'avec le donné psychologique, sociologique et institutionnel morbide, qui rendrait le développement illusoire.

Développement auto-propulsif et auto-correctif souligne qu' il n'y a pas de développement authentique par l'application d'une force politique dictatoriale écrasant les personnes. L'association est nécessaire entre le sommet qui propose les objectifs du développement et dispose de certains moyens pour y atteindre et la base qui comprend l'importance de l'effort entrepris et prend ses responsabilités en conséquence. Ainsi, l'impulsion du sommet et le vouloir de la base se rencontrent, se soutiennent et se contrôlent mutuellement. Les tentatives à courte vue de briser le développement ordonné au bénéfice de tous sont ainsi rendues impuissantes.

Développement indivisible apporte cette conclusion qu'il n'y a pas de développement réel et stable sans que tous les aspects du développement soient envisagés. Un développement qui ne

⁽¹⁾ Enlevé en quelques jours par la poliomyélite au retour d'une étude sur le Béloutchistan Iranien.

serait qu'économique, ou que résidentiel ou qu'administratif ou que culturel, ne serait pas le développement.

Cette doctrine peut se rapprocher de celle de François Perroux qui résume en trois mots-innovation, propagation, signification - le processus du développement. L'innovation est le fait nouveau provenant du progrès technique, de l'association de forces et d'épargne, de la vision gouvernementale, de la prise de conscience des dirigeants économiques, de l'élargissement culturel. La propagation est la communication, d'échelon en échelon, de pôle supérieur à pôle inférieur, du dynamisme novateur ou rénovateur. La signification est le sens que prend dans les élites et dans les masses l'effort collectif proposé à la nation entière.

Si la propagation est brisée par les intérêts égoistes des plus puissants, politiquement ou économiquement, ou par les oppositions systématiques de certains groupes, ou par le manque d'équipement des pôles secondaires et tertiaires, la signification ne prend pas corps, l'association ne se produit pas, l'atonie s'aggrave ou la révolte se prépare.

D - La méthode d'analyse utilisée pour l'étude régionale ou micro-analyse.

Ces données justifient la méthode que l'IRFED a employée dans l'étude qui lui était demandée (1). La République du Liban ne peut pas, à strictement parler, être appelée un pays sous-développé. Par beaucoup d'aspects, et particulièrement dans le Liban Central très lié à Beyrouth, elle est même un pays hautement développé.

Ce n'est que par ses marges du Nord, du Nord-Est et du Sud qu'elle entre dans la catégorie du sous-développement. Si le Liban ne réussit pas à réduire sa dispersion des niveaux de vie, des problèmes sociaux d'une extrême gravité se poseront à lui, dont les évènements de 1958 ont été une manifestation symptômatique.

L'étude du Liban en termes globaux est extrêmement

(1) Un chapitre particulier est consacré à la méthodologie utilisée. Voir: Deuxième partie, Section A, chapitre premier. trompeuse; elle place le Liban à la frontière du développement et du sous-développement, ce qui pourrait faire penser qu'il s'agit pour lui d'un simple problème de croissance économique, quand il s'agit en réalité d'un problème de restructuration et de redistribution. En recevant ses frontières, le Liban prenait la charge de toutes les sous-populations (1) qu'il renfermait. Dès lors la solidarité entre couches sociales et entre régions devait jouer à plein. Si le Liban ne prend pas conscience de certaines anomalies de sa structure économique et sociale et n'arrive pas à les atténuer, si la prospérité ne se reverse pas sur tous, il est certain qu'il se heurtera à d'énormes difficultés d'ordre sociologique.

Reconnaître objectivement cette situation s'impose donc et le premier travail de l'IRFED ne pouvait être qu'une étude comparative des niveaux de vie entre régions. La méthode des budgets familiaux, souvent employée lorsqu'on dispose de suffisamment de temps, n'aurait livré que quelques aspects de la structure libanaise. Il était plus logique de regarder les sous-populations rurales et urbaines sous tous les aspects du niveau de vie.

Dès lors, il fallait diviser le Liban en sous-zones, à peu près homogènes de telle sorte que l'étude poussée de quelques villages typiques puisse donner une idée de la structure générale. Une première approximation de la division du pays en sous-zones homogènes a permis d'établir un plan de sondage satisfaisant en première approche.

L'analyse des localités considérées comme typiques exigeait évidemment une étude générale moins poussée de la sous-zone. Cette étude a permis de déterminer avec plus de précision les limites des sous-zones.

Les localités non représentatives de leur zone, mais intéressantes en regard du développement, ont été étudiées à part sous l'appellation de "localités hors-type".

Les sous-zones, au-delà de leurs particularités distinctives, ont été regroupées en zones présentant des caractéristiques communes ou disposant d'un même réseau de communications, de relations et d'échanges. Les zones se groupent en régions selon

⁽¹⁾ Au sens statistique, "sous-population" veut dire un ensemble d'individus pouvant être, d'après un ou plusieurs critères, classés dans une certaine catégorie.

leur dépendance à l'égard d'une capitale régionale.

La vie collective s'organise à l'intérieur de la région, entre zones et sous-zones, autour de pôles tertiaires, villes principales de ces zones ou sous-zones, qui assurent un certain nombre de services à la population en dépendant. L'étude du plus ou moins bon équipement de ces pôles montre s'ils répondent ou non à leurs fonctions. D'une façon générale, ils sont beaucoup trop sous-équipés et ne sont pas aptes, dans leur état actuel, à assurer la propagation du développement.

Les pôles secondaires, capitales de la région, se limitent à Tripoli, Zahlé et Saïda. Ils ont été étudiés à part, surtout dans la perspective de leur structure de couches sociales qui devait être livrée par des analyses de quartiers. La méthode pour Beyrouth était la même. De fait, il n'existe pas à Beyrouth de "quartiers" au sens européen du mot, les couches sociales se trouvant très mélangées à l'intérieur de chaque unité ayant reçu une dénomination.

Les régions qui regroupent zones et sous-zones correspondent à peu de choses près à la division administrative du pays en mohafazats. Cette division en Liban Central, Liban Nord, Liban Est ou Békaa, Liban Sud, l'agglomération de Beyrouth mise à part, s'est révélée objective à quelques rectifications près. Le cas du Grand Beyrouth pénétrant en profondeur dans le Liban Central pose évidemment un certain nombre de problèmes, ce qui a amené à étudier quelques stations d'estivage, en vue de comparer leurs équipements avec l'équipement des pôles tertiaires.

Les résultats de ces diverses analyses sont traduits par une série de diagrammes circulaires, de grilles descriptives et de cartes de synthèse. Ils font apparaître nettement la trop grande dispersion des niveaux de vie entre zones, la carence d'équipement des pôles tertiaires et la nécessité de multiplier les opérations diversifiées de mise en valeur pour sauver les sous-populations plus périphériques.

Mais une analyse régionale ne pouvait suffire à déterminer les orientations souhaitables: c'est pourquoi l'IRFED a entrepris un second travail, portant sur les données globales du développement examinées d'une manière qualitative et quantitative dans le cadre d'une macro-analyse.

E - La macro-analyse et quelques-uns de ses problèmes

La macro-analyse, pour autant qu'elle a été possible à partir d'un donné statistique particulièrement pauvre et, quand il existe, souvent douteux, est venue corroborer les données de la micro-analyse.

Même si l'on ne sait qu'à quelques dixièmes près le taux de croissance de la population, il est certain qu'il est de l'ordre de 2 à 2,4%. La croissance d'une population qui doit doubler en quelque 30 ans pose un redoutable problème d'emplois à trouver soit sur le territoire, soit hors du pays. L'agriculture doit impérativement être structurée de telle sorte qu'elle fournisse davantage d'occupation aux exploitants agricoles. Une étude précise de la vocation des sols s'impose donc et des mesures pour que la réponse à cette vocation soit rendue possible.

Le problème artisanal et industriel se trouve, lui aussi, posé de façon plus instante. La confiance dans l'improvisation serait ici infantile. Le problème artisanal semble d'ailleurs pouvoir être lié en partie à celui d'un grand plan d'aménagement touristique. En confondant "estivage" et "tourisme" le Liban n'a jusqu'ici tiré qu'un trop maigre profit de son extraordinaire beauté.

L'émigration de forme ancienne a peu de chances d'une reprise. Les pays, anciennement ou nouvellement émancipés des tutelles coloniales, sont en réaction contre le commerçant d'origine étrangère. C'est par le biais d'autres services que le Libanais peut désormais trouver accueil. Encore faut-il qu'il soit préparé à ces services par un enseignement technique élémentaire, moyen et supérieur. Le plan éducationnel doit en tenir compte, parallèlement à la création au Liban d'une ambiance technique que seule peut assurer l'industrie.

Le fait le plus étonnant que livre une micro-analyse même rapide est le contraste entre la balance du commerce, sans doute l'une des plus négatives du monde, et le solde positif de la balance des paiements. La prospérité éclatante du Liban, quand on n'en regarde que la zone centrale, est un reflet de ce contraste et l'explication du solide optimisme établi dans les milieux d'affaires.

Il aurait fallu pouvoir projeter, à partir de séries sûres, les postes de rentrées qui rendent positif le solde de la balance des paiements. Le caractère souvent clandestin de ces rentrées ne permet pas d'effectuer ces projections. On en est réduit à des conjectures appuyées sur des affirmations non contrôlables. Si l'on risque cependant un diagnostic, il semble fondé d'affirmer:

- 1º Que les rentrées provenant des émigrés sont et seront plutôt en recul dans les années qui viennent car l'assimilation progressive comme au Brésil et aux Etats-Unis d'Amérique joue contre les transferts. Ailleurs, comme dans les nouveaux états africains, l'accès à l'indépendance diminue la sécurité des transferts. En outre une émigration de techniciens et non plus de commerçants favorisera les transferts pour ceux d'entre eux qui pensent à revenir chez eux une fois mis de côté de quoi le faire, comme par exemple les médecins libanais de l'Aramco ou les ingénieurs des chantiers du Moyen-Orient.
- 3° Que le marché des devises sera en position plus défavorable à mesure que le cours des monnaies subit de moindres fluctuations.
- 3° Que les opérations triangulaires et le switch vont avoir à souffrir de l'organisation de l'Europe en deux systèmes de marché diminuant les restrictions intérieures.
- 4º Que les dépenses des touristes des Pays Arabes et les investissements immobiliers de leurs ressortissants resteront sans doute le poste le plus consistant sous la condition que les tensions politiques du Moyen-Orient ne s'aggravent pas.
- 5° Que le produit des capitaux libanais placés à l'étranger est le poste le plus ferme et le moins menacé tant que dure la coexistence pacifique.
- 6° Que le transit portuaire, source de très importantes recettes, se trouvera vraisemblablement affecté par le nationalisme économique des pays voisins et concurrencé par l'équipement de nouveaux ports sur la côte méditerranéenne (Tartous) ou sur la mer Rouge (Akaba).

Ce rapide examen des tendances, non confirmé par une analyse aussi précise que nous l'eussions désiré, doit cependant mettre en éveil les dirigeants politiques et les personnalités économiques du Liban. Il fournit un argument pressant pour l'option en faveur d'une réduction des gaspillages et prodigalités au bénéfice d'une mise en valeur rationnelle de toutes les ressources.

C'est dire que le pays ne peut échapper à l'acceptation, plus, à la recherche, d'une certaine planification. Il ne peut continuer de faire ses arbitrages dans une confiance excessive à l'intuition.

F - Les modes et le domaine de la planification

Au Liban la planification doit être d'un type original adapté à la réalité libanaise. Il s'agit d'orienter et de stimuler et non de contraindre. Les incitations ("inducement"), positives ou négatives, sont au coeur de la planification; les réalisations en propre de la puissance publique doivent être comprises comme telles, l'engagement spontané des individus ou des entreprises dans les perspectives tracées pouvant seul assurer le succès. Pour déterminer ces perspectives et les acheminer vers leurs réalisations, il est nécessaire de disposer des services adéquats de statistique, d'élaboration et d'impulsion.

Le degré de planification à envisager est évidemment différent selon les objets, et selon les opérations. Tantôt il s'agit d'une planification totale incombant à l'Etat, tantôt il s'agit d'une planification d'orientation laissant aux collectivités de la base, aux associations et aux personnes privées une large liberté avec cependant, quand c'est nécessaire, l'appui financier et technique de l'Etat ou au contraire le freinage par imposition.

Dans chaque domaine particulier, dont les principaux sont énumérés dans le tableau ci-après, la planification s'inspirera de ces principes.

Tableau No 1 DOMAINES DE LA PLANIFICATION Recherche, collecte, utilisation Eaux Préservation, reconstitution, amélioration. Sols Utilisation optimale. Reforestation. Stimulants et incitations, aménagement de zones Industrie Tourisme Expansion Réseaux pour la mise en valeur, le désenclavement, Routes le tourisme. Réseau primaire, réseau ménager, réseau agricole, Enseigneréseau technique. Réseau d'équipements et implantation de personnel ment Santé Electricité Production et distribution Recherche Centres de Recherches appliquées pour l'agriculture, l'artisanat, l'industrie. Services statistiques, service d'études conjonctu-Etudes Evolution du crédit public, surtout agricole, Crédit artisanal et pour les small-scale industries.

D'une façon générale la planification de la recherche incombe à l'Etat. Il est indispensable de ne pas continuer des opérations partielles non coordonnées augmentant considérablement les coûts et menaçant souvent les ressources elles-mêmes.

Dans tous les domaines, la recherche a été jusqu'ici très

Dans l'exécution, les interventions directes et exclusives de l'Etat (planification rigide) seront limitées:

- aux investissements d'infrastructure

- à l'établissement des cadres réglementaires et législatifs fondamentaux (usage des ressources hydrauliques, déchéances de la propriété ou de l'usage des terres érodées et abandonnées, permis de construire et zoning).

Les stimulants, encourageant l'initiative privée conformément aux objectifs du plan, peuvent être d'ordre locatif, douanier, fiscal, financier ou technique: leur raison d'être est de finaliser les moyens d'action en fonction du plan.

Mais tout celà ne peut suffire pour assurer le développement: il y a lieu également de concevoir, de mettre en place et de mettre en marche une structure administrative propre à assurer la propagation du développement.

Cette structure doit comparter un échelon national, un échelon régional et un échelon local. Insistons ici sur ces deux derniers.

A l'échelon régional, dans chaque Mohafazat, il faut-un "état-major du développement", travaillant en étroite liaison avec le Mohafez et le Ministère du Plan. Cet état-major pourrait comprendre, outre un chef de service régional de ce Ministère, qu'on appellerait "Adjoint au Mohafez pour le développement" les chefs de services régionaux des différents Ministères Techniques: ces hommes pensei ont ensemble le développement régional et assureront les coordinations nécessaires à l'exécution du plan.

A l'échelon local, dans chaque "secteur de développement" - zone correspondant approximativement à un caza-, il faut trouver, aux côtés du caîmacam, une "équipe polyvalente".

Cette équipe, composée de techniciens, aurait à suivre avec intelligence les directives données par l'état-major régional qu' elle devrait informer des conditions locales et des besoins locaux des populations. Elle devra chercher à susciter un réseau local d'animateurs, nouvelle élite rurale prenant en charge le développement de leur propre milieu.

Il semble qu'une telle structure régionale et locale puisse être à même d'assurer cette propagation si nécessaire du développement en s'appuyant sur les facteurs favorables et en freinant les facteurs freins du développement.

Mais quels sont ces facteurs?

G - Facteurs positifs et facteurs négatifs du développement

La confrontation des résultats de la micro-analyse et de la macro-analyse permet de dresser sommairement la liste des facteurs favorables au développement-facteurs positifs - et de ceux qui le freinent ou l'empêchent-facteurs négatifs.

Les principaux facteurs positifs:

10 - Le facteur positif le plus important est l'existence

même du Liban comme entité souveraine. De ce point de vue, la population libanaise se trouve en bonne condition pour l'exploitation de ses ressources naturelles et en condition extrêmement favorable en ce qui concerne les services internationaux.

Sous l'aspect international, le Liban souverain est aussi en excellente posture du fait de son acceptation d'une composition pluraliste de sa population et du rôle qu'il joue comme lieu privilégié de rencontre entre l'Occident et l'Orient et, plus largement, entre diverses civilisations. Le Liban occupe de ce fait, au moins potentiellement, une position culturelle à laquelle aucun pays du Proche et du Moyen-Orient ne saurait accéder.

- 2º L'efficacité de ce facteur est considérablement accrue par la présence libanaise dans un grand nombre de pays. Cette présence, sans doute, est une présence commerciale doublée parfois d'une activité industrielle, mais la possibilité pour le Liban d'une présence diplomatique et consulaire comme l'envoi de techniciens, de professeurs et d'ouvriers élargit le réseau de relations libanaises avec le monde.
- 3º En ce qui concerne la mise en valeur des ressources physiques du Liban, on peut compter comme facteurs positifs:
- la grande variété des productions agricoles possibles grâce aux différences d'altitude et aux diversités du sol;
 - des conditions climatiques généralement favorables;
- la possibilité, par un usage plus rationnel des eaux, d'augmenter considérablement la production agricole;
- l'énorme travail ancien de conservation des sols par la multiplication des terrasses;
- les multiples initiatives d'amélioration de l'utilisation des sols en fonction de leur nature et de leur vocation commerciale;
- l'existence d'un nombre croissant de techniciens agricoles:
- un vouloir certain et croissant de progrès technique chez les paysans.
- 4º Un début d'industrialisation peut amorcer une expansion industrielle importante pour laquelle les capitaux ne

manqueraient pas si les épargnants libanais s'intéressaient à des activités dont le bénéfice n'est pas aussi immédiat que dans les spéculations commerciales et financières.

Si l'ambiance technique est encore insuffisante, tout indique qu'elle peut être acquise rapidement aussi bien en ce qui concerne la main-doeuvre que l'encadrement. Profitant de l'avance déjà acquise, le Liban peut devenir compétitif pour des productions industrielles exigeant une excellente qualification.

- 5° Par son réseau international de présence au monde, le Liban est particulièrement bien placé pour l'écoulement des produits de qualité que son agriculture, son industrie et son artisanat pourraient offrir au marché international.
- 6° Par l'extension de son enseignement technique et supérieur, le Liban peut maintenant former des spécialistes d'un grand nombre de disciplines scientifiques ou d'activités pratiques. L'expert et l'assistant technique libanais peuvent être plus désirés dans certains pays que l'expert ou l'assistant technique des pays techniquement et politiquement plus puissants.
- 7° Le sens "opérationnel" (pratique et efficacité des affaires) des Libanais et l'expérience qu'ils ont déjà acquise leur donnent une place de choix dans le domaine des transactions commerciales et financières les plus diverses.
- 8° L'attrait touristique du Liban peut être fortement accru si un plan touristique bien conçu est progressivement mené à exécution.

Les principaux facteurs négatifs

En face de ces facteurs positifs, il y a lieu de souligner un certain nombre de facteurs négatifs.

1º - La conjoncture politique dans le Proche et le Moyen-Orient provoque un état d'insécurité dans l'économie libanaise. Les débouchés normaux du Liban, clé de l'Asie, se rétrécissent du fait que chaque pays tend à importer par des ports qui lui soient propres, à intensifier ses activités industrielles, à obtenir directement les marchandises des pays productifs.

Les difficultés de visa diminuent l'essor du tourisme au Liban. L'apprentissage progressif des opérations commerciales, financières et bancaires par les ressortissants des pays moins développés risque de diminuer les possibilités d'intervention des hommes d'affaires libanais.

- 2º Les réseaux de présence libanaise au monde sontplutôt des réseaux personnels qu'une organisation pouvant mieux orienter l'émigration et multiplier les possibilités de transactions. L'improvisation continue peut empêcher de prendre à temps les dispositions qui rendraient plus facile l'adaptation à un changement de conjoncture.
- 3° Les ressources physiques du Liban sont encore très peu connues. La prospection d'ensemble des ressources minérales n'a été jusqu'à présent que rudimentaire. La carte de qualité et de vocation des sols n'a pas encore été établie. Une étude générale systématique sur les disponibilités hydrauliques et leur utilisation optimale n'a pas encore été effectuée. L'utilisation actuelle des eaux est irrationnelle mauvais captage, canaux précaires, excès parfois d'irrigation. Une grande partie des sols est définitivement érodée ou très menacée. Le reboisement est encore aggravé par une politique sentimentale ou à très courte vue du maintien des troupeaux caprins.

La sélection des semences et des animaux est très peu répandue. L'usage des engrais chimiques, des insecticides et des fongicides est souvent très défectueux.

Une proportion importante de terres est pratiquement à l'abandon. Le personnel de vulgarisation agricole reste très insuffisant en nombre.

4º - Un certain défaitisme règne au Liban en ce qui concerne l'industrialisation. Cela tient à la faveur généralement accordée aux spéculations commerciales et financières sans qu' apparaisse la nécessité d'une économie plus équilibrée. Le résultat prochain en sera une augmentation d'un sous-emploi déjà considérable. Pour autant que l'émigration devra subir une diminution et à mesure que l'agriculture plus intensive aura absorbé un maximum de main-d'oeuvre, le poids du chômage réel posera des problèmes d'une extrême gravité.

L'artisanat languit alors qu'une intensification du tourisme occidental pourrait permettre sur une assez large échelle une rénovation des activités villageoises.

- 5° L'insuffisance de la connaissance statistique diminue considérablement les possibilités d'action objective des divers ministères, en particulier du Ministère du Plan.
- 6° L'étroitesse du territoire libanais, son chiffre de population, sa faiblesse industrielle, la conception de l'enseignement font que si des facultés et instituts techniques produisent un personnel d'encadrement valable, cependant la spécialisation plus poussée qui serait nécessaire tant pour l'agriculture et l'industrie que pour l'enseignement supérieur et la recherche ne peut que difficilement être obtenue sur place.
- 7º L'individualisme libanais rend difficile la multiplication d'associations spontanées de producteurs en vue de la mise en commun du matériel et des expériences et de l'organisation des achats comme de la vente. La structure villageoise n'est pas dynamique en regard du progrès technique et de l'amélioration des agglomérations.
- 8° La trop grande différence des niveaux de vie entre régions et entre catégories sociales prépare sans doute des réactions qui, un jour ou l'autre, compromettront le développement.
- 9° La croissance désordonnée de la capitale et l'équipement insuffisant des agglomérations devant normalement jouer un rôle polaire vont conduire à un coût social extravageant de Beyrouth, et menacent d'échec, par la création de sous-prolétariats et par l'exode des meilleurs éléments ruraux, l'effort rationnel de développement.

H - CONCLUSION: Les actions primordiales

La règle fondamentale du développement est l'atténuation des déficiences causales, l'intensification des facteurs positifs, la réduction des facteurs négatifs, qu'il s'agisse de facteurs "freins" ou de facteurs déséquilibreurs.

D'une part l'examen des déficiences majeures et des déficiences causales, d'autre part la considération des facteurs positifs et négatifs permet de déterminer quelles "opérations" sont plus importantes ou plus urgentes.

C'est dans cette perspective que nous indiquons, en erjoignant le Conseil de Planification et de Développement économique un certain nombre de mesures qui nous apparaissent ou les plus importantes ou les plus urgentes.

- A. La connaissance du donné à faire évoluer et des perspectives préférentielles de développement suppose la création ou le renforcement d'organismes spécialisés.
- B. La coordination des efforts pour le développement exige que le Ministère du Plan reçoive des moyens proportionnés et que l'élaboration comme l'exécution du plan s'appuient sur des organismes établis à l'échelon de la région et de la zone.
- C. Il est urgent d'achever le réseau des infrastructures fondamentales (réseau routier, réseau ferré, les ports, l'aéroport international, les télécommunications, l'énergie électrique, l'adduction d'eau potable, l'équipement pour la santé, l'équipement pour l'éducation).
- D. Il faut briser la croissance désordonnée et anarchique de la capitale et imposer l'obligation de plans d'urbanisme dans les pôles secondaires et tertiaires.
- E. L'agriculture demeure un secteur basique de l'économie libanaise et peut accroître considérablement sa production si les mesures appropriées sont prises (Protection des sols, irrigation et drainage, reboisement, étude détaillée des vocations des sols, statut du métayage et du fermage, vulgarisation agricole).

- F. L'industrie et l'artisanat doivent être considérablement développés.
- G. L'industrie du tourisme doit constituer un secteur important des activités libanaises.
- H. Des facilités de crédit doivent être accordées pour que les investissements productifs s'accordent avec les dispositions du Plan.
- I. Les recettes budgétaires doivent être augmentées pour que le fonctionnement normal de l'Etat, la mise en place des infrastructures et l'exécution du Plan soient assurés.

Ces conclusions entraînent un certain ordre d'urgence dans les opérations à intensifier ou à engager pour accélérer le développement. Elles ont inspiré nos propositions en vue de l'orientation du développement.

L'ouvrage qui suit comporte trois parties:

Première Partie : Situation économique et sociale(Tome 1).

Section A : La population et ses revenus Section B : Etude globale par secteurs.

Deuxième Partie : La problématique (Tome II)

Section A : Méthodologie

Section B: Niveaux de vie et besoins des populations

Troisième Partie: L'orientation du développement

(Tome 111)

Section A : L'orientation générale Section B : Les actions régionales.

Première Partie

Situation Economique et Sociale

Section A

La Population et ses Revenus

Les statistiques démographiques et la comptabilité nationale libanaise ne sont pas encore constituées sous une forme précise. On dispose néanmoins d'un certain nombre de données que nous avons utilisées tenant compte des indications fournies par l'enquête IRFED sur les conditions de vie et les niveaux de vie.

Chapitre Premier

LA POPULATION

Le dernier recensement démographique proprement dit remonte à 1932. En l'absence de statistiques précises, on ne peut procéder qu'à des estimations basées sur les recensements administratifs, les données incomplètes de l'état-civil et certains recoupements.

Le dernier des recensements administratifs que nous avons pu consulter remonte à 1953. La population enregistrée est évaluée à 1.416.570 Libanais.

Sont compris dans ce chiffre les Libanais émigrés depuis 1924. Les options de nationalité depuis 1924 sont au nombre de 350.000 (1), chiffre excessif qu'il conviendrait de diminuer pour tenir compte des décès intervenus depuis cette date.

Par contre ne sont pas comptés dans les 1.416.570 les étrangers résidant au Liban, dont 130.000 réfugiés palestiniens, quelques dizaines de milliers de citoyens des pays arabes voisins,

⁽¹⁾ Dont 105.000 ayant opté pour la nationalité libanaise entre le 1er février 1932, date du recensement et 1959.

notamment syriens (dont beaucoup d'ouvriers saisonniers), et environ 20.000 étrangers non originaires du Moyen-Orient.

Quoiqu'il en soit, et faute de renseignements plus précis, nous adopterons comme population vivant au Liban en 1953 le chiffre de 1.416.570.

A. Evolution et structure

L'Etat-Civil présente les mêmes déficiences que les recensements. Si l'on constate, au cours des dernières années, une amélioration sensible dans l'enregistrement des naissances et des décès, celui-ci reste encore très incomplet.

Ceci dit, les experts libanais s'accordent sur des taux de croissance annuelle variant entre 1,7 et 2,5 %. Le taux de 2,3 % nous paraît le plus vraisemblable et c'est celui que nous adopterons.

Tableau No 2

Liban - Evaluation de la population enregistrée

Année	Nombre	origine de l'évaluation
1932	793.426	Recensement
1944	1.064.186	Recensement Mira (office de ravitallement) de 1942 ajusté à fin 1944 par Sir Alexander GIBB and Partners
1945	1.146.793	Recueil statistique du Ministère de l'Economie Nationale, 1er trimestre 1946
1953	1.416.570	Evaluation administrative du service de l'Etat- Civil
1956	1.445.000	Estimation Doxiadès
1959	1.626.000	Estimation IRFED

Une transformation des genres de vie pourrait entraîner une diminution du taux élevé actuel des naissances. Toutefois, l'amélioration des conditions sanitaires, surtout celles de la première enfance, entraînera parallèlement une baisse du taux de mortalité. Aussi admettrons-nous pour les 15 années à venir un taux annuel de croissance démographique de 2,3 %.

Appliqué au chiffre de la population de 1953, cela donne pour 1959 environ 1.626.000 habitants.

Tableau No 3

Liban - Evolution probable de la population
(en milliers d'habitants)

Taux de croissance	1959	1965	1970	1975
2,3	1.626	1.864	2.088	2.340

Dans cette hypothèse la population passerait en 1975 à 2.351.000 habitants, soit un accroissement de 44,5 % en 15 ans.

La conservation du niveau de vie actuel suppose donc un accroissement correspondant du revenu national, auquel devrait s'ajouter un certain % supplémentaire, correspondant aux besoins nouveaux à satisfaire pour une population dont le niveau de vie, au moins pour les classes populaires ou rurales, est actuellement trop bas.

La population libanaise est une population jeune:

50 % de moins de 20 ans

43 % de 21 à 60 ans

7 % au-dessus de 60 ans

Tableau No 4

Liban - Répartition de la population suivant le sexe et l'âge
, (Décembre 1944) (1)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total	%
Jusqu'à 4 ans	69.835	61.821	131.656	12,37
de 5 à 11 ans		92.000	197.692	18,57
de 12 à 20 ans	120.236	109.325	229.561	21,57
de 21 à 34 ans	92.943	96.385	189.328	17,79
de 35 à 51 ans	87.306	93.016	180.322	16,95
au delà de 51 ans	67.137	68.490	135.627	12,75
Total général	543.149	521.037	1064.186	100,0

(1) D'après J. GHOLL, L'évolution démographique libanaise, Travaux du Séminaire d'études économiques et financières, N°1/1957-1958.

En 1959 la répartition par âge est approximativement la suivante :

Tableau No 5

Liban-répartition par classes d'âge en 1959

Classes d'âge	Nombre	%	
0 - 4	203.250	12,5	_
5 - II I2 - 20	300.800 341.450	18,5 21,0	
21 - 34	292.700	18,0	
35 - 50	276.400	17,0	
51 - 60	97.550	6,0	
or et plus	113.850	7,0	_
	1.626.000	0.001	

La répartition par sexe - d'après le recensement de 1942accuse 51% de population masculine pour 49% de population féminine. Pour les populations constituées normalement, les taux sont inverses. En raison de l'insuffisance des données démographiques, on ne peut savoir si le taux de 49% pour la population féminine est dû soit à une surmortalité féminine soit simplement à un mauvais enregistrement des naissances correspondantes.

B. L'Emigration libanaise

L'émigration libanaise remonte à la seconde moitié du XIXème siècle. Parmi ses nombreuses causes les deux principales ont été le joug ottoman ou celui des féodaux et la pression démographique d'une population très dense sur un terroir réduit et pauvre en ressources.

La cadence annuelle de 1860 à 1900 atteignait 3.000 départs, entre 1900 et 1914 elle passait à 15.000 pour retomber, à partir de la constitution du Liban dans les limites actuelles, à une moyenne de 4.400 entre 1921 et 1939. En tenant compte des retours d'émigrés, cette cadence est ramenée à 3.000, moyenne que l'on retrouve pour la période actuelle.

Tableau No 6

Liban - Cadences de l'émigration

Période	Nombre d'émigrés	Cadence annuelle
1860-1900	120.000	3.000
1900-1914	210.000	15.000
1921-1939	80.000	4.400
1951-1959	25.500	2.850

Selon un recensement récent effectué par le Gouvernement libanais, 1.089.040 émigrés libanais vivent à l'étranger:

	Nombre d'emigres	l otal
Américano du Nord		
Amérique du Nord		
Etats-Unis d'Amérique	400.311	_
Canada	15.567	415.878
Amérique Latine		
Brésil	. 304.819	•
Argentine		
Mexique	1 1	
Cuba		
Uruguay		•
Bolivie	15.082	
Colombie		
Equateur (42.308	•
Vénézuela	.	
Chili et Paraguay	1	-0.
Divers	. 20.053 '	582.579
•		• •
Europe		
Divers Pays	. 2.023	
Iles Canaries	315	2.338
	·1 5*5 [2.330
Extrême Orient et Océanie		
Australie	The second secon	
Nouvelle Zélande	1,600	
Philippines	38	
	., 30	13.889
	-	
		1.014.684
•	* J*	
Afrique		•
Sénégal	10.070	•
Guinée française	3.008	
Côte d'Ivoire	1.854	
Dahomey	1 - 1	
Niger	1 1	
Libéria		•
Soudan Français		
Sierra Leone		
Côte de l'Or		
Afrique Equatoriale		
Ethiopie		
Erythrée		e de la companya del companya de la companya del companya de la co
	. I.600	معجوري فالراجات
Egypte	. 33.008	

Nombre d'émigrés

Total

	Nombre d'ém	igrés	Total	
Union Sud-Africaine		. •		
Afrique du Nord	350	i		
Togo	165			
Gambie	650			
Nigeria	6.150			
Guinée Portugaise	1.050	1		
Cameroun	150	ł		•-
Tanganyka	115	i		
Kenya	59		74.356	
	-	Γotal	1.089.040	

Il faudrait ajouter environ 70.000 Libanais émigrés temporairement en Irak, à Koweit et dans les Etats de la Péninsule arabique.

Les liens très importants que les émigrés ont conservés avec le Liban dans le passé tendent progressivement à s'affaiblir, notamment sur le plan économique. Nous en traitons plus loin à propos du revenu national.

Quoiqu'il en soit le Liban a tout intérêt à conserver la liaison avec les émigrés et leurs familles, même quand ceux-ci ont acquis une nouvelle nationalité. Les pays d'adoption ne devraient avoir rien à craindre du fait de l'absence de visées politiques de la part du Liban.

Les courants d'émigration qui ont servi d'exutoire aux excédents démographiques des générations passées sont aujourd'hui quasi interrompus: Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique.

La moyenne des émigrés depuis 1950 a été d'environ 3.000 par an; la tendance à la diminution de 1957 et 1958 n'étant sans doute que temporaire, on peut tabler pour les années à venir sur un chiffre analogue de départs, soit environ 0,2% de la population, ce qui ramènerait la croissance nette de la population libanaise à environ 2%, si l'on admet un accroissement naturel de 2,3%.

Par contre, il y aurait lieu de tenir compte des retours d'émigrés libanais, notamment d'Afrique Noire.

Depuis quelques années les émigrés définitifs se dirigent principalement vers l'Australie. Une forte émigration temporairequelques mois à quelques années-amène de nombreux jeunes Libanais célibataires au Koweit, en Arabie Séoudite, au Quatar et, bien qu'en nombre moins important, en Iraq et en Syrie.

C. La localisation

Si l'on peut au plan du pays avancer des hypothèses démographiques vraisemblables, il est plus délicat d'examiner la localisation de la population. Aussi doit-on prendre les chiffres avancés ci-dessous non pour leur valeur propre mais comme des points de repère.

a) Répartition régionale

Le Liban connaît une densité de la population particulièrement élevée, près de 160 habitants au Km2, inégalement répartie selon les régions.

D'après le recensement de la population enregistrée de 1953, dont on sait les insuffisances, la densité varie selon les cazas de 27 à 426 habitants au km². Sauf pour Zahlé, la population de la Békaa est nettement moins dense que le reste du pays.

On peut estimer que les 1.600.000 habitants se répartissent par Mohafazat comme suit:

Liban - Répartition approximative de la population par région en 1959

Tableau No 7

Mohafazat	Nombre	9/6
Beyrouth et agglomération	450.000	27,7
Liban Nord	338.000	20,8
Mont Liban	372.000	22,9
Liban Sud	238.000	14,6
Békaa	228.000	14,0
!	1.626.000	100,0

b) Les migrations internes

Les migrations internes présentent au Liban une importance particulière.

En nombre croissant les Libanais quittent leur village pour aller en ville, c'est-à-dire avant tout à Beyrouth et à Tripoli.

Bien que les départs définitifs ou quasi définitifs du village d'origine soient nombreux, la majeure partie des migrations est saisonnière ou alternante (quotidienne, hebdomadaire ou même mensuelle).

Faute de pouvoir chiffrer ces mouvements de population, nous avons procédé à une estimation de la population rurale et urbaine, sans tenir compte évidemment des migrations alternantes quotidiennes.

c) Population rurale, population urbaine.

Si l'on compte les habitants de toutes les localités ayant plus de 4.000 habitants, la population urbaine représente environ la moitié de la population totale.

Tableau No 8

Liban - répartition de la population rurale et urbaine en 1959 (estimation)

Mohafazat			Population	n.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Beyrouth et	Rurale	<u>%</u>	Urbaine	%	Total
agglomération Liban Nord Mont Liban Liban Sud Békaa	188.000 302.000 163.000 163.000	55,6 81,1 68,5 71,5	450.000 150.000 70.000 75.000 65.000	100 44,4 18,9 31,5 28,5	450.000 338.000 372.000 238.000 228.000
lotal	816.000	49,25	810.000	50,75	1.626.000

Si l'on considère Beyrouth et le Mont Liban comme une seule unité démographique, la répartition devient pour Beyrouth et le Mont Liban:

Population	Nombre	%
Rurale	302.000 520.000	36,7 63,3
·	822,000	100,0

Soit un peu plus de la moitié de la population totale du Liban, avec près des 2/3 en population urbaine.

Le Liban Nord vient ensuite avec un % de 45,5 de population urbaine, soit une population à peu près égale en urbains et en ruraux.

Par contre, le Liban-Sud et la Béqaa oscillent autour de 30% en population urbaine: 32,5% pour le Liban-Sud et 29,5% pour la Béqaa.

Ces derniers mohafazats présentent une insuffisance totale quant à la vie urbaine.

En supposant que la quasi totalité de la population future vivrait au Liban, la densité de la population au Km2 passerait de 150 en 1960, chiffre déjà élevé, à environ 230 en 1975. Cette croissance impose donc une mise en valeur intensive des ressources nationales.

L'objectif à proposer est double:

- 1 Le maintien du niveau de vie actuel en 1975 pour une population accrue de 50% suppose un accroissement correspondant de 50% du revenu national (à prix constants).
- 2 Une élévation générale des niveaux de vie au bénéfice principal des couches de population les plus défavorisées (petits paysans, ouvriers agricoles et urbains notamment).

D. Population active

Diverses estimations ni cohérentes, ni homogènes, ont été effectuées pour évaluer la population active.

Nous présentons le tableau No 9 ci-dessous dont les éléments se recoupent à peu près avec l'estimation de l'Institut de Recherche économique de l'Université Américaine de Beyrouth sur les besoins et ressources en main-d'oeuvre du Liban.

La population active occupée correspond à l'ensemble de la population ayant un emploi permanent ou temporaire, rémunéré ou non. La population active potentielle correspond à la population valide et disponible, âgée de 15 à 65 ans, qui pourrait être occupée.

On peut considérer que la population active potentielle approche d'environ 800.000, soit 50% de la population totale, et que la population active occupée est de 450.000 travailleurs permanents auxquels s'ajoutent 130.000 travailleurs occasionnels salariés ou aides familiaux, soit un pourcentage variant de 56,2 à 72,5% de la population active potentielle.

Tableau No 9

Liban - Essai de répartition de la population active 1959

		Nombre		F	ourcenta	ge
Secteur	Employeurs et indépendants	Salariés	Total	Employeurs	Salariés	Total
Agriculture Industrie artisanat et	125.000	95.000	220,000	68,3	35,6	48,9
construction Commerce, transport,	12.000	75.000	87.000	6,6	28,1	19,3
banque Autres	26.000	53.000	79.000	14,2	19,8	17,5
services Gouver-	20,000	28,000	48.000	10,9	10,5	10,7
nement	·	16,000	16.000		6,0	3,6
Tiavailleurs occasionnels et temporai- res (salariés et aides fa-	183.000	267.000	450.000	100,0	100.0	100.0
miliaux)		130.000	130,000			
Total général	183.000	397.000	580.000	31,5	68,5	100.0

N.B. non compris les forces armées.

La population active potentielle correspond à 50% de la population totale.

La population effectivement active varie entre 28 et 36% de la population totale, chiffre qui apparaît faible par comparaison avec d'autres pays. Il s'explique par la forte population enfantine au Liban, et par la tradition voulant que les femmes travaillent peu à l'extérieur de leur foyer et même ne participent qu'assez peu aux travaux des champs.

Beaucoup de Libanais a côté de leur activité principale exercent une autre activité secondaire parfois très différente. Ce phénomène qui n'est pas particulier au Liban influe plus sur la structure et la répartition des revenus que sur celles de la population active. En effet, le plus souvent, cette activité secondaire consiste à faire valoir par autrui un lopin de terre ou une plantation. Cela ne change pas sensiblement le nombre de travailleurs effectifs et ce serait abusif d'en tenir compte parmi les employeurs ou travailleurs indépendants.

L'agriculture occupe près de la moitié de la population active, même davantage si l'on tient compte de la main-d'oeuvre occasionnelle.

L'industrie, l'artisanat et la construction occupent régulièrement un peu moins du cinquième de la main-d'oeuvre active, et un peu plus du cinquième si nous comptons les travailleurs saisonniers.

Les transports, le commerce et les banques en occupent environ 18,5%.

Les services personnels et les professions libérales occupent un peu plus de 10% de la population active et le gouvernement (non compris les forces armées) environ 3,5% de celle-ci. En fait il faudrait y ajouter un certain nombre de journalierstravailleurs occasionnels ou travailleurs permanents.

En classant la population active selon les 3 secteurs de Colin Clark:

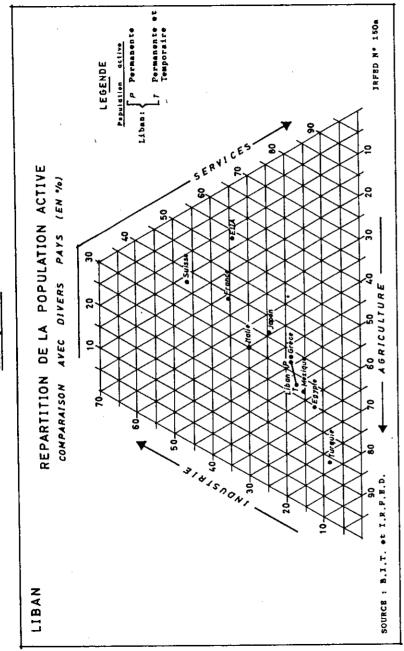
- 1 Agriculture, élevage, pêche, forêt
- 2 Industrie, artisanat, construction
- 3 Transport, commerce, services et administration et en comparant la situation du Liban avec celle d'un certain nombre de pays, en constate que la population libanaise est relativement importante dans l'agriculture et les services et peu importante dans l'industrie.

C'est la situation d'un pays se trouvant dans la phase intermédiaire du développement: le Liban atteint un certain niveau puisqu'il n'y a guère que la moitié de la population active qui soit occupée dans l'agriculture. Toutefois on peut remarquer la faiblesse du secteur industriel. Le franchissement d'un-nouveau seuil reste difficile car le coût d'investissement par ouvrier dans le secteur industriel est beaucoup plus élevé que dans le secteur agricole.

Tableau No 10

Liban - Répartition de la population active en trois secteurs (en pourcentage)

	population			
Secteur d'activité	active permanente 450.000	permanente et temporaire 580.000		
Agriculture	49.0	55.0		
Artisanat et industrie Services	18.5 32.5	17.5 27.5		
	0.001	_		



E-Les degrés d'instruction de la population

Le Liban tient une place honorable quant au niveau d'instruction non seulement par rapport aux pays voisins mais aussi en comparaison avec certains pays de l'Europe Méridionale.

Le tableau No II ci-dessous est extrait du rapport introductif à la réunion des représentants des Ministères de l'éducation des Etats Arabes, membres de l'U.N.E.S.C.O., Beyrouth, 2-6 février 1960. Toutefois, nous avons rectifié les chiffres concernant le Liban lui-même, afin de les mettre en accord avec les données fournies par le Ministère de l'Education, ce qui améliore la situation relative du Liban quant à l'enseignement primaire.

Tableau No 11

Nombre moyen d'élèves ou d'étudiants 1950-1959 par groupe de 1.000 habitants

	Ī		Ensei	gnemen	t .	,		
Pays	prim	aire	secor	ndaire	techn	ique	supéi	ieur
	1950	1959	1950	1959	1950	1959	1950	1959
Liban	115,0	132,0	20,0	34,0	3,1	4,0(1)	2,4	3,2(1
Egypte	63,0	92,0	7د5	15,0	1,2	3,0	1,5	3,1
Syrie	84,0	86,0	10,0	12,4	0,6	0,6	0,7	1,7
Irak	42,0	80,2	6,7	15,1	0,2	1,3	0,9	1,3
Jordanie	52,2	102,2	5,0	32,2	0,07	0,5	-	

L'enseignement primaire et complémentaire se fait dans les écoles publiques et privées. Le nombre d'écoles et de maîtres s'équilibre à peu près entre les deux types d'enseignement; par contre l'enseignement privé compte un nombre d'élèves supérieur à celui de l'enseignement public.

L'ensemble du pays est couvert d'écoles primaires en rapport avec la densité de population.

Le nombre d'écoles primaires est important, plus de 2.300 au total. Toutefois la capacité des instituteurs et institutrices et l'assiduité des élèves restent encore insuffisantes.

⁽r) Chiffre approximatif.

L'enseignement primaire et complémentaire est assuré par 5.000 instituteurs et institutrices de l'enseignement public et 4.680 de l'enseignement privé. Toutefois, ce nombre est insuffisant pour assurer le fonctionnement normal des écoles existantes dont certaines sont fermées. Pour scolariser l'ensemble des enfants d'âge scolaire, il faudrait augmenter de 3.000 le nombre d'instituteurs et d'institutrices.

L'enseignement secondaire connaît une nette prédominance de l'enseignement privé: 122 établissements privés contre 10 établissements publics. Il s'adresse à environ 40.000 élèves qui suivent l'enseignement donné par un peu plus de 700 professeurs, soit près de 60 élèves en moyenne par professeur, chiffre beaucoup trop fort et ne permettant pas aux élèves de recevoir l'attention réelle du professeur

1 ableau No 12 iban - Enseignement primaire et secondaire, 1959 n

		_e	4			ĬΒ
	Total	Flbrage	2	105.925	160.975	9.681 132 40.400 720 2.500 266.900 10
		Pro-		1.300	1.200	2.500
540		Pro-	seurs	200	740	720
idaire, I	Secondaire	profes- Eco- Elèves	i	2.850 200	26.76	40.400
et secor		Eco-	les	10		132
rimaire	entaire	profes-	seurs	5.001		189.6
ment primaire et secondaire, 1959	Primaire et complémentaire	Elèves	1	103.075		226.500
117	Primaire	Ecoles	i	1.290 1.078	- 1	2.368
		Secteur		Public Privé	Total	

an. Enseignement primaire et secondaire.Repartition régional

Secteur	Hoolee	Beyrouth	Mont- Liban	Nord	Sud Béka	Békaa	Total	
Public	Elèves Professeurs	44 -11.658 917	441 25.147 1.301	309 30.721 1.411	281 21.897 895	225 16.502 647	1.300 105.925 5.201	
Secteur Privé	Elèves Professeurs	219 63.746 2.239	479 48.458 1.583	227 24.538 646	102 9.674 304	173 14.559 408	1,200	
Total (Ecoles Elèves Professeurs	263 75.404 3.156	920 73.605 2.884	536 55.259	383	398 31.06r	2.500	

Tableau No 14

Liban - Enseignement Primaire et Secondaire 1943 - 1959

	Eco	oles	Elè	res .	Profe	sseurs
	1943	1959	1943	1959	1943	1959
Ecoles publiques Ecoles	348	1.500(1)	23.000	105.922	451	55.201
privées	1.279	1.200(2)	108.000	160.000	3.985	5.200
	1.627	2.500	131.000	265.922	4.436	10.401

Encore plus que pour l'enseignement primaire les frais de scolarité élevés constituent une barrière privant d'instruction les jeunes élèves capables mais dont la famille ne peut assumer la charge financière scolaire. Celle-ci est particulièrement élevée lorsque les enfants doivent être pensionnaires.

Les établissements secondaires sont concentrés à Beyrouth et dans les alentours, à Tripoli, à Saida et à Zahlé.

A l'heure actuelle, l'enseignement technique et professionnel est relativement le plus délaissé. Pourtant son rôle dans le développement du Liban est capital, il doit former les ouvriers qualifiés, les techniciens, les contremaîtres et les sous-ingénieurs dont le Liban a besoin ou qu'il peut envoyer dans les pays encore sous-équipés, donnant ainsi à l'émigration une nouvelle forme en passant du commerce à la technique.

L'enseignement supérieur est dispensé essentiellement par:

L'Université libanaise

L'Université Saint Joseph

L'Université Américaine de Beyrouth

L'Académie libanaise des Beaux Arts

Le Centre (français) d'Etudes Supérieures

Tableau No 15 Liban - Enseignement supérieur - nombre d'étudiants

Université Libanaise Université Saint Joseph Université Américaine Ecole Supérieure des Lettres Centre d'Etudes Mathématiques Académie Libanaise des Beaux-Arts (Section architecture)	1.600 1.902 2.749 238 203	and the second
	6.822	

Dans ces chiffres sont compris non seulement les étudiants libanais mais également les étudiants étrangers suivant les cours des établissements libanais. Par contre il faudrait ajouter au chiffre des étudiants libanais au Liban celui des étudiants libanais dans les établissements à l'étranger. On peut admettre qu'il y a environ 5.000 étudiants libanais du niveau supérieur dont environ 1.000 à l'étranger.

Les bourses d'étude, qui normalement couvrent non seulement des frais de scolarité mais au moins une partie de l'instruction de l'étudiant, n'existent pas. Il n'existe pas de cité universitaire assurant aux étudiants des services à coût modéré.

Tableau No 16 Liban - Nationalité des professeurs en 1959

Enseignement	Total	Libanais	Etrangers
Primaire et secondaire	10,400	9.400 700	1.000
Totaux	11.500	10.100	1.400

L'enseignement primaire et secondaire compte au total 10.400 professeurs dont 500 étrangers et 500 de pays arabes (Egypte essentiellement).

⁽¹⁾ dont 10 établissements secondaires comptant un effectif de 200 professeurs.

⁽²⁾ dont 122 établissements secondaires comptant un effectif de 520 professeurs.

L'enseignement technique et professionnel comprendrait en 1959 dans les sept écoles officielles (1) 975 élèves, auxquels on devrait ajouter ceux des quatre écoles agricoles (2),

L'enseignement technique et professionnel privé compte

24 établissements et 600 élèves (3).

L'enseignement commercial au sens large, la couture et les arts plastiques sont le domaine d'établissements privés. On en compte une quarantaine qui compteraient 9.000 élèves.

Ces derniers types d'enseignement n'ont pas toujours la qualité souhaitée. Il en est de même pour une partie de l'enseignement technique et professionnel proprement dit qui toutefois compte des réussites valables.

L'enseignement supérieur compte environ 1.100 profes-

seurs libanais et étrangers (voir le tableau No 16).

Il faudrait tenir compte du nombre relativement important de jeunes Libanais qui, après leurs études fondamentales, partent se spécialiser à l'étranger, assez souvent en bénéficiant de bourses, soit du gouvernement libanais ou du pays d'accueil, soit des organisations internationales.

F - La répartition régionale des effectifs scolaires

Il est difficile d'examiner la répartition régionale des effectifs scolaires en raison de l'insuffisance des statistiques. On trouvera toutefois ci-dessous quelques approximations concernant l'enseignement primaire et secondaire.

a) Répartition régionale

Nous avons établi le tableau Nº 17 ci-dessous à partir des estimations de population totale par mohafazat présentées dans la première partie du présent chapitre et des statistiques scolaires du Ministère de l'Education Nationale. Nous avons regroupé les effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, bien qu'il eût été intéressant de les distinguer. Mais il y a confusion, notamment pour l'enseignement privé, des effectifs de l'enseignement pri-

(1) Trois à Beyrouth dont l'Ecole des Arts et Métiers, l'école professionnelle et l'école hôtelière; 1 à Tripoli, 1 à Saida, 1 à Zahlé et 1 à Deir-el-Kamar.

(2) Beyrouth, Bechmezzine, Rayak et Ghazir.

maire avec ceux de l'enseignement secondaire lorsque, dans le même établissement, on trouve les deux cycles d'enseignement.

Il eut été plus judicieux de rapporter les effectifs scolaires à la population scolarisable. Faute d'avoir une répartition détaillée par âge de la population, nous avons ramené la comparaison à la population totale.

Les taux de scolarisation approximatifs ainsi dégagés montrent que Beyrouth arrive au premier rang avec un taux de 18,85% contre 16,41% pour l'ensemble du Liban. Le haut pourcentage de Beyrouth et aussi du Mont-Liban tient en partie à la concentration d'établissements scolaires fréquentés par des élèves dont les familles résident dans les autres mohafazats. Néanmoins, cela ne suffit pas à expliquer la totalité de l'écart par rapport à l'ensemble du Liban. En effet, si Beyrouth seul atteint un taux de scolarisation de 18,85%, l'ensemble "Beyrouth et Mont-Liban" donne un taux de 18,13% contre 16,41% pour le Liban, et pour cet ensemble il n'y a pas dans les établissements scolaires un nombre très important d'élèves venant des autres

Ensuite vient le Mont-Liban avec 17,44% puis le Liban Nord avec 16,33%, soit à peu près la moyenne du Liban.

Par contre, la Béqua avec 13,59% et le Liban Sud avec 13,24% sont nettement au-dessous de cette moyenne.

Tableau No 17

Liban - Enseignement primaire et secondaire: Nombre d'élèves comparé à la répartition approximative par région de la population totale

Mohafazat	Population en 1.000	Elèves en	%d'élèves
Beyrouth Mont Liban Total	400	75,4	18,85
	422	73,6	17,44
	822	149,0	18,13
Liban Nord Liban Sud Béqaa Total Liban	338	55,2	16,33
	238	31,5	13,24
	228	31.0	13,59
	1.626	266,9	16,41

⁽³⁾ Dont huit écoles étrangères comptant près de 300 élèves.

b) Répartition régionale selon le sexe

Les statistiques fournies par le Ministère de l'Education Nationale sur la répartition des effectifs scolaires entre garçons et filles sont données pour deux années différentes, l'une 1958-59 pour l'enseignement officiel, l'autre 1959-60 pour l'enseignement privé.

Nous avons fait l'ajustement sur les effectifs de 1958-59, ceux de 1959-60 étant, semble-t-il, incomplets.

L'écart des effectifs garçons et filles est de 14,4% pour l'ensemble du Liban. Il varie selon les régions en rapport avec le taux approximatif de scolarisation calculé ci-dessus.

L'écart est de 4,46% à Beyrouth, il passe à 13,10% au Mont-Liban et à 15,36 au Liban Nord. Cet écart passe à environ 30% au Liban Sud (27,82%) et dans la Béqaa (30,90%).

Si l'on examine la répartition des effectifs entre les deux types d'enseignement, on constate que l'enseignement officielsauf à Beyrouth - scolarise proportionnellement un taux beaucoup moins important de filles que l'enseignement privé.

Tableau No 18

Liban - Effectifs scolaires de l'enseignement primaire et secondaire Répartition régionale

1959

Mohafazat	Enseigne	Effectifs	Réparti	tion es la	n % du Région	total de
	ment		garçons		Total	Ecart entre garçons et filles
Beyrouth	Officiel privé	11.658 63.746	6,40 45,83	9,06 38,71	15,46 84,54	-
	Total	75.404 .	52,23	47,77	100,00	4,46
Mont Liban	Officiel privé Total	25.147 48.458 73.605	22,82 33,73 56,55	11,34 32,11	34,16 65,84	
Tibes NT 1	0.55	/3.003	20,55	43,45	100,00	13,10
Liban Nord	Officiel privé Total	30.721 - 24.538 - 55.259	35,41 22,27 57,68	20,18 22,14 42,32	55,59 44,41 100,00	15,36
Liban Sud	Officiel privé	21.897 9.674	49,94 15,51	19,42 15,13	69,36 30,64	
	Total	31.571		34,55	100,00	30,90
Béqaa	Officiel privé	16.502 14.559		14,29 21,80	53,13 46,87	
	Total	31.061		36,09	100,00	27,82
Γotal	Officiel	105.925		14,13	39,70	
	Total	160.976 266.901		28,66 42,79	60,30	14,42

Tableau No 19

Répartition des élèves selon le sexe dans les écoles privées - 1959-1960 Liban

		Primaire		රී	Complémentaire	aire		Total	
				ᅙ	et secondaire	5		•	
Mohafazat	garçons	filles	Total	garçons	filles	Total	garçons	filles	garçons et filles
				!				· ·	
Beyrouth	15.592	12,007	27.599	15.223	14.014	29.237	30.815	26.021	56.836
Béqaa	3.704	3.371	6.975	2.056	1.635	3.691	5.760	5.006	10.766
_	7.160	7.835	14.995	8.730	7.289	16.019	15.890	15.124	31.014
Liban Sud	2.109	2.534	4.643	2.261	1.729	3.990	4.370	4.263	8.633
	6.893	8.549	15.442	5.030	3.307	8.337	11.923	11.856	23.779
Total	35.458	34.296	69.654	33.300	27.974	61.274	68.758	62.270	131.028

Les données ci-dessus ne semblent pas complètes. En 1958-1959 le Ministère de l'Éducation Nationale avait dénombré dans l'enseignement privé - primaire et secondaire - plus de 160,000 élèves.

Tableau No 20

Répartition des élèves selon le sexe dans les écoles officielles 1958-1959 Liban

al al	Total	13.907 14.514 24.389 20.435 31.288 104.533
Total	filles	8152 3910 8108 5712 11552
	Total garçons	3755 10604 16281 14723 19936 67299
laires	Total	459 119 268 182 430 1458
Ecoles secondai	filles	147 10 - 29 153 339
Ecoles	garçons	312 109 268 153 277 1119
complémen.	Total	6638 2583 5410 3608 9802 28041
III i	filles	3916 393 1441 346 2740 8836
Ecoles	garçons	2722 2190 3969 3262 7062 19205
SS	Total	6810 11812 18711 16645 21056 75034
Primaires	filles	4089 3507 6667 5337 8459 28059
Ecoles	garçons	2721 8305 12044 11308 12597 46975
Mohafazat		Beyrouth Béqaa Mont Liban Liban Sud Liban Nord Total

G. Les cadres et élites scientifiques et techniques

Une nation pour progresser doit disposer de cadres techniques et administratifs, de spécialistes de la santé et de l'éducation, de chercheurs et de savants.

Le Liban bénéficie d'une scolarisation de niveau primaire et secondaire relativement bonne bien que trop souvent limitée, en raison du coût des études secondaires notamment, aux classes et aux régions les plus favorisées.

Le Liban occupe également une bonne place quant à l'enseignement supérieur. De longue date, il forme des ingénieurs et des médecins capables et même brillants. La rigueur scientifique gagne des domaines qui l'ignoraient jusqu'à une date encore récente: l'économie, la sociologie, la psychologie, la géographie et les disciplines littéraires.

C'est au niveau moyen du contremaître et du technicien que se manifeste l'insuffisance de l'enseignement technique en nombre comme en qualité.

A titre d'exemple nous avons d'une part examiné les catégories du niveau supérieur: ingénieurs, médecins et personnel scientifique(1); et d'autre part nous avons essayé de rassembler quelques données sur les "cadres moyens" qui jouent un rôle essentiel dans la mise en oeuvre du développement en assurant directement son exécution, soit par leur action sur les travailleurs, soit par le bon fonctionnement des machines et matériel de production.

a) Les ingénieurs

D'après les meilleurs estimations, il y aurait environ 1.500 ingénieurs libanais dont 300 travaillent à l'extérieur, surtout au Moyen-Orient. Toutefois sur les 1.200 ingénieurs travaillant au Liban, un certain nombre n'exercent pas leui spécialité et se sont orientés vers des activités commerciales ou administratives.

A ces 1.200 ingénieurs libanais, s'ajoutent une centaine d'ingénieurs étrangers.

Le syndicat des ingénieurs donne la classification suivante de ses 870 adhérents:

	Beyrouth	Tripoli	Total	υ _{/0}
Construction et travaux publics Industrie	7.70	44 18 8	700 136 34	80 45,5 4,5
•	800	70	870	100,0

Cette répartition montre le petit nombre d'ingénieurs travaillant dans l'industrie et l'agriculture. Remarquons cependant que les chiffres pour l'agriculture ne comprennent pas les ingénieurs qui sont fonctionnaires, ceux-ci n'ayant pas le droit de se syndiquer. Au seul Ministère de l'Agriculture on en compte plus de soixante.

On voit également que 92% des ingénieurs syndiqués appartiennent au syndicat de Beyrouth et que Tripoli en compte 8%.

Si les promotions d'ingénieurs (1) paraissent suffisantes pour les besoins actuels, les exigences d'un développement économique font penser qu'elles deviendront, dans un proche avenir, insuffisantes.

b) Les spécialistes et les techniciens de la santé

Le Liban dispose d'un nombre de médicins et d'auxiliaires médicaux.

Au 31 décembre 1959 le Ministère de la santé enregistrait:

Tableau No 21 Corps sanitaire 1959

1. Nombre de médecins:	
a) Beyrouth	1.440
b) Liban Nord	894
c) Mont-I iban	180
c) Mont-Liban d) La Békaa	213
e) Lihan Sud	71
e) Liban Sud	82
2. Nombre de sages-femmes	356
- Carlotte and the control of the co	

^{(1) 25} de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs, 35 de l'Université Américaine de Beyrouth et 5 architectes de l'Académie Libanaise des Beaux Arts.

⁽¹⁾ Nous avons largement utilisé le rapport de l'Institut de Recherche Economique de l'Université Américaine de Beyrouth "Manpower Resources and Requirements in Lebanon". Nous aurions pu joindre à cette analyse les professeurs des divers degrés, mais leur problème a été examiné plus haut à propos des degrés d'instruction de la population.

Э.	Nombre	d'infirmières	608
4.	Nombre	de dentistes	45I
5.	Nombre	de pharmaciens	376

Source : Ministère de la Santé

Le nombre de médecins peut sembler satisfaisant: environ 1 medecin pour 1.125 habitants dont plus de 61,8% résident à Beyrouth; le pays, en dehors de Beyrouth, Tripoli, Saida, Tyr et Zahlé, n'a qu'une cinquantaine de médecins.

Le nombre de sages-femmes et infirmières est notoirement insuffisant. L'élévation sensible des niveaux de vie populaires et l'instauration effective de la sécurité sociale pourrait réclamer non seulement un plus grand nombre de sages-femmes et d'infirmières mais aussi de dentistes et de pharmaciens, tout au moins dans les régions dépourvues ou les quartiers mal équipés des grandes villes.

c) Le personnel scientifique

Le personnel scientifique proprement dit, détenant une licence ou un doctorat, comprend les spécialistes des sciences physiques, chimiques, biologiques et naturelles, les mathématiciens et les statisticiens.

Tableau No 22

Liban - Spécialistes scientifiques

Spécialités	Libanais	Etrangers	Total
Chimistes	80	20	100
Biologistes		12	12
Mathématiciens	10 50	8	18
Statisticiens	10	5	70 15
	150	65	215

Ces scientifiques se trouvent dans les secteurs public et privé comme dans l'enseignement et la recherche. D'après une statistique de 1956 du Ministère de l'Education Nationale, il y aurait environ 10% des étudiants qui poursuivent des études scientifiques.

Si ce pourcentage est maintenu ou augmenté en raison de l'accroissement des effectifs estudiantins, le personnel scientifique libanais devrait s'accroître dans les années à venir. Mais, pour un nombre important de disciplines, les étudiants ayant acquis une licence au Liban sont obligés de poursuivre leurs études à l'étranger en vue d'obtenir un doctorat ou un titre d'ingénieur dans des établissements dont l'équipement et la spécialisation ne sont à la portée que de grands pays.

En plus de ces spécialistes en sciences physiques, il faut compter ceux des sciences sociales et humaines: l'histoire, les sciences juridiques, l'économie, la sociologie, la psychologie, etc... A en juger par l'évolution récente ou en projet des programmes universitaires, leurs méthodes de travail tendent à devenir de plus en plus rigoureuses.

Chapitre II

LE REVENU NATIONAL

La comptabilité nationale est devenue depuis un certain nombre d'années l'un des instruments de la politique économique de beaucoup de pays. Désormais toute tentative visant à favoriser l'expansion d'un pays est inconcevable sans disposer des connaissances apportées par la comptabilité nationale, appelée parfois comptabilité économique pour bien la distinguer de la comptabilité públique.

Malgré leur appareil statistique insuffisant, les économistes libanais se sont préoccupés depuis plusieurs années de calculer le revenu national de leur pays.

Une première étude a été effectuée pour l'année 1950 par le professeur A. BADRE, membre du Conseil de Planification et de Développement Economique, dans le cadre de l'Institut de Recherches Economiques de l'Université Américaine de Beyrouth (1).

nomic papers, A.U.B., Beyrouth 1956.

⁽¹⁾ cf. A. Badre, Le Revenu National au Liban dans l'Economie Libanaise et le progrès social, Edition les Lettres Orientales, Beyrouth. A. Badre, "The National Income of Lebanon", Middle East Eco-

Faute de statistiques suffisantes et cohérentes, l'étude est basée sur un certain nombre de monographies fournissant les éléments de calcul et les estimations par secteur d'activité.

L'optique adoptée est celle du produit national net au coût des facteurs, c'est-à-dire la valeur des biens et services produits au cours de l'année considérée, déduction faite de l'amortissement et des impôts indirects. Toutefois, pour les services et l'artisanat et pour les dépenses publiques (gouvernement, offices autonomes et municipalités), on a adopté la méthode de rémunération des facteurs de production (loyers, salaires, intérêts, profits).

Depuis 1950, le produit national net a été calculé par simple ajustement en tenant compte de la variation de certains facteurs ou éléments économiques.

Quoiqu'il en soit et malgré les réserves faites par l'auteur lui-même, une telle étude est précieuse pour suivre l'évolution du Produit National et la part des différents secteurs d'activité dans la constitution du Revenu National Libanais.

A. L'évolution et la structure du Revenu National

Le tableau No 24 ci-après "Produit National et Investissements Nouveaux" (1) montre que:

10- Le revenu national annuel par habitant s'élève pour 1957 à environ 1.000 livres libanaises (2), soit l'équivalent d'environ 315 dollars.

Ce chiffre place le Liban parmi les divers pays du Monde dans une situation intermédiaire, meilleure que celle des pays du Moyen-Orient et proche de celle de l'Europe Méridionale.

De 1950 à 1957 on relève un accroissement en valeur courante de 44% du revenu national.

En valeur réelle la progression est de 35%, soit un taux annuel de progression géométrique de 4,4% par an.

(I) Etabli d'après le tableau du Professeur Badre dans l'étude de la F.A.O. sur le Liban.

Si l'on tient compte de la croissance démographique de 2,3% par an, le taux de croissance du revenu par tête devient:

4,4 - 2,3 = 2,1% par an.

20- La participation des divers secteurs dans le revenu national a peu varié de 1950 à 1957 (1), il y a néanmoins une expansion plus forte de ce qu'on appelle les services que des activités productives proprement dites.

Si nous en revenons au revenu national en valeur courante, son augmentation est d'environ 44% et celle des différents secteurs est la suivante:

Secteurs	. – · –	%	 _
Agriculture			
Industrie	+	34	
Construction	_	4,5	
Secteur immobilier	+	44,8	
Transports	+	81,8	
Commerce	+	56,3	
Finances	+	127,5	
Administrations publiques	+	50	
Autres services	+	48	
Moyenne	+	44	

⁽²⁾ Les services économiques de l'Ambassade des E.U.A. donnent pour l'année 1957 un revenu global de 1.797 millions de livres libanaises - la différence en plus, soit 13%, provient essentiellement du secteur commercial et de l'industrie. N'ayant pas d'information sur la méthode de calcul employée, nous ne pouvons que relever cette estimation.

Nous n'avons pas retenu l'année 1958 en raison de son caractère exceptionnel.

Tableau No 23

Liban - Période 1950 - 1957 Taux de croissance annuelle (en pourcentage)

1 - Taux annuel de croissance du Produit National 4,4
2 - Taux annuel de croissance démographique 2,3
3 - Taux net de croissance du Produit National
par tête 2,1
4 - Taux moyen des investissements nouveaux par
rapport au produit national
5 - Coefficient d'intensité de capital (4) 3,1
6 - Taux d'augmentation annuelle de la production
d'énergie électrique
7 - Taux annuel de croissance industrielle 3,65
8 - Taux de croissance agricole
9 - Taux de croissance des transports 10,04
10 - " " des services 7,25
11 - " " de la construction (-0,30)
12 - " " des loyers 5,09
13 - " " de l'Administration 5,79
14 - Taux des importations (valeur rectifiée) par rapport
à la dépense nationale49
15 - Taux des importations (valeur rectifiée) par rapport
au produit national net
16 - Taux des exportations par rapport au produit national net
17 - Couverture des importations par les exportations: 15,7
18 - Taux des recettes fiscales par rapport au produit
national (moyenne 1956-1958)
19 - Taux des dépenses fiscales par rapport au produit
national (moyenne 1956-1958)
20 - Taux des recettes fiscales par rapport à la dépense
nationale (moyenne 1956-1958)
21 - Taux des dépenses fiscales par rapport à la dépen-
se nationale (moyenne 1956-1958) 11,5

Il s'agit de taux d'accroissement. Si celui de la construction est de - 0,3 cela signifie simplement qu'entre 1950 et 1957 l'activité de la construction est restée stable avec une légère tendance à la baisse. Comme c'était une activité déjà développée en 1950, elle est restée néanmoins importante.

	0561	1961	1952	F201	1954	556I	9561	1957	1058
Produit national	1042	1086	1.115	1.168	1.256	1.374	1.417	1503	1325
Investissements nouveaux	91	136	150	155	165	206	225	203)) (
%Investissements par rapport		1		}			`)	
au produit national	15,35	12,06	13,45	13,27	13,14	14,99	15,88	13,51	
Agriculture P.N.	506	211	216	221	226	223	231	238	219
	12	14	15	17	20	15	22	18	`
Industrie P.N	141	147	155	191	991	175	183	189	189
	23	15	15	15	15	13	24	27	`
Construction P.N.	43	35	48	47	9	9	50	41	38
	47	56	69	69	71	88	92	73)
Revenu immobilier P.N.	96	97	86	IOI	112	911	130	139	155
					_				
Transports P.N	4	46	45	50	9	75	78	8	57
	∞	14	15	91	81	17	19	15	
Services P.N	440	486	489	517	559	642	650	708	562
: Zï	13	14	14	SI	91	. I4	19	17	
Administrations						•	\		
publiques P.N	72	64	64	71	73	83	95	108	EII
Z.I	30	18	22	23	25.5	49	49	53	1
Total du produit national	1042	1086	III	1168	1256	1374	1417	1503	1325
Moyenne indice des prix de					,	·)	•	,	
gros et de détail	8	116,22	112,22	102,20	95,74	95,94	102,37	106,76	109,74
valent constante		7,700	(0	0	6 1 4 4 4	1 700 4	40	1
valeur complainte	104,2	43434	993,5	1142,8	1311,8	141/2	1304,4	1407,4	1207,3

Tableau No 2

iban - Produit national, commerce extérieur et budget de l'Etat (en millions de livres libanaises)

	1950	1961	1952	1953	1954	1055	956I	1957	1958	1959
Produit national	1.042	1.086	1.115	1.168	1.286	1 274	1.41	55	1	
Importations (taux officiel)		320.8	347.0	261.7	2,24	4/0.3	/ 14.7	50.7	1.345	
Importations (taux rectifié)	,	555,0	565,6	528,1	716.6	780.4	810.2	002.2	746,3	0000
Exportations	ı	7,276	77,4	87,7	105,6	120,5	145.8	152,2	110.4	120,
Réexportations	,	8,2	19,5	12,2	13,9	16,4	14,5	25,6	16,3	24,0
% Importations Frodut- national		55,5	50,7	45,2	57,1	56,8	57,8	60,I	56,3	ŧ
nationalConverture des exportations	1	9,0	6,9	7,5	8,4	8,8	10,3	10,1	8,3	ı
par importations	ı	17,6	13,7	16,6	14,7	15,4	17,8	16,9	14,8	13,9
Recettes effectives	8,101	123,0	147,4	141,2	157,4	178,9	192,0	209,9	225,5	250,0
Depenses effectives	84,5	0,06	88,5	96,3	111,2	132,4	161,3	192,5	9,181	198,6
duit national %Dépenses effectives - nm-	222	11,33	13,22	12,09	12,53	13,02	13,55	13,96	17,02	
duit national	8,11	8,29	7,94	8,24	8,85	9,64	11,38	12,81	13,71	

Tableau No 26

Liban-Produit national net, participation des différents secteurs

	19	50	I	957
Secteur	montant en millions de livres	%	montant en millions de livres	%
Agriculture	206	19,8] 238	15,8
Industrie	141	13,5	189	12,6
Construction	43	4,1	41	2,7
Secteur immobilier	96	9,2	139	9,3
Transports	44	4,2	80	5,3
Commerce	300	28,9	469	31,2
Finances	40	3,8	91	6,1
Administrations publiques	72	6,9	108	7,2
Autres services	100	9,6	148	9,8
	1.042	100,0	1.503	100,00

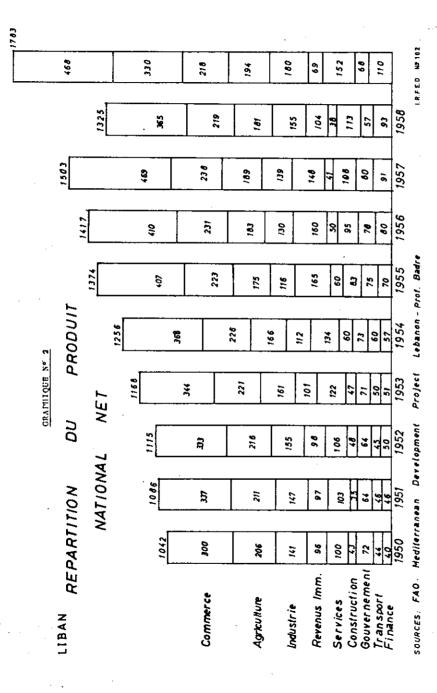


Tableau No 27

Liban – Indices généraux

58 1959	104 105	115,49 119,48 109,74 112,24	118,33 118,75	2,191 2,191	3,16 3,14	1,44 1,43
1958						
1957	rog	110,56	118,33	2,191	3,16	1,44
1956	101	103,75	116,07	2,191	3,20	1,46
1955	96	87,88 96,94	115,07	2,191	3,25	1,48
1954	95	96,48	115,43	2,191	3,24	1,48
1953	103	101.41	117,24	2,191	3,19	1,46
1952	911	108,44	104,76	2,191	3,57	1,63
1961	124	108,44	98,4	2,191	3,80	1,73
1950	100	00 I	100	2,191	3,74	1,71
	Indice des prix de gros (1) à Beyrouth Indice du coût de la	vie (2) à Beyrouth Moyenne	au marché libre Valeur officielle de	l'U.S \$ en LL	L.L.(marché libre) Rapport change libre	valeur officielle

[:] Bulletin statistique trimestriel, 4ème trimestre 1959; cf. p. 34 pour la structure de l'indice. Source

Source : Note sur l'indice du coût de la vie de Melcon Hazarabedian. 3

⁽³⁾ Source: International Financial Statistics, Décembre 1959.

Tableau No 28
Liban - Indices des prix de gros à Beyrouth (Base: année 1950=100)

		Matières	1		Autres	Maté-	Indi-
An-	Produits	premières,	Com-	Tex-	produits	riaux	ce
née	alimen- taires	engrais et produits chimiques	bus- tibles	tiles	manu- facturés	de cons- truction	géné- ral
1950	100	100	100	100	100	100	100
1951	124	144	98	138	138	122	124
1952	123	109	99	103	115	121	116
1953	108	98	99	91	106	103	103
1954	92	93	98	92	100	101	95
1955	96	87	98	92	98	III	96
1956	106	87	102	91	102	112	IOI
1957	109	85	110	90	100	115	103
1958	110	85	115	89	101	112	104
1959	114	85	115	89	99	III	105
1960	114	87	116	83	97	107	104
1961	116	88	116	84	96	105	105

Source :Bulletin Statistique trimestriel, années 1960-1961, p. 38.

Tableau No 29 Nombres - indices du coût de la vie à Beyrouth (Base 100= Juin - Août 1939)

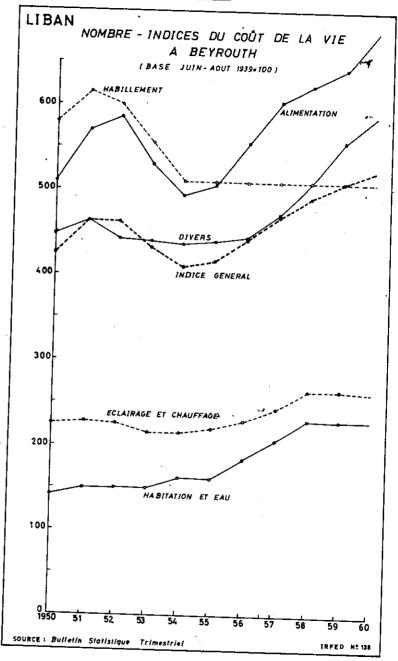
Années		Ind	ices Partie	ls		Indic
	Alimen- tation	Habita- tion et Eau	Eclairage et chauffage	Habille- ment	Divers	Gé- néral
1943	612	120 .	345	651	311	441
1944	663	132	306	1,002	435	560
1954	732	130	289	1.068	483	607
1946	662	130	279	909	484	553
1947	604	130	221	739	492	500
1948	626	140	229	642	485	492
1949	596	141	263	620	452	461
1950	509	141	226	566	447	426
1951	569	148	228	615	463	462
1952	586	148	226	599	443	462
1953	530	148	216	556	439	432
1954	493	161	217	510	436	411
1955	506	161	221	510	440	417
1956	556	184	229	510	445	442
1957	604	207	244	510	473	471
1958	623	(231	267	510	509	492
1959	640	232	267	510	558	509
1960	665	232	265	510	590	526

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Admin

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur (C.P.E.S.P.)

GRAPHIQUE Nº 3



Produit par travailleur selon les secteurs

Le tableau No 30 ci-après "Revenu National et Population active" montre que le produit national par personne occupée, ou plutôt la valeur ajoutée par personne active, varie considérablement selon les secteurs d'activité. C'est une mesure grossière de la productivité en termes monétaires dans chacune de ces branches d'activité. L'agriculture correspond au 1/3 de la moyenne du Liban, la construction vient ensuite avec 0,37% de la moyenne, les services autres que le commerce suivent avec un taux de 0,86. Ensuite viennent les transports (taux de 1,00 correspondant à la moyenne générale) et l'industrie et l'artisanat suivent avec le taux voisin de 1,14. Le commerce fait un bond avec le taux de 2,48. Le secteur financier accuse un taux de 15,0 traduisant la haute productivité de ce secteur par rapport au personnel employé.

Pour l'administration (gouvernement), il s'agit plus de consommation que de production.

Nous verrons plus loin que cette échelle se retrouve pratiquement dans la hiérarchie des salaires et des revenus selon les branches d'activité.

C'est un phénomène qu'on retrouve dans de nombreux pays. Il a pour conséquence que la paysannerie connaît des niveaux de vie inférieurs à ceux des ouvriers industriels et que les employés et les fonctionnaires connaissent un sort meilleur sinon toujours suffisant. La recherche d'un meilleur rapport des salaires et revenus sous des formes à déterminer est l'une des tâches du développement.

L'examen de ce tableau fournit une comparaison du produit national par branche d'activité, mais le commentaire doit tenir compte du phénomène libanais de la double activité. Effectivement la population active agricole représente près de 50% du total, et les revenus agricoles seulement 16%, mais la population agricole a des activités complémentaires qui améliorent le revenu de ceux qui les pratiquent, sans aller jusqu'à l'aisance comme nous le verrons au paragraphe suivant.

Tableau No 30

Liban - Revenu national et population active 1957

			<u>.</u>			***
Secteur	Produit national par milliers de L.L	%	Per- sonnes occu- pées par milliers	ti.	Produit natinnal par per- sonne occupée en L.L	rapport des%
Agriculture Industrie et artisanat Construction Transport Commerce Finances Autres services Gouvernement Secteur immobilier	238 189 41 80 469 91 148 108	15,58 12,60 2,70 3,30 31,25 6,000 9,85 7,20 9,25	220 54 33 24 53 2 48 16	48,9 12,0 7,3 5,3 118,8 0,44 10,7 3,6	1.082 3.500 1.242 3.333 8.849 45.500 3.083 6.750	0,324 1,048 0,372 1,000 2,649 13,623 0,924 2,021
	1.503	0.001	450	100.0	3.340	1.000

Sources: Pour le produit national; d'après le Docteur BADRE Pour personnes occupées: Doxiadès, Elie Gannagé et divers.

Jusqu'à présent nous avons raisonné sur le produit national net, seule forme du revenu national libanais ayant fait l'objet de calculs.

Il est vraisemblable que le revenu national brut, qui correspond mieux à l'optique plus familière de la dépense, lui est supérieur d'environ 15%, comme on peut le voir d'après le tableau No 31 ci-après.

Le produit brut aux prix du marché serait de l'ordre de 1.700 millions de livres libanaises, la dépense des consommateurs d'un peu moins de 1.450 millions de livres libanaises. Sur les 206 millions de livres libanaises d'investissements bruts privés, environ 80% correspondent à l'épargne nationale et 20% à des capitaux étrangers investis principalement dans la spéculation fon-

cière et immobilière. Le total des dépenses privées et des investissements privés serait donc en millions de L.L. de:

$$1.445 + \frac{206 \times 80}{100} - = 1.610$$

La différence avec le produit national net (1503) est de 107 millions de livres libanaises, soit environ 7%, qui jouent plus en faveur des classes supérieures que des classes inférieures, les premières étant celles qui font la majeure partie des 165 millions d'investissements décomptés dans les 1.610 millions de L.L.

Sans doute y aurait-il d'autres mises au point à faire sur le calcul ainsi présenté: on n'a pas tenu compte des variations de stock, ne faut-il pas compter une partie des remises des émigrés - celle qui va directement à la consommation ? Il y a lieu de faire état d'autres évaluations plus approximatives du Revenu National, soit celle du Service économique de l'Ambassade des E.U.A. cité par M. B. Higgins dans son rapport sur la réforme du régime fiscal au Liban (1.797 millions de L.L. pour 1957), soit celle donnée dans le "Rapport sur le développement économique au Moyen Orient en 1958 - 1959", supplément au Rapport sur la situation mondiale de l'O.N.U. Elle correspond à une estimation du produit national brut de :

	1957	1958	1959
en millions de U.S. \$	 630	537	657
soit en millions de L.L	 1.978	1.686	2.063

Les divergences de ces évaluations montrent la nécessité d'établir une comptabilité économique permettant d'approcher avec plus de précision la structure du Revenu National, base des calculs dans une planification même indicative.

La répartition relative en catégories de revenu que nous présentons ci-après ne se trouve pas sensiblement affectée par ces différences.

Tableau No 31

Liban - Revenu intérieur brut - 1957

(en millions de livres libanaises)

Produit intérieur net (1) Amortissements	1503.0 70	Dépenses des consommateurs: Dépenses publiques (3)	1445 180.0
Produit intérieur brut	1573.0	Investissements (4)	1625.0
Impôts indirects (2)	120.	des particuliers de l'Etat	206.0 67.0
Produit brut au prix du marché	1693.	Exportations (5)	1898.9 675.0
		moins importations (6)	2573.0 880.0
		Dépenses imputées au produit brut	1693.0

B. Essai de répartition de la population en catégories de revenu

Le revenu moyen par habitant, comme toute moyenne, n'indique pas la dispersion des revenus parmi l'ensemble de la population et la même moyenne peut correspondre à des situations très différentes. Aussi faut-il s'interroger sur la réalité de ce chiffre moyen des 1.000 L.L. de revenu annuel par habitant, soit environ 5.000 L.L. par famille.

(2) Statistiques fiscales

⁽¹⁾ évaluation de A.Y. Badre - Lebanon F.A.O.

⁽³⁾ évaluations des dépenses de l'Etat et de collectivités publiques

⁽⁴⁾ évaluation de A.Y. Badre. Lebanon F.A.O. pour les investissements nets, majorés de l'amortissement extrapolé d'après Doxiadès

⁽⁵⁾ et (6).évaluation Paul Klat. Lebanon F.A.O.

Les données dont on dispose pour étudier la dispersion des revenus sont limitées. Il y a d'une part l'étude d'Elie Gannagé pour l'année 1953 (1), d'autre part l'étude de Churchill sur la ville de Beyrouth (2).

La première basée essentiellement sur les statistiques fiscales donne des résultats en dessous de la réalité; c'est le propre d'évaluations ayant de telles bases.

La seconde résulte d'une enquête par sondage effectuée en 1952 - 1953 dans la ville de Beyrouth.

L'enquête IRFED a été l'occasion d'estimer pour les localités étudiées la répartition de leur population en catégories de revenu. Elle vaut pour la population rurale proprement dite ainsi que pour la population des localités polaires ou centres de zones ou sous-zones.

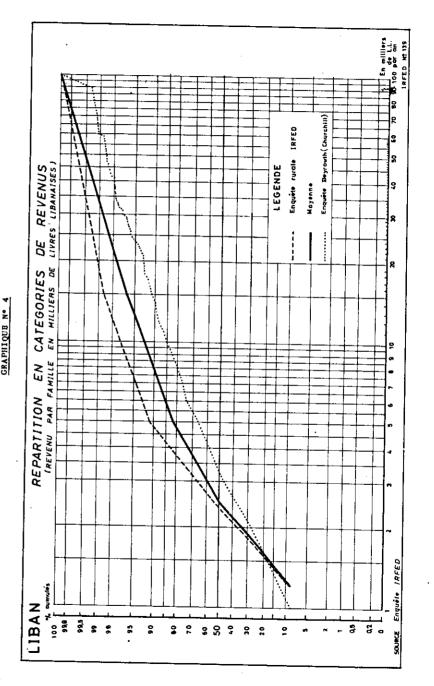
Le graphique No 4 représente en coordonnées gaussologarithmiques les deux répartitions, Churchill pour Beyrouth et IRFED pour les localités rurales; la courbe en trait plein correspond à la moyenne pondérée des deux séries de données cidessus.

Le propre d'un système de coordonnées gausso-logarithmiques est de représenter par une ligne droite une courbe qui en coordonnées arithmétiques aurait une forme en cloche (courbe de Gauss). Un tel mode de représentation graphique facilite la compréhension du phénomène pour le lecteur tant soit peu familiarisé.

Si nous reprenons les données pour l'ensemble du Liban sous une forme graphique plus familière:

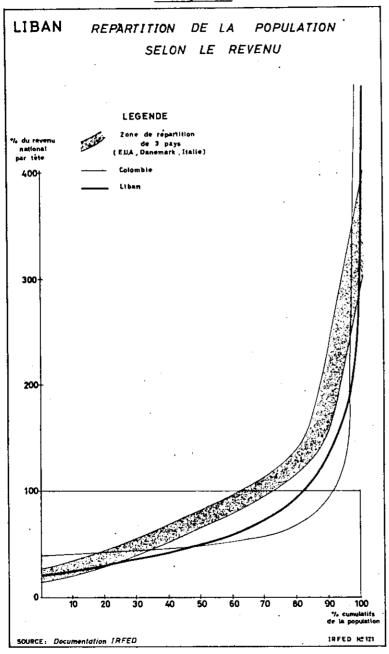
en abscisse : % cumulés de la population en ordonnée : % du revenu national par tête.

On obtient une courbe dont la convexité vers le bas est d'autant plus accentuée qu'il y a une plus grande dispersion de la population selon le revenu.



⁽¹⁾ La redistribution des revenus au Liban dans l'Economie Libanaise et le progrès social. Editions des Lettres Orientales, Beyrouth 1955.

⁽²⁾ Churchill. The City of Beirut, Américan University of Beirut. 1954.



Sur le graphique No 5, la courbe correspondant au Liban est en dessous de la zone correspondant à trois pays occidentaux (Etats-Unis d'Amérique, Danemark et Italie) et au-dessus d'un pays d'Amérique latine, la Colombie, pris comme exemple de pays en voie de développement.

En gros, on voit que dans les pays occidentaux 35 à 40% de la population dépassent le revenu moyen contre 18% au Liban et environ 8% en Colombie.

En approximation grossière mais valable il y a au Liban :

	Plafond du revenu familial
Près de 9 % de miséreux	1.200
Près de 40% de pauvres	2,500
Près de 30% de moyens	5.000
Environ 14% d'aisés	15.000
Et 4% de riches	Au-dessus.

Un calcul rapide montre que cette répartition correspond au produit national:

Plafond de la catégorie	Moyenne approximative	%	Produit
1.200	1.000	8,8	8,8
2.500	2,000	41,2	82,4
5.000	3.500	32	112,0
15.000	10,000	14	140,0
Au-dessus	40,000	4	160,0
			503,2

Soit par personne (5 personnes par famille) = 1.000 L.L. égalant le montant moyen du revenu par tête.

Tableau No 32

Liban - Répartition des familles selon les catégories de revenu annuel

		Enquête	IRFE	ED	E	nquête	Chu	rchill
Catégo- rie infé- rieure ou égale à livres	prés	lités re- entatives ors-type	F	'ôles	sur B	Seyrouth	nér	yenne gé- rale pon-
Į ibanaises	%	Cumulé	%	Cumulé	%	Cumulé	%	Cumulé
I.200 2.000	8,9	8,9	5,4	5,4	8,4	8,4	8,8	8,8
2.500	46,8	55,7	43,3	48,7	26,3	34,7	41,2	50,0
5.000	35,5	91,2	33,7	82,4	30,6	65,3	32,3	82,0
15.000	7,5	98,7	13,2	95,6	24,7	90,0	14,0	96,0
Au-delà	1,3	100,0	4,4	100,0	10,0	100,0	4,0	100,0

La répartition des revenus selon les catégories sousprofessionnelles les moins favorisées.

Faute de recensement de statistiques fiscales élaborées, d'enquêtes sur les conditions de travail ou même d'enquêtes par sondage, on ne possède pas de renseignements valables et suffisamment certains pour les échelles de salaires.

L'enquête rurale IRFED a montré que beaucoup de familles rurales, en général des paysans, petits exploitants ou salariés, ont des niveaux de revenus bas: près de 56% ont un revenu familial annuel inférieur à 2.500 L.L., soit environ 200 livres libanaises par mois.

L'ouvrier industriel à Beyrouth a un salaire mensuel moyen qui approche 160 L.L. auxquelles s'ajoutent, s'il y a lieu, le gain de sa femme, de ses enfants ou celui qu'il peut retirer d'un second travail.

A vrai dire cette moyenne recouvre de grandes différences dans les rémunérations.

Les salaires féminins sont notablement plus bas que les salaires masculins, et de nombreux adolescents payés à des taux bas sont au travail.

Le traitement moyen du fonctionnaire (rédacteur et commis) est de 275 L.L. par mois avec des échelles variant de 175 L.L. à 450 L.L. selon l'ancienneté.

Le traitement des employés de commerce et de banqué est plus favorable dans l'ensemble. Ces derniers ainsi que les employés des grandes sociétés et offices bénéficient d'avantages et de garanties diverses qu'on évalue à 20% du traitement.

Les maigres ressources du paysan défavorisé ou le salaire insuffisant du citadin sont complétés par des rentrées diverses. C'est que beaucoup de Libanais, à côté d'une activité principale, exercent d'autres activités ou bénéficient de rentrées qui accroissent leurs ressources.

C'est ainsi que beaucoup de propriétaires ruraux ont un emploi administratif ou commercial à Beyrouth, Tripoli ou dans l'une des autres petites capitales de région ou de zone. Dans ce cas ils louent leur terre à un métayer ou ils engagent des ouvriers agricoles-des Alaouites en général - qui effectuent les travaux saisonniers pour de bas salaires. De même maint commerçant, médecin, ou avocat de la ville possède à la campagne une ferme, une plantation d'agrumes, un verger de pommiers.

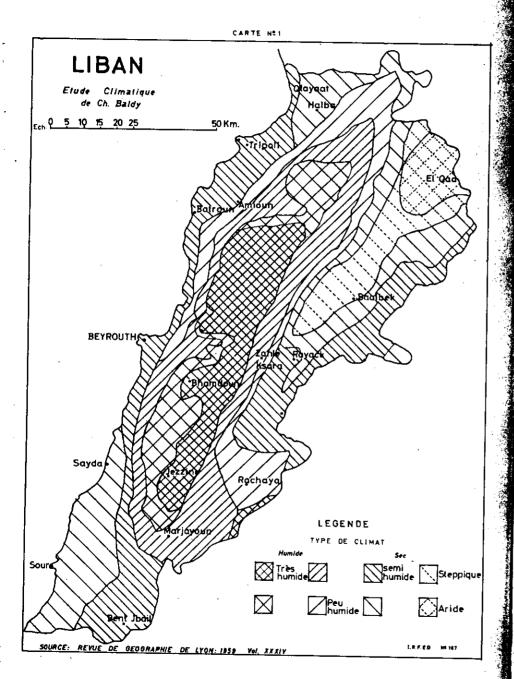
De même encore l'ingénieur constructeur se fait entrepreneur, l'avocat fait à l'occasion ou même d'une manière suivie des spéculations commerciales ou financières. De même le fonctionnaire chichement payé recherche une occupation d'aprèsmidi.

Beaucoup de familles misérables ou pauvres n'ont guère l'occasion de trouver une occupation d'appoint. Néanmoins, elles arrivent à boucler leur budget grâce à la solidarité familiale, que le parent généreux réside au Liban ou à l'étranger. Les remises des émigrés représentent environ 100 millions de L.L. par an, soit 7% du revenu national. Si nous supposons que la moitié des remises sont des dons aux familles pauvres, cela correspond à près de 20% de leur revenu, soit l'équivalent de 120 dollars par an en moyenne.

Section B

Etude globale par secteurs

L'étude comprend cinq chapitres: 1. le secteur primaire (agriculture, forêts, élevage et pêches); 2. la production minérale, énergétique et industrielle; 3. les services commerciaux et financiers; 4. les transports et 5. les finances publiques.



Chapitre I

LE SECTEUR PRIMAIRE: PRODUCTION ET MARCHES

Le secteur primaire (agriculture, forêts, élevage et pêches) comprend cinq subdivisions: A. Les facteurs naturels et leur utilisation; B. Les productions primaires et leur structure; C. Coûts et rendements; D. Les marchés agricoles: solidité ou fragilité; E.: Population vivant de l'agriculture. Un certain nombre d'annexes accompagne ce chapitre: monographies de prix de revient; nombre de moulins, de presses à huile et d'huileries en 1959; culture du tabac et statistiques agricoles.

A. Les facteurs naturels et leur utilisation

1. TOPOGRAPHIE - GEOLOGIE - SOL - CLIMAT

Topographie

Le Liban est un pays essentiellement montagneux d'un million d'hectares environ. Les deux chaînes de montagnes qui le forment (Mont-Liban et Anti-Liban) sont séparées par une plaine très fertile: la plaine de la Béqaa formant un plateau de 1.000 m. d'altitude en moyenne.

Le versant Ouest du Mont-Liban est la partie la plus accidentée; on y trouve de multiples vallées, rivières, fleuves et cours d'eau. La côte de cette montagne forme une plaine étroite entre Tyr et Jbail, puis se referme pour s'ouvrir à une grande plaine vers Tripoli, formant la plaine du Akkar.

Le versant Est du Mont-Liban et l'Anti-Liban dans leur ensemble ont subi une plus grande érosion et sont relativement plus dépourvus en vallées et cours d'eau.

Géologie

Le massif calcaire qui forme la montagne libanaise est du secondaire. Le jurassique est le plus répandu formant un massif gris-clair, détritique. Le crétacé est représenté surtout par le grès et le calcaire régulièrement lités.

Le calcaire massif gris-clair du jurassique et le calcaire lité clair du crétacé forment presqu'exclusivement l'Anti-Liban.

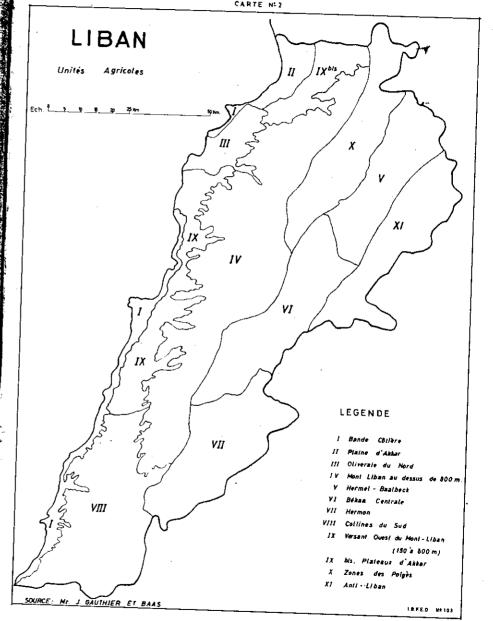
Les deux calcaires du crétacé et du jurassique du Mont-Liban sont intercalés par du grès de terrain argilo-sableux et par des marnes blanches du terriaire.

Les roches et les sols qui en dépendent sont très sujets aux érosions et aux intempéries, raisons pour lesquelles le Liban présente à certains endroits un aspect aride et sévère. Les roches calcaires et les grès sont très perméables et absorbent une très grande quantité d'eau. A supposer que toutes les montagnes étaient couvertes d'un tapis de végétation (forêt ou pâturage), il pourrait y avoir de multiples réservoirs d'eau. Malheureusement dans ce pays où l'eau est très mal distribuée, les plus grandes quantités vont à la mer, en emportant les meilleurs éléments du sol.

Sols

Les sols du Liban ont subi une très forte érosion qui s'est progressivement aggravée à la suite de la dénudation des sommets et des pentes.

Les hautes altitudes des montagnes, à partir d'environ 1.400 mètres, sont formées de sols jaunâtres sur calcaire compact. Ces sols sont équivalents à des sols rouges en altitude.



Les sols de mélange discontinu: marne avec bases calcaires ou bien marnes avec calcaires et grès siliceux, parfois grès et basaltes, forment une grande partie des sols du Mont-Liban. Les sols rouges non calcaires, riches en argile de décalcification et parfois sableux sont les plus répandus au Mont-Liban. Ces sols rouges passent aux sols bruns forestiers. Les sols sableux sur grès siliceux, friables, lessivés, podzoliques, complètent la série de nos sols de montagne. L'Anti-Liban est formé surtout par les sols rouges et sols jaunâtres de mélange.

La plaine de la Béqua est constituée en moyenne partie par des sols alluvionnaires et des sols moins tourbeux, très argileux, ainsi que des sols châtains et terra rossa. Vers le Nord de cette plaîne, on rencontre des sols châtains steppiques et des sols jaunâtres subdésertiques très caillouteux.

Le littoral avec la plaine du Akkar sont formés par des sols alluvionnaires, en grande partie; les sols rouges sont localisés vers Beyrouth, tandis que le Sud est en majeure partie formé par des sols tourbeux très argileux.

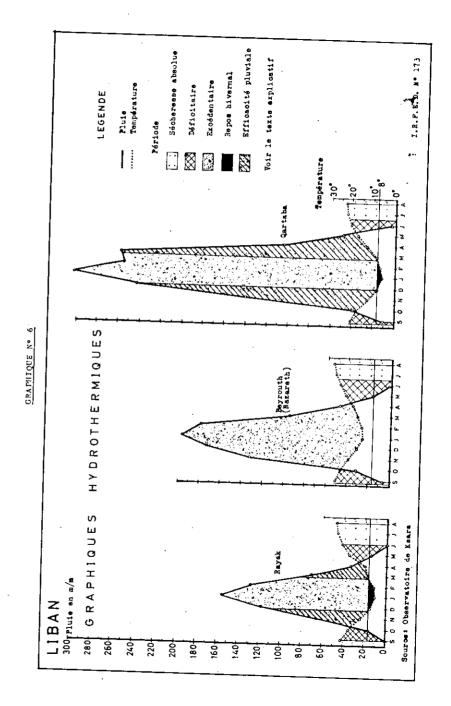
Climat

Situé au fond du bassin méditerranéen, à la limite de la zone tempérée, le Liban est soumis dans son ensemble au climat méditerranéen, caractérisé par:

- hivers courts, précipitations atmosphériques abondantes et souvent violentes,
- étés longs et d'une sécheresse absolue,
- saisons de transition très courte.

Le climat est aussi varié que le relief, allant du méditerranéen très humide sur la côte au climat subdésertique dans la plaine d'El-Qaa, en passant par tous les intermédiaires. Les multiples vallées ajoutent à ces divers climats des microclimats qui se font sentir très nettement sur la flore naturelle.

Les graphiques hydrothermiques Nº 6 ci-après révèlent les caractéristiques de quelques climats libanais.



LIBAN. MOYENNES MENSUELLES DES PLUIES ET VARIATIONS MENSUELLES DE L'ANNEE LA PLUS HUMIDE (1928-29) ET DE L'ANNEE LA PLUS SECHE (1.932_33) RAYAK. KSARA LEGENDE. Max de Pluviosité Aoû JEZZINE. Avril in de Pluviosité SOURCE:Observatoire de Ksara I.R.F.E.D. Nº 26

Graphiques hydrothermiques

La présentation hydro-thermique ci-dessus nous permet de tracer pour une localité donnée les courbes de variations mensuelles de la pluie et de la température en fonction du temps.

- 1º Lorsque les courbes T et P sont superposées, les besoins en eau sont théoriquement "satisfaits".
- 2º Lorsque la courbe T passe au-dessus de la courbe P la période correspondante est dite "période sèche".
- 3° Lorsque la courbe P passe au-dessus de la courbe T, la période correspondante est dite "période humide" ou "excédentaire"
 - a la zone a correspond à la sécheresse absolue,
 - b la zone b correspond à la période déficitaire,
 - c la zone c correspond à la période excédentaire.

Seulement on peut admettre que la partie hachurée correspond à la colonne d'eau qu'on appelle "efficacité pluviale". Cette "efficacité pluviale" est égale à la surface limitée par les deux courbes de la température et de la pluie.

On admet que le repos hivernal au Liban correspond aux mois dont la température moyenne est inférieure à 80; donc la période active correspond à la période où la température moyenne est supérieure à 80.

Dans l'exemple de Rayaq, le repos hivernal s'étend du mois de Décembre jusqu'au mois de Mars. A Beyrouth, il n'y a pas de repos hivernal. A Qartaba, le repos hivernal est très réduit: il s'étend du mois de Janvier jusqu'à la mi-Mars.

Cette représentation graphique permet:

- 1º de suivre facilement les évolutions saisonnières du climat pour chaque localité;
- 20 de comparer les différentes stations et d'en tirer analogies ou différences entre régions.

Caractérisation climatique de chaque zone

On trouvera ci-après la légende détaillée de la carte phytogéographique provisoire du Liban, établie par Pabot, expert FAO. (Carte No. 3) Cette légende, disposée en forme de tableau, donne pour chacune des vingt zones retenues: l'altitude, la pluviométrie et les températures moyennes.

Tableau No 33

Légende détaillée de la Carte phytogéographique provisoire du Liban

Caractérisation climatique de chaque zone (Les données ci-dessous sont soit effectivement connues, soit estimées approximativement)

1	1	Précipita-	Temp. (Cer	ntigrades)
Zones	Altitudes (en mètres)	tions (en millimètres)	moyennes de janvier	moyennes d'Août
L zone littorale	0 à 10	(700 à 1100) 900	(12 à 14) · 13	(26 à 29) 27,5
Mi zone méditer- ranéenne inférieure	10 à 500	(750 à 1150) 950	(9 à 14) 11,5	(24 à 28) 26
Mm zone médi- terranéenne moyenne	500 à 1000	(850 à 14∞) 1125	(7 à 11,5) 9,2	(22 à 26) 24
Ms zone méditer- ranéenne su- périeure	1000 à 1500	(900 1500) 1200	(4 à 8,5) 6,2	(20 à 24) 22
C zone de cèdre	1500 à 2000	(800 à 1100)	(0 à 4,5)	(17 à 21)
SAL zone subal- pine du Liban	2000 à 2500	950 (750 à 850) 800	(-3 à I) -I	19 (14 à 18) 16
AL zone alpine du Liban	2500 à 3080	(750 à 650) 700	(-6 à -2) -4	(11 à 15) 13
MC zone médi- terranéenne continentale	800 à 1500	(700 à 1300) 1000	(3à6) 4,5	(21 à 23) 22
S2 zone syrienne "humide"	900 à 1500	(500 à 700) 600	(2à6) 4	(20,5 à 24) 22,2
SI zone syrienne "sèche"	700 à 1500	(200 à 500) 350	(3 à 7) 5	(21 à 25,5) 23

	}		Temp. (Co	ntigrades)
Zones	Altitudes (en mètres)	Précipita- tions en millimètres)	moyenne de Jan- vier	Moyenne d'Août
D zone steppique ("desert")	550 à 700	200	6	25,5
B zone monta- gnarde du Ba- rouk Est	1500 à 1900	(850 à 1100) 975	(0,5 à 3,5) 2	(18 à 20) 19
MH zone mon- tagnarde de l'hermon	1500 à 2000	(750 à 1000) 875	(o à 3)	(18 à 21) 19,5
SML zone sy- rienne monta- gnarde du Li- ban Est	1500 à 2000	(700 à 900) 800	(o à 3)	(18 à 21) 19,5
SM2 zone syrienne montagnarde "humide"	1500 à 2000	(700 à 600) 650	(o à 3) 1,5	(18 à 21) 19,5
SMI zone syrien- ne montagnarde "sèche"	1500 à 2000	(500 à 600) 550	(o à 3)	(18 à 21) 19,5
SAH zone subal- pine de l'her- mon	2000 à 2500	(850 à 700) 775	(-3 à o) -1,5	(15 à 18) 16,5
SA2 zone syrien- ne-subalpine "humide"	2000 à 2500	(740 à 600) 675	(-3 à o) -1,5	(15 à 18) 16,5
SAI zone syrien- ne subalpine "sèche"	2000 à 2500	(650 à 500) 575	(-3 à o) -1,5	(15 à 18) 16,5
AH zone alpine de l'Hermon	2500 à 2850	(700 à 650) 675	(-5 à -3) -4	(12 à 15) (13,5

Source: Rapport au Gouvernement du Liban sur la végétation SYLVO-PASTORALE ET SON ECOLOGIE par Henri Pabot, Ecologiste FAO.

2 - RESSOURCES EN EAU DU LIBAN

a) Généralités.

Deux caractères essentiels sont à souligner:

- L'abondance des précipitations, en particulier dans toute la partie montagneuse du Mont-Liban et de l'Hermon, mais la presque totalité de ces précipitations tombe de Novembre à Février. La sécheresse sévit sur l'ensemble du Liban de Mai à Septembre.
- L'importance des superficies couvertes par les calcaires fissurés, ce qui représente un facteur favorable à l'infiltration d'une grande partie des eaux de pluie dans le sous-sol, et ceci malgré la violence de certaines pluies et le ruissellement intense, dans certaines zones particulièrement dénudées.

Il en résulte:

- Que la plupart des cours d'eau, étant principalement alimentés par le ruissellement des eaux de pluie au cours de l'hiver et de la fonte des neiges au printemps, présentent un caractère temporaire, ils sont à sec pendant l'été et jusqu'aux premières pluies d'hiver.
- Certains cours d'eau sont permanents durant la période estivale, ils sont alimentés par de grandes sources dont les débits importants sont d'une constance souvent remarquable.
- Les quantités d'eau très importantes infiltrées dans les zones montagneuses alimentent, outre les autres grandes sources citées ci-dessus, tout un ensemble de petites sources réparties suivant des conditions géologiques bien définies et représentant, de par leur nombre, des débits importants utilisables l'été.
- Les eaux d'infiltration, dans certaines conditions géologiques, peuvent rester captives et former de véritables nappes souterraines à des profondeurs variables. L'exploitation de ces nappes par puits ou par sondages profonds représente, dans certaines zones, la seule ressource en eau pendant l'été.

La connaissance des ressources en eau du Liban, devrait permettre d'estimer les débits des rivières, des sources, des nappes; de définir les variations extrêmes et moyennes de ces débits, la fréquence de ces variations et préciser les conditions optima de l'utilisation de ces débits.

Ceci implique la synthèse de l'ensemble des études générales portant sur :

- la climatologie
- la géologie
- et l'hydrologie

et les études détaillées:

- des bassins versants
- du mode d'alimentation des sources et des nappes
- des variations des débits.

Tableau No 34 Liban – débits mensuels des fleuves (millions de m3) 1-année moyenne, 2-année sèche (débit minimum)

Fleuve						Ď	Débit Mensuel	ısuel					7,4
	S	0	z	Ω	<u>-</u>	[II4	M	¥	×	-	ſ	A	T o
Nahr	2.7	3.1	4.8	5.3	7.9	7.6	10.7	10.6	9.6	1.5	3.0		1
OUSTOUWENE 2	2.0	4.2	3.7	. m	. S.	3.5		3.4	.2	- 00 - 11	2,0	1.7	<u>, ×</u>
H	2.8	3.3	4.9	5.4	8.0	7.8	10.9	10.7	6.7	5.5	4.0	_	ήř
Nahr ARQA 2	2.0	4.3	8.	3.9	8.5	3.6	œ.	3.5	2.0	. ×.	7.0		· ~
I	1.6	10.7	15.3	17.4	25.5	24.2	34.9	36.2	34.9	23.3	14.7		2.5
Nahr EL-BARED 2	0.0	12.8	11.2	12.0	18.1	11.5	13.0	13.2	11.2	7.4	7.5		Ĭ
1	4.6	5.9	1.6	21.I	27.8	47.9	75.4	83.4	80.1	28.8	0.1		Š
Nahr ABOU-ALI 2	5.6	, 8	0.0	7.0	0.11	10.6	23.5	27.5	17.2	6.5	0.		
Nahr IBRAHIM I	7.5	7.3	0.01	14.8	38.8	46.5	76.2	112.4	93.4	34.3	14.7		797
(Khoudairah) 2		0.0	6.2	7. 8.	0.11	19.4	40.5	25.8	18.5	0.01	7.6		164
Nahr EL-KELB I	3.2	3.3	6.4	15.0	31.7	41.0	69.0	42.3	27.0	17.4	11.8		2,5
(El Mokhada) 2	2,7	2.3	3.2	8.0	10.1	18.0	1.61	26.6	15.5	8.1	3.0	_	2 2
	9.0	8.0	3.5	2.6	20.9	28.3	29.5	29.3	0.9	1.7	0		127
Nahr BEYROUTH 2	0.2	0.3	9.0	3.5	o,	9.6	5.7	5.6	1.1	0.7	0.3		31
H	1.6	2.2	0.0	18.3	33.0	38.0	32.5	20.1	7.8	4.4	2.6		167
Nahr DAMOUR 2	6.3	1.3	1.5	5.1	۰. 8	13.2	8.9	9.1	3.7	1:3	°.0		, Q
H	37.5	37.2	33.7	34.7	35.0	33.9	39.3	40.2	42.7	41.6	42.4	`	458
Nahr EL-ASSI 2	21.1	19.7	17.8	19.3	22.0	20.8	24.2	25.5	29.0	27.8	25.5		276
Nahr LITANI	12.1	14.9	1.61	32.6	85.5	1.68	82.5	56.9	36.8	20.7	, EI		47.
(Karaoun) 2		_			_						\ \ \	_	}

us n'avons tenu compte que des données disponibles.

Il faut souligner l'importance des études générales déjà effectuées au Liban, en particulier dans le domaine de la climatologie et de la géologie, et l'insuffisance, sinon l'absence, des études détaillées (excepté toutefois dans certains cas particuliers où ces études sont à la base de la réalisation d'un projet). Ceci rend très difficile l'établissement de l'estimation générale précise des ressources en eau; cette estimation ne peut être présentée ici qu'à titre indicatif. L'incertitude, l'imprécision et même l'absence de certains chiffres ne sont que des arguments en faveur de l'établissement d'un programme systématique d'études hydrologiques et hydrogéologiques pour l'ensemble du pays.

b) Les rivières

Le Liban possède 14 rivières permanentes parmi lesquelles 3 rivières importantes, le Nahr-el-Kabir, le Nahr-el-Assi et le Nahr Hasbani n'ont qu'une partie de leurs cours en territoire libanais.

En outre, un grand nombre de petits fleuves côtiers, très encaissés, présente un régime temporaire très irrégulier; ils peuvent prendre dans certains cas un caractère torrentiel, ou rester plusieurs années consécutives sans accuser un débit notable.

Le tableau suivant rassemble quelques caractéristiques générales sur les principales rivières permanentes du Liban.

Les données sont extraites:

- Pour les rivières : Ostouwene, "Arqa, El Bared, Abou-Ali, Ibrahim, El Kalb, Damour, El-Assi,

des "Water Resources Investigations. United States Department of the Interior Bureau of Reclamation" (September 1958).

- Pour le Litani de l'ouvrage "Le Litani" par I. Abd El Al.

Les données sont incomplètes ou insuffisantes pour les rivières:

- Nahr el Kabir, Nahr Hasbani, Nahr Awali, Nahr Saitaniq, Nahr Zahrani.

c) Les sources

Les réserves d'eaux souterraines sont très importantes, ce qui s'explique par les deux caractères essentiels suivants:

- L'abondance des précipitations dans la partie montagneuse;
- L'importance des superficies couvertes par les calcaires fissurés favorables aux infiltrations massives (environ la moitié du territoire libanais est constituée de surfaces calcaires lapiézées).

Ces réserves d'eaux souterraines alimentent toute l'année les grandes sources qui assurent la pérennité des cours d'eaux libanais. Certaines de ces grandes sources accusent des débits très importants; ainsi le débit d'Ain Zarqa, qui donne naissance à l'Oronte et varie autour de 10 m3 seconde est particulièrement remarquable.

En outre, d'innombrables petites sources d'altitude et souvent très dispersées et de faible débit, permettent d'assurer l'alimentation en eau de nombreux villages et des terres cultivables situées à proximité. Les petites sources représentent un des caractères essentiels de la montagne libanaise dont elles maintiennent le peuplement et les cultures.

Certaines grandes sources, à caractère artésien, principalement situées dans la zone côtière, ont permis l'installation de nombreux petits périmètres d'irrigation dans des conditions particulièrement favorables.

L'étude géologique de L. Dubertret distingue les trois principaux types de sources suivants:

I - Les sources "ordinaires"

Ces sources jaillissent au niveau de la surface de contact - calcaires cénomaniens, marnes vertes albiennes (limite C4-C3 de la carte géologique). Ce niveau est situé à une altitude relativement élevée, et varie entre 1200 à 1800 m.

Ainsi sur le versant méditerranéen, dans les hauts plateaux du Nord du Liban, les sources suivantes:

- Nabaa Fnaideq à 1280 m. et Nabaa es Soukkar à 1610 m.

alimentent le Nahr-el-Bared.

- Qadicha à 1750 et Mar Sarkis à 1550 m. alimentent le Nahr Abou Ali.
- El Aqoura à 1090 m. et Afqa à 1250 m. alimentent le Nahr Ibrahim.
- Nabaa el Assal à 1580 m., Nabaa Leben à 1650 m., Khan Sannine à 1826 m. alimentent le Nahr el Kelb.
 - . Sur le versant intérieur des mêmes hauts plateaux:
 - Ayoun Bourqoch à 2150 m.
 - Ainata à 1700 m. et Yammouneh à 1380 m.

Les plateaux cénomaniens du Sud du Liban alimentent les sources de Richmaya à 700 m. (Nahr Damour) et de Jezzine à 1000 m. (Nahr el Awali).

2 - Les sources " de trop plein "

Ces sources sont généralement localisées dans les points bas:

- -Dans le lit des grandes vallées calcaires;
 - -Dans les zones de fractures et de failles;
 - -Au pied des massifs calcaires, sur le bord des plaines.

Le niveau aquifère dans le cas de ces sources est fréquemment localisé suivant le calcaire ou les dolomies jurassiques:

- -Calcaires massifs gris clair du Battonien Callovien
- -Dolimies noires et calcaires ocres du Bajocien.

Ainsi la source de Jeïta qui débouche dans le Nahr el-Kalb à la côte 80m., est alimentée par les calcaires jurassiques du Kesrwan; le Nahr-es-Safa jallit au pied de la demi-voûte calcaire jurassique du Djabal Barouk.

Les sources de trop-plein sont peu nombreuses, elles ont en général un débit important en raison de leur aire d'alimentation très étendue et d'un réseau souterrain de grande ampleur.

On peut rattacher aux sources de trop plein les eaux douces profondes qui jaillissent en mer le long de certaines côtes cal caires, ainsi près de Tyr et de Chekka.

3 - Eaux artésiennes

Les eaux artésiennes provenant du plateau calcaire cénoma-

nien sont emprisonnées dans une couverture marneuse imperméable du crétacé supérieur et éocène.

Les eaux peuvent remonter spontanément à la surface comme à Ras- el-Aîn au Sud de Tyr, ou sont exploitées par foragés vers Saîda. Dans le cas des forages, le niveau marneux est percé et l'eau remonte à quelques mètres de la surface, et est utilisée par pompage.

d) Nappes superficielles et profondes

L'exploitation des eaux des nappes superficielles et profondes par puits ou par sondages est une pratique très récente au Liban, pratique qui a connu un développement assez considérable au cours de ces dernières années.

La formation et l'alimentation de ces nappes résultent d'un ensemble de conditions géologiques favorables (zones de niveaux imperméables ou peu perméables) qui se trouvent réalisées en particulier dans la plaine de la Béqaa, et dans la plaine littorale de Beyrouth et de Saîda (1).

L'exploitation de ces eaux, bien qu'étant actuellement très empirique, présente un intérêt économique dont l'importance ne fait que croître au cours des années particulièrement sèches.

Mais dans quelles limites une telle exploitation pourra-telle être développée? Il est certain que des études hydrogéologiques d'ensemble et détaillées doivent être entreprises d'une façon systématique afin de bien préciser l'importance des réserves de ces nappes, leur mode d'alimentation et les conditions de leur exploitation.

⁽¹⁾ L'étude de M. Baldy "Puits et Sondages dans la Béqua Centrale", effectuée dans le cadre des activités de l'Institut Libanais de Recherches Agronomiques, s'est attachée à préciser les conditions actuelles de l'exploitation des eaux souterraines (nappes et puits) et à montrer l'importance et la complexité des problèmes posés par cette exploitation.

3- ETAT ACTUEL DE L'UTILISATION DES EAUX

a) Généralités:

Il est nécessaire d'établir une distinction fondamentale entre l'utilisation des eaux pour l'alimentation des villes et des villages ainsi que pour la production d'énergie électrique, et l'utilisation des eaux pour l'agriculture et l'élevage.

Dans le domaine adduction d'eau et production d'énergie les réalisations sont nombreuses, ces réalisations ont été ou sont provoquées par un ensemble d'impératifs économiques et humains et résultent fréquemment d'initiatives gouvernementales. Les réalisations actuelles et les nombreux projets en cours de réalisation ou réalisables permettent de conclure en la possibilité d'assurer les besoins du pays. Mais il sera encore plus nécessaire dans l'avenir d'assurer un programme de réalisation en tenant compte des besoins réels et des perspectives de développement.

Il convient principalement de souligner l'importance de l'eau dans le domaine hydraulique agricole, élément essentiel pour assurer la production agricole de printemps et d'été et la vie rurale sous tous ses aspects.

Dans le domaine de l'hydraulique, c'est l'initiative privée qui est à l'origine des plus nombreuses réalisations. Il est possible de dire, qu'en règle générale, partout où l'irrigation rendait possible l'établissement de cultures à hauts rendements et à cours élevés, le secteur privé n'a pas hésité à investir des capitaux souvent considérables pour permettre cette irrigation. Ainsi le développement des cultures d'agrumes et de maraîchage dans les zones littorales et les cultures de pommiers en altitude sont-elles remarquables à cet égard.

Les services administratifs ont entrepris de nombreuses études et réalisations devant permettre l'extension et l'intensification des surfaces irriguées. Les réalisations actuelles ne correspondent pas toujours à un programme d'ensemble bien défini, et ne se rapportent souvent qu'à la structure primaire d'un réseau d'irrigation. Les aménagements secondaires et tertiaires sont réalisés ensuite par des investissements privés en fonction des besoins et des possibilités.

Ainsi, dans le projet de Qasmieh, seul le canal principal a été réalisé par l'Administration, mais l'importance de ce canal était telle que les possibilités d'irrigation ont été exploitées au mieux. D'autres exemples pourraient montrer, au contraire, que l'établissement de la seule structure primaire n'est pas toujours suffisante pour provoquer une réalisation d'ensemble; l'utilisation actuelle des eaux de Yammouneh est caractéristique à cet égard.

Les difficultés rencontrées dans la réalisation d'un projet d'irrigation sont à la fois d'ordre technique et d'ordre juridique. L'expérience montre que bien souvent l'aspect juridique de l'utilisation des eaux pour l'irrigation peut, à lui seul, être déterminant de la réussite ou de l'échec d'un projet

b) Caractères généraux des différents types de zones irriguées.

Suivant l'origine des eaux utilisées pour l'irrigation, la situation géographique et topographique, la nature de leurs sols et des cultures actuelles, les périmètres actuellement irrigués présentent des modalités d'irrigation extrêmement variées.

Ainsi l'établissement d'une carte des terres actuellement irriguées représente un travail très délicat. Il convient au préalable de bien définir les caractéristiques des périmètres que l'on se propose de représenter.

Les caractéristiques peuvent se résumer ainsi:

- Situation géographique, caractères pédologiques et hydrographiques

Plaines littorales

Plaines intérieures et plateaux

Versants montagneux

- Origine des eaux utilisables pour l'irrigation

Aménagements de rivières

Aménagements de sources

Pompages dans la nappe phréatique en nappes profondes Petits aménagements hydrauliques (retenues artificielles,

réservoirs ...)

- Utilisation agricole actuelle

Grande culture (printemps, etc....)

Cultures d'été

Cultures intensives (maraîchages, agrumes...)
Arboriculture (pommiers)
Cultures extensives
Pâturages extensifs.

Le schéma général des zones actuellement irriguées ne représente qu'une première esquisse. L'établissement d'une carte des zones irriguées se rattache au travail plus général de l'établissement d'une carte de l'utilisation actuelle des sols.

c) Estimation des superficies actuellement irriguées.

Cette estimation est très délicate et les chiffres que l'on peut proposer ne peuvent être significatifs que dans la mesure où l'on a, au préalable, défini la modalité d'irrigation et les types de cultures.

Le tableau général suivant (tableau No 35), extrait de l'étude "Aspect général de l'agriculture libanaise" de J. Gauthier, représente une première synthèse générale des caractéristiques des régions agricoles.

B. Les productions primaires et leur structure

Grâce à la diversité du relief et à celle du climat le Liban a une gamme de productions agricoles extrêmement variée. Toutefois les facteurs naturels, sociaux et économiques qui conditionnent l'agriculture libanaise sont complexes, difficiles, parfois
défavorables à son développement normal, l'empêchant d'occuper
une place plus importante dans l'économie du pays.

La pluie, principal facteur naturel qui conditionne la production agricole, connaît des variations saisonnières très grandes. En effet la majeure quantité des pluies tombe entre les mois de décembre et de février, c'est-à-dire au moment où les plantes en ont le moins besoin. Ces aléas saisonniers du climat sont aggravés par des écarts annuels importants. Cette anomalie a pour

Tableau No 35 Caractéristiques des régions agricoles (superficie arrondie en km2)

	Can	actéristiques .	des régio	Caracteristiques des régions agricoles (superficie arrondie en km2)	uperficie an	rondie en k	km2)	
p p	Superficies	Тептеs	COI	CULTURES PERENNES	ENNES	CULTUR	CULTURES ANNUELLES	ELLES
Keglon	en Km2	agricoles	Super-	Dominonta	De toute	Super-	Super-	%
		6	totale	Commance	culture	ricie totale	ncie irriguée	irrigué
,)		•		·		
, <u>;</u>	471	250	137	Agrumes	%26	611	II	9,24
71	140	127	6	Oliviers	%	117	73	62,39
111	318	208	134	Oliviers	43%	74	17	2,7
^	2.148	340	157	Pommiers	%65	183	34	18,6
11				Vignobles	30%			
> 5	943	390	56	Vignobles	% 8	364	83	22,8
N.	1.164	739	104	Pommiers	%6I	635	248	39,0
*				Vignobles	35%	1		1
٨١١	977	210	38	Vignobles	%6	172	5	5,9
****		_		Oliviers	%		1	
1117	1.215	475	65	Oliviers	%oI	411	3	0,7
2		(Figuiers	53%			
14 /: 1.	920	187	901	Oliviers	%61	82	1	1,2
(SIO) VT	430	991	31	Vignes	%o1	134	32	23,9
				Oliviers	% 9			
>	,			Vignobles	7%			
< >	812	92	'n	Vignobles	7%	87	25	27,3
7	000	57	II	Vignobles	2%	94	7	2,3
l otal	10.150(1)	3.247	823			2.424	482	

conséquence des différences considérables dans le volume de l'ensemble de la production et, en particulier, dans celui des céréales et des cultures sèches.

Un autre facteur naturel influe sur l'importance de la production, c'est l'étendue des terres actuellement cultivables et leur valeur agricole. Leur étendue est plutôt limitée. On estime, en effet, à 386.500 ha. environ la superficie de ces terres, c'est-à-dire le tiers seulement de la superficie totale du pays. Cette surface, est réellement insuffisante si on prend en considération l'importance de la jachère qui représente 15 à 20% de la totalité des surfaces cultivables. En outre la grande majorité de cette étendue est vouée aux cultures extensives à rendements pauvres puisque les terres irrigables ne représentent que 73.700 ha. environ, soit autour de 20%. D'autre part 60% de cette surface des terres cultivables sont situés en zone montagneuse où la mise en valeur onéreuse de même que l'exploitation du type industriel est difficile par suite de la discontinuité des sols provoquée par l'érosion (tableau No 36).

Enfin les sols libanais sont dans l'ensemble litholitiques et pauvres. La matière organique accuse une déficience générale.

Ces facteurs naturels marquent les conditions sociales de la paysannerie libanaise.

En effet on peut estimer à environ 300.000 le nombre de personnes actives occupées dans l'agriculture, à titre permanent ou à titre temporaire. Le revenu agricole étant estimé à 238 millions de L.L. (en 1957) on peut donc évaluer la valeur de la production agricole annuelle par personne active dans l'agriculture à environ 800 L.L.

C'est un produit très faible comparé aux autres produits dans les autres secteurs de l'économie libanaise (3 fois plus faible que la moyenne générale).

Ce pouvoir d'achat très bas du paysan libanais même complété par d'autres sources de revenu (travaux extra-agricoles, remises des émigrés, etc..) joint à un analphabétisme accentué dans le milieu rural a de très fâcheuses conséquences. D'une part il retarde le progrès rural du paysan, empêche l'épanouissement

Tableau No 36 Liban. Répartition de la superficie en %

Régions d'études d'études lord centre ud	Surface régionale en% de la surface globale 20,10 17,55 41,92 20,43	Riches 5.06 8,89 16,58 9,23	SOLS UTILISES Moyens Pauv 18,92 15,6 6,08 5,3 20,59 8,4 10,13 15,8	Pauvres 15,66 5,37 8,43 15,82	Total 39,64 20,34 45,60	Sols utilisa-sables 14,13 23,54 15,93 16,64	Sols non utili-sables 38,42 40,20 27,95 43,75	Forêts 7,81 15,92 10,52 4,43	Surface Totale 100,00 100,00 100,00
OTAUX	100,00	11,41	15,57	10,86	37,84	17,06	35,43	29,6	, 00,00

Estimation d'après les enquêtes IRFED

social et économique et le confine dans ses techniques traditionnelles. D'autre part, il provoque le déracinement de la population agricole attirée par les autres secteurs.

Cet exode rural enlève à la campagne non seulement la main-d'oeuvre qui lui est indispensable mais aussi les éléments dynamiques et promoteurs de son évolution, exposant ainsi la terre libanaise à l'abandon et la production agricole à la stagnation.

L'afflux d'investissements provenant du milieu urbain (rentiers, commerçants, fonctionnaires..) a permis une mise en valeur partielle de la campagne. Elle n'a pas donné tous les résultats désirables car elle a souvent été confiée à une gérance recrutée dans la population résidente peu qualifiée. Dans les zones où le régime des grandes propriétés domine, le métayage est la règle. Mais les métayers n'étant pas protégés par un statut adéquat ne sont pas encouragés à investir dans la terre puisque le plus clair de leurs travaux profite aux propriétaires et suppose des moyens financiers qui leur manquent. Ils ne peuvent compter sur les crédits de la Banque Agricole puisque ceux-ci sont accordés seulement aux propriétaires qui, lorsqu'ils en obtiennent, les placent souvent dans les autres secteurs d'activité que l'agriculture.

Compte-tenu des conditions naturelles et sociales, quelle est la situation actuelle des techniques purement agricoles qui-déterminent la production agricole?

L'agriculture libanaise se modernise. L'utilisation des engrais, l'introduction de la traction agricole, le souci de l'utilisation des semences et plants sélectionnés, etc... sont autant de choses qui deviennent courantes dans certains milieux agricoles. Dans d'autres milieux moins évolués, leur introduction rencontre des difficultés et presque partout, les assolements, les routes vicinales, la main-d'oeuvre qualifiée sont déficients ou insuffisants. D'où un grave goulot d'étranglement qui entrave le développement souhaitable de la production agricole.

Il existe d'autres goulots d'étranglement:le fonctionnement défectueux de la Banque de Crédit Agricole, l'absence d'une coopération agricole consciente et organisée,l'anarchie dans l'importation et la commercialisation des produits antiparasitaires, engrais et plants, l'anarchie dans l'installation des pépinières, l'absence de contrôle officiel sanitaire et technique; une organisation insuffisante des débouchés intérieurs et extérieurs et de l'entreposage des denrées périssables, etc...

Toute organisation future de la structure agricole doit avoir le souci d'élargir ces goulots afin de faciliter la production et les échanges.

1 - PRODUCTION VEGETALE.

La structure de la production végétale au Liban se trouve constamment modifiée par l'exploitation de terres nouvellement irriguées, la recherche de cultures plus rentables et l'application de nouvelles techniques.

La production végétale peut être divisée en quatre principaux secteurs; 1. cultures annuelles non industrielles; 2. cultures pérennes non industrielles; 3. cultures industrielles; 4. cultures industrielles diverses.

Les cultures annuelles non industrielles.

Ces cultures comprennent les céréales, les légumineuses, les cultures sarclées (pomme de terre, oignons...) et les cultures maraîchères. Elles occupent une superficie de 130.000 hectares environ, ce qui constitue un peu plus du tiers des terres cultivées. Signalons toutefois que le groupe des cultures céréalières, et notamment le blé, vient en tête avec une superficie de 100.000 ha. pour les cultures céréalières dont 70.000 ha. pour le blé.

Il y a lieu de donner ici quelques détails concernant les principales cultures annuelles.

a - Les cultures céréalières.

Le blé.

C'est une culture très importante dans la structure de la production agricole. Si, par suite d'une pluviométrie défavorable,

le Liban ne peut s'y consacrer à grande échelle et doit continuer à en importer, il n'en reste pas moins que cette culture est indispensable pour compléter la rotation dans les terrasses irriguées et pour subvenir aux besoins des paysans là où le blé est le pilier des cultures possibles, c'est-à-dire dans les terrains non irrigués.

La surface consacrée au blé n'a pas changé depuis cinq ans, malgré la distribution gratuite des semences sélectionnées, alors que le volume de la production a subi une diminution notable (30%) dûe à une pluviométrie anormalement déficiente par son volume et sa distribution.

Les responsables, conscients de l'importance de cette culture dans l'économie libanaise, ont créé l'Office du Blé en vue d'en améliorer les conditions. Malheureusement l'Office du Blé n'a pas le contrôle du bon usage des semences sélectionnées qu'il distribue.

L'Office du Blé, en dehors de son rôle de contrôle des importations de blé et de farine pour la consommation, assure la distribution des semences sélectionnées aux agriculteurs. D'une manière à définir en liaison avec le Ministère de l'Agriculture, un contrôle devrait être exercé sur l'emploi des semences, sur la détermination des variétés adaptées (blé dur, blé tendre, etc...) à chaque zone de culture céréalière, ainsi que sur l'amélioration des méthodes culturales (préparation du sol, fumure, désherbage chimique, sélection de semences adaptées, moisson, etc...)

Les autres céréales et les légumineuses.

Elles se trouvent localisées surtout dans les zones non irriguées, où elles complètent un assolement pauvre mais adapté aux conditions de ces zones: Béqaa Nord, Rachaya, Liban Sud, Nord du'Akkar.

L'orge, la plus importante de ces cultures occupe 20.000 ha. Sans que cette superficie ait varié depuis 5 ans, le volume produit est tombé de 65.000 tonnes à 20.000 tonnes sous l'influence de la sécheresse et d'une mauvaise distribution de la pluie.

Le mais jaune tient le 3ème rang. Il occupe actuellement 11.000 ha. après avoir occupé 6800 ha. en 1955. Sa production est de 19.000 tonnes en 1959 après avoir été de 12.800 tonnes en 1955.

La vesce, la lentille, la féverolle, le pois-chiche, le lupin, et les petits-pois diminuent en surface et en production.

Le problème des céréales secondaires et des légumineuses est lié à celui de l'élevage. Pour se développer, l'élevage doit trouver des aliments bon marché et en quantité suffisante.

b) - Cultures maraichères.

La tomate

C'est une culture très intensive. Non mécanisée, elle occupe des familles entières durant près de quatre mois d'entretien et de cueillette sur la côte et dans la Béqaa.

Le cycle de végétation commence en Mai-Juin et se termine en Novembre.

La superficie actuellement occupée par la tomate est d'environ 25.000 donoums alors qu'en 1954 elle n'était que de 13.000 donoums. Durant la même période, la production ne s'est pas développée dans la même proportion et ceci est dû à la sécheresse générale qui diminuait sensiblement les rendements.

La culture de la tomate devient familière aux gens des zones où elle est pratiquée. Ce ne sont pas tant les méthodes culturales de cette culture qui sont à améliorer que ses complémentarités (coopération, crédit, industrie de transformation, organisation du marché...)

La pomme de terre.

C'est seulement depuis la deuxième guerre mondiale que la pomme de terre a pris une place importante. Cette culture se fait à deux époques de l'année: de Mars à Juin et de Mai-Juin à Octobre. La première production (primeurs) est surtout destinée à l'exportation. Nous avons affaire à une culture très exigeante en eau, en engrais et en main-d'oeuvre. C'est donc une culture très intensive. Les principales zones productrices de pommes de terre sont la Béqaa Centrale, la plaine du "Akkar, et c'est dans la souszone de Rayaq que l'on obtient les meilleurs rendements.

La superficie occupée par la pomme de terre tend à diminuer; elle est évaluée à 50-55.000 donoums. Les rendements baissent par suite d'une fumure totalement minérale appauvris-

sant le sol et de la fréquente répétition de la culture sur la même parcelle.

L'oignon

Les grandes régions productrices d'oignons sont la Béqaa Centrale (70%) et la plaine du "Akkar (20%).

Cette culture est pratiquée sur un plan industriel, l'exploitation moyenne étant de 50 à 100 donoums.

Dans la rotation, l'oignon vient après le blé et est considéré comme une culture sarclée donc intensive.

On plante en février-mars et l'on récolte en août-septembre.

L'oignon est cultivé sur 24.000 donoums, il en occupait 30.000 en 1955. Parallèlement, la production est tombée de 40.000 tonnes en 1955 à 33.000 tonnes en 1959.

Les raisons de cette baisse tiennent à l'insécurité du marché, à la sécheresse générale et partiellement à l'introduction de la betterave à sucre, culture plus sûre, et de l'envahissement de la p laine par l'arboriculture fruitière.

Le concombre

La culture du concombre très avide d'eau occupe la seconde place dans la zone tomatière: le concombre suit la tomate et précède le blé.

Il demande beaucoup d'entretien et son mode de cueillette périodique exige 15 à 20 unités - travailleurs par donoum. La surface et la production du concombre ont augmenté à peu près au même rythme. Les 8.500 donoums de 1954 donnaient 8.000 tonnes alors que les 24.000 en 1959 ont donné 21.000 tonnes.

Le haricot

C'est une culture à cycle végétatif de 2 à 3 mois. Elle vient surtout en culture dérobée après une céréale ou la pomme de terre de primeur. Récolté sec, le haricot demande très peu de main-d'oeuvre, presque pas d'engrais. Récolté vert, il exige une main d'oeuvre importante puisque sa cueillette est périodique.

Le haricot sec a occupé en 1959 4.000 donoums de moins qu'en 1954; la production est par contre passée de 5.250 tonnes à 5.500 tonnes.

La sécheresse explique la diminution des surfaces, alors que l'amélioration des techniques culturales a entraîné l'angmentation des volumes de production.

2 - Les cultures pérennes non industrielles

L'augmentation des surfaces occupées par les cultures fruitières est une tendance générale. C'est le pommier d'abord et ensuite les agrumes qui ont le plus participé à cette augmentation et ceci par suite de l'exploitation des nouvelles terres irriguées, comme par l'annexion de terres déjà irriguées et par l'afflux de capitaux venant des milieux urbains.

On ne parlera dans ce qui suit que des principales cultures pérennes: le pommier, les agrumes, le bananier, en signalant toutefois très brièvement les conditions techniques et économiques où se trouvent placées les autres cultures.

1) Le pommier

Il y a vingt ans le pommier n'occupait qu'une place secondaire dans la production agricole du Liban. Il était planté en association avec d'autres essences fruitières et la totalité de la production était consommée sur place. Mais l'introduction des nouvelles variétés, la "Golden" et la "Starking", d'une haute qualité commerciale, ont permis à la culture des pommiers un essor sans précédent. Il a largement contribué à la mise en valeur des terrains situés en zones montagneuses, grâce surtout aux investissements provenant des milieux urbains, spécialement de Beyrouth.

Les surfaces nouvellement plantées sont en forte diminution après le "boom" des dernières années. Cela tient en partie à la loi des rendements décroissants bien connue en économie rurale: on met généralement en valeur les terres les mieux adaptées. Le ralentissement est dû également à la baisse des prix enregistrée ces dernières années. Cette baisse tient en grande partie aux variations des cours sur les marchés extérieurs et à la concurrence de certains pays - comme l'Italie - qui ont développé leurs plantations et veillent au bon conditionnement de leurs produits.

La production actuelle (1959) est de 60.000 tonnes. Normalement, dans cinq ans, avec la superficie qui cerrespond à près de

LIBAN.

POMMIE

PRODUCTION POTENTIELLE EXISTANT AU 31 DECEMBRE 1959.

Accroissement des superficies x rendement par année de plantation . Superficie en Ha. et

•						Proc	ductioi	n en	10	nnes .	, es	time :	ef	cal	cuiee										
Année Plantation Innée Production	1929	1930 34	35-38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58		Total Production en Tonnes Calculée
1954		5.232	Tonne	+	45	2030	1274	720	2.684	1.332	1.274	965	1.164						19000	esti	MES	-			16.720
55		5.2	80 Tone		••••	2.175	1.372	780	2.928	1.628	1.638	1.351	2.910	1,020		ı				22000	BS TD	rs			21.082
56		7								1.776				2.550	- 1	-					29000 1			ĺ	26.607
57 58				Tonnes Ronn						2.072				3-570		2.728	T 084			!	3700	ESTIME	S ESTINE		34.716 45.191
59					TÓBRES						-	ļ			4.85I		4.965	1.958	_	_	_	-	0 531116		56,6II
60				16.4	100	TORRES .	+				2.730	2.702	} `				6.951		1.956	-	_	-			69.219
61					19.312	TONN BE	s +		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			2.895	8.148	6,630	8.316	15004	8.937	6.853	4.890	1.810	_	-			82.795
62					22.4	CEOT OO	173 +	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		·····	• • • • •	8,730	7.140	9.009	16368	10923	8.811	6.846	4.525	2.364	-	-		97.136
63					3		TOWNES	* •	•••••	· · · · · ·	ļ		ļ	7.650	9.702	17732	11916	10769	8.802	6.335	5.910	1.818	-		112.346
64							82 TONDI	1	••••		· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				10395	19096	12909	11748	10.758	8.145	8.274	4.545	510	-	126,252
65 66							50.960 1		_*				}			20460	13905		11736	i .	10.638			406	138.422
67								8.672 T	i		******		· · · · · ·			-	14895		' '	10860	١ .	8.181		1	148.942
68 .									TOUR				ţ	1	j		İ		13692	1		9-999 10908		I.42I	156.713
69								1	983 T	1		• • • • • •		1			1		14010	1		11817	-	,	167.216
70									134.46	TORE	ES											12726		ŀ	170.671
Superficie	31	u	116	149	3	145	98	- 60	244	148	182	193		670	603	7 36	003	orto	978	905	1.182	909	255	203	
S; Oumulée		62	178	-			573	633	877	1025		1400	582 1982	510 2492	693	4.549	993 5542	979 6.521	**	8404		10495		10953	1
								<u> </u>	.L	1	<u>i</u>					1.747		<u> </u>		<u> </u>				1	ļ

Sousse : Rapport Cauthier et Ba: . Aspect général de l'Agriculture libanaise . Minis | hre de l'Agriculture . Services Statistiques . Février 1960

1.R.F.E.D: Nº 318

3.000.000 de pieds, on peut s'attendre (tableau No 37) à une production moyenne de 150.00-175.000 tonnes (50-60 kg. par arbre en moyenne).

2) Les agrumes

La région naturelle des agrumes, cultures très exigeantes en eau, est la côte qui s'étend du Nord au Sud du Liban et qui est limitée à l'Est par les premières pentes de 400-500 m.d'altitude.

On cultive très souvent les agrumes en association avec le bananier pendant la période de croissance des jeunes arbustes porteurs d'agrumes. Outre la protection assurée à ces jeunes plantes, il en résulte une véritable facilité de trésorerie au départ des plantations, mais aussi un retard dans la croissance des agrumes. Par ailleurs, l'irrigation répétée des bananiers favorise certaines maladies graves pour les agrumes comme le gommose (phytophtora).

Le citronnier commence à donner à partir de la 5ème année; l'oranger à partir de la 7ème. La durée de leur production rentable est autour de 40 ans, le maximum de production se situant entre la 15ème et la 25ème année.

La récolte du citronnier commence en septembre et s'échelonne presque sans interruption sur toute l'année, grâce à un climat favorable et à la gamme des variétés utilisées. La récolte de l'orange commence en novembre. D'une façon générale, les agrumes sont récoltés au Liban avec une avance de 20 à 30 jours sur les agrumes des autres pays méditerranéens, ce qui est évidemment d'un grand avantage commercial.

La surface des agrumeraies est passée de 60.000 donoums en 1954, à 80.000 donoums en 1959 et ceci principalement aux dépens des vieilles oliveraies et des terres jadis inexploitées (région de Tyr surtout).

La production est passée de 95.000 tonnes (70.000 tonnes d'orange et 25.000 tonnes de citrons) à 150.000 tonnes dans le même espace de temps (de 1955-1959).

A l'heure actuelle, l'extension des agrumes est plus lente qu'en 1955. Par contre, la production est en nette montée et ceci grâce à l'entrée en production des nouvelles plantations, au meilleur entretien des anciennes et à l'application des techniques modernes (fumure, traitement, variétés..)

Comme pour le pommier, il faudrait suivre de près l'évolu-

tion des surfaces et de la production en recherchant, pour une production croissante, de nouveaux débouchés ainsi que des moyens de transformation (par exemple en jus de fruit) et en présentant au marché extérieur des produits de qualité compétitive (remplacement des variétés locales médiocres par les variétés de Valencia, de Washington Navel...) et en insistant encore plus sur l'amélioration des méthodes culturales.

L'Office fruitier, récemment créé, a pour rôle d'assurer une meilleure commercialisation de la production en pommes et en agrumes: conditionnement contrôlé de produits de qualité pour les marchés extérieurs, notamment européens, abaissement des divers coûts de commercialisation, comme des prix de revient à la production, afin d'obtenir des prix compétitifs, la valorisation des produits de moindre valeur rejetés par le conditionnement ou des quantités excédentaires étant assurée par des industries annexes (jus de fruit, confitures, compotes, etc...).

3) Le bananier

Il se trouve le plus souvent associé au citronnier ou à l'oranger. L'agriculteur libanais se soucie peu des inconvénients techniques de cette association, du moment qu'elle lui assure un profit supplémentaire direct qui facilite sa trésorerie générale.

Dans certains points de la côte, comme à Damour et à Jbail, le bananier est cultivé en culture pure. On obtient des rendements satisfaisants mais il exige une fumure copieuse tous les ans et est très avide d'eau.

Les interventions que la culture de bananier exige (entretien, piochage, cueillette...) remédient au chômage déguisé très répandu là où les exploitations familiales sont prédominantes.

La superficie des bananeraies est passée en 5 ans de 16.000 donoums à 23.000 donoums. La production a augmenté de 19.500 tonnes à 31.000 tonnes. C'est surtout dans les environs de Tyr que des nouveaux terrains ont été conquis par cette culture.

4) Les autres arbres fruitiers

Le pêcher n'a qu'une importance moyenne. Sa longévité dans la Béqaa, grande région agricole du Liban, est réduite à quelques années à cause des viroses.

Le pêcher est assez exigeant en eau, et peu exigeant pour la taille. Il craint la gelée printanière. Par conséquent sa culture est limitée à certaines régions. Plus grave encore est sa sensibilité à certaines maladies comme l'oidium, la cloque, etc... Le traitement préventif nécessaire est onéreux.

En cinq ans les surfaces en pêchers sont passées de 12.000 à 18.000 donoums et la production de 3.500 tonnes à 8.000 tonnes. Cette augmentation est dûe à l'application de nouvelles techniques et à l'introduction de nouvelles variétés résistantes aux maladies.

Le cerisier.

Arbre assez délicat, il demande des sols qui conviennent à ses porte-greffes.

Le cerisier craint la chlorose et demande une irrigation très rationnelle. Par la courte durée de sa récolte et la facilité de son marché, le cerisier est très avantageux pour l'agriculteur; là où il est bien cultivé, ses bénéfices sont énormes. Une gamme de variétés à la foi, présentables et délicieuses s'obtient facilement.

La surface plantée a doublé et est passée à 2.500 donoums. La récolte a déjà augmenté au même rythme sans avoir atteint son maximum.

Le poirier.

Le poirier est relativement peu important. Ses rendements comparés à d'autres arbres le font céder devant le pommier et le pêcher. Ainsi s'explique sa timide croissance. Depuis cinq ans la surface est passée de 15.000 donoums à 18.000 donoums et la production de 5.000 tonnes à 6.000 tonnes.

Le prunier est en régression en surface et en production.

L'abricotier, le figuier et le noyer subissent le même sort; seul le néflier dont les rendements sont élevés marque un léger développement grâce à la généralisation des variétés sélectionnées ou améliorées comme celles de Saida. Cet arbre s'adapte bien au climat côtier et se montre résistant aux maladies et aux insectes.

Néflier	Surface (en donoums)	Production (en tonnes)
1954	3.000	3.000
1959	5.500	4.800

La nèfle libanaise jouit d'une réputation supérieure

3. Les cultures industrielles

a) La vigne

La vigne réussit partout au Liban, surtout sur les côteaux exposés à l'Est de la Béqaa. Dans les terrains non irrigués elle constitue la principale culture rentable. Dans les terrains irrigués, on en fait une culture intensive en la conduisant sur échalas et en utilisant des variétés de table de valeur appréciée.

Voici son évolution depuis cinq ans :

	Surface (en donoums)	Production (en tonnes)
1954	200.000	70.000
1959	230,000	85.000

La production pourrait connaître un essor important car on n'a pas retrouvé encore les surfaces plantées en vigne avant l'arrivée du phyloxéra.

En culture sèche, la vigne gagne de plus en plus en occupant les terrasses abandonnées. En terrain irrigué, la culture sur treille se développe car elle fournit des bénéfices 3 à 5 fois plus élevés qu'en culture simple, tant en raison d'un accroissement de rendement qu'en raison de la qualité des variétés de raisin de table utilisées dans la culture sur treille.

b) La betterave à sucre

La betterave à sucre demande une terre meuble et fertile de préférence argilo-calcaire. Le soleil, largement assuré sous nos climats, est un facteur déterminant, favorisant la richesse en sucre. Elle réussit dans les terres profondes et irriguées de la Béqaa et du "Akkar".

Son marché est assuré et, avec de l'eau, un agriculteur actif et avisé peut réaliser un profit important et régulier.

L'évolution de cette culture depuis cinq ans n'a pas été normale faute d'eau. La sucrerie de Majdel 'Anjar peut traiter 60 à 70.000 tonnes, alors que les 9.000 donoums actuellement plantés en betterave ne produisent que 12-15.000 tonnes. Quant aux possibilités d'extension, elles dépendent de la planification des eaux et d'une vulgarisation efficace auprès des milieux qui ignorent encore complètement cette culture.

c) L'olivier

C'est l'arbre des terres pauvres et non irriguées allant de la côte jusqu'à 700 m. d'altitude. Des plaines entières sont en olivier: à Choueifat dans le Koura, le Chouf et à Zghorta. Mais avec le temps l'olivier cède le pas aux agrumes, aux cultures maraîchères et à la construction.

Des nouvelles oliveraies s'installent grâce, en partie, au Ministère de l'Agriculture qui distribue gratuitement des plants; mais ces nouvelles plantations n'ont pas encore eu le temps de produire; par conséquent, l'augmentation d'oliviers de 210.000 à 226.000 donoums de 1954 à 1959 n'a pas encore entraîné une augmentation de production proportionnelle.

Tableau No 38
Production Annuelle d'Olives

Année	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Tonnes	47.000	12.500	55.000	13.000	44.000	18.000

On remarque que la production subit une variation périodique bisannuelle. Ceci est dû aux méthodes de cueillette et de taille qu'on peut certainement améliorer pour éviter ces variations catastrophiques dans la production.

d) Les autres cultures industrielles

Le mûrier servant à l'alimentation du ver à soie tend à disparaître devant le pommier et les autres arbres fruitiers. Les efforts déployés par l'Office de la soie commencent à produire leurs fruits.

Le tabac qui est peu exigeant en eau, qui s'accomode aux terrains pauvres et qui demande beaucoup de main-d'oeuvre semble convenir à plusieurs régions du Liban (tout le Sud et les pentes Ouest du Mont-Liban).

Le tabac contribue largement à remplir les caisses de l'Etat (17.000.000 L.L. en 1959). Il conviendrait d'étendre sa culture à Hasbaya et Marjayoun, par exemple, qui lui présentent un cli-

mat et un sol très favorables. Cette extension assurerait à une main-d'oeuvre disponible une occupation au moins partielle. On pourrait en dire autant pour la région de Batroun et le plateau moyen du Akkar.

La culture du tabac est dirigée. Les rendements sont presque constants:

3200 ha. en 1954 donnaient 2.200 tonnes. 4100 ha. en 1959 donnaient 3.000 tonnes.

2 - PRODUCTION ANIMALE

1) L'aviculture

L'élevage de volaille est devenu depuis cinq ans une sorte d'industrie agricole. Commerçants, rentiers, fonctionnaires et agriculteurs ont doté toutes les régions du Liban de fermes avicoles depuis la petite exploitation familiale à la grande entreprise industrielle de 10.000 à 15.000 oiseaux. Le Ministère de l'Agriculture a encouragé ce mouvement en offrant vaccins et vaccination gratuits. En 1957, 314.307 poules furent vaccinées contre le New Castle et la diphtérie. Depuis 1959, ce chiffre est monté en flèche par suite de l'installation de laboratoires spéciaux pour la production de ces vaccins.

En 1959, le nombre de poules a atteint 500.000 pondeuses et 3.500.000 poulets, ce qui constitue un cheptel important bien qu'insuffisant pour subvenir à la consommation locale.

A l'heure actuelle les exploitations nouvelles ainsi que les anciennes exploitations moyennes et petites risquent de devenir marginales par suite de la chute des prix.

Un soutien est à envisager par :

- 1°) une vulgarisation à la fois technique et économique: recommandation des meilleures races, des meilleures méthodes d'alimentation, des conditions d'hygiène favorables; préparation de projets de poulaillers rentables, les conditions de nombre et d'emplacement rentables ainsi que les coopératives avicoles d'abattage, de déplumage, de conditionnement, de transport et même d'exportation.
- 2º) la protection du marché des produits avicoles: ceuxci ne doivent pas être à tout moment à la merci d'importations et exportations improvisées. Un calendrier de production avicole est

nécessaire pour fixer les périodes de production rentables des produits avicoles et permettre une importation adéquate au moment des creux dans la production pour tenir compte de l'intérêt du consommateur libanais.

Le gouvernement peut aussi encourager les aviculteurs en assurant l'importation des aliments en vue d'en diminuer le prix de revient : tourteaux, composés minéraux, certaines céréales secondaires, etc....

2) Les bovins

L'introduction de la race hollondaise dans le cheptel bovin libanais a été d'un intérêt capital. Le gouvernement a fait un grand pas en avant dans l'amélioration des races baladis en généralisant l'insémination artificielle. Or le bovin baladi n'est plus utilisé sauf pour le trait et les travaux agricoles. 2838 bovins ont été vaccinés en 1958 par le service d'Agriculture contre la fièvre aphteuse, le charbon bactéridien et le charbon symptomatique.

Le cheptel bovin actuel s'évalue à près de 60.000. Il augmenterait très vite si l'eau permettait les cultures fourragères plus rentables.

Pour encourager l'élevage des bovins, il faut assurer la production et l'importation des aliments nécessaires à prix raisonnables et veiller à l'écoulement des produits laitiers.

3) Les ovins et les caprins

Au Liban, les ovins sont en grande partie des bêtes de transhumance, le climat et la flore ne supportant pas un cheptel ovin important à côté d'un cheptel de caprins déjà dévastateur. Le Ministère de l'Agriculture propose l'élimination de la chèvre ou tout au moins son cantonnement dans des zones déterminées, ainsi que son remplacement par un autre animal aussi productif et moins nocif. La tendance générale populaire et officielle est toutefois à la faveur du mouton. La station d'essai, récemment montée à Terbol, examine actuellement les possibilités d'extension rentable de l'élevage de moutons sélectionnés. La solution paraît encore lointaine et actuellement on compte 500.000 chèvres et 75.000 moutons.

4) Les porcins

L'élevage des porcins reste faible et la consommation pour

une bonne partie de la population est basse soit à cause de l'interdit religieux, soit à cause du manque d'habitude. On compte au Liban environ 7.000 porcs. Un effort de vulgarisation en vue d'en faire une source de produits suffisante pour la consommation semble nécessaire.

5) Les autres animaux

Les équidés, chevaux et ânes, sont en train de disparaître en faveur de la machine, tant dans le transport que dans la traction agricole. Les animaux sont plus coûteux que la machine et moins commodes. L'existence de 3.000 chevaux et de 20.000 ânes est dûe à l'insuffisance de routes vicinales adéquates: les montagnards du haut jerd sont contraints à garder leurs ânes pour accéder à leurs terrains trop accidentés.

6) La sériciculture

La production de la soie était autrefois très prospère et résolvait plusieurs problèmes sociaux et économiques. C'était un artisanat attachant le paysan au sol en augmentant son revenu familial et en employant la main-d'oeuvre familiale pendant un ou deux mois de l'année.

Les 200 filatures qui fonctionnaient au Liban employaient 15.000 ouvriers. En tout 150.000 personnes travaillaient dans l'élevage à soie. Les mûriers couvraient 18.000 hectares en terrains secs et contribuaient par leurs feuilles d'automne au maintien du cheptel animal en lui fournissant une partie de son alimentation.

Le Liban produisait jadis l'équivalent de 20 millions de francs or. Dès 1919, l'élevage du ver à soie a connu un choc grave: la production fut réduite à 35 %.

Elle a connu ensuite une petite reprise autour de 1929-1930. Mais depuis la deuxième guerre, la fabrication de nylon et de soie artificielle aidant, la production de cocons est tombée à 125.000 kgs soit 3% de la production initiale.

En 1956, la loi du 11 février a crée l'Office autonome de la Soie. Celui-ci travaille à la production d'une soie meilleure par le moyen de la race de vers japonais.

Quantité de cocons produite en Kgs.

1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
125.000	140.000	160,000	135.000	100,000	8T 000	90,000

Il faut espérer que la sériciculture artisanale, familiale par excellence, puisse reprendre son importance et atténuer le chômage déguisé d'autant que la soie de qualité connaît un regain de faveur sur le marché mondial.

3 - LA PÊCHE MARITIME ET LA PISCICULTURE Ces deux activités n'ont qu'une faible importance au Liban.

La pêche maritime

Les eaux libanaises ne paraissent pas riches en poissons, en raison du manque d'aliments suffisants pour entretenir une vie marine abondante. Les migrations massives au large sont réduites au "petit thon" entre juillet et septembre; seulement on enregistre une certaine abondance de poissons pélagiques comme: sardines, maquereaux, anchoix, etc... qui permet une meilleure exploitation

Le "plateau continental" libanais, étroit et rocheux, réduit toute possibilité de pisciculture côtière qui est non-rentable.

Le matériel employé par les pêcheurs est très réduit et ne permet aucune possibilité d'augmentation de la pêche; une transformation du matériel et des techniques des pêches s'imposerait si l'on envisageait de faire de la pêche maritime, au Liban, un élément important dans sa vie économique.

Actuellement, la pêche est pratiquée tout le long de la côte mais ne s'étend pas au-delà de 3 Kms. au maximum. Le nombre de pêcheurs est estimé entre 4.000 et 4.500 (y compris les marins qui accompagnent les pêcheurs dans leurs sorties). Les barques utilisées sont petites; on en compte entre 1400 et 1450 dont 475 motorisées.

La construction et la réparation se font dans les villes côtières Tyr-Saîda - Beyrouth - Jounieh - Jbaîl - Tripoli - Batroun, etc...

En général les barques ont: 6,25m. de longeur, 1,80m. de largeur et 0,65m. de creux.

La pêche est pratiquée selon les modes ci-dessus:

- 1) Halage à la main
- 2) Sennes de plage (Jaroufi)
- 3) Tremails (Mbattans)
- 4) Pelamidières (Bachlouli)
- 5) Lamparos (Lux)

6) Palangres (Charak)

7) Dynamite

L'usage de la dynamite est très répandu. Elle massacre les gros et les petits poissons ainsi que les oeufs. Son interdiction doit être non seulement absolue mais strictement appliquée.

La production annuelle est très faible. On l'a estimée à

environ 1.500 tonnes par an (tableau No 39).

La ville de Beyrouth absorbe les 75% de la production, la situation des pêcheurs est misérable; souvent aucun métier n'est pratiqué en dehors de la pêche et les fils deviennent des pêcheurs comme les parents.

Tableau No 39

Liban . Consommation des produits de la pêche

	Quantités	Quantités en tonnes	
	1958	1959	
A. Production Libanaise	1.500	1.900	
B. Importations Poissons frais	2.100	2,800	
Poissons séchés, salés ou fume	s 400	300	
Conserves de poisson		550	
Total général		3.650	
importations en livres libanaises (1)	5,500.000	6,000,000	

⁽¹⁾ Cette valeur "en douane" est à majorer de 40% environ pour tenir compte du taux réel de la livre libanaise

La pisciculture

Une attention particulière est accordée depuis un certain

temps à cet élevage spécial.

Le service de pisciculture du Ministère de l'Agriculture a introduit depuis quelques années plusieurs espèces intéressantes de poissons : truite, arc-en-ciel, brochet... Il a interdit l'emploi de la dynamite (malheureusement la pratique continue) et cherche à réunir les pêcheurs en coopératives.

Jusqu'à présent les lacs artificiels d'essai à Terbol pour poissons d'eau douce n'ont pas donné de résultats. Malgré les handicaps, la tâche devrait se poursuivre. Il ne faudrait pas cependant se contenter d'études techniques: doivent s'y ajouter des études économiques de projets d'installation pour déterminer les dépenses nécessaires et fixer les productions prévisibles. Ceci évitera les mécomptes et déboires qui accompagnent généralement l'introduction des nouveaux élevages ou les nouvelles cultures.

Une extension de la consommation du poisson est en partie subordonnée au prix de celui-ci qui reste en général plus élevé que celui de la viande. Pour le poisson de mer cela tient plus aux intermédiaires qu'au pêcheur lui-même. Pour le poisson d'eau douce, le seul élevage réel, celui des truites à Jezzine, trouve son débouché auprès des restaurants de luxe de Jezzine et surtout de Beyrouth.

4 - FORETS ET PATURAGES

Le sol libanais se détériore et l'agriculture est en recul. Par ses traditions séculières d'anarchie dans l'exploitation, le pays se trouve actuellement avec un sol très peu fertile, et une érosion très poussée dans toutes ses régions.

De par sa nature topographique le Liban a une vocation forestière importante. C'est pourquoi les Libanais devraient s'adonner consciencieusement à cette tâche et la développer au maximum.

Les espèces libanaises d'arbres forestiers sont adaptées au reboisement; ces arbres ne demandent qu'à être replantés. Toutefois l'introduction de nouvelles essences forestières est à souhaiter.

Dans leur état actuel, les sols forestiers et les sols à reboiser sont très érodés et dégradés: leur reboisement serait long et difdifficile. Une politique de reboisement bien définie et un programme de travail à long terme devraient néanmoins aboutir à une réussite.

Malgré la richesse relative de la flore indigène (plus de 2500 espèces de plantes vasculaires) et bien qu'il soit beaucoup plus favorisé que les pays d'Orient du point de vue climatique, le

Liban est très loin d'avoir l'abondante végétation forestière et pastorale qui faisait la richesse du Liban antique. Comme dans la plupart des pays à civilisation très ancienne, la végétation au Liban, abusivement exploitée depuis des millénaires, est actuellement dans un état de dégradation très grave. Le processus de cette dégradation est bien connu: déboisement, surpâturage (surtout par les chèvres) et érosion. A des degrés divers selon les régions, les populations ont assisté plus ou moins passivement à la disparition des arbres puis des herbes et enfin des sols.

A cet égard, la chaine du Kesrwane, réduite à un gigantesque amoncellement de roches calcaires, est un exemple particulièrement typique des dégâts causés par l'homme et la chèvre dans des montagnes à forte pluviométrie.

La végétation naturelle est détruite en presque totalité dans le Liban Sud. La culture du blé pratiquée traditionnellement sans interruption jusque dans les creux de rocher, sans aucun souci de conservation du sol, a épuisé les terres arables qui sont devenues incultes et sans possibilité de végétation naturelle. De ce fait l'érosion a décapé les pentes ne laissant que des amas de rochers et de cailloux. Dans le Nord prévaut la même pratique que dans le Sud, seulement on trouve encore des surfaces basses assez étendues mais leur dégradation est rapide. La Béqaa à climat plus sec et plus continental a souffert des mêmes abus.

Ce n'est finalement que dans certains points du Liban Central que les dernières forêts véritables ont pu se maintenir. En fait, ce qu'on trouve le plus souvent sur le versant ouest du Liban mérite à peine la dénomination de taillis et rien n'a pu être fait jusqu'à présent pour permettre la régénération des immenses forêts de chênes qui montaient autrefois depuis la côte jusqu'à l'étage des cèdres et des sapins.

L'introduction du pin-pignon, depuis plusieurs siècles, sur les sols gréseux a permis de créer de nouvelles forêts productives en même temps qu'un nouveau paysage, mais cet arbre réussit très mal sur les sols calcaires, c'est-à-dire sur la presque totalité des sols libanais.

Le recul des résineux au Liban est chose désastreuse. Les forêts de cèdres, de sapins ainsi que de genévriers sont en disparition. Des tâches de cèdres se trouvent un peu partout depuis .Qammou'a jusqu'à Barouk et Masser-el-Chouf.

La forêt de sapins de Qammou'a, la seule qui existe au Liban, est en état déplorable: massacre des jeunes pousses données en nourriture aux chèvres et coupes répétées. Le genévrier des hautes altitudes est en disparition absolue parce que l'arbre ne se régénère que très difficilement. La région du Hermel, anciennement dense en genévriers, présente actuellement une forêt très dispersée où parfois il faut faire 100 mètres pour rencontrer un arbre.

Sur les sols calcaires, les reboisements en pin d'Alep (Pinus Brutia et Pinus hélépensis) sont trop peu importants pour qu'on puisse parler d'une régénération forestière; et les restes des taillis de chênes qui couvrent encore de vastes étendues, systématiquement considérées comme n'ayant pas de valeur commerciale, sont en majorité livrés aux chèvres ou bien sont impitoyablement rasés dès qu'ils atteignent une hauteur de trois à quatre mètres.

Les pâturages sont peut-être encore plus dégradés. Les hautes montagnes, qui étaient autrefois couvertes de bonnes et fortes graminées vivaces, montrent surtout aujourd'hui des pierres et des buissons épineux. A plus basse altitude, on trouve surtout diverses sortes de charbons, des herbes non ou peu palatables, des espèces principalement annuelles et des graminées vivaces à bulbe à très faible enracinement, palatables au début du printemps et complètement sèches pendant la plus grande partie de l'année.

Enfin dans la région la plus sèche (Béqaa Nord) les bonnes graminées steppiques sont devenues trop peu abondantes pour avoir une utilité fourragère et la maigre végétation qui a pris leur place n'est guère formée que d'espèces sans intérêt. Les buissons d'Artémisial, herba-herba (Chih) et autres plantes ligneuses sont systématiquement arrachées pour servir de combustibles.

Carte phytogéographique du Liban

La carte phytogéographique No 3 reproduite ci-après et établie par un expert de la FAO en écologie végétale en 1951-58 fournit la répartition de la flore naturelle en zones végétales bien distinctes tout en indiquant les plantes caractéristiques de ces zones: l'intérêt pratique de cette carte est d'apporter une certaine précision sur les possibilités d'extension des essences forestières

et des espèces pastorales indigènes (1).

La forêt couvre, au Liban, une superficie d'environ 75.000 ha., ce qui représente 7,5% de la surface totale.

Par rapport à la surface totale du Liban, la forêt compte pour très peu. Or pour qu'un pays méditerranéen garde un équilibre agro-sylvo-pastoral, il ne faut pas que le pourcentage des forêts soit inférieur à 20% de la surface totale du pays. De ces forêts l'Etat est propriétaire de 50.000 ha. et 25.000 ha. appartiennent à des particuliers ou à des domaines communaux.

En général, les forêts particulières formées en majorité de pins pignons, de pins d'Alep, de chênes, sont les mieux conservées et se trouvent localisées dans le Liban Central. Les forêts de l'Etat sont dégradées et s'acheminent vers la disparition complète en raison de surpâturage par les chèvres, qui broutent les nouvelles pousses des arbres, lesquels se déforment et deviennent rabougris, et en raison des coupes abusives de l'homme. L'association homme-chèvre amène à coup sûr la disparition complète de la forêt: ce phénomène est net dans les régions du 'Akkar et du côté du Hermel.

Les forêts communales du Liban Central suivent le même processus mais à une rapidité moins accrue. La régénération naturelle est entravée par l'action combinée de l'homme et de la chèvre, mais aussi par le sol forestier qui est très érodé. La rochemère affleure partout ne laissant qu'un sol très-squelettique, dépourvu de bons éléments qui permettraient une régénération naturelle.

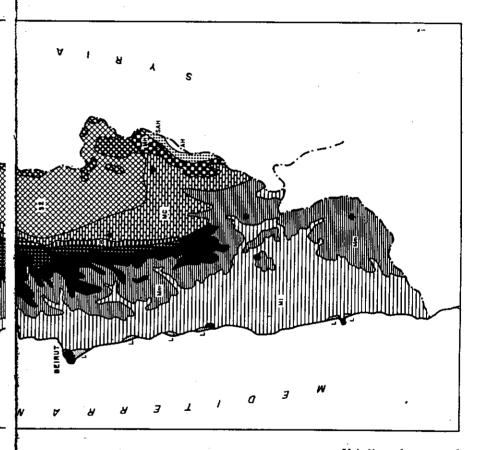
Les pâturages en dehors des forêts, c'est-à-dire pratiquement, les terrains de parcours, sont dégradés à l'extrême. La végétation pastorale a disparu dans maints endroits et les graminées pérennes qui restent ont trouvé refuge dans les buissons épineux et les rochers. Une certaine richesse en espèces fourragères demeure, mais si le nombre de ces espèces est grand il n'en reste pas moins que la végétation est réduite. Ce qui reste c'est plutôt "un échantillon" des espèces fourragères qui peuplaient anciennement les pâturages du Liban.

Les pâturages des forêts restent plus riches que ceux des terrains de parcours. Mais malgré tout, ces pâturages suivent le

⁽¹⁾ Pour plus de détail se référer au rapport de la F.A.O. No 1,126 sur la végétation sylvo-pastorale et son écologie par M. Pabot.

CARTE PHYTOGEOGRAPHIQUE DU LIBAN

par H. PABOT — Ecologist F.A.O.



Voir lègende page 146

LEGENDE

	L	-	Zone littorale
	Mi	-	Zone méditerranéenne inférieure
经公路	Mib	-	Sous-zone de l'Akkar
	Mm	-	Zone méditerranéenne moyenne
	Ms	-	Zone méditerranéenne supérieure
	С	-	Zone du Cèdre
	SAL	-	Zone subalpine du Liban
	AL	-	Zone alpine du Liban
	мс	-	Zone méditerranéenne continentale
	S2	-	Zone syrienne humide
000	s1, s1'	-	Zone syrienne seche
+ +	D	-	Zone steppique
	В	-	Zone montagnarde du Barouk-Est
	МН	-	Zone montagnarde de l'Hermon
*******	SML	-	Zone syrienne-montagnarde du Liban-Est
	SM2	-	Zone syrienne-montagnarde "humide"
	SM1	-	Zone syrienne-montagnarde "seche"
	SAH	-	Zone subalpine de l'Hermon
	SA2	-	Zone syrienne-subalpine "humide"
	SA1	-	Zone syrienne-subalpine "seche"
,46	AH	-	Zone alpine de l'Hermon

même processus que la forêt: la détérioration de la forêt amène obligatoirement celle du pâturage.

Le manque de routes forestières et de cadastrage des forêts libanaises est la raison pour laquelle toute surveillance reste inefficace. Les gardes forestiers surveillent des forêts qui n'ent pas de limites fixes. Les paysans qui ont des champs de culture à côté d'une forêt élargissent leurs champs en gagnant sur la forêt.

En conclusion, la végétation naturelle au Liban est dans un état de dégradation très grave. Cette détérioration s'accentue de plus en plus de nos jours. On assiste actuellement à un grand effort de la part de la Direction des Forêts pour démarrer la conservation des forêts existantes et le reboisement du Liban, en même temps qu'à la réduction du cheptel caprin. Des travaux de reboisement ont en réalité commencé un peu partout dans le Liban.

Là encore c'est une politique coordonnée et un plan d'ensemble à long terme qui s'imposent.

C- LES COUTS ET LES RENDEMENTS

Il nous paraît intéressant d'examiner, après la production agricole, sa structure et son évolution, les principaux facteurs de coût et quelques données générales sur les rendements.

Il s'agit dans l'ensemble de données qualitatives. Une enquête générale aurait un double but:

1°- Permettre de mieux définir une politique d'amélioration et d'expansion en fournissant des éléments précis sur les diverses cultures selon les régions, les tailles d'exploitation et les moyens mis en oeuvre.

2°- Habituer l'exploitant agricole, en tenant une comptabilité agricole, à réduire ses coûts de revient et à accroître ses rendements (1).

1. les principaux facteurs des coûts de production

a) le loyer de la terre

Le loyer de la terre est particulièrement élevé au Liban, il varie selon qu'il s'agit de terres irriguées ou non.

⁽¹⁾ cf. à titre d'exemple: Gabriel SAAB, Motorisation de l'agriculture et développement agricole du Moyen-Orient, SEDES. Paris. 1959.

Le loyer des terres irriguées varie selon la valeur intrinsèque du sol, l'emplacement économique et les facilités d'irrigation. Il varie dans l'ensemble entre 400 et 800 L.L. par hectare.

Le loyer des terres non irriguées varie selon les mêmes facteurs sauf que le facteur "irrigation" est remplacé par la "pluviométrie locale". Il varie entre 50 et 250 L.L. par hectare.

Les dernières années de sécheresse ont influencé le loyer des terres irriguées. En raison de la baisse de crédit, des sources et des fleuves, les terres disposant néanmoins de moyens d'irrigation ont augmenté encore de prix.

b) -Le capital

Les petits et moyens paysans dépourvus de capitaux ou même d'avances de trésorerie sont obligés soit de s'adresser aux usuriers qui leur imposent des taux d'intérêt allant de 3 à 10% par mois, soit d'acheter à crédit chez les commerçants qui perçoivent eux aussi des intérêts d'un taux plus bas mais néanmoins élevé. Souvent le paysan rembourse en nature.

L'insuffisance, sinon l'inexistence du crédit agricole pour beaucoup de ces paysans, contribue à l'étouffement de l'initiative, entraîne l'émigration et même l'abandon de certaines terres.

c) La main-d'œuvre agricole

La disponibilité de la main-d'œuvre agricole est extrêmement variable. Alors que les gens de la zone de Hasbaya doivent venir à Beyrouth pour travailler, le Mont-Liban manque d'ouvriers pour exploiter son agriculture, la sous-zone de Zahlé est obligée de recourir aux ouvriers des zones voisines (celle de Baalbek en particulier) pour suppléer au manque de main-d'œuvre lors de la pleine saison des travaux et de faire appel à la main-d'œuvre féminine qui apporte pour certains travaux agricoles une contribution indispensable.

Les salaires journaliers varient de 2 à 3 L.L. dans les Jurds de Hermel, jusqu'à 5 à 7 L.L. dans les vergers du Mont-Liban et de la côte.

Le délaissement de l'agriculture par l'ouvrier agricole libanais qui émigre vers Beyrouth ou les autres villes a favorisé l'emploi des ouvriers syriens et dans une certaine mesure des réfugiés palestiniens. Ceux-ci acceptent des salaires réduits. L'ouvrier agricole n'est de plus occupé qu'une partie de l'année: 200 jours et souvent moins, il y aurait à lui trouver des activités complémentaires qui amélioreraient des gains insuffisants, artisanat, petite industrie; soit lui-même, soit l'un des membres de la famille y trouverait le moyen d'augmenter le revenu familial.

d) Moyens de traction et outileage

L'outillage traditionnel est encore employé dans tout le Liban. Il est d'ailleurs adapté aux méthodes culturales pratiquées par la plupart des paysans et correspond à la faiblesse de leurs attelages.

Toutefois on constate une modernisation progressive. Le parc motorisé (tracteurs à 2 roues et chenillards) est passé de 1954 à 1959 de 400 unités à 1.400 unités. La progression de l'emploi des machines agricoles est moins rapide.

La mécanisation est principalement le fait des exploitations importantes dont les propriétaires disposent de capitaux suffisants. Elle ne pourra se généraliser parmi les petits exploitants que par la constitution de C.U.M.A. (coopératives d'utilisation de matériel agricole). Un tel emploi suppose une transformation des méthodes traditionnelles de culture et il faudrait envisager la constitution de C.E.T.A. (centres d'expansion des techniques agricoles) qui aiderait le paysan à pratiquer de nouvelles méthodes.

C'est un problème important notamment pour les zones qui bénéficient et bénéficieront de l'irrigation et où l'agriculture doit devenir intensive, qu'il s'agisse des vergers ou des cultures annuelles.

Dans certaines régions de dry-farming l'emploi plus grand des moyens mécaniques permettrait de généraliser les labours nécessaires à la conservation de l'eau dans le sol et de réduire les jachères non labourées et les terres abandonnées.

Le motoculteur pourraît être adopté dans les vergers de montagne à condition que les terrasses soient aménagées (intervalles suffisants, passage d'une terrasse à l'autre, etc...)

e) Approvisionnements divers

Les semences, engrais, produits antiparasitaires et autres sont employés assez largement lorsqu'on compare le Liban avec d'autres pays dans une situation analogue. Peut-être même pourrait-on envisager une certaine économie dans le nombre des traitements auxquels sont soumis les vergers.

La vulgarisation agricole généralisée permettrait de renseigner les intéressés sur les moments opportuns des applications

sur le type de produit et sur les quantités à utiliser.

Mais il reste encore beaucoup à faire quant à l'emploi de semences - autres que le blé - et pour les plants d'arbres fruitiers.

L'usage des engrais chimiques supplée dans une certaine mesure au manque d'engrais organiques mais il conviendrait de développer l'emploi de ces derniers. Un développement de l'élevage bovin le permettrait mais dans la mesure du possible la confection de compost aurait son utilité.

Beaucoup des approvisionnements divers sont importés.

Une production nationale est à envisager.

2. Quelques rendements

Les rendements dépendent de l'ensemble des éléments du coût de production et de l'adaptation de chacun de ces éléments à la culture en question. La gestion d'une exploitation agricole influe sur le prix de revient en comprimant les dépenses et en combinant de la façon la plus rentable les éléments qui constituent ces dépenses. En France, en Allemagne, aux E.U.A., en Hollande, les méthodes de gestion de Chombart de Lauwe, de l'école WEIGENGEN, de FARM MANAGEMENT, sont généralisées dans le domaine agricole. Des méthodes de gestion adaptées au milieu libanais éviteraient aux débutants en particulier des déboires.

Les rendements sont en amélioration dans certaines régions et pour certaines cultures (irriguées en particulier) grâce au recours aux semences sélectionnées (blé par exemple), engrais chimiques et produits antiparasitaires.

Cependant les méthodes culturales ne sont pas encore au point pour pouvoir tirer du milieu agricole la totalité de son potentiel; les rendements globaux par unité de surface sont encore insuffisants, les recherches pour la mise au point des meilleures méthodes d'utilisation de l'eau, des engrais, des semences et des assolements, en tenant compte des conditions locales, sont à poursuivre (tableau No 40).

Tableau No 40

Rendements des principales cultures au Liban

I - POMMIER (en tonnes)

Minimum	Maximum	Moyen
10 tonnes/ha	40 T. à 45 T./ha	20 - 25 T./ha

2 - AGRUMES (en tonnes)

Minimum	Maximum	Moyen
15 ~ 20 T./ha	50 T./ha	30 T./ha

3 - VIGNE en pleine production (à partir de la 9º année) en tonnes

		treille		palissag	e traditio	onnel
Zone	Mini- mum	Maxi- mum	Moyen	Mini- mum	Maxi- mum	Moyen
Zone Irriguée (Taalbaya)	12 à 15 T./ha	30 T/ha	24T./ha	jusqu'a 3T./ha	9 à 10 T./ha	6 T/ha
Zone Sèche (Bednayel)	8T./ha	20T./ha	15 T/ha	,	•	

4 - BLÉ (en quintaux/hectare)

	Irrigué i			Non irrigué		
	Mini mum	Maxi- mum	Moyen	Mini- mum	Maxi- mum	Moyen
Plaine	10	28	20	5	16	12 à 10
Montagne	-		-	3	8	5

5 - POMME DE TERRE (en tonnes)

Minimum	imum Maximum Moyen	
6 à 8 T./ha	15 à 18 T./ha	10 à 12T./ha

6 - OLIVIER (en Kgs)

_	Minimum	Maximum	Moyen
Olivier bien entrete- nu (Koura) Olivier moyenne-	2.500 Kgs/ha	5.000 kgs/ha	3.000 à 3.500 kgs/ha
ment entretenu (Batroun)	1.500kgs/ha	3.000kgs/ha	2.000 kgs/ha

Ceci correspond aux rendements de "pleine production".

D. - LES MARCHES AGRICOLES: solidité ou fragilité

La solidité du marché d'un produit se mesure par :

- I) La facilité d'écoulement de ce produit. Or cette facilité dépend de la demande et l'écoulement est d'autant plus grand que la demande est grande.
- 2) La stabilité du marché, car il ne suffit pas d'écouler une production d'une façon discontinue lorsque celle-ci constitue la vocation naturelle d'un pays.
- 3) La marge entre le prix de revient et le prix de vente. Si cette marge est faible, une légère augmentation de production engendre naturellement une baisse de prix et par conséquent la crise.
- 4) La facilité de conservation ou de transformation de ce produit pour qu'en cas de crise la production puisse être stockée ou transformée, en attendant le rétablissement du marché, ou en vue d'écouler le produit dans ses dérivés.

En partant de ces caractéristiques, voyons comment au Liban on peut classer les principales denrées agricoles.

1. Produits à marché solide

10 Le blé

Année	Production	Importation
	tonnes	tonnes
1956	62.000	70.175
1957	70.000	65.617
1958	48.000 .	68.898
1959	44.000	124.338

Il ressort du tableau ci-dessus que le Liban a importé ces dernières années entre 65.000 T. et 124.000 T. par an, c'est-à-dire jusqu'au double de sa production. La demande dépasse donc de beaucoup l'offre et ceci d'une façon durable. Par conséquent, le blé jouit d'un marché avantageux.

2º La betterave

La production de betterave au Liban est passée de 4.000T. en 1954 à 12.500 T. en 1959. Or le volume opérable par la sucrerie de Majdel Anjar dépasse 50.000 T. c'est-à-dire la production de 15.000 c'onoums au moins.

La marge entre l'offre et la demande est donc très grande. C'est un marché durable puisque pendant plusieurs années les besoins de la sucrerie pouvant aller jusqu'à 75.000 T. ne seront pas comblés.

Le prix d'achat de la betterave à la sucrerie est déterminé à l'avance à 5,5 p.l. le Kg. Quant au prix de revient il correspond à une production de 2,25 tonnes par donoum, ce qui est largement assuré. Le marché de la betterave est donc très solide

3º Les olives

Le Liban, profitant du marché solide, a exporté: 1.200 T. d'huile d'olive en 1955, 600 T. en 1956 et 1.100 T. en 1957 (la différence du volume d'exportation entre 1955 et 1956 provient du fait que l'olivier donne une bonne récolte une année sur deux).

Ce marché est durable et les prix satisfaisants, l'amélioration des méthodes de cueillette assurerait des récoltes annuelles régulières.

L'huile d'olive se conserve et peut donc passer les moments de crise sans souffrir en qualité, pourvu qu'on améliore les conditions d'extraction et de conservation.

4º La banane

La production de bananes en 1959 a été de 21.000 T. dont environ 50% pour la consommation locale et le reste pour l'exportation.

Un emballage bien soigné rendrait l'écoulement très facile tant en Europe que dans les pays arabes (Syrie, Irak), qui jusqu' ici l'importent en vrac.

Les prix actuels de la banane sont très intéressants pour le producteur; bref, la banane est assez bien placée sur le marché.

Le tableau suivant donne la situation de certains autres produits:

Produit	Facilité d'écou- lement	Stabilité du marché	Marge des bénéfices
Raisin Haricot	+ +	+ +	+ +
Légumineuses (grains)	+	+	dépend de ren- dements très variables
Cerisier Lait et dérivés Maïs et autres	++	+ +	+ +
céréales Pistaches Miel	+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++	+++++	+ + +
Anis Boissons Viande	+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++	+ + +	+ + dépend du prix des aliments

2. Produits à marché moyennement solide:

10) Agrumes La production des agrumes libanais est passée de 100.000T. en 1954 à 160.000 T. en 1959 et l'exportation de 48.000 T. en 1954 et 68.000 T. en 1959. Mais les produits agrumicoles rencontrent en Europe et dans les pays arabes des difficultés de deux ordres.

a) Difficultés relatives à la qualité

Les agrumes sont souvent mal cueillis, mal calibrés, mal emballés et attaqués par diverses cochenilles. Les produits espagnols et italiens étant plus sains et présentables, leur concurrence se fait ressentir sur le marché européen.

b) Difficultés relatives au prix

Le prix de revient des agrumes libanais est grevé des frais de commercialisation et des commissions des intermédiaires. Quand ils arrivent sur le marché européen avec une présentation déficiente, un pourcentage de fruits pourris et un prix de 100 pl/kg. alors que les produits italiens et espagnols arrivent à 75 p.l., ils sont désavantagés et doivent attendre les périodes de soudure sur le marché européen pour pouvoir être vendus à un prix élevé.

Bref l'écoulement des produits agrumicoles n'est pas sans difficultés.

D'autre part les orangeraies sont en voie de reconstitution et d'extension, et l'on doit s'attendre à une production progressivement croissante. Le problème de commercialisation s'aggravera certainement d'autant plus que l'effort de présentation et de réduction des frais reste timide.

Le marché que rencontrent les produits agrumicoles libanais peut donc devenir plus difficile.

Il aurait fallu encourager les industries de transformation des produits agrumicoles en produits de conserve pour absorber les surplus. Malheureusement aucun effort sérieux n'est à signaler jusqu'à présent.

En prenant toutes les mesures appropriées le marché des agrumes peut devenir et rester solide.

20) La pomme

La chute des prix des pommes depuis quelques années in-

quiète les producteurs, les exportateurs et les intermédiaires. Ce souci est partagé par les responsables qui en 1959 créèrent "L'Office fruitier".

La production de pommes est passée de 19.000 T. en 1954 à 60.000 T. en 1959. Cette production va s'accroître à une cadence encore plus forte puisque près de 50.000 donoums de jeunes pommiers ne produisent pas encore. L'exportation est passée de 17.120 T. à 41.371 T. mais l'on observe que la production conservée en frigos tarde de plus en plus à s'écouler.

Il est certain que la pomme libanaise est d'une grande qualité et qu'elle se conserve 6 à 8 mois dans une chambre frigorifique. Toutefois la production dépassera d'ici quelques années 150.000 T. et les pays concurrents, comme l'Italie, livrent au marché européen une production moins chère. Par ailleurs, à prix égal, l'orange l'emporte sur la pomme, et déjà les pays arabes font des difficultés d'importation et mettent la pomme libanaise en concurrence avec celle d'Italie et d'Espagne.

Donc le marché de la pomme, déjà difficile, a un avenir incertain.

Ajoutons que les frais de commercialisation et les commissions grèvent fortement le prix de revient de la pomme et si la marge entre prix de revient et prix de vente devenait insignifiante le producteur risquerait de toucher un prix inférieur à son prix de revient.

La pomme libanaise est une pomme de table. Elle se prête d'une manière moins rentable que les pommes à jus à l'industrie agricole. Par conséquent l'industrialisation de la pomme en vue de la transformer et de la revaloriser pose des problèmes que seule une étude technique approfondie pourra résoudre.

Le tableau suivant donne la situation de certains autres produits:

Produit	Facilité d'écou- lement	Stabilité	Marge de bénéfice	Possibilité de transformation et de stockage
Pêche	Dépend de la variété	+	dépend duprix lui-même relevant de la facilité d'écoulement	o*"
Poires Cocons de	+	+	+	0
ver à soie Pastèques	+-	+	0	+
et melons	l +	+	7	0

3. Marchés fragiles

10- La fomate

La production de tomate est en nette augmentation: 26.000 T. en 1954, 31.000 T. en 1959. Elle suffit à peine à l'autoconsommation locale puisqu'on a été obligé d'importer 3.882 T. en 1959 alors qu'on en a exporté 3.369 T.

Le grand problème du marché de tomate au Liban c'est que la région qui en produit est la plus désavantagée. En effet la Béqaa fournit les deux tiers de la production totale entre septembre et octobre. Elle noie le marché et provoque des baisses importantes des prix allant jusqu'à 1,5 p.l. le Kg.

Le marché désavantageux n'est pas durable puisqu'il y a des années comme 1960 où le prix du Kg. ne decend pas à moins de 15-20 pl. Il faut reconnaître que c'est une année exceptionnelle et que l'année normale est celle où la moyenne des prix se situe entre 5 et 10 p.l. le Kg.

Ces prix correspondent au seuil de la rentabilité. Les agriculteurs finissent par le savoir mais espèrent des années à prix élevé; ils tentent constamment leur chance surtout que la vocation de leurs terres y répond parfaitement.

L'industrie de transformation de la tomate est nettement insuffisante au Liban. Elle est d'ailleurs installée en dehors des

endroits de production, ce qui grève ses frais de transport. De plus elle est concurrencée par le "sirop" de tomate japonais.

Le marché de la tomate, produit transformable par excellence, devrait se stabiliser une fois pour toutes par une industrialisation suffisante, et par la protection des produits transformés.

Voici quelques autres produits se trouvant presque dans la même situation au point de vue du marché.

Produit	Facilité de débouché	Stabilité	Marge en- tre les prix	Possibilités de stockage et de transformation
Pomme de terre	+	0	?	Pas à l'état actuel
Oignons Concombres	++	0	5.	Faibles

20- Les produits d'aviculture

Produit	Production en 1959	Exportation en 1959	Importation
Oeufs	250-300.000/jour	37.000/joui	96.000 / jour
	3.500.000 /an	32.000/an	680.000/ an

De ce tableau, on voit que:

- 10- Le Liban importe trois fois plus d'œufs frais qu'il n'en exporte.
- 2º- Qu'il consomme la totalité de sa production plus une partie de l'importation, soit 300 à 350.00 œufs frais.
- 3°- Qu'il consomme en poulets toute la production locale en plus de la grande partie de ce qu'il importe.

Normalement, la demande locale dépasse l'offre et l'écoulement devrait être facile. C'était le cas auparavant, mais depuis, la concurrence étrangère se fait sentir dans les pays arabes et au Liban même. Donc les prix sont rapidement tombés et beaucoup de fermes libanaises sont devenues marginales. La crise des volailles et des produits de volailles est ouverte depuis plus d'un an et on assiste à des surprises fâcheuses dans le milieu des aviculteurs. Tous frais calculés, un œuf par exemple coûte 10 p.l. à 10,5 p.l. Or cette année les prix ont rarement été supérieurs à ces chiffres.

La marge entre le prix de revient et le prix de vente est donc négative.

L'œuf ainsi que le poulet sont stockables mais pas indéfiniment. Le marché des volailles est donc un marché à écoulement facile mais sensible à la production étrangère et peu avantageux au producteur qui ne dispose pas de moyens de stockage et de transformation suffisants pour éviter la perte. C'est un marché actuellement fragile.

A part les interventions de politique économique générale qui sont nécessaires pour améliorer le marché des denrées et produits agricoles, il appartient d'urgence aux organismes de production et d'exploitation:

- ro- d'appliquer de meilleures méthodes d'emballages,
- 20- de connaître à fond les marchés locaux et étrangers,
- 3°- de coopérer entre eux pour un travail rationnel et efficace.

E- POPULATION VIVANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'GRICULTURE.

On peut distinguer trois catégories de personnes vivant de l'agriculture:

- 1) celles dont c'est l'activité exclusive ou essentielle;
- 2) celles dont cette activité leur fournit un revenu d'appoint;
- 3) celles dont l'activité sans être agricole trouve sa raison d'être essentielle dans le commerce des produits agricoles ou des produits pour l'agriculture, mais non dans celui du commerce de détail des produits destinés à la consommation personnelle de la population agricole.

La population vivant d'un secteur économique comprend d'une part la population active de ce secteur et d'autre part les personnes dépendant de cette population active, c'est-à-dire le plus souvent la famille des intéressés.

Faute de précisions, nous nous contenterons de faire état

de la population active en sachant bien qu'il faut y ajouter une population dépendante correspondant en moyenne à 2 si l'on rapporte la population à la population effectivement active-permanente et temporaire.

1. Population vivant directement de l'agriculture

Les personnes vivant directement de l'agriculture comprennent d'une part celles qui y trouvent une activité principale (220.000) et celles qui y trouvent une activité d'appoint (100.000) soit au total 320.000 personnes (1).

Cet effectif varie sous l'influence d'un certain nombre de facteurs qui jouent un rôle important dans la variation des ressources dont disposent les agriculteurs.

a) La pluviométrie

Les années de sécheresse qui se sont succédées depuis 5 ans ont diminué très fortement les rendements. Les familles pauvres ou miséreuses qui n'ont pas de réserves suffisantes pour passer la crise ont dû abandonner la campagne pour s'installer dans les villes ou aller travailler à l'étranger: Amérique Latine, Pays Arabes, etc... C'est ce qui s'est passé à Y'at (Béqaa), depuis la sécheresse générale et surtout depuis les évènements de 1958. Les gens qui aimaient peu l'émigration se sont trouvés obligés de quitter en masse (autour de 1.000 personnes sur 2.000-2.500) pour venir travailler en ville soit dans l'industrie soit dans le service domestique.

b) L'émigration

Dans le Rachaya par exemple, par suite de la pauvreté de l'agriculture, une émigration intense s'est opérée depuis 50 ans et s'est amplifiée depuis 20 ans. Il en a résulté des envois d'argent importants, ce qui a amené les parents restés sur place à ne plus s'intéresser à l'agriculture dont les revenus, compte tenu du risque, sont devenus faibles par rapport aux sommes d'argent qu'ils reçoivent des émigrés.

Quant à ceux qui reviennent des pays d'émigration, ils habitent rarement la campagne et ils investissent leur argent dans le commerce par exemple ou dans l'industrie immobilière à Beyrouth.

(1) cf. Première Partie. Section A. La population et ses revenus.

L'idée est ancrée dans l'esprit de beaucoup de gens que l'agriculture est le domaine des ignorants et des illettrés. Dès que les fils d'agriculteurs ont un certain degré d'instruction, ils se désintéressent de la terre et cherchent un emploi bureaucratique. Par contre les fils de paysans qui n'ont reçu aucune instruction acceptent de rester paysans.

Bref, en général, la population vivant directement et effectivement de l'agriculture est en train de diminuer sous l'influence de la sécheresse, de l'émigration et de l'instruction, cependant la population recevant de l'agriculture des revenus d'appoint est en train d'augmenter par suite de l'intérêt que portent les commerçants et fonctionnaires de la ville aux vergers et fermes et grâce aux liens que gardent avec leurs villages d'origine ceux qui ont abandonné l'agriculture pour un autre secteur.

d) Les conditions de vie

Les facteurs précédents se conjuguent avec le manque d'un certain nombre de facilités et de confort que les jeunes vont chercher en ville. De meilleurs équipements éducationnels, culturels et de loisirs, une ouverture plus grande au progrès dans le milieu rural, la création d'activités complémentaires de l'agriculture, une vie sociale plus dynamique contribueraient au développement rural en gardant notamment sur place les meilleurs éléments qui en général émigrent le plus facilement vers la ville ou vers l'étranger.

2. Population vivant indirectement de l'agriculture

La population active vivant indirectement de l'agriculture comprend les personnes situées dans les secteurs amont et aval de l'agriculture: commercialisation des produits agricoles, vente de produits et de biens d'équipement pour l'agriculture, travaux de réparation du matériel agricole, transport et opérations bancaires correspondant à ces opérations.

On en est réduit à des conjectures aléatoires quant à l'évaluation du nombre de personnes, peut-être pourrait-on avancer le chiffre de 50.000 à 60.000 personnes sur un total d'environ 175.000 à 180.000 (commerce, transport, banque et artisanat).

Au total, l'agriculture occupe donc directement ou indirectement 370.000 à 380.000 personnes à titre permanent ou temporaire, soit environ les deux tiers du total (580.000) de la population active.

On voit donc l'importance qu'il convient d'apporter au développement des productions agricoles.

C'est d'autant plus important que les familles paysannes qui vivent exclusivement de l'agriculture sans autres ressources d'appoint ont, nous l'avons vu, un niveau pratiquement bas quand elles ne pratiquent que les cultures traditionnelles.

ANNEXE No 1

Monographies du prix de revient de cultures agricoles et de petit élevage

On trouvera ci-après comme annexe à la section "coûts et rendements" du chapitre de la production agricole une série de monographies concernant un certain nombre de cultures agricoles et de petit élevage.

Ces monographies ont été établies au cours des enquêtes régionales. Elles ont été faites pour des activités agricoles de rapport relativement élevé et concernant:

1- les agrumes, 2- la betterave à sucre, 3- le concombre 4- la pomme, 5- la pomme de terre, 6- la vigne, 7- l'élevage de volaille et la production d'œuf.

On trouvera dans le texte même de la section "coûts et rendements" le tableau des principaux rendements.

Prix de revient du Kilo d'agrume

Région Sud-Zones de Saida et de Tyr.

La culture d'agrumes au Liban est liée en grande partie à la culture de banane qui s'associe aux orangeraies jusqu'à la 7e année. Nous distinguerons donc les agrumes jusqu'à 7 ans et de 7 ans et plus.

FRAIS		
1ère année	L. L.	Total
Loyer (1)	75	
Défoncement au tracteur	35	
Nivellement au Bulldozer	70	180
]
Travail du sol avant la plantation	125]
25 ouvriers×5 L.L.		
Alignement: 2 ouvriers × 5 L.L.	20	ļ
Ouverture de trous: 4 ouvriers × 5 L.L		ļ
Distribution d'engrais et de fumiers	10	1
2 ouvriers×5 L.L.	' '	1
Irrigation:		
Sh de travail pour l'ensemble de		
l'irrigation en moyenne, ce qui équivaut		-
à 1 jour de travail	.] 5	1
Installation de brise-vent (entretien)		
2 ouvriers × 5 L.L	. 10	
Binage des bananes:	1	1
4 fois×3 ouvriers×5 L.L	. 60	1
Drainage 1m. de profondeur,1,5m. de		
largeur avec empierrage: 20×10 L.L.	200	440
ott — na marian VO T T — Ro T T		7
Sablage: 10 camions × 8 L.L.=80 L.L.	12	2
amortissable sur 7 ans, soit 80/7	30	
Prix des plants (oranger) 30×1 L.L (bananier) 90×1L.L	. 90	l l
(brise-vent)	10	l.
•		5
Fumier: 40 sacs×5 L.L	ite	
Engrais: Super phosphate (100kg.) Sulpha		
de potassium (100kg.), Ammoniaque		0 270
(100 Kg/) 1111111111 (8)	<u> </u>	1.032
Total des frais de la tère année	••	1.052
Frais de la 2ème à la 7ème année (au		1.800
tour de 300 l.l. par an) 300×6		<u> </u>
Total des dépenses jusqu'à 7 ans	1	2.832

⁽¹⁾ Prix du donoum: 2.500 à 5.000 L.L.

Bananier:

Année	Production par rattles	Revenu sur base de 60 p.l. par rattle L.L.
ıère	300	180
2ème	900	540
3ème	1.100	660
4ème	1.100	660
5ème	900	540
6ème	500	300
7ème	300	180

Citronnier : le citronnier donne à partir de la 4ème année de l'association.

Année Production par caisses		par Revenu en L.L.	
4ème	30 (à 20 p.l. le kg.)	150	
5ème	30 (à 22 p.l. le kg.)	180	
6ème	60 (à 22 p.l. le kg.)	330	
7ème	90 (à 22 p.l. le kg.)	495	
10ème	120 (à 22.p.l. le kg.)	660	

De la 20ème à la 40ème année le citronnier donne le maximum de rendement (250 à 300 caisses), soit 1.400 l.l.

Oranger: l'oranger ne commence à donner qu'à partir de la 6ème année.

Année	Production par caisses	Revenu sur base de 20 p.l. le kg. L.L.	
6ème	30	150	
7ème	50	250	
8ème	60	300 600	
9ème	120	600	

De la 15ème à la 35 ème année l'oranger donne le maximum de rendement (250 caisses) soit 1.250 l.l.

A la 7ème année les bananiers sont enlevés; les dépenses annuelles pour les citronniers ou pour les orangers deviennent:

	L.L.
Fumier	5
Sulfate d'ammoniaque	195
Main-d'oeuvre pour l'application des engrais	
2 ouvriers×5. L.L.	10
Binage: 2 fois ×4 ouvriers×5 L.L.	40
Lutte: 4 fois contre les acariens	. 25
I fois contre la cochenille	10
Eau avec main-d'œuvre d'irrigation	10
Total	295

Etude de la trésorerie dans une exploitation de culture mixte agrumes - bananiers.

_	Orangers	Bananiers	Citronniers	Bananiers
Année	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
	L.L.	Ĺ.L.	L.L.	L.L.
ıère	180	1.030	180	1.032
2ème	540	300	540	300
3ème	660	300	660	300
4ème	660	300	800	300
5ème	540	300	720	300
6ème	450	300	630	300
7ème	430	300	675	300
8ème	700	300	600	300

On voit que:

10) la trésorerie n'est en difficulté qu'en rère année où les frais d'installation sont supérieurs aux revenus.

2º) la trésorerie est plus facile pour l'association citronnier-bananier entre la 3ème et la 7ème année, ce qui provient du fait que le citronnier commence à donner plus tôt que l'oranger.

3°) Si l'on veut étudier la trésorerie pour la culture d'agrumes seule, on n'a qu'à omettre les revenus des bananiers et à réduire les dépenses y relatives.

PRIX DE REVIENT ESTIME DU KILO DE:

Banane

a) Frais moyens. Ils sont de 60% des frais des premiers 7 ans; à savoir: la tère année 630 l.l., et de la 2ème à la 7ème

Soit en 7 ans	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
b) Production moyenne jusqu'	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1.710
, moyetime jusqu	'à la 7ème année:	
	rattles	5.100
c) le prix de revient du rattle	_1.710 l.l.	•
- -	5.100 rattles	33,5 p.l.

Orange

a) Frais moyens. Ils sont de 40% des frais des 7 premières années, à savoir: la première année 400 l.l. et de la 2ème à la 7ème année 720 l.l. puis de la 7ème à la 60ème année 15.900 l.l.

A ces trais il faut aine	17.020
correspondant à 7 ans \ I. I.	
	J - (-)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	976
Total des dépenses	1.952
des depenses	22.448

⁽¹⁾ voir prix de revient pour le bananier

b) Production moyenne

6ème à 15ème année 15ème à 40ème " 40ème à 60ème "	145	à	160	Tonnes Tonnes Tonnes
Total	245	à	280	Tonnes

c) Le prix de revient d'un kilogramme d'orange calculé à ces bases devient

a/b=8,63 p.1.

(avec une moyenne de production de 260 tonnes)

- Le verger pris comme exemple est situé près de Tyr. On constate que ce verger est très bien entretenu (intervalles 6m × 6m, fumure organique abondante: fumier de chèvre, fumure chimique équilibrée, lutte antiparasitaire, travaux d'entretien divers...)

De ce fait la moyenne des rendements obtenus est élevée, ne représentant pas la moyenne générale du Liban. Mais on peut admettre que les vergers situés dans les mêmes conditions d'exploitation que le verger pris comme exemple donnent les mêmes rendements et c'est valable pour la plupart des vergers des nouvelles plantations dans le Sud du Liban.

Prix de revient d'un donoum de betterave à sucre (Région Est - Béqaa Centrale - Zonne III)

Rubrique	1.1.	Total 1.1.
Loyer	3	50
Engrais: au semis: 2 ammoniaque, 2 potasse, 1 phosphate, 90 kg après demarriage, 50 kg. Labours secondaires	. 8	
Traitement(produits)] 33

Rubrique	L.L.	Total L.L.
Main-d'oeuvre:		
Semis 2 femmes	4	
Ressemis 1/2 journée féminine.	1	
Démarriage 1 journée féminine	. 2	r *
Epandage d'engrais : 2 femmes	4 6	l
Binage: 3 femmes	6	1
Irrigation	10	
Arrachage: 1 homme, 5 femmes	14	}
Transport	5	46
Imprévus 5%,environ		6
Total des dépenses		135

- Or ceci correspond à un rendement de 2,5T. au donoum puisque la tonne de betterave est actuellement vendue à 55 L.L.

- Le rendement moyen pour la Béqua Centrale est autour de 3 tonnes.

Prix de revient d'un donoum de concombre

(Région Est-Béqaa-Zone III)

(On n'a pas inclu les frais de transport de la production du champ jusqu'au marché, puisqu'ils sont proportionnels à la production, elle-même variable).

Rubrique	L.L.	Total L.L.
Loyer d'un donoum irrigué		50,00
Semences		1,50
Engrais	}	ļ
Superphosphates 50 kgs		14,00
Sulfate d'ammoniaque 30 kgs.	1	
Préparation du sol (2 fois)		4,00
Semis: pour semis proprement dit 2 ouvriers: 4 L.L. pour application d'engrais 1/2 ouvrière: 1 LL transport d'engrais et de fournitures: 0,5 L.L.		5,50
Irrigation: préparation des canaux 1 ouvrier	6	

Rubriques	i i	Total
	L.L.	L.L.
Irrigation elle même 10-12 fois	8	14
Entretien:		
buttage, I journée	6	
binage 1/2 journée	3.	
traitement (3-5 fois) 1/2 journée	3	
produits de traitement	3	15
Cueillette: 20-25 fois, ce qui corespond à 4-5 jours		Ī
d'ouvrières	1	10
Imprévus: 5%	1	6 .
Prix de revient total d'un donoum de concombre		120
	1	

Prix de revient d'un Kg. de pomme en montagne:

Verger de pommiers agés de 9 ans

Région Centrale - Falougha

- Les calculs ont été inspirés par le cas particulier du verger du Dr. Rami. Mais nous avons essayé de les généraliser en considérant la moyenne de toute la région.
 - Nous avons ajouté aux dépenses réelles:
- a) 5% d'intérêt. Ceci correspond à la moitié de l'intérêt du volume du capital investi puisque les investissements annuels ne sont faits que pour 6 mois seulement.
- b) 10% d'imprévus. Ceci semble un peu exagéré, mais l'avons fait exprès pour parer aux risques d'erreur et dans l'estimation de la production et dans l'évaluation des dépenses, tout en sachant que les imprévus eux-mêmes sont quelques fois importants (mauvaises herbes en abondance, risques de gelée, suppléments de traitement contre des maladies ou des insectes peu communs, etc...)
- Il ressort en définitive que le coût de revient du Kg. de pomme qui a été trouvé de 19,6 p.l. est réellement un peu moins élevé.

Rubriques	1.1.	Total
1ère Année Défoncement, nivellement et trous:		-4
261 ouvriers × 5 L.L. Prix des plants: 40×1,5 L.L. Clôture et aménagement pour l'irrigation	1.305 60 130	1.495
2ème Année		
Travail du sol: 5 L.L. par ouvrier: Automne, 1 ouvrier, Printemps, 3 ouvriers. Eté, 2 ouvriers Engrais organique (vache) 20 sacs 2,5 l.l. Engrais chimique: Nitrate, 1kg par arbre Taille: il faut moins qu'une moitié de	30 50 8	
journée Traitement Irrigation, 4 fois pour la saison d'été	5 7 5	105
3ème année	.	
Travail du sol (à la main), automne 1½ ouvrier. Printemps 3 ouvriers. Eté 2 ouvriers		
Ditribution des engrais Taille, une journée Traitement Engrais organiques Engrais chimiques (Azote+p+k.)	32 5 12,5 9 50	118,5
4ème Année Mêmes frais	·	118,5
5ème Année		
Mêmes frais, plus le traitement qui a augmenté 25 L.L.au lieu de 9 l.l.)		134,5

Rubrique	1. 1.	Total L.L.
Gème Année Mêmes frais, le traitement a augmenté jusqu'à 35 L.L. Engrais chimiques 15, L.L.		149,5
7ème, 8ème, 9ème et 10ème Année Les frais sont sensiblement les mêmes à savoir.		
Travail du sol (à la main) Automne 2 ouvriers Printemps 3 ouvriers, Eté 2 ouvriers	35	
Engrais organiques, 100 l.l.sur 2 ans Engrais chimiques (3kg+2kgP.+2kgK.) Traitement (7 fois) Taille	50 27 45 20	
Irrigation, surveillance et soins divers	. 50	227
A - Les frais sont constitués par:		
1 - Total des dépenses jusqu'à 10 ans	1.1.	3.029
2 - Prix du terrain		2.500(1)
3 - Dépenses de 10 à 40 ans 30×227	.	6.810(2)
4 - 5% intérêts		617
5 - 10% marge pour imprévus		1.235
Total des frais		14.191
B - Production (approximative, estimée 5º année 150, 6º année 400, 7º année 9º année 2100, 10º année 2110 10º à 40º année l'arbre) à raison de 5 caisses (production m Total production estimée	600, 8º an née (âge éco noyenne):	nomique
9º année 2100, 10º année 2110 10º à 40º ann de l'arbre) à raison de 5 caisses (production n	née (âge éco noyenne):	nomiq 72.000

(I) Le prix du terrain est une valeur variable suivant son emplacement régional et même local (proximité des routes ou habitations.) C - Prix de revient d'un kg.

Total A 14.190 L.L.

Total B 80.000 = 17,74 p.l.

Prix de revient d'un donoum de pommes de terre

(Région Est-Béqaa-Zone III)

- Le prix des semences est variable suivant l'année et la variété à cultiver. La variété considérée dans le calcul est la plus chère donc la meilleure: up to date.

- Dans ce calcul de prix de revient, nous avons pris le cas d'une exploitation où les travaux de préparation du sol, de semis et de récolte sont semi-mécanisés. C'est en effet le cas le plus général, quoique la tendance actuelle soit vers la mécanisation totale.

- Les dépenses d'engrais sont celles observées dans une exploitation largement entretenue. Elles n'ont donc rien de scientifique.

- La journée d'un homme a été estimée entre 4 et 5 L.L. (Béqaa-Akkar)

Dubei		
Rubrique	L.L.	Total
		L.L.
Location de la terre et de l'eau		50,00
Semance 170 kg ×0,30	1	51,00
Engrais,400 kg.de phosphate 16/18 400 kg.		74,00
potassique (300 kg. à Ammig) 170 kg. de		
de ce mélange×0,20	1 . [34,00
rreparation du sol: I labour+I canadienne		4,00
Plantation:	[[4,00
pour planter 1,500 kg. de semence	1 1	
(8 donoums) il faut:		
12 femmes 24,00	1	
2 attelages de bœufs×7 14.00		
I homme pour épandre l'engrais 4,00		
transport	i i	
divers 5,00		
Total 52,00		-

⁽²⁾ La vie économique de l'arbre dépend de plusieurs facteurs techniques d'exploitation. Elle est donc varaible. D'après l'avis des spécialistes, il semble qu'au Liban elle atteint 35-45 ans.

Rubrique	L.L.	Total
•		L.L.
Frais de plantation pour 1 donoum		7,50
Préparation de l'irrigation, canaux tertiaires et sillons (pour 50 donoums)		
1 paire de bœufs		
7 hommes ×2 jours×1.1. 3,60 42,00		
Total 50,00		
Préparation de l'irrigation d'un donoum	i	1,00
Buttage et binage ((deux dans la saison)	1	12,00
Préparation des "serpentins"	1	2,00
Irrigation (en moyenne 7 irrigations) 0,50×7	1	3,50
Récolte (en comptant un rendement de 2t/d.)		
pour récolter 5 donoums ou 10 tonnes il faut:		
12 femmes × 2,00 24,00		
2 attelages de bœufs×7,00 14,00	ł	
I homme×5,00 5,00	1	
divers 7,00	1.	
Total 50,00		
pour récolter un donoum		10,00
Prix de revient d'un donoum de pomme	-1	
de terre	Į.	175,00

Prix du Kg. de raisin sur treille en zone sèche (Région Est - Bednayel - Zone II s/z 4)

A. dépenses	L.L.	Total L.L.
Ière année		
Loyer	10	
Défoncement	15	
Trous-Alignement	5	
Plants non greffés	5	
Main-d'œuvre pour plantation	3	
Labour (3)	6	,
		1 44

Rubrique	L.L.	Total L.L.
2ème année 60 colonnes fixées sur place avec		-4
fils de fer 60 × 7,5 Labour (3)	450 6	456
3ème année		
Labour Greffage (90%) Sevrage du greffon Fixation sur treille avec raphia	8. 9 5 5	27
4ème année Labour Greffage (10%) Taille Fumier (1 ténéké-plant)	8 2 1	,
(le prix de 1 ténéké étant de 20 pl.)	12	23
5ème année Labour Taille Fixation sur treille des nouvelles pousses Fumier (1/4 de sac par plant)	8 2 5 30	45
6ème année	j	
Labour Taille Sulfatage (3 fois) Insecticides (2 fois)	8 8 10 2	28,5

A partir de cette année les dépenses deviennent presque constantes sauf que l'on applique le fumier 1 année sur 2 (à raison de 1/2 sac).

Les dépenses s'évaluent alors en 14 ans (20 ans étant la vie économique du vignoble) à 819 L.L. Total des dépenses (20 ans) en L.L. 1.442 Il faut y ajouter:

1º) Loyer :	sur 19 ans	· · · · ·		190	
Une moyenne de					
tissement (insta	llations de	la 2ème	année)	130	
2º) Une ma	arge d'imp	révu de	10%	176	
Le total des				•	
				1.938	
B- Product	ion				
5°	année 5	Kg. ×	6o ==	300 Kg.	
6°	année 10	$Kg. \times$	6o =	600 Kg.	
7°	année 15	Kg. ×	66o =	900 Kg.	
80	année 20	$Kg. \times$	6060 ==	1.200 Kg.	
				1.500 Kg.	
				1.800 Kg.	
Les dix an	nées restan	tes dont	nent		
	oyenne".			18.000 kgs.	
Total de la	production	n en 20	ans	24 T,300	

Prix de revient d'un Kg. de raisin en plaine (forme: palissage traditionnel)

24.300 kg = 8pl.

C. Prix de revient moyen = ...

(Région Est)

A. Dépenses

Rubrique	L.L.	Total L.L.
Tère année		
Loyer	10	}
Défoncement	15	
Trous alignement	5	
Plants (porte-greffes)	10	
Main-d'œuvre pour plantation	5	1
Labour	. 6	51

Rubrique	L.L.	Total L.L.
2ème année	[
Labour		~ * 8
3ème année		
Labour	8	1
Greffage (90%)	_	4-
I greffeur, I ouvrier, servage, I ouvrier	5	28
4ème année		
Labour	8	
Greffage (10%)	2	l
Taille	2	12
		12
5ème année	İ	
Labour	8	
Taille	3	11
	ر	
6ème année]	
Labour	8	
Taille		
Sulfate (3 fois)	4 5	18
Les frais se maintiennent ainisi jusqu'à	ן כ	10
20 ans, c'est-à-dire sur 14 ans:	1	262
Total des dépenses		252
Il faut ajouter		369
1°) le loyer sur 19 ans	190	
2º) l'intérêt du capital 5%	28	
3°) une marge d'imprévus de 10%	58,8	276 0
Ce qui nous donne définitivement un total	30,0	276,8
de depenses de	1	646

B. Production

De la 6ème à la 20ème année, la production s'évalue à une moyenne de 600/an, c'est-à dire de 8,4 T. au total

C. Prix de revient du Kg. =
$$\frac{646 \text{ L.L.}}{8400 \text{kgs.}} = 7.6 \text{ p.l.}$$

Coût de revient d'un Kg. de raisin de table sur treille

(Région Est-Zone III-sous -zone1) (Terre irriguée)

A. Dépenses par donoum

Rubrique	L.L.	Total L.L.
1ère année		
Loyer	50	
Défoncement	15	
1er labour avant plantation	3,5	<u> </u>
2ème labour avant plantation	2,5	
Trous-Alignement (2 ouvriers)	10	
Plants greffés 0,75×60	45	l
Main-d'œuvre de plantation	3	[
Irrigation (4fois)		1
(préparation des lignes L.L. 2 et irrigation		•
proprement dite: 5 L.L.)	7	136
2ème année		
Prix dè 65 Colonnes 65×3	195	
main-d'œuvre, frais de fixation des		
colonnes 65×1,5	97,5	
fils de fer 65×3	195	
Labour (au nombre de 3-5 suivant la	70	
qualité du sol)	10	
fumier (1 tanaké par plant) ce qui fait	34.5	
7 sacs/donoum 7×3,5	24,5 I	
Irrigation	7	530
3ème année		
Labour (3,5)	10	
Taille	I	
Fixation des branches avec raphia	2	
Fumier 1 tanaké/plant	24,5	
Irrigation		

Rubrique			
que		Tota	_
4ème année	L.I	L.I	,
Labour			
Taille	10	'	
Fumier (1/4 de sac/p.) 15 sacs × 3,5	3.	,5	
	52,	,5	
des lignes augmente ce qui double les	-		
TOPCHISCS .	1	}	
Sulfate avec m.o. (3 fois)	14	1	
	10	89,5	
5ème année	1	Ì	
Il faut retrancher le fumier qui s'applique	1	1	
		1	
augmentation de coût de taille 2 L.L.	1		
	ļ	39	
6ème année		1	
Même chose sauf qu'il y a à ajouter	[
ics itals de lumure qui doublant (-/-		1	
ouc/ Dianil 1	.105		
2º - traitement aux insecticides 2 fois	2,5	146,5	
	2,5	-\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
7ème année Sans fumier		1	
Sans turner		47.0	
8ème année		41,5	
		!	
A ajouter à la 7ème année - fumier (1 sac/plant)			
- Chorate main annual	210	İ	
1 kg.super 1 Kg. So 4 K 2 I Kg. ammoniaque c'est à-dire 0,45×60		1	
	. 27	278,5	
A partir de la same au .			
A partir de la 8ème année, les frais devien-	- 1		
nent sensiblement constants, sauf que l'on applique le fumier organique 1 année sur 2.	1		
	ļ		
	ı		
TO THE SALVING TO THE PARTY OF	- 1		
Total des dépenses sur 20 ans	2	2082	
20 aus	Ī	3387	
1	1-	,,,,	

Rubrique	L.L.	Total L.L.
Il faut y ajouter 1°) Loyer sur 19 ans 2°) Intérêt et amortissement fixés à 8% 3°) Une marge d'imprévus de 10% Le total des dépenses devient:	950 347 468	5152
B. Production (en kg.)		
5ème année 3 / plant 6ème " 8 7ème " 20 8ème " 30 9ème " 40 10ème " 50 Les dix années restantes produisent en moyenne 3.000 kgs Total de la production durant la vie économique du vignoble supposée de 20 ans C. Prix de revient approximatif d'un kg. de raisins de table dans un vignoble sur treille	180 480 1200 1800 2400 3000 30000 39060 5159 39.060	=13,2 pl.
Prix de revient d'un Kg. de poulet (40-4 (en piastres libanaise)	5 jours)	
Prix du poussin Main-d'œuvre Chauffage-électricité Produits vétérinaires Abattage Déplumage		60 10 10 5 7

Transport Alimentation (40-45 i) a W
Pourcentage des pertes 5%
t capital-batment (15 ans)
Total 232
L'int érêt du capital avec a
L'int érêt du capital sur 2 mois peut être négligé du fait qu'il est en grande partie inclus dans les prix offerts par les sociétés.
Remarques:
10) Les possibilités de réduction du prix de revient du Kg. déplumé du poulet sont les suivantes:
a - Le prix du nousein est tube 41
mé de 10 PL. au moins.
b - Les produits vétérinaires peuvent être offerts gra- tuitement par le Ministère de l'Agriculture
tuitement par le Ministère de l'Agriculture.
C - Les Irais activele de dépluses : 11 1
port sont encore élevés, parce que les moyens demeurent manuels et individuels. On peut comprise a sont encore élevés, parce que les moyens demeurent manuels et individuels.
et individuels. On peut comprimer ces frais par la mécanisation et le transport collectifs (coopératives).
d - Réduction des maril
d - Réduction des matières constitutives de la ration alimentaire du poulet.
e - Réduction des priv d'élocémiais 1 v
~ / CC DIIX (IC revient act valable 1
ferme de 5000 poulets.
3°) Le prix de revient ainsi calculé correspond à 1Kg
net de poulet (tête et pattes).
4°) On a considéré que le prix du fumier produit couvre es imprévus.
cs imprevus.
Prix de revient de l'œuf (en piastres libanaises)
Auments insur'à la pondaison.
13 Ngs d'aliments mélangée à roise 1 pr
Chauffage, produits vétérinaires Aliments de la poule insqu'à 1. 67. 10.
T440
Total 1440 2146
2140
181

1º) Main d'œuvre direction qui varie sui-
vant les dimensions de l'entreprise 100
2º) Intérêt du capital:
En général la question d'intérêt roulant dans
les entreprises avicoles ne se pose que peu, par suite
de la compétition entre les sociétés vendant des effets
avicoles (souvent l'intérêt est compris dans les prix
eux-mêmes).
30) Investissement du capital, bâtiment
(calculé pour un bâtiment de 1.500 à 2000 oiseaux
of our To and

Total
La poule pèse à 18 mois 1Kg, 5 et est vendue
à 200 PLKg 200

Remarques:

10) Possibilités de réduction du prix de revient de l'oeuf.

a - réduction du prix du poussin par l'encouragement et la surveillance de la production nationale.

est de 200 oeufs par an, c'est-à-dire bonne.

- b Réduction du prix des aliments (céréales secondaires, aliments composés). C'est très important surtout que l'alimentation de la poule constitue plus de 60% de ses dépenses.
 - c Réduction du prix de l'électricité, de l'eau.
- 2°) Le prix de revient de l'oeuf ainsi calculé est valable dans le cadre d'une ferme de 1500-200 poulets.
 - 3º) Le chiffre de 1.976 PL. peut être arrondi à 2000 PL.
- 4°) On a estimé que le prix du fumier couvre les imprévus dans les dépenses et dans la production.

Annexe No 2:

Nombre de moulins, de presses à huile et d'huileries en 1959

Tableau No 41 Liban-Nombre de moulins Répartition par caza

A. Mont-Liba I. Cho 2. Aley 3. Baah 4. Mett 5. Kest 6. Jbeil	uf 5 oda 5 n 5 ouan 3	B. Le	Liban-Sud Tyr Bent-Jbeîl Nabatiyeh Jezzine Saîda	I I 2 2 6
I. Batro 2. Kour 3. Béch 4. Tripo	oun 2 ta 3 arré 2	D. Be I. 2. 3. 4.	kaa Rachaya Joub-Jannine Zahlé Baalbeck	2 2 2

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau No 42 Nombre d'huileries Répartition par caza

Beyrouth Mont-Liban	, 2	Tiba. Ny	
 Baabda Metn Kesrouan Chouf 	4 5 1	Liban-Nord 1. Tripoli 2. Koura 3. Akkar	3 2 1

Graisses végétales

Mont-Liban	A-0102C2	Y
1. Baabda		2
2. Metn		T
		1
Beyrouth		т

Tableau No 43

Nombre de presses à huile

Répartition par caza

A.	Mont-Liban	Arabe	Moderne
	 Chouf Jbeîl Aley Baabda 	61 15 12 36	74 9 65 34
÷	MetnKesrouan	24 -	3 6
B. L	iban-Nord		
	 Tripoli Batroun Koura Zghorta Akkar 	1 53 20 35 89	15 27 105 86 8
C. L	iban Sud		
	 Tyr Bent Jbeîl Jezzine Marjayoun Nabatyeh Saîda Hasbaya 	21 9 7 20 16 26 28	8 3 13 5 3 21 6

Source: Ministère de l'Agriculture

Annexe No 3 Tableau No 44 Liban - Culture du tabac

•		unure un tabl	ic	•
		1954		1960
Makara	Surface		Surface	
Mohafazats et cazas	cultivée	Production	cultivée	Davie .
	(en ha.)	(en tonnes		Production
		- Contonics	(cn na.)	prévue
BEKAA	ļ		!	
Bekaa ouest	. 15,6	E 43	_	
Rachava	1 2,50	5,43	14,00	1,26
•	7	_	1,0	0,090
Total	15,6	5,43	14,1	T 250
Liban Sud			ļ 7	1,350
Bent Jbail		1		
Tyr	, , , , , , ,	523,18	928,46	835,61
14	249,59	161,16	267,23	240,50
Hasbaya	193,68	136,86	251,71	226,54
Mahaara	0,65	0,135	0,1	0,090
Nabattyé	838,73	710,14	1.073,1	965,77
Saida	109,78	71,21	83,12	
Jezzine	240,43	161,50	218,37	74,80
			220,5/	196,53
Total	2.334,02	1.764,185	2.722,09	2.539,84
Mont-Liban		1		
Chouf	48,63	33,37		J
Aley	0,7	0,32	49,60	44,63
Baabda	0.06	1	1,35	1,21
Metn	2,75	0,018	0,1	0,090
Cesrouan	2,93	0,769	1,76	1,58
beil		1,87	5,7	5,13
	191,8	103,26	198,42	178,57
Otal	246,87	139,60	256,93	227.0-
iban-Nord			-2433	231,21
atroun]		
Coura	286,24	164,44	310,26	280,85
	130,41	90,37	131,47	118,32
ripoli	4,46	1,41	8,42	
gharta	11,00	2,80	4,07	7,57
echarré	2,18	0,74	2,1	3,66
kkar	62,44	37,57	452,28	1,88
		3,737	.452,20	407,05
otal	496,73	297,33	908,60	819,33
iban	ļ			-~/>>
otal général	2 000 00	- _		
	3.093,22	2.206,545	.901,72	3.591,73

Annexe No 4 Différentes productions agricoles suivant la superficie et le rendement - 1956-1960

. Tableau No 45 Légumineuses

				Tegum Tegum	Legumneuses							
LA KECOLTE			Superf	Superficie en hectares	ectares			Production totals as to	rion to	400		
				_						T L	connes	
	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1055	Tosh	1057	-		
VESCE SATHIACE								2	787	1950	1959	1960
:	3000	3200	3000	2800	2600	2200	2150	2300	2100	1000	1360	,
VESCE	2000	2200	2400	3300	900	2600		, ,		}	26/1	1500
D I III NH I			·	; }		}	3	0001	000	2900	2500	1800
:	3250	2100	2500	4300	2200	2000	4500	2200	280	7	-	;
POISCHICHE	2000	1800	2100	23,000	0,0		2 0	}	3	3	000	000
				}	3	3	1800	1950	2500	2200	3900	2000
Travers average	2200	2000	2000	2000	2200	2000	1800	1	0036		ç	
HARICOT BLANC	2000	-					}	}	3	1700	0081	1700
	3	300	000	2400	2700	2500	2000	2000	5300	4800	4500	8
LUPIN	50	20	ς	\$0	8	39	*	Ç		} ;	3	3
LUZERNE	,				_	,	?	}	2	9	8	20
	 }	2	8	8	120	120	450	9	1700 I	2100	2300	1800
PETITS POIS	300	350	370	350	350	350	200	8	520	550	530	8

Table au No 46 Productions agricoles

				P	Productions assiroles	is agrica	100					
		Sup	Superficie en hectares	a hectar			3					
TA DECOTOR	_	 -	_		3		_	Pro	Production en tonner	[E	١	
E VECOLIE	1955	1956	1957	1958	1959	0961	1955		1057	-	- I	
COTON						-					1959	1960
	<u>&</u>	8	8	2								
GRAINS DE COTON	,				1	1	 8	500	125	25	·	
CACAHUETES	1800	1	'	1			400	400	250	S	'	1
SESAME	}	3	1500	1400	1250	650	2100	2000	7000	1000	1750	
	1500	1500	1000	800	850			_		}	200	\$20
ANIS	8	2	-		3	} ^ 	1500	1500	1000	850	800	200
OLIVES	21000	12500	22000	22500	40	40	0 0 1	8	75	õ	40	
BETTERAVESA						3567	12500	55000		44000	18000	20000
COCONS	30	009	550	. 550	8	850	9	10000	0006	8100	12600	9
CANNE A							125	140	% 8	135	8	% %
SUCKE	280	260	250	240	20	6	0			~ ——		
TABACS & TOMBACS	50	;		-	}		9800	8700	8300	8000	2000	2700
	3	3152	3854	3900	3970	4005	2400	2451	2663	2600	3000	3500

		Sup	Superficie el	n hecta	ies S			Product	roduction en tonnes	nnes		
	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Oignon	3500	2500	2300	2500	2400	2100	45000	40000	38000	36000	33000	23000
Ail	130	125	Š	50	65	8	1300	1250	200	500	8	200
Tomate	2200	1500	1700	2300	2500	2000	21000	23000	25000	28000	31000	25000
Aubergine	460	500	550	9	9	550	11500	12000	13000	14000	13500	12000
Pommes de terre	4000	4500	2000	4700	4800	4500	46000	36000	28000	38000	42000	28000
Melon	300	300	350	200	180	170	4000	4000	3500	2700	2500	2000
Pastèque	3000	1500	1700	2800	2600	2500	32000	34000	29000	26000	27000	22000
Concombre	850	1000	1300	1800	2000	2100	7500	9500	13000	18000	21000	23000
Haricot blanc	1640	1550	1400	1500	1400	1150	7500	7000	7500	8100	2800	7000
Cornes greeques	360	300	380	350	320	300	750	750	800	700	750	650
Fève tendre	1100	1100	1300	1200	1250	1050	7000	7500	8100	7500	8500	7000
Artichant	001	OII	OII	OII	120	125	2000	2500	2700	3000	3100	2800
Fraise	25	35	45	50	55	55	130	150	200	210	215	500
Carotte	180	8	350	380	370	9	2500	4500	5000	5500	5800	7000
Choux	000	450	8	8	650	8	16800	17000	17500	19000	18000	15500
Choux fleurs	400	320	300	270	250	220	7200	5000	4500	3800	3400	2800
(Silk)	150	180	200	280	300	280	2500	2800	3000	4000	4500	4000
Navet	8	8	85	8	8	85	1350	1400	1400	1350	1450	1250
. Laitue	370	420	430	450	470	460	2600	2600	7800	8200	9000	8500
Radis	250	200	8	220	230	200	4300	3500	3600	3800	3500	300
Colocasie	8	8	8	8	85	80	1400	0011	1200	1250	1150	0001
Eninard	OII	125	150	280	190	110	17500	2000	2300	3000	2800	1700
Courgette	8	9	8	650	920	950	7500	8500	10000	9006	14000	16000
Autres	, '	1		, 1	1500	1300	1	•	•	'	21500	18000
	_											

Tableau No 48

Fruits

		Supe	Superficie en hectares	hectares				<u> </u>				
,		 -			-			Pr	Production en tonnes	en tonne	ş	
La récolte	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1955	1956	1957	1958	1959	0961
Oranges	•	:- -	,									`
Citrons	6500	7800	7900	7950	, %	. 0	75000	82500	85000	93000	115000	100000
Agrumes	'		. 1	0116		070	22000	21000	25000	30000	35000	40000
Fommes	9		8150	0110		- 00	4500	5000	9	8000	10000	15000
Prunes	1300		1250	1200		200	22000	29000	37000	42000	65000	53000
Poires	1550		1800	1850		1250	7300	9000	9	5500	\$800	4000
Peches	1300		1700			1980	000	9500	9009	2000	0000	3000
Abricots	800		850	200		1950	3000	4200	7000	6200	8000	, 5000 5000 5000 5000
Nèfles	220		450) (8,	3800	5800	2000	4300	8500	500
Cerises	2650		5 5	3		000	3200	3500	4000	4500	2 8 8	4000
Coings	000		3 6	252		550	1800	3000	3700	4200	\$300	9
Raisins	21000	٠.	22200	7,500	. '	180	3200	2300	1800	1650	1700	1300
Grenades	1450		1500	307	1	20000	75000	80000	75000	8000	85000	2000
Bananes	1800		2100	1110		1550	15000	13000	14000	14000	14000	12000
Figues	2500		250	2007		2250	23000	27000	26000	27500	21000	26000
Amandes	1500		200	900		5000	38000	19000	19500	18000	12000	14000
Noix	760		7,7,4	1400		1500	1800	2700	2800	2550	2000	2000
-	-		× > C •	2007		230	850	825	800	750	2,00	5 6

	<u> </u>											
	- 1	Supe	Superficie en hectares	hectare	ø		 -	P,	oduction	Production on tonnes	9	
_										1	COLLEGE	
1955		1956	1957	1958	1959	1960	2561	1956	1957	1958	1959	1960
20000		5	00000			,						
		3	3	08000	70000	65000	9000	62000	70000	48000	44000	40000
20000		19000	21000	19000	18000	18000	26600	21000	23500	18500	25000	. 1
7500		8	-			,			3			3
		}	3	000	11000	6500	13000	14200	17000	14000	12000	13000
9300		5500	2000	2500	200	000		,				,
			`	3	}	3	8	2000	50 00 00	3500	3200	2300
						_		•		_		

Chapitre II

LA PRODUCTION MINERALE, ENERGETIQUE ET INDUSTRIELE

Ce chapitre comprend deux subdivisions: A. Ressources minérales; B. La production énergétique et industrielle.

A- Ressources minérales (1)

1) Géologie et possibilités minières GEOLOGIE (2)

Le Liban est géologiquement un pays jeune; les terrains les plus anciens sont du jurassique supérieur.

Ces terrains récents ont connu deux grandes périodes volcaniques, la première depuis le jurassique supérieur jusqu'à l'aptien, la deuxième à partir du miocène. A ces venues volcaniques correspondent quelques affleurements basaltiques dans le Liban Nord.

⁽¹⁾ cf. notamment le rapport de M.R. Berger sur les ressources minérales du Liban, 1959, ainsi que Minéral survey of Lebanon, 1958.

⁽²⁾ cf. la carte géologique du Liban au 1/200.000e, 1955, Ministère des Travaux Publics.

Enfin le pays est coupé de nombreuses failles (particulièrement la faille de Yammouneh).

b) POSSIBILITES MINIERES

Tant par la nature récente des terrains que par le fait que les venues volcaniques n'ont amené que des basaltes qui ne sont pas vraiment des minéralisateurs, le pays n'offre pas beaucoup de possibilités minières.

En dehors du fer, on ne peut normalement y espérer que des minerais de décomposition ou de dépôt organique: pétrole, phosphates, bitume, charbon, etc. Les métaux ordinaires y sont peu probables.

2) Principales ressources LES GISEMENTS DE FER

Autrefois le Liban a connu une industrie artisanale du fer qui a été étendue à une grande partie du pays. Peu à peu avec le déboisement du pays, cette industrie a disparu. Seule a subsisté pendant les années d'après-guerre l'exploitation en surface (ou près de la surface) des gîtes faciles et riches, exploitation qui s'est arrêtée en 1958, sauf à Marjaba, les acheteurs devenant plus difficiles à mesure que les conditions d'achat redevenaient normales.

Le fer est la seule ressource minérale ayant fait l'objet d'une exportation de quelque importance dans les dernières années.

Ces exportations ont donné les chiffres suivants:

Tableau No 50

Liban - Exportations de fer

Année	Exportations en tonnes
1953	22.300
1954	40.000
1955	42.640
1956	31.907
1957	42.253
1958	21.750

Source: Rapport de M. R. Berger

A partir de 1959, les exportations de fer ont cessé. La seule mine qui fonctionne actuellement est celle de Marjaba (près de Mrouj, 24 Km à l'Est de Beyrouth), dont le minérai est traité dans une usine de la banlieue de Beyrouth.

Les types de minerai de fer rencontrés au Liban se rattachent aux genres suivants:

1º - Remplissage de cassures dans les calcaires du jurassique et du crétacé:

C'est le type de minerai qui a été le plus exploité dans le passé, tant par les fondeurs locaux autrefois que par les exploitants qui ont exporté dans les dernières années (mines de Marjaba, de Ain Aar, de Hamra Koblé près de Beiteddine, de Hannah près de Chtaura). C'est aussi le plus riche et le plus facile d'exploitation.

En beaucoup d'endroits, les affleurements seuls ont été travaillés. En un seul endroit, il a été fait des travaux en profondeur pour continuer l'extraction du minerai d'affleurement: il s'agit de la mine de Marjaba, qui seule a réussi financièrement parce qu'elle disposait d'un stock très ancien de minerai riche, qu'elle n'a eu qu'à reprendre.

Au point de vue commercialisation, ce type de minerai ne comporte pas de réserves à vue. Sa continuation en profondeur n'est pas prouvée (du moins à une échelle payante), mais il y a plusieurs affleurements susceptibles de faire un tonnage appréciable si on peut vendre le minerai qui est poudreux et de teneur irrégulière.

2º - Gisements en couches

Ce type de minerai est moins intéressant que les autres Ainsi la mine de Berti, qui se trouve dans la région de Saîda, à 60 Km. de Beyrouth, représente une couche trop mince pour faire l'objet d'une exploitation suivie et sa teneur en fer est limitée (autour de 3%).

3º - Gisements oolithiques

Dans les couches de l'aptien, il existe au Liban un minerai de fer oolithique pauvre en teneur, mais dont le tonnage à la vue est important: le Liban pourrait selon certains extraire près de 500 millions de tonnes de ce minerai.

Les gisements de ce type sont faciles à repérer sur le terrain avec comme repère la failaise de Blanche, banc de calcaires compacts formant l'aptien moyen: dans le Liban Nord, la formation ferrifère se trouve au-dessous de la falaise, et au Sud au-dessus.

Cette série ferrugineuse a une épaisseur de 3 à 9 mètres et se compose de lits plus ou moins riches.

Tant à Fnaidek (prés de Tripoli) qu'au Dahr el Baidar, où se trouvent les principaux gisements de ce type, les analyses effectuées montrent un minerai siliceux. Ce minerai qui n'est pas commercial tel quel, vue sa faible teneur en fer, pourrait éventuellement être transformé en un produit commercial après enrichissement ou réduction.

4º - Gisements dans les basaltes

Il s'agit de concentrations dans les basaltes d'âge généralement jurrassique. On trouve dans ces basaltes des parties plus ferrugineuses que d'autres, mais elles sont sans continuité.

Les lieux pour lesquels ont été donnés des permis de recherches (comme Bcharré et Laklouk) ont des teneurs moyennes très basses (25 à 30% de fer), avec des concentrations pouvant atteindre 40 à 50% de fer.

Les conditions générales des gisements de ce type sont défavorables: éloignement des ports (de 30 à 120 Km.) et manque d'eau pour laver.

b) LE PETROLE

La géologie du Liban (présence de bitume et d'asphalte) est favorable à l'existance du pétrole, mais on n'y a encore trouvé que ces indices.

Trois forages ont été jusqu'ici effectués, l'un à Terbol, à l'Est de Tripoli, par l'I.P.C. en 1947-1948, l'autre à Johmor, au Sud de la Békaa, par la Compagnie Libanaise des Pétroles en 1952, le dernier enfin à El Kaa, dans la région du Hermel,par la Compagnie Elwerath, sans donner lieu à production. Il semble selon certains experts que des sondages devraient être entrepris sur

d'autres emplacements présentant de meilleures possibilités. On ne peut donc encore rien en conclure quant aux possibilités de production pétrolière.

Actuellement tout le pays est couvert de permis de recherches délivrés par le Service des Mines. Deux compagnies se chargent de la prospection pétrolière, la Compagnie Libanaise des Pétroles (ou C.L.P.) et la Pétrolex.

Si l'on se fie aux indices géologiques comme aux découvertes récentes de pétrole dans les pays voisins, on peut valablement poursuivre encore les recherches de gisements de pétrole.

c) LE PHOSPHATE

Un gisement de phosphate a été reconnu près de Ain Fjour, au Sud de la Békaa. Il existe d'autres possibilités de phosphate en dehors de ce gisement, car les mêmes terrains qu'à Ain Fjour se retrouvent dans une grande partie du Liban. C'est ainsi qu'en certains endroits le phosphate est signalé, malheureusement avec des épaisseurs faibles (région de Saîda par exemple).

Les travaux effectués près de Ain Fjour ont consisté principalement en tranchées faites perpendiculairement aux affleurements. Il a été également amorcé quelques galeries. A l'expiration des travaux d'étude en 1957, il a été fait une exploitation réduite de la meilleure partie de la couche et quelques centaines de tonnes ont pu ainsi être expédiées à l'usine de superphosphates située sur la côte aux environs de Chekka.

Les teneurs varient de 20 à 32%, il s'agit d'un produit pauvre qui n'est commercialisable que s'il revient très bon marché. Les conditions d'exploitation sont difficiles: pendage des couches, qui va de 30 à 65°, éparpillement du gisement sur plusieurs Kilomètres.

Une commercialisation ne pourrait être envisagée qu'en cas d'arrêt des importations de phosphate ou par l'application d'un procédé économique d'enrichissement du minerai.

Néanmoins la prospection du phosphate dans les zones favorables serait à poursuivre.

d) LE CHARBON(1)

On trouve du charbon au Liban dans le crétacé inférieur,

⁽¹⁾ cf. le rapport de M.O. Haas sur la situation géologique du pétrole au Liban, 1957.

⁽¹⁾ cf. Coal and iron occurences in Lebanon 1959, Bundésanstalt fur Bodenforschung.

mais la mauvaise qualité de ce charbon ainsi que l'insuffisance des réserves ne permettent pas d'envisager une exploitation rentable.

Tout au cours des deux guerres mondiales, différents gisements ont été exploités, notamment dans la région de Bcharré, dans le Liban-Nord, et à Aley, dans le Liban-Sud avec une production maxima de 8.410 tonnes en 1941. Mais immédiatement après la fin de la guerre, l'extraction cessa.

e) LE BITUME

Le bitume est connu au Liban depuis l'Antiquité: le "bitume de Judée" était exploité près de Hasbaya, là ou existe encore le mine de Kaoukaba.

Seule cette mine a encore une activité et un permis d'exportation lui a été récemment délivré. Il s'agit d'un gisement de bitume très pur et qui remplit les fissures du calcaire.

Ce bitume est surtout utilisé pour la préparation de vernis. Une petite quantité de bitume se vend aussi pour les vignes, sous forme de mastic contre les insectes. Cette utilisation permet de vendre à 1.000 ou 1.200 L.L. la tonne au lieu de 250 L.L. pour les vernis, mais ce débouché semble très limité.

Il existe d'autres gisements de bitume que celui de Kaoukaba, dont le plus important est celui de Kfar-Selouan, exploité par les Allemands durant la guerre 1914-1918.

3) Autres minerais

En dehors du fer, du pétrole, du phosphate, du charbon et du bitume, il n'existe guère au Liban de minerais importants. Signalons toutefois:

a) Les sables siliceux

Le grès de base du crétacé inférieur est un grès quartzeux plus ou moins pur qui est utilisé comme sable de construction et même comme sable de verrerie pour les bancs les plus purs.

Ces sables sont exploités un peu partout au voisinage des agglomérations. Il existe une multitude de petits chantiers artisanaux, mais pas de carrière tant soit peu importante.

Quant au sable de verrerie, il est exploité dans la carrière de Safa, située à 47 Km. de Beyrouth,. Le banc exploité est pur et a environ 10 mètres d'épaisseur, l'exploitation se faisant par grandes galeries de même hauteur.

b) Les argiles

Une étude des argiles au Liban a été dernièrement entreprise par l'Institut Industriel. Il s'agirait de promouvoir éventuellement une industrie en céramique.

c) Le marbre

Du marbre de couleurs variées et de bonne qualité a été récemment découvert à Laqlouk. Une carrière de marbre y fonctionne déjà et une usine a été fondée à Choueifat. Il y aurait là de grandes possibilités (1).

Conclusion

Géologiquement, le Liban se présente comme un pays peu favorable au point de vue minier. A part le fer, on ne peut y espérer que des minerais de décomposition: pétrole, phosphate, bitume, charbon, etc....

La recherche des métaux a peu de chances de succès: il a été fait pendant 25 ans des études géologiques qui ont abouti à une carte détaillée laissant peu de chances à la découverte de minerais passés inapercus.

Il faut donc préconiser le développement de ce qui est connu. En premier lieu étudier un procédé d'enrichissement du fer. En deuxième lieu rechercher le phosphate dans les zones favorables. En troisième lieu développer l'activité de la mine de Kaoukaba. Enfin l'Administration devrait inciter les porteurs de permis de recherche du pétrole à entreprendre des forages.

Un effort resterait néanmoins nécessaire pour parfaire l'inventaire des ressources minérales possibles du Liban.

B - La production énergétique et industrielle

La production énergétique et industrielle, liées l'une à l'autre, ont connu des développements récents au Liban. La

⁽¹⁾ cf. le Service des Mines au Ministère de l'Economie Nationale. République Libanaise

production d'énergie électrique est passée de 40 millions de kwh. en 1939 à 58 millions en 1945 pour dépasser 116 millions en 1950 et plus de 400 millions en 1961.

La croissance industrielle a connu également un grand essor au cours de la Hème guerre mondiale et du fait de l'indépendance du pays. Le recensement industriel de 1955 qui n'a porté que sur les entreprises de plus de 5 ouvriers, donc excluant en pratique l'artisanat, fournit le tableau No 51 suivant des entreprises classées selon leur période de fondation.

Tableau No 51
Liban-Entreprises classées selon leur période de fondation

Période	Nombre d'entreprises	Accroissement annuel moyen
1913-1923	291	29
1923-1933	200	2Ó.
1933-1940	340	48
1940-1945	200	40
1945-1950	400	80
1950-1955	430	86
Total	1.861	

Comme on le constate à la lecture du tableau c'est à partir de 1945 qu'on assiste à une progression importante du nombre d'entreprises de plus de 5 ouvriers.

1) La production et la concommation d'énergie

Le Liban est jusqu'à présent peu pourvu en ressources énergétiques minérales.

Quant aux ressources hydro-électriques, elles sont en partie exploitées (tableau No 52).

La grande ressource espérée de l'exécution du projet du Litani est en question. Tout dépendra de l'orientation qu'on va donner à ce projet-interrompu par l'obstruction du tunnel de Jezzine- et dont il semble qu'on modifiera la conception même pour donner la priorité à l'irrigation.

Le Liban dépend donc de l'extérieur en grande partie pour son énergie et principalement des produits pétroliers raffinés sur son territoire à Tripoli et à Zahrani au débouché des deux pipelines de l'I.P.C. et de la Tapline.

Ce ravitaillement en produits pétroliers n'offre pas de difficultés, du fait de la présence des deux pipelines, celui de l'I.P.C. (Irak Petroleum Company) débouchant à Tripoli, celui de la Tapline débouchant à Zahrani, au Sud de Saîda.

A chacun des terminus correspond une raffinerie.

Les capacités de production dépassent largement la consommation libanaise. Toutefois cès raffineries ont un équipement qui tend à vieillir.

La production de bois de feu et de charbon de bois est peu importante. Actuellement elle est estimée annuellement à (1):

Bois de feu 17.500 tonnes charbon de bois 4.500 tonnes Elle est en diminution par rapport à 1950 (2) Bois de feu 25.000 tonnes

charbon de bois 11.000 tonnes

La consommation de houille et agglomérés et anthracite, tous produits importés, reste faible et serait quasi-nulle à en croire les statistiques douanières.

a) LA PRODUCTION D'ELECTRICITE

De 1950 à 1958 la production d'électricité est passée de 116 millions de kwh à 297 millions de kwh (tableau No 53 et graphique No 8).

Si l'on estime les pertes de transport et de distribution à 25% cela ramène la variation de la consommation annuelle réelle par habitant à:

1950 : 60 kwh 1958 : 120 kwh

En 8 ans la consommation par tête a doublé mais la production totale est passée en 1959 à l'indice 256 par rapport à 1950, soit une croissance annuelle de 12,5%.

De fait, si l'on tient compte que l'électricité bénéficie à 70% de la population (répartie sur 20% du territoire), la consommation effective par habitant desservi est d'environ 170 kwh contre plus de 1.000 kwh dans les pays européens.

(I) F.A.O. Lebanon 1959

⁽²⁾ Duran Ajam. L'équipement électrique du Liban

Tablean No 53

Liban-Possibilités d'énergie hydro-électriques

	9	Exploitées		Possibles	
Bassin	Nombre d'unités	Capacité installée (Kw)	Nombre d'unités	capacité possible (Kw)	Production annuelle en millions de kwh)
Nahr Ostouwene	aucune	1	aucune		
Nahr Arda	aucune	!	aucune	1	-
Nahr El-Bared	74	13.530	٧.	62.500	187
Nahr Abou-Ali	m	15,200	m	13.400	78
Nahr Ibrahim	171	17.000	4	86.900	445
Nahr El-Kaib	m	2.260	v	103.200	274
Nahr Beyrouth	aucune		ancone		<u> </u>
Nahr Damour	H	12.800	7	14.500	776
Nahr El-Assi	7	135	m	25.000	128
Nahr Litani	aucune	,	∞ .	171 000	626
Totaux	 I3	60.925	30	476.500	1.815,6

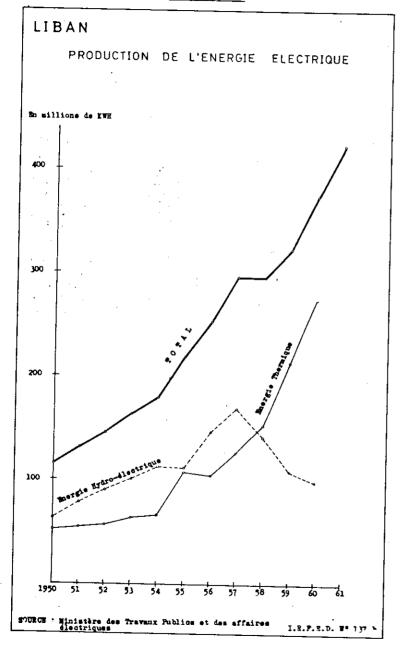
Tableau Nº 53

Liban-Production de l'energie électrique de 1945 à 1961

Année	Energie thermique	Energie hydro- électrique	Total en Kwh
	en Kwh	en Kwh	
1945	9.261.240	47.935.000	57.196.240
1946	12.189.000	49.261,000	61.450.000
1947	22.611.556	50.772.000	72.883.556
1948	26.849.230	60.115.150	86.964.380
1949	36.145.150	67.562.740	103.707.890
1950	52.535.780	63.566.690	116.102.470
1951	54.518.520	78.025.650	132.544.170
1952	56.586.145	90.184.418	146.770.563
1953	63.013.770	100.908.182	163.921.952
1954	66.140.562	113.797.906	179.938.468
1955	108.059.307	111.707.163	219.766.470
1956	105.165.135	147.867.920	253.033.055
1957	126.932.770	169.556.143	296.508.913
1958	154.342.070	142.472.867	296.814.937
1959	214.490.200	109.451.000	323.942.100
1960	275.840.900	99.111.000	374.951.900
1961	l - i	-	423.467.000

Source: Ministère des Travaux Publics.

GRAPHIQUE Nº 8



b) LA PUISSANCE ELECTRIQUE INSTALLEE

Tableau No 54

Liban-Puissance électrique installée . 1960 en kw

	Energie hydro-éle	ctrique	[Energie thermiqu	e
a) b) c) d) e f) g) h) i) k) m) o) o) l)	Safa Abou-Ali Becharré Nahr El-Joz Nahr Ibrahim no 3 Nahr Ibrahim no 2 Bared Wadi Al-Arayech Harrache (Nahrel-Kalb) Sir Machghara Kaa El-Him Niha Chouf Joub Jannine Karaoun Ell Saki Jouret Termos	6.750 1.650 5.500 5.000	a) b) c) d) e) f) g) h) i) j) k) r)	Zouk Michael Beyrouth Diesel Beyrouth Turbine Netco Tripoli-Abou- Ali Tripoli-Diesel Chekka-Diesel Al-Magayel Saida Diesel Zahlé - Diese Rachaya Amatour Gharifé	45.000 12.000 5.000 7.200 1.600 4.200 6.500 1.100 640 500
l'ot	al	61.600	Tota	al = 132.340	70.740

En 1961, la puissance électrique installée au Liban atteint 195.650 kw, dont 134.000 kw de puissance thermique et 61.650 de puissance hydro-électrique. La puissance de la centrale de Zouk Michael a été en effet augmentée de 64.000 kw en 1961.

A ceci il y a lieu d'ajouter le programme inclus dans le projet de plan quinquennal du Conseil du Plan

Mais ces prévisions sont à réviser en raison de l'arrêt des travaux du Litani.

On devra faire rapidement une plus large place aux cen-

⁽¹⁾ La Centrale Nº 1 du Nahr Ibrahim (Yahchouch) fournira à partir de 1962 une puissance de 13 à 15.000 kw.

trales thermiques afin de combler le retard et sans doute la réduction du programme du Litani.

Un réseau d'interconnexions couvrant l'ensemble du pays est en cours de réalisation.

Tableau No 55 Liban-Puissance électrique en Kw (prévisions du Conseil du Plan)

-	1960	1962	1967
Thermique	70.700 61.600	90.000 170.000	200.000
Total	132.300	260,000	440.000
fournissant une production en finillions de Kwh	un peu plus de 300	580	1.160

c) ETUDES GENERALES SUR L'ENERGIE ELECTRIQUE

Un certain nombre d'études générales sur l'énergie électrique ont été effectuées au Liban au cours de ces dernières années.

A - Electricité de France. Développement de l'électricité au Liban

Rapport présenté par M. Henri Olivier, ingénieur en chef à l'Electricité de France, 1952.

- 4 volumes avec tableaux, planches, profils en long et graphiques
 - Etudes de base
 - Plan du développement de l'électricité au Liban
 - Aménagements hydro-électriques I et II
 - B International cooperation administration (Point IV). Water resources investigations:
- 9 volumes 1956 à 1958 (tous les bassins des rivières permanentes)

C - Réorganisation de l'O.E.T.C.

Rapport J. Chardenet et Berger (E.D.F.) avril 1960

D - Groupe Français du Litani

Rapport effectué à la demande de l'Office du Litani,

On doit y ajouter les études du regretté I. Abd-el-Aal (le Litani notamment) et celle de M. Omar Ajam sur l'équipement électrique du Liban (1952).

L'O.E.T.C. (L'Office de l'électricité et des transports en commun) est le principal producteur et distributeur puisqu'il dispose d'une puissance de 104.000 kw dont une partie de la production correspondant à cette puissance est achetée par contrat à des sociétés concessionnaires de production (1).

Sauf à Beyrouth et Tripoli qui sont desservis respectivement par l'O.E.T.C. et par la Société de la Kadisha, les réseaux de distribution sont morcelés et leur gestion pose un problème difficile à résoudre pour les sociétés concessionnaires qui sont d'une trop faible envergure pour disposer des moyens techniques et financiers. Certaines demandent d'ailleurs leur rachat par l'Etat.

Une des raisons de la concentration industrielle à Beyrouth et à Tripoli tient notamment aux facilités de fourniture d'énergie électrique.

Une politique de vitalisation régionale avec implantations industrielles suppose que les intéressés seront assurés entre autres de la fourniture d'un courant électrique abondant et constant.

d) LA TARIFICATION

Les intéresses réclament de plus que le prix de l'électricité soit aussi bas que possible, aussi la tarification actuelle est-elle discutée.

La tarification devrait permettre tout d'abord de disposer d'un ensemble de recettes permettant de couvrir une masse de charges financières prédéterminée. Cela supposerait qu'on ait défini une politique financière de l'électricité.

Ensuite les tarifs doivent être aménagés rationnellement quant à la répartition des charges que supportent les différentes

⁽¹⁾ la société Chekka-Nahr el-Joz alimente les cimenteries de Chekka

catégories d'usagers de l'électricité en fonction du prix de revient propre qui varie en fait au cours de la journée et des mois.

2) La production industrielle

Avec un chiffre d'affaires de 350 millions de L.L. et un personnel permanent de 50.000 salariés, l'industrie occupe après le commerce et l'agriculture la 3ème place dans l'activité économique libanaise.

Elle travaille dans l'ensemble (1) avec des marges de profit relativement élevées, 10 à 18 %, rendues plus ou moins nécessaires par les taux eux-mêmes élevés du loyer de l'argent qui constituent un certain frein au développement industriel. Celui-ci rencontre d'autres difficultés dûes à un marché national trop étroit pour des productions en série et facilement alimenté par l'importation grâce à l'essor du secteur commercial.

Le capital investi est de l'ordre de 550 millions de L.L. et la valeur ajoutée de l'ordre de 200 millions de L.L. avec des profits dépassant vraisemblablement 50 millions de L.L.

a) HISTORIQUE

Le développement de l'industrie au Liban est relativement récent. Au début du XXème siècle ces activités industrielles étaient limitées à l'artisanat: la filature de soi, les métiers de tissage à main, les savonneries traditionnelles, les minoteries et la broderie. Le Liban n'a connu de circonstances relativement favorables à l'industrie que dans les vingt dernières années.

Durant la période 1926 - 1940 quelques investissements s'étaient orientés vers l'industrie particulièrement dans (2):

- La filature et le tissage du coton, de la soie et de la laine, bonnetteries, tricotage, confections;
 - ciments, briques, pierres artificielles, carrelages, tuyaux;
 - savonneries;
 - tanneries et chaussures;
 - industries alimentaires;
- (1) exception faite entre autres d'une grande partie de l'industrie textile.
- (2) Gabriel Menassa: "Plan de Reconstruction de l'Economie Libanaise et de Réforme de l'Etat."

- brasseries et alcool;
- bois, meubles et menuiseries;
- industries légères variées.

Mais la prédominance artisanale se maintenait dans cette période peu favorable au développement de l'industrie proprement dite à cause de l'ignorance des procédés de financement et de production industriels, de la concentration des grandes fortunes locales dans la classe des grands propriétaires terriens, de l'orientation des capitaux étrangers vers les sociétés concessionnaires de transport, les banques et les compagnies d'assurance. D'autre part la politique économique du pouvoir mandataire ne favorisait pas le développement de l'industrie dans le pays.

Ce n'est que pendant la deuxième guerre mondiale et la clôture des voies maritimes que l'industrie libanaise trouva son plus grand stimulant. Les besoins de la population augmentés des grandes commandes passées par les armées, stationnées sur le territoire, ont assuré à l'industrie un travail à pleine capacité et des bénéfices très substantiels.

Une partie de ces profits a été dirigée vers l'élargissement des industries existantes et la création de nouvelles industries : raffinage du pétrole, fabrication de quincailleries, de verreries de carton, tanneries, industries alimentaires diverses, industries textiles, confections et fabrication de machines industrielles.

Le développement industriel a continué après la guerre sur un rythme assez rapide. Le produit national net provenant du secteur industriel est estimé en 1950 à L.L. 141 millions ou 13,5% du produit national et à L.L. 189 millions ou 12,6% du produit national en 1957. Durant une période de huit ans (1950-1957), les nouveaux investissements dans l'industrie sont estimés à près de 150 millions. Le développement de la production de certains produits industriels indique le développement général de l'industrie dans cette période. Le recensement industriel de 1955 (tableau No 53) couvre les établissements employant plus de 5 personnes y compris les propriétaires. Le recensement ne couvre donc pas l'artisanat ni l'industrie de la construction. Il y avait 1861 établissements conformes à la définition du recensement dont plus de la moitié dans ou autour de la ville de Bevrouth; 1031 établissements employant 5 à 9 personnes, 581 établissements employant 10 à 24 personnes; 149 établissements employant 25 à 49

personnes; 60 établissements employant 50 à 99 personnes et 40 établissements employant 100 personnes ou plus. Le nombre total des employés dans les établissements inclus dans le recensement était de 35.013 personnes dont 3.881 âgées de moins de 18 ans, 2.440 propriétaires, 605 membres de famille non payés, 259 qui travaillent chez eux, 2.149 employés et 29.560 ouvriers directement productifs travaillant sur place. Au total, il y avait 27.198 ou 78% d'hommes, 7.815 ou 22% de femmes. Le chiffre d'affaires total était environ de L.L. 400 millions dont environ L.L. 150 millions constituent la valeur ajoutée au cours des diverses opérations industrielles. Les salaires payés étaient de L.L. 49 millions.

Du point de vue main-d'oeuvre, les industries alimentaires sont les plus importantes, employant 6.468 ouvriers ou 18 % du total en 1955 et 6.302 ou environ 15% du total en 1959. Les industries alimentaires et de boissons employaient ensemble 7.508 ou 21% du total des salariés en 1955 et 8.044 ou environ 19% en 1959. Les industries textiles suivent avec 6.049 ouvriers ou 17% du total en 1955 et 6.957 ouvriers ou environ 17% en 1959. Les industries minérales non métalliques employaient 4.338 ouvriers ou 12% du total en 1955 et 5.777 ou environ 14% du total en 1959. Les industries alimentaires de boissons, de textiles et minérales non métalliques employaient environ 50% du total de la main-d'oeuvre industrielle du Liban en 1955 et 1959.

Le secteur industriel vient en troisième importance dans le revenu national avec environ 12,6% du total en 1959. Le nombre total des établissements déclarés est de 3.250 dont le capital excède L.L. 500 millions. Le nombre total des employés d'industrie et d'ouvriers est estimé à plus de 42.000 ouvriers, représentant environ 9,5% de la population active permanente. Les industries les plus importantes sont les industries alimentaires, de boissons, de textiles, de ciment, de minerais non métalliques, chimiques, de bois, les imprimeries, l'industrie du tabac et les industries métalliques. Le tableau No 60 indique pour l'anné 1959 les industries libanaises classées par activité et par région en indiquant le personnel et le capital investi. Il faut remarquer que les chiffres inclus dans ce tableau sont ceux disponibles au Ministère de l'Economie Nationale et représentant le total des réponses des industriels au questionnaire du Ministère et n'indiquent pas,

par conséquent, le total des établissements en existence.

Mais malgré le développement de l'industrie dans la période d'après guerre, le produit national net du secteur industriel reste relativement bas. L'encouragement, la coordination et le développement de l'industrie ne sont pas l'objet d'une politique dynamique, cohérente et de longue portée. Les mesures déjà prises à cet égard sont plutôt particulières et fragmentaires (protection douanière pour certains produits, exemption douanière des machines industrielles et des pièces de rechange aussi bien que de la plupart des matières premières, contrôle de l'importation des machines industrielles, exemption de l'impôt sur le revenu de certaines nouvelles industries, établissement d'une banque de crédit industriel: BCAIF).

Le développement industriel reste donc modéré et lent à cause des nombreux obstacles qui entravent son expansion. Certains de ces obstacles proviennent des industries elles-mêmes, d'autres relèvent des conditions générales économiques. Nous procédons ci-bas à la discussion de ces problèmes.

b) MATIERES PREMIERES:

restreinte et la géographie montagneuse du pays limitent les possibilités de développement agricole et rendent le prix de revient des matières agricoles nécessaires à l'industrie relativement élevé. Les produits agricoles importants utilisés par l'industrie sont le tabac (3.000 tonnes en 1959) et la betterave à sucre (1.500 tonnes en 1959); les fruits (notamment le raisin) et les légumes sont utilisés dans une mesure limitée à cause du prix de revient trop élevé pour l'usage industriel.

L'industrie du cuir et des produits dépend en partie de la production locale des peaux de moutons, chèvres et boeufs; la production locale de ces produits n'est pourtant pas suffisante pour le marché qui dépend plutôt de l'importation.

2º Ressources minérales: les ressources minérales connues au Liban ne sont malheureusement pas abondantes. Le charbon en quantité et qualité rentables est inexistant. Le minerai de fer est actuellement exploité à Marjaba-environ 50.000 tonnes par an et existe en teneur et quantités inconnues dans d'autres localités. Les matières premières pour la fabrication du ciment existent en abondance à travers le Liban et sont exploitées à présent à Chekka par les deux cimenteries en existence. Une troisième fabrique produisant du ciment blanc pour le pays et le Moyen-Orient va s'installer à Chekka également. Certains hommes d'affaires voudraient également installer une autre cimenterie dans le Chouf. D'autre part on exploite dans différentes localités la pierre de taille et les marbres colorés mais en quantité limitée.

Les autres grandes industries dépendent du Moyen-Orient et des autres pays pour leurs matières premières. Cependant cette dépendance de l'étranger pour les matières premières ne constitue un désavantage que dans le cas où les frais de transport des matières premières sont plus élevés que ceux du produit fini. L'inconvénient subi par les industries légères libanaises à cet égard n'est pas très important surtout si l'on tient compte du fait de l'exemption douanière ou des tarifs préférentiels sur les matières premières.

L'éfficacité du réseau libanais de commerce extérieur a facilité la disponibilité et l'achat des matières premières dans le monde aux prix les plus favorables.

c) ENERGIE:

Les industriels libanais se plaignent des tarifs auxquels ils paient l'électricité.

Cependant il paraît que les difficultés de la production d'énergie électrique n'ont pas retardé le progrès industriel. Ces difficultés ont été la cause d'une très faible hausse dans les prix de production et de vente. L'énergie a cependant joué un rôle déterminant dans le choix de l'emplacement des établissements industriels qui par nécessité sont concentrés dans la région de Beyrouth et ses environs.

d) MAIN-D'OEUVRE

Le nombre total de la main-d'oeuvre industrielle libanaise, travailleurs permanents et temporaires, est estimée à plus de 80.000 ouvriers dont environ 60% sont dans l'industrie proprement dite et le reste dans le secteur artisanal. Les besoins actuels dépassent les disponibilités d'environ 10%.

Le niveau des salaires de la main-d'oeuvre non qualifiée et semi-qualifiée est bas. La majorité des entreprises payent les salaires minima spécifiés par la loi, d'autres payent même moins.

Les ouvriers ne sont pas toujours au courant de leurs droits à cet égard. Le niveau des salaires s'explique par la faiblesse de la productivité de la main-d'oeuvre industrielle dans la grande majorité des cas. L'opinion générale des entrepreneurs dans les industries modernes est que les salaires sont modérés pour l'industriel, parfois même qu'ils sont bas pour les ouvriers. C'est là où les salaires sont les plus bas que le turn-over de la maind'oeuvre est le plus haut et que la productivité de l'ouvrier est si basse que l'on doute parfois que l'entrepreneur puisse payer le salaire minimum.

Cependant le problème de la disponibilité de la maind'oeuvre qualifiée devient de plus en plus important car la main-d'œuvre libanaise manque en général de la formation technique nécessaire.

Le besoin de l'industrie libanaise en ouvriers qualifiés est évident parce que les nouvelles entreprises, pour pouvoir faire face à la compétition, utilisent les équipements qui demandent une main-d'oeuvre limitée mais hautement qualifiée. La situation est presque la même en ce qui concerne les techniciens et les ingénieurs. Un grand vide existe aussi dans le domaine de la gérance industrielle. Les industriels libanais ayant presque tous la mentalité de commerçants ne sont pas toujours capables de diriger leurs entreprises d'après les méthodes scientifiques modernes. D'autre part, il est presque impossible de trouver le "Industrial Manager" digne de ce nom dans la nouvelle génération. Le résultat est que les entreprises industrielles sont dirigées comme si elles étaient des maisons de commerce et par conséquent la qualité et le prix de revient des produits industriels en souffrent.

e) LE MARCHE

Le marché intérieur est limité par le chiffre restreint de la population et la grande inégalité dans la répartition des revenus. Le marché des produits fabriqués est presque limité aux villes et à la région du plus grand Beyrouth. La grande concentration de la population dans cette région et de son niveau de vie relativement élevé est un facteur important de la concentration de l'industrie dans ces lieux.

D'un autre côté la population urbaine, à cause du contact avec les étrangers montre une préférence marquée pour les proproduits importés qui sont considérés de qualité supérieure aux produits nationaux, ce qui n'est pas toujours exact. Les produits de fabrication locale trouvent leurs débouchés parmi les classes urbaines moyennes et dans la population rurale; là aussi les coûts élevés en comparaison des salaires réduisent parfois le marché en éliminant beaucoup de consommateurs potentiels. C'est dans les classes moyennes et ouvrières qu'existe le potentiel immédiat du marché des produits libanais et l'industrie doit s'orienter vers une compression de ses coûts de revient afin d'avoir des prix compétitifs.

Le marché extérieur est encore plus difficile à conquérir à cause des tarifs douaniers imposés par tous les pays et le manque de complémentarité parmi les économies des pays de la région. L'Accord Economique Inter-Arabe de 1952 ne semble pas avoir des effets considérables. Le plus grand facteur de développement du Moyen-Orient depuis la guerre vient des redevances (Royalties) de l'exploitation du pétrole. Les commerçants et les industriels libanais ont trouvé des marchés pour une grande variété de produits dans les pays arabes où le pétrole joue le plus grand rôle.

f) CAPITAL

Les capitaux investis dans l'industrie libanaise proviennent en majorité des fortunes personnelles ou familiales accumulées dans le commerce et les profits extraordinaires durant la dernière guerre mondiale. L'initiative industrielle reste d'ordre individuel; en général on se limite par entreprise à un petit groupe de capitalistes ayant des relations de famille ou d'affaires. Le placement d'actions industrielles chez le capitaliste moyen ou petit ne semble pas proche encore.

D'autre part le crédit industriel reste très limité. Le réseau bancaire du Liban à l'exception de la BCAIF ne fournit guère que des crédits à court terme et à coût d'intérêt trop élevé (7%-9%) pour les investissements industriels. Seule la BCAIF fournit les possibilités de financement industriel à long terme et à un taux d'intérêt relativement bas (5%). Mais les demandes de crédit auprès de cette banque dépassent de beaucoup ses disponibilités.

g) QUELQUES CARACTERISTIQUES D'EN-SEMBLE :

Il aurait été intéressnt de pouvoir distinguer les entre-

prises industrielles des entreprises artisanales, la distinction n'étant pas faite dans les statistiques disponibles. On doit donc se contenter de chiffres moyens en ce qui concerne les éléments d'activité de chaque branche industrielle.

10 Taille moyenne des entreprises

Le tableau ci-joint que nous avons repris du "Commerce du Levant" montre que le nombre moyen d'ouvriers par entreprise est de 12 et qu'il n'offre d'écart sensible que dans les branches suivantes:

Nombre d ouvriers par entreprise

I.	produits alimentaires	:	7
2.	industries diverses	:	7
3.	minéraux non-ferreux	:	9
4.	industries du bois (sauf meubles)	:	14
5.	industries chimiques	:	14
6.	produits ferreux et métalliques		15
7.	habillement et chaussures		16
8.	textile	:	42

On pourrait ajouter en comparant avec les tableaux précédents:

9.	raffinage du pétrole	: 360
10.	ciment	: 550
II.	régie des tabacs (pour 3 établissements)	: 3075

2º) Capital investi par travailleur

Le capital investi par entreprise correspond à la valeur nominale des capitaux apportés à des périodes différentes. Toutefois il peut être intéressant d'examiner le capital investi par travailleur-donnée intéressante pour connaître l'investissement à faire pour créer un emploi pour un travailleur supplémentaire. Faisons tout de suite une réserve, dans ce dernier cas il s'agit d'investissement marginal alors que les chiffres ci-dessous sont des investissements moyens.

En moyenne le capital investi par travailleur est de 11.000 L.L.

Il est notablement plus faible (de 5.000 à 9.000 L.L.) pour les industries suivantes:

habillement et chaussures	: 5.200 L.L.
minéraux non-ferreux	: 5.200 "
caoutchouc et dérivés	: 7.000 "
cuir	: 7.700 "
industrie du bois	: 8.000 "
papier et dérivés	: 8.300 "
ameublement	: 9.000 "

Par contre il est notablement plus élevé dans quelques industries qui sont "capital-intensive" alors que les précédentes sont "labour-intensive".

équipement et appareillage électrique	: 16.500 L.L.
boissons	: 17.300
industries diverses	: 21.000
industries chimiques	: 30.000

Encore une fois il s'agit de moyennes entre des entreprises qui dans la même branche sont à des niveaux d'équipement très variables.

Tableau No 56

Liban-Industrie: Valeur ajoutée par ouvrier en milliers
de livres libanaises 1955

Industries alimentaires	_
Boissons	5,6
	7,7
	2,6
Confections et chaussures	2,5
Industries du bois	2.8
Meubles	2,6
Papier	3,8
Imprimerie	3.4
Cuir	3,2
Caoutchouc	
Produits chimiques	2,6
Produits non métalliques	5,7
Sidéruroie	5,7 ·
Sidérurgie Métallurgie	2,5
B_	3,3
Mécanique	2,8
Construction électrique	4,0
Divers	3,6
Toutes industries	4,5
	マンン

Tableau No 57

Liban-Industries: comparaison régionale (en %)

	popula- lation % approxi- matif	entre- prises	per- sonnel	capital investi
Beyrouth Mont Liban Liban Nord Liban Sud Béqaa	24.6 26.0 20.8 14.6 14.0	30.5 42.3 14.7 6.4 6.1	27.8 50.5 14.6 3.2 3.9	25.2 50.3 17.8 3.7 3.0
Total Liban	100.0	100.0	100,0	100.0

Toutefois il serait plus exact de comparer l'ensemble des industries du Grand Beyrouth au reste du Liban puisqu'en fait l'industrie du Mohafazat du Mont Liban y est concentrée. On aurait approximativement la répartition suivante:

	popu- lation	entre- prises	per- sonnel	Capital
Plus Grand Beyrouth	30 70	66.6 33.4	75.0 25.0	72.0 28.0
Total du Liban	100.00	100.00	100.00	100.00

Tableau No 58 Liban-Industries de transformation 1959

	Capital investi par ouvier en 1.000L.L.	14	17,3	II	5,2	00	6		01	7,7	7	30	5,2	10,5	16,5	21		II
	Inveissemen moyen par entreprise L.Jooo.1 ne	81	173	460	83	120	001	8	OII	85	120	430	47	157	217	149		132
-	Mombre d'ou vriets par entreprise	7	0 1	4 2	9 I	1 4	1 2	1 2	1 1	1 1	17	1 4	0	1 5	1 3	7		1 2
s	Mombre d'ouvriers de toutes le fabriques	7.031	1.779	5.977	3.385	3.386	836	463	1.930	1.255	551	2.145	6,120	2.866	297	295	38.783	
ş	Capitaux des fabrique enregistrée de 1.000.1	99.538	31.149	66.646	18.048	26.788	8.393	4.119	19.794	10.132	4.107	65.186	32.103	31.375	5.007	12.246	434.631	
ses	no iup ubnoq 3 1	169	164	123	155	185	46	27	134	16	28	112	535	156	17	64	2.530	
d'entreprises	no'n iup ssq ubnoq i t	228	13	œ	53	ဇ္တ	∞	∞	35	56	m	27	102	27	٧.	15	808	_
Nombre d'	enregistrées dans l'année	ဓ္	0	m	00	15	14	m	9	7	H	12	2	15	H	14	169	
Nor	actuel	946	186	144	216	230	78	38	175	120	35	151	629	199	23	82	3.302	
	BRANCHE	Produits alimentaires	Boissons	Textiles	Habillement et chaussures	Industries du bois (sauf meubles)	Ameublement	Papier et dérivés	Imprimeries et annexes	Industrie du cuir	Caoutchouc et sous-produits	Industrie chimique	Minéraux non-ferreux	Produits ferreux et métalliques	Equipement et appareillage électrique	Divers	Total	Taux moyen

Ce recensement administratif de 1959 couvre 39.000 travailleurs. Il y aurait 50.000 travailleurs permanents en réalité, plus un certain nombre de travailleurs occasionnels.

Sources: Ministère de l'économie nationale - Service Industriel et "Commerce du Levant".

Tableau No 59

Mont-Liban Nord Beqaa	۶	-	Mont	Mont-Liban	Liban	Liban Nord	Bedaa	133	Liban-Sud	-2ng -	LOCAL	Sail
	Beyrouth	outh		s		s		S		sş		89
-INDUSTRIES	-sildsi- ements	ubjokęs	Etablis- ements	zwbjokę	Etablis- sements	gwbjoλę	Etablis- sements	Employé	Etablis- stments	Ешріоу	Etablis sement	Ешрюу
	s I	E		1 837	18	138	~	9	18	156	554	6.468
Alimentaire	<u>5</u>	3,4	747	1	?		20	170	4	22	72	1.040
Boissons	20	390	. T	410	4	4	, (-	ı	112	6.040
Textiles	43	656	28	4.150	2	1.041	Ν,	707	. (;	77.6	2692
Confection of chansentes	176	2.711	42	701	19	141	0	3	7	4	C+7	7,7
nection of chansactes	22	467	91	198	17	128	71	15	S	57	72	705
Membles	118	1.885	14	409	56	234	4	49	'n	20	167	2.033
Papier et produits en								/_		ı	1.6	204
papier	II	128	S	9/	'	1	,	· _	!		}	
Imprimeries et industries						`)		,	œ	110	1.680
annexes	9	1.397	II.	204	4	70	-	^	4	}	•	
Cuir et produits sauf							0,	226	ı	'	45	937
chaussures	14	270	13	432	1	•	0	Ç			- 1	523
Produits en caoutchouc	4	149	II	374	1	•	1	1 9	•	ı 	? ;	-
Produits chimiques	. 0	120	13	296	7	223	۰ 	× ×	ı	1	<u>ج</u>	}
Produits minéraux non	,					-60		69	•	82	149	2.458
métalliques	49	920	21	IOIZ	20 	301	^	<u>,</u>		}	}	!
Métallurgie sauf machines	ţ	7.0			_	110	7	32	4	2 I	105	2.161
et équipements de transport	70	820	3	7/11	<u> </u>	00	۰ ر —	, ?	- 1	•	25	358
Machines non electriques	σ	88	<u>~</u>	120		8	1	† -	_	_	. 0	204
Machines et outils électriques	0	204	1	1	1	'	1		1	· 1	× «	148
Reminement de transport	**	81		77	<u> </u>	· 		t		- 1	*	-
Distances of the second of the	26.	320	13	354	M	 -	-	4	m	77	‡ '	
Type	H	1.476		267	1	' _	<u>.</u>	1			m (2,743
Definement de Démole		: '	'	' _	-	459	1		н —	.250	7	2
importation	ı	1	ı	•	~	III4	•	1	-	'	7	
TOTAL	900	15.294	427	12.124	229	5136	85	905	55	755	1793	34.923

Tableau Nº 60 Liban-1959 - Industries de transformation-nombre d'entreprises, personnel et capital par région

-			routh	·		-Liban		Libe	n-Nord		Bel	caa		Liba	n Sud	1	- 1	'otal ♥
INDUSTRIE	Etablis-	Employés	Capital	Etablis-	Employés	Capital	Etablis-	Emp! 246	Capital	Etablis-	Employés	Capital	Etablis-	Employés	Capital	Etablis-		
Alimentaire	207 29	2.16	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	36	2.404	47.607.28	0 246	_1			五 553	l			l		Emp	, Capital
Textiles	33		Í	1	1	-	1	9	844.000	49		9.094.400 3.480.580	82 2	343 13			2 6.30: 7 1.74:	100.970.06 31.569.32
Confections et chaussures	95		, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			100.711.90		1	411.699.000	4	17	10.000	-	-	-	159	6.95	115.070.31
Bois et liège	83	1.703	3.03.1003]	(-3-2.47)	1	-5-]	I	4	20.000	ı	10	100.000	138	1	10.975.35
Meubles	39	592	i	94 27		2 3351472	1	T		,	75	594.000	14	152	647.000	215		27.570.712
Papier et produits en papier	21	200	ł ł	17	,	14.922.000 2.456.400			57.000	5	59	250.622	3	11	15.000	79	ł]
industries alliées Cuir et produits sauf	148	1.452	15.129.633	28	502	4.940.873		}-	-	-	-	-	-	-	- ,	38	470	4.209.400
chaussures	48	483	3.146.500	44	646	4.887.000		53			9	45.000	2	16	60,000	193	2.032	20.561.006
Produits en caoutchouc	14	87	877.000	17	456	3.196.064	_	;	37.000	26	259	1.072.000	-	-	-	121	1.396	9.142.500
roduits chimiques roduits minéraux non	41	453	11.425.600	69	593	11.406.200	21	251		_	-	-	-	-	-	31	543	4.073.064
métalliques létallurgie sauf machi-	84	1.086	4.598.035	366	2.415	6.609.730	- 1	848	3.4-2.000	7	54	107.500	4	18	325.200	142	1.369	32.675.500
nes et équipements	113	1.144	77 2 -0	1		!			7.313.000	45	241	642.200	92	420	646.700	699	5.060	19.809.665
lachines et outils		111444	11.718.500	91	2.039	18.872.389	11	179	2.960.000	·r	7	5.000	4	18	77.000	220	3.387	33.632.889
électriques	12	127	2.220,000	9	166	2.737.000	-	-	_	_	_	_	_				= 1	
abacs affinage de pétrole	-	-	-	3	3.075	-	-	-	_	_	-		-	-	-	21	293	4-957-000
Tremes	22	205	3.294.000	- 23	236	6.159.000	2 1	.111 2	8.000.000	-	-	-	r	258 15	.000.000	2		33.000.000
TOTAL 98	B9 I:	1.584 1	28.152.126 1.	-1	l l		17	60	841.000	2	16	80.0000	4	60	540.000		577	24.000.000 10.914.000

Source: Mr. Fouad Abi -Saleh, chef du Service Industriel. Ministère de l'Economie Nationale.

3º Valeur ajoutée par travailleur

Nous n'avons pas pour 1959 le détail de la valeur ajoutée dans l'industrie, par contre le recensement de 1955 nous permet de l'obtenir par travailleur dans chaque branche d'industrie. Pour 1959 ces valeurs peuvent présenter dans l'ensemble une différence nominale de 10 à 15% en plus par rapport à 1955, étant entendu qu'il s'agit non pas du chiffre d'affaires de la branche mais de la valeur ajoutée par travailleur (Tableau N° 56).

4° Salaires dans l'industrie

Si l'on n'a pas de statistiques de salaires au Liban, on dispose d'un ensemble d'indications qui font admettre que le salaire moyen mensuel varie entre 150 et 160 L.L. auxquel viennent s'ajouter les allocations familiales, lorsqu'elles sont effectivement perçues. Ces salaires varient dun salarié à l'autre, suivant la qualification, la région, l'entreprise et le sexe. Le manoeuvre masculin ne touche quelquefois que 80 L.L. par mois, l'ouvrier très qualifié touche jusqu'à 500 L.L. par mois. Les salaires féminins correspondent à 60 à 70% du salaire masculin.

Les contremaîtres gagnent aux environs de 100 L.L. par mois.

Les salaires mensuels des employés sont en général supérieurs à 165 L.L. et vont jusqu'à 650 L.L. pour un employé très qualifié (comptable). Les salaires des employées sont en général peu inférieurs à ceux des employés.

5º La répartition régionale des industriels

Nous avons procédé à un dépouillement par région des documents du Service Industriel (Ministère de l'Economie Nationale) qu'on trouvera ci-après. Il donne par mohafazat et par branche d'industrie le nombre d'établissements, le personnel et le capital.

Les entreprises industrielles se trouvent concentrées dans le Mont Liban (1.375 établissements, 20.985 ouvriers et employés), dans Beyrouth (989 établissements, 11.584 ouvriers et employés).

Ensuite arrive le Liban Nord (478 entreprises et 6.055 ouvriers et employés) puis loin derrière le Liban Sud (200 entre-

prises, 1310 ouvriers) et la Béqaa (199 entreprises, 1639 ouvriers).

Pour l'ensemble du Liban on se trouve devant une certaine diversification industrielle, plus grande qu'on ne le penserait à priori.

Le Liban Sud n'a d'activités industrielles qué dans les produits minéraux non métalliques (essentiellement matériaux de construction), les industries alimentaires, le raffinage du pétrole et les industries du bois (caisses d'emballage) avec des effectifs totaux variant par branche de 420 à 152 personnes. A noter que, sauf pour le pétrole et l'industrie du bois, il s'agit d'entreprises de petite taille, 4 ouvriers environ par entreprise.

La Béqaa est dans une situation analogue avec, en plus, les boissons (vins et arak de la région de Zahlé), qui occupent 345 personnes, les industries du cuir (tannage du cuir à Machghara) avec 259 personnes (il semble que le recensement industriel soit incomplet car sur place on nous a signalé 35 tanneries et non 29 et 300 à 350 personnes employées et non 259). On trouve encore quelques autres branches industrielles représentées: meubles, textile, produits chimiques, outre les produits alimentaires, l'industrie du bois, les produits minéraux non métalliques. Il n'y a pas évidemment, pour determiner la comparaison avec le Liban Sud, de raffinerie de pétrole.

On retrouve celle-ci au Liban Nord. Mais les deux branches qui emploient le plus de main-d'oeuvre sont celles des produits minéraux non métalliques (Chekka) avec 2000 personnes, de textile avec 1400 personnes (dont 900 pour les usines Arida). On retrouve les mêmes activités que dans les deux régions ci-dessus avec un peu plus de mécanique, métallurgie et produits chimiques. Le nombre moyen d'ouvriers est notablement plus élevé que la moyenne du Liban sauf pour les industries alimentaires et diverses.

Le Mont-Liban constitue le lien de la concentration industrielle libanaise, plus que Beyrouth. Mais nous verrons un peu plus loin que la partie industrialisée du Mont Liban c'est en fait le Grand Beyrouth.

Dans l'ordre du personnel occupé par branche on trouve au Mont-Liban:

textiles tabacs

: 4.891

: 3.075

produits minéraux non métalliques:	2415
industries alimentaires :	2.404
bois et liège :	1.034
boissons :	972
meubles :	700
cuir :	646
chimie :	593
confection et chaussures :	586
imprimerie :	502
caoutchouc, etc	456

Soit au total 20.985 personnes, un peu plus de la moitié du personnel recensé.

On trouve en moyenne un plus grand nombre moyen d'ouvriers par entreprise que pour le Liban tout entier sauf pour les industries alimentaires, des produits minéraux non métalliques, du bois et des produits chimiques.

Beyrouth même a une silhouette industrielle différente de celle du Mont Liban: pas de tabac, moins de textile, davantage d'imprimeries, d'entreprises de confection et de chaussures. En général les industries beyrouthines ont un nombre moyen d'ouvriers par entreprise plus élevé que la moyenne.

h) L'industrie du bâtiment et des travaux publics

L'industrie du bâtiment et des travaux publics a une activité importante au Liban. Il suffit de parcourir les rues de Beyrouth, des autres villes, et même des villages les plus éloignés pour constater l'activité de la construction.

A Beyrouth elle a marqué une progression constante en passant de 107.246 m2 de surface globale autorisée à construire en 1945 à 618.380 m2 en 1956, baisse notable de 1957 à 1959 et reprise en 1960 avec 704.211 m2 de surface globale ayant reçu le permis de construire.

Le bâtiment et les travaux publics emploieraient 33.000 personnes, plus un certain nombre de travailleurs saisonniers. La main-d'oeuvre est fréquemments syrienne.

S'il y a un certain nombre d'entreprises du bâtiment et des travaux publics, dont certaines importantes et bien équipées, travaillant notamment dans les pays du Moyen-Orient, beaucoup de travaux sont effectués sous la conduite d'ingénieurs civils qui montent et organisent un chantier sans être de véritables entrepreneurs.

Les chantiers de construction sont toujours sous la surveillance d'un ingénieur responsable - en fonction de la réglementation du permis de construire.

La construction elle-même est effectuée soit par des entreprises importantes et bien équipées, soit par des tâcherons, soit quelquefois par l'ingénieur civil lui-même qui prend en charge l'entreprise, jouant aussi temporairement le rôle d'entrepreneur.

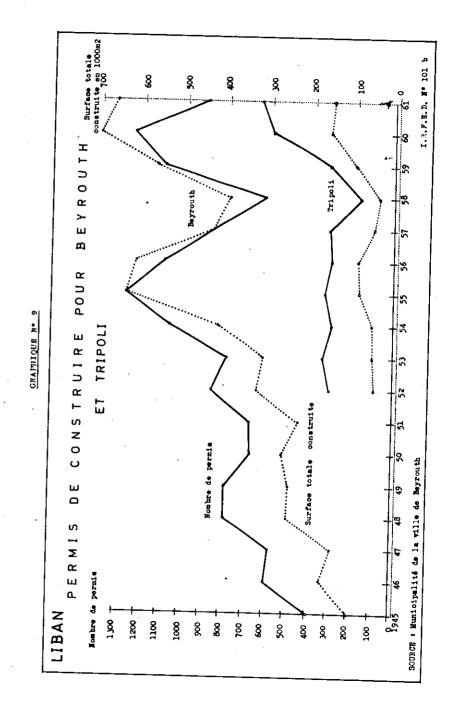
En province beaucoup de petites constructions sont faites sans permis par des tâcherons sans expérience technique suffisante.

Tableau No 61

Beyrouth - Construction de 1945 à 1961

Année	Nombre de permis	Nombre d'étages	Surface en mètres carrés
1945	390	626	107.246
1946	591	978	176.864
1947	572	734	149.456
1948	780 (1283	257.710
1949	780	1263	253.729
1950	673	1149	268.953
. 1951	676	1198	234.140
1952	851	1590	332.465
1953	798	1536	317.681
1954	1055	1848	423.027
1955	1261	2730	640,593
1956	1801	2422	618.380
1957	846	2221	430.929
1958	609	1499	389.321
1959	1082	2934	570.427
1960	1226	3231	704.211
1961	982	3007	664.845

Source : Municipalité de la ville de Beyrouth.



Chapitre III

LES SERVICES COMMERCIAUX ET FINANCIERS

Il s'agit d'un ensemble d'activités qui représentent une part importante dans le revenu national. Nous les étudierons dans une perspective de macro-économie.

Une place spéciale sera consacrée aux échanges extérieurs (commerce extérieur, balance des paiements, tourisme) ansi qu'aux problèmes financiers.

Le commerce intérieur en raison de sa diversité et de son individualisme complexe comme du manque de données certaines sera examiné plus rapidement.

A. Le commerce extérieur

La prospérité libanaise repose actuellement sur les échanges extérieurs: importations agricoles et industrielles, exportations, réexportations et transit. On peut y ajouter l'activité touristique et ces multiples services rendus par des Libanais dans des opérations très variées à travers le monde entier.

a) Importations - Exportations

Les importations à elles seules correspondent à 40 à 50% du revenu national. Depuis 1953 les importations augmentent

beaucoup plus rapidement que les exportations. Le "chiffre d'affaires" pour l'ensemble des importations, exportations, réexportations et transit dépasse le revenu national.

Le commerce extérieur libanais se caractérise par:

- 1º La dispersion: Le commerce libanais est tellement dispersé qu'aucun article à lui seul ne comptait, jusqu'en 1957, pour plus de 10% de la valeur totale importée ou exportée. En 1959, par contre, les pommes constituaient 11,3% des exportations totales.
- 2°- Un gros déficit commercial: L'ampleur du déficit commercial, toujours en croissance, frappe immédiatement (cf. graphique n. 10 "Importations-Exportations"). En 1959, la couverture des exportations par les importations n'était que de 14% (1). Depuis 1950 les importations ont connu une hausse rapide. Ce phénomène n'a rien d'étonnant étant donné, d'une part, le pouvoir d'achat élevé des classes supérieures et moyennes libanaises et d'autre part le nombre important de touristes et d'estivants exigeant des produits étrangers pour la satisfaction de leurs goûts. Or, comme la production nationale n'augmente pas assez vite pour suffire aux désirs d'achat, force est donc d'importer davantage.

Sans analyser ici la balance des paiements - on le fera plus loin - on peut noter que le déficit commercial est plus que comblé, par les rentrées provenant de divers services, par de nombreuses et profitables opérations financières et commerciales internationales (e.g., les "opérations triangulaires"), et par des mouvements importants de capitaux libanais et étrangers vers le pays.

Dans l'étude du commerce extérieur quatre "années-clés" ont plus spécialement retenu notre attention:

- 1951- la première année après la rupture de l'union douanière avec la Syrie;
- 1954- année représentative des orientations prises par l'économie libanaise en plein essor;

1957 - l'année "sommet".

1959- 1959 marque le retour à la vie normale après les perturbations qui paralysèrent l'économie pendant six mois en 1958. Une reprise de 11,6% (sur 1957) dans les importations est symptômatique de la vigueur de ce redressement. Cependant les exportations demeurent inférieures de 8,6% au chiffre de 1957.

b) Composition des importations:

Toute la gamme des matières premières, produits semifinis et produits finis se trouve représentée au poste "importations". Pour 1959, les grandes catégories sont:

->>> Brances categories soil.	
- pierres précieuses et métaux précieux	
(surtout or)	16,7%
- textiles et ouvrages en textile	11,3%
- machines et appareils mécaniques	8,6%
- métaux communs et leurs ouvrages	8 %
- combustibles (mazout, pétrole, kérosène,	0 /0
etc) (I)	7,9%
- animaux vivants et produits laitiers	7 %
- biens de transport	
- céréales (surtout blé et froment)	4,7%
- Droduite chimiques et -1	4,5%
- produits chimiques et pharmaceutiques	2,5%
soit	71,2%
du total de la	valeur

Abstraction faite de l'or et du pétrole, les importations portent principalement sur les produits alimentaires, les matériaux de construction, les textiles et les produits d'équipement.

10 - Produits agricoles:

Bétail

Le Liban dépend de l'extérieur en très grande partie pour ses besoins en animaux vivants. Voici l'évolution des importations entre 1951-1959:

⁽¹⁾ Les douanes évaluent les importations à un taux officiel de 2,19 L.L. au \$U.S., inférieur au taux d'échange pratiqué sur le marché libre, 3,16 au \$ U.S. Sauf contre-indication, nos chiffres sont donnés au taux officiel. Ici nous avons utilisé la valeur réelle des importations et non pas le taux fictif adopté par le Service des Douanes.

⁽¹⁾ La douane ne reprend dans ses statistiques que les produits finis à leur sortie des raffineries et les enregistre comme provenant directement d'Irak ou de l'Arabie Séoudite. Ainsi les livraisons des raffineries de Tripoli et de Saida à la consommation libanaise sont inclues dans les statistiques des importations et les expéditions à l'étranger dans celles du transit.

Tableau No 62

Importations d'animaux vivants

Année	Têtes
1951	514.814
1952	408.770
1953	569.787
1954	595.401
1955	742.576
1956	675.186
1957	173.258
1958	394.413
1959	706.239

La composition des importations de bétail en 1959 est la suivante:

Tableau No 63

Têtes de bétail - Année 1959

	Teles de belall - Armee 1959					
Catégorie	Production	Importation				
Bovins Caprins Ovins Autres animaux Volailles	22.000 112.000 26.000 3.500.000	82.607 197.989 420.245 5.398 482 tonnes				

L'anomalie de cette dépendance excessive est soulignée en considérant les chiffres relatifs aux importations annexes:

Tableau No 64

Importation - Année 1959

	Tre tatton 1	1111100 1939	
Catégorie		(tonnes)	
Viandes et vo Lait et produ Oeufs		2.598 6.980 2.689	

Un programme d'élevage et d'industries complémentaires (alimentaires, tannage, engrais animaux) semble s'imposer. Des progrès ont déjà été faits pour la volaille. Il faudrait continuer

l'effort dans ce sens pour profiter du marché arabe pour les oeufs-Arabie Séoudite, Koweit, Qatar.

Céréales

Le pays n'assure pas ses propres besoins en céréales et, comme le montre le tableau ci-dessous, il doit recourir à l'importation

Tableau No 65

Production et importation de céréales-1959 (en tonnes)

Catégorie	Production	Importation
Blé et farine Orge Maïs Millet Autres importations	44.000 20.000 19.000 3.500	124.338 32.634 8.310 2.010
de céréales		74 .7 88
Total	86,500	242.080

Toutefois le Liban a intérêt à se consacrer à des cultures intensives ou plus rentables pour l'exportation, quitte à importer une grande partie des céréales dont il a besoin plutôt que les produits eux-mêmes.

Légumes .

Il serait souhaitable que le Liban trouve une plus grande autonomie en tomates - les importations en tomates fraiches et en conserves étant coûteuses - et peut-être en d'autres produits maraîchers: laitues, haricots, etc... tant pour la consommation nationale que pour l'exportation vers les pays du Golfe Persique.

Tableau No 66

Tomates - en tonnes

	Production		portation
1957	1959	1957	1959
25.000	31.000	3.616	4.115

Importations de tomates en conserves: 597 tonnes.

Une étude poussée pourrait révéler d'autres subtitutions possibles.

2º - Produits non-agricoles:

L'importance des importations en métaux, textiles, machines, biens de transport et produits pharmaceutiques a déjà été signalée. L'étude industrielle semble indiquer qu'un certain nombre de produits peuvent être fabriqués sur place.

c) Composition des exportations

La progression des exportations est plus lente que celle des importations. En prenant 1951 comme base 100 nous obtenons les indices suivants:

Tableau No 67

Progression des exportations

Indices en valeur	Indices en quantité
100	100
79	99
. 90	131
108	182
123	180
149	174
156	176
113	178
142	184
	Indices en valeur 100 79 90 108 123 149 156 113

La tendance est à la hausse bien que 1959 n'ait pas atteint le niveau record de 1957 ni même celui de 1956.

Les fluctuations de détail d'une année à l'autre laissent entrevoir le peu de sécurité dont jouit le marché libanais: le pays peut difficilement compter sur des clients fixes, encore moins peut-il garantir la livraison d'une quantité déterminée de tel ou tel produit.

Une exception doit être toutefois faite pour les fruits et cette exception constitue une situation extrêmement privilégiée. Les fruits connaissent depuis quelques année un essor très prometteur (cf. graphique n. 16).

En 1959, sur un total d'exportations de 139 millions de L.L., agrumes, bananes et pommes comptent pour plus de 34 millions, soit 24% du total. Les chiffres correspondants pour 1957 sont 24,5 millions de L.L., soit 16% du total de 152 millions de L.L.

Les autres postes importants sont:

Tableau No 68

Postes importants d'exportation

Produits	(Valeur en millions de livres libanaises)
laines en masse	6,2
bois contreplaqués et autres	6,9
or et pierres précieuses	16,9
légumes et tubercules	8,3
tabac	5,2
ciments	4,3
tourteaux	2,6

d) Provenance et destination

Les tableaux No 70 et 71 ("Importations - Provenance" et Exportations - Destination") indiquent les principaux pays fournisseurs et acheteurs du Liban.

L'Europe Occidentale, comme le montre le graphique N° 12, est le grand fournisseur, dépassé cependant en 1954 par le Moyen-Orient.

La part de la Grande-Bretagne s'est accrue, alors que celle des Etats-Unis est en baisse, comme l'est celle du Moyen-Orient. L'Europe Orientale reste stable. Le tableau nº 70 montre les changements de détail en valeur: chute de la Syrie, montée de la G.B., progrès de l'Italie, montée récente de l'Arabie Séoudite (dûe au pétrole qui est compris dans les chiffres globaux d'importation), et la position nouvellement forte de la Turquie.

Comme le montre le graphique N° 13, la part du Moyen-Orient comme client du Liban, toujours très importante, s'est élevée à 59,9% en 1954. Depuis, elle tend à baisser: 52,4% en 1957 et 50,8% en 1959. Cependant ces pourcentages en baisse peuvent voiler des augmentations en valeur absolue.

Tableau No 69

Exportations du Liban vers le Moyen-Orient

Année	Pourcentage	Valeur en 1.000 L.L.
1954	59,9	63.244
1957	52,4 50,8	79.742
1959	50,8	70.657

L'évolution est dûe surtout aux décisions politiques prises par les pays voisins. La Syrie et la Jordanie développent leurs propres ports, Lattaquié, Tartous et Akaba, ainsi que leurs industries. Ailleurs, l'Egypte et l'Irak aspirent à toujours davantage d'auto-suffisance. Il est fatal que le Liban, leur intermédiaire traditionnel, soit très sensible à toutes les modifications dans la politique économique de ses voisins. Malgré ces nouvelles orientations, le Liban fait de bonnes affaires, en croissance rapide, avec le Koweit, la Jordanie, l'Irak, Chypre et l'Arabie Séoudite.

Le tableau nº71 ("Exportations-Destination") indique les principaux clients du Liban pour les années 1951,1954, 1957, 1959.

A remarquer:

Forte baisse- E.U.A., Egypte (baisse notamment pour les pommes)

Forte hausse- Arabie Séoudite (fruits)

Jordanie (pommes, agrumes, pommes de terre)

Irak (commerce de l'or, pommes et bananes)
URSS (laine)

Iran-

Bien qu'elle ait repris son rang n° 1, la Syrie n'a pas atteint son chiffre de 1951. En 1951 et 1959, la forte baisse des E.U.A. est largement attribuable à la chute dans les ventes de laine. Il semble que les exportations se soient nivelées à la normale, une fois terminée la guerre de Corée.

e) Réexportation et transit:

La réexportation et le transit sont deux aspects complémentaires du commerce extérieur libanais.

La réexportation est l'envoi à l'étranger de marchandises libanaises ou importées à la suite d'une admission temporaire aux dépôts de la douane ou de la zone franche. C'est de la réexportation simple quand il y a transaction entre l'arrivée de la marchandise et son départ. Mais, lorsque l'importateur et l'exportateur sont la même personne et que l'emballage du pays d'origine est gardé intact, c'est de la réexportation avec remboursement de droits. La réexportation porte sur tout ce qui peut être entreposé. La part de la réexportation avec remboursement de droits est modeste, ne dépassant que rarement 20% des réexportations totales. Le graphique n° 11 ("Réexportation") nous montre une courbe qui suit de près celle des exportations.

Le transit comprend les marchandises qui traversent le territoire national sans être soumises à un autre régime, consommation, admission temporaire ou entrepôt (1).

Le volume en quantité du transit dépasse l'ensemble des importations et exportations. Il en est de même pour sa valeur, sauf en 1959. Pour l'évolution du transit, les années 1956, 1958 et 1959, enregistrent des baisses accentuées; la situation changeante apparait dans le mouvement du transit avec quelques pays limitrophes (cf. Tableau N° 72: "Evolution du transit").

Il ressort du tableau Nº 73 ("Evolution du transit avec certains pays choisis") que le Liban souffre des mesures d'autonomie prises par la Jordanie (limitation des importations et exportations par le seul port d.Akaba), de restriction par la Syrie, portant sur le passage de camions jordaniens et libanais en territoire syrien et l'orientation du commerce syrien vers le port de Lattaquié.

De plus en plus, les pays arabes cherchent à se passer du Liban comme intermédiaire. Beyrouth possède néanmoins un incomparable atout dans sa zone franche. Celle-ci permet au Liban de maintenir une tête de pont commerciale privilégiée malgré la politique moins libérale adoptée par ses voisins arabes.

f) La zone franche

La zone franche s'étent sur 132.500 m2 et contient d'énor-

⁽¹⁾ Les marchandises passant par la zone franche et réexpédiées par voie de mer ne sont pas dépouillées dans le trafic de transit. Par contre, l'or en lingots et en monnaie y figure.

mes quantités de marchandises de toutes sortes pouvant être entreposées jusqu'à trois ans. Dans cette zone règne une liberté totale: les marchandises changent de mains, sont transformées ou emballées sans contrôle. A la sortie, elles sont taxées par les douaniers si elle entrent au Liban et exemptées si elles s'acheminent vers un autre pays. L'évolution des sorties de la zone franche de Beyrouth est représentée au graphique n. 17 ("zone franche").

g) La contrebande

Il est presque impossible d'estimer la valeur de la contrebande: les chiffres avancés sont très variables. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'un trafic contrebandier très important, aussi bien par voie de terre que par voie de mer, se poursuit avec de nombreux pays et porte sur plusieurs produits.

Tableau No 70 Liban - Importations - Provenance

Pays			ang			Valeur (1	.000 L.L.)
	1951	1954	1957	1959	1951	1954	1957	1959
Syrie. E.U.A. France G.B. Irak Italie. Belgique Allemagne	1 2 3 4 5 6 7	1 3 4 2 7 8	2 3 4 1 8 6 10	3 2 5 1 10 6 9	59.109 56.751 38.317 30.950 23.691 10.312 8.943	108.786 72.632 38.977 87.618 16.989 16.137 9.726	92.158 72.496 52.315 112.469** 22.758 34.381 18.006	62.756 75.866 50.967 171.256 15.547 37.885 15.732
Occidentale Hollande Jordanie Arabie Séoudite Suisse Turquie	8 9 - 10	5 6 10 - 9 -	5 - 7 9	4 - - 7 - 8	8.297 7.581 2.306	23.929 17.337 9.987 6.706 10.995	43.968 8.775 27.216 18.532	55.915 33.731 19.669

Source: Statistiques du Commerce Extérieur.

Tableau No 71 Liban - Exportations - Destination

Pays	 	Ra				Valeur (1	.000 L.L.)
E.U.A.		1954		1959	1951	1954	1957	1959
Syrie	I	4	8	5	22.740	6.303	6.792	9.276
Egypte	2	I	2	I	22,016	14.973	18.258	20.665
ArabieSéoudite	3	3	10	10	9.423	8.757	5.177	2,210
Turquie	5	_	I	2	8.083	11.936	19.369	17.397
Italie	- 1	10	5	-	4.780	P	-	
ordanie	7		3	9	4.391	2.916	7.885	4.401
France	8	5 8	6	3	3.636	5.280	10.866	12.141
Iollande	9	-	_	_	3.415	4.469	7.504	-
rak	10	7	4	4	2.622	4.585	- 060	-
Belgique	- 1	6	-]	-	-	4.921	9.069	9.775
Bretagne			}		1	1-7	· i	_
il. Occ.	-	9	7	8	-	4.227	7.192	4.437
J.R.S.S.	-	-	9	-	-	-	5.513	~
ran	<u> </u>	- 1	-	6	-]	-	- "	6.501
	-]	- 1	- 1	7	- 1	-	-	4.950

Source : Statistiques du Commerce Extérieur

Tableau No 72

Liban - Evolution du transit

Année i	Quantité	Indice	Valeur	Indice
 -	(tonnes)	(1951=100)	(1.000L.L.)	(1951=100)
1951	22.476.207	100	1.136.794	100
1952	23.126.710	102	1.038.601	91
1953	23.263.074	103	1.062.943	93
1954	23.767.283	106	1.034.014	91
1955	23.487.723	104	1.148.400	101
1956	22.677.805	101	1.100.300	97
1957	20.117.039	90	1.244.828	109
1958	26.909.500	120	980.057	86
1959	23.841.544	106	791.824	70

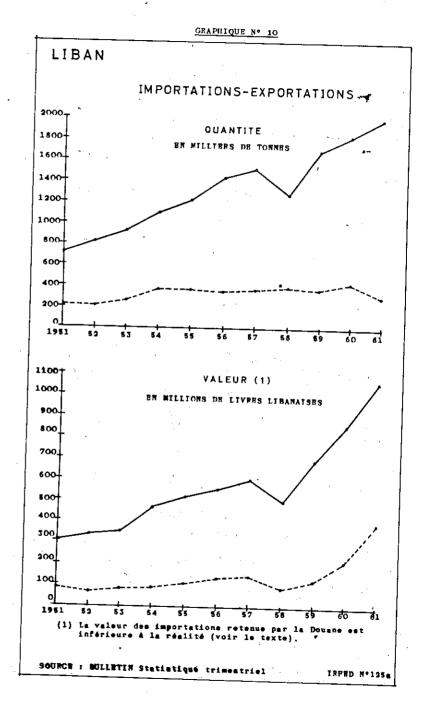
Source: Bulletin Statistique Trimestriel.

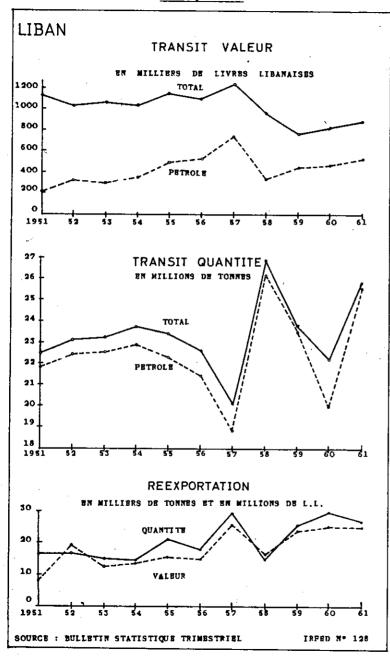
Tableau No 73

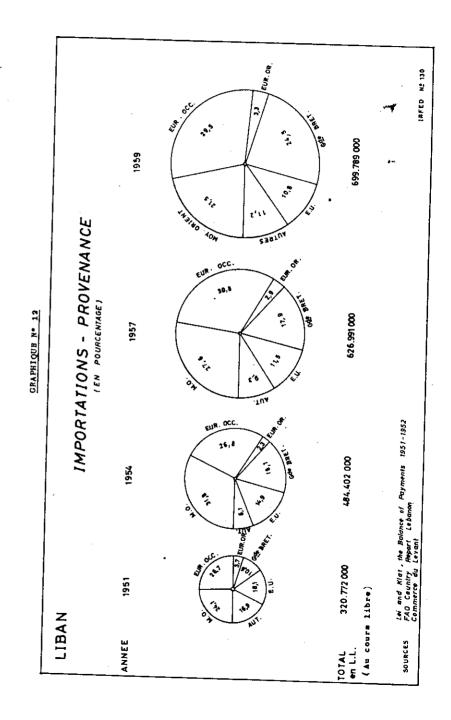
Liban - Evolution du transit avec certains pays choisis Valeur en 1.000 L.L.

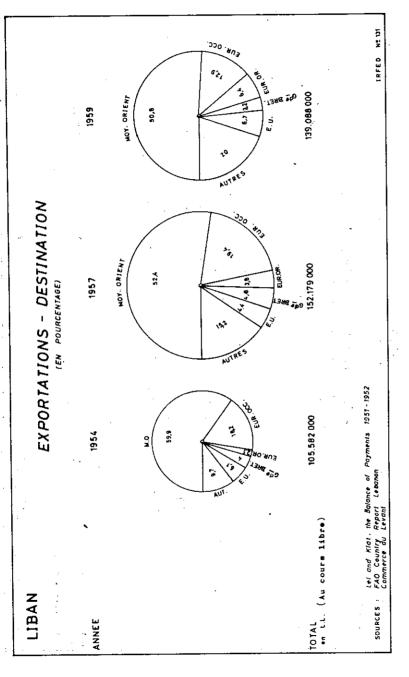
Pays	1951	1954	1957	1959
Jordanie	58.436	51.400	106.544	27.105
Syrie	209.740	251.862	253.077	91.044
Irak Arabic	28.957	56.337	165.937	63.368
Séoudite	16.979	27.807	30.870	15.079
Iran	3.434	14.518	33.240	31.422
Turquie	4.959	303	512	526

Source: Statistiques du Commerce Extérieur

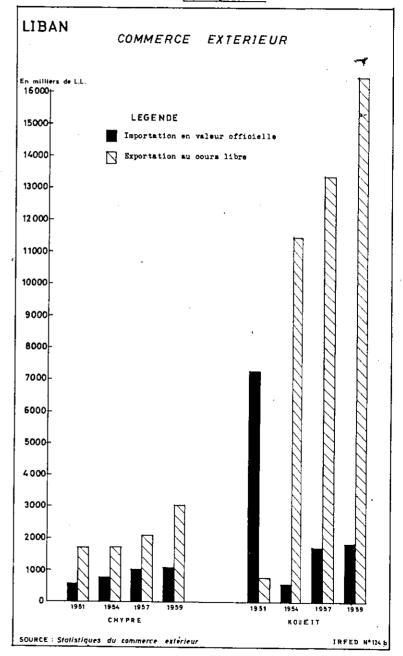


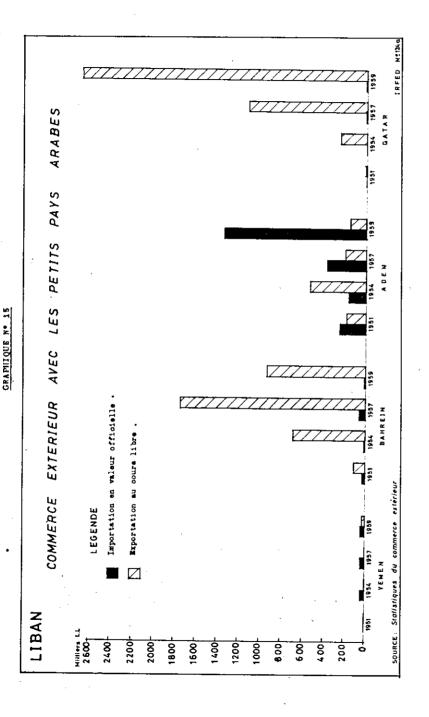


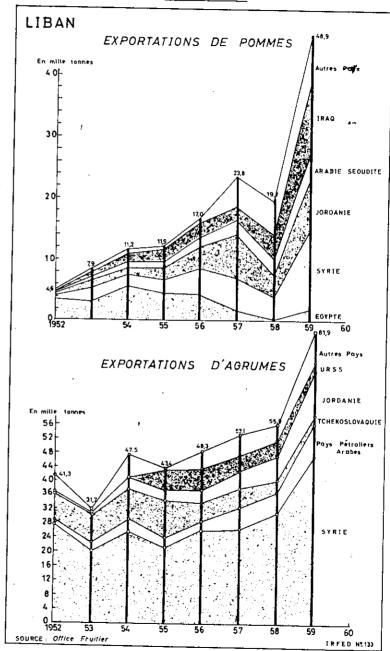


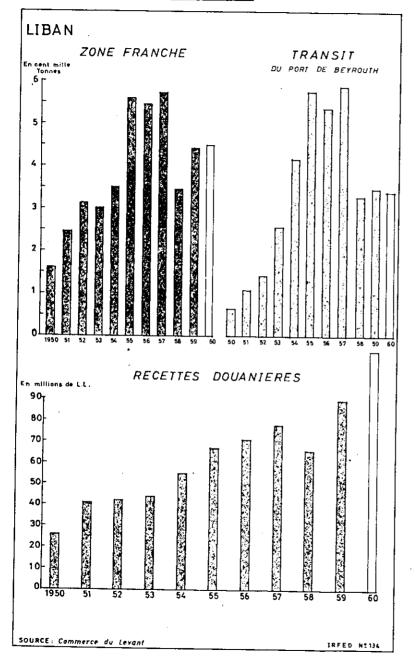


GRAPHIQUE Nº 14









h) Les douanes

La rationalisation des tarifs douaniers a été étudiée par un certain nombre d'experts. Les autorités douanières caractérisent leurs tarifications comme l'application d'une "politique de commerce et d'économie". Le problème majeur à l'heure actuelle concerne les mesures à prendre face aux revendications opposant les commerçants aux industriels du textile. Le gouvernement libanais a fait procéder à des études spécialisées dans cette matière.

Les tarifs douaniers doivent être élaborés compte tenu des options fondamentales de la politique de développement. Leur aménagement est un stimulant puissant pour encourager ou freiner les importations comme les exportations. Toutefois cet aménagement doit être conçu en fonction des coûts sociaux faisant la balance d'ensemble des avantages et des inconvénients d'une protection de la production nationale ou de la libéralisation des échanges.

L'éstimation des recettes douanières (cf. Graphique nº 17: "Recettes Douanières") pour 1960 dépasse 100 millions de L.L. Déjà en 1959, les recettes, soit 89,5 millions de L.L., constituaient 37% des recettes fiscales totales.

Analyse complémentaire du commerce extérieur 1951-1960.

10 Analyse générale du commerce extérieur (Tableaux 74 à 78)

Les tableaux 74, 75, 76 montrent les perspectives générales du commerce extérieur et la disproportion croissante des importations et des exportations depuis 1951 jusqu'à 1960; l'étude du déficit de la balance commerciale est éloquent à cet égard.

Dans les tableaux 77 et 78, la ventilation des importations et des exportations est réalisée pour le poste "Marchandises" ainsi que les pourcentages par rapport au trafic en 1960. Ce tableau 78 néglige l'or brut, mi-ouvré, les monnaies et les billets de banque.

2º Analyse du commerce de certains produits en 1960 (Tableaux 79 à 82)

Certains produits estimés importants pour une étude approfondie de la Balance du Commerce ont été ventilés, il s'agit:

- des produits pétroliers qui interviennent pour une large part dans les importations;

- des engrais, semences et insecticides pour 1960, pour 1958, 1959 dans le tableau suivant;
- du tabac, des fruits, du coton (brut et tissus) et des textiles (brut et tissus) pour l'année 1960.
- 3º Commerce extérieur du Liban d'après la classification des Nationas Unies (Tableaux 83 à 86).

Pour permettre des comparaisons avec d'autres pays, il a été jugé utile de reprendre le commerce extérieur d'après la classification standard des Nations-Unies. Comme la Syrie est une partenaire importante dans le commerce extérieur libanais, deux tableaux (83 et 84) sont consacrés au commerce LIBAN-SYRIE. Les pourcentages et l'étude de la balance (exportations par rapport aux importations) permettent de mieux voir la nature et l'importance des produits exportés et importés.

Un schéma de même type que celui utilisé dans les tableaux 83 et 84 est repris pour l'ensemble du commerce extérieur (Tableaux 85 et 86).

4º Réexportation (Tableau 87)

Ce tableau présente l'évolution des réexportations de 1951 à 1960.

5° Transit (tableaux 88 à 90)

Après l'évolution du trafic en quantité de 1951 à 1960, un tableau reprend cette évolution en valeur pour les mêmes années en ventilant le trafic marchandises, or brut, pièces de monnaie et produits pétroliers.

Enfin, un tableau documentaire (90) retrace l'évolution (en quantité), de 1952 à 1960, des produits pétroliers et des marchandises.

6º Origine des importations et destination des exportations du Liban (Tableaux 91 à 94).

L'importance des exportations et des importations (Tableaux 91 et 92) est soulignée par les pourcentages et l'évolution depuis 1956 jusqu'en 1960, pour les pays ou groupes de pays suivants:

1. Marché Commun, 2. Autres pays de l'Ouest Européen, 3. Pays de l'Est Européen, 4. Amérique du Nord, 5. Amérique du Sud, 6. Asie, 7. Pays Arabes, 8. Syrie, 9. Turquie, 10. Autres pays.

Le tableau 93 ventile pour 1960 les importations et les exportations des pays européens et des Etats-Unis.

Le tableau 94 présente pour les pays ou groupes de pays ci-dessus l'évolution (en partant d'un indice 100 en 1956) des importations et des exportations.

7º Les recettes invisibles dans la balance des paiements du Liban (Tableau 95).

Ce tableau dégage, en pourcentage, les recettes invisibles concernant le transit de l'ensemble des recettes invisibles pour les années 1957, 1958, 1959, 1960.

Tableau Nº 74 Analyse Générale des Statistiques du Commerce Extérieur IMPORTATIONS (Cours officiel, Valeurs en milliers de L.L.)

	1953	1954	1955	1956 I	1957	1958	1959	0961
21.006 26.774	316.391	380.133	316.391 380.133 470.182 3	513.745	513.745 543.978 4	464.241 568.321	568.321	1 672.158
			() () ()		205:2/	con-oc	100.414	0/0:/71
12.213	9.413	3.200	10.162	6.523	10,206	16.006	16.006 17.450	9.847
							_	
ı	1			t	ı	I	ı	45.417
	,							
343.911	363.760	485.133	529.073	561.190	626.572	518.330	699.832	854.500
320.993 34	- 13.911	13.760		13.911 363.760 485.133 529.073	- - -	13.911 363.760 485.133 529.073 561.190 626.572	-	- - - - 45.417 343.911 363.760 485.133 529.073 561.190 626.572 518.330 699.832 854.500

COURS LIBRE (Valeurs en milliers de L.L.)

937.130	182.776	14.162	65.323	1199.391
781.639	ro4.053	25.098	1	970.790
640.643	55.121	14.167	1	718.931
737.514	105.143	14.824	ı	857.481
692.368	00.107	9.590	1	762.125
645.918	74.009	1.998 20.410 14.699 4.704 15.033 9.590 14.824 14.167 25.098 14.162	1	733.040
496.639	0/0.641	4.704	ı	651.019
437.284	39.4/2	14.699		511.255
465.828	‡ ‡	20.410	ı	530.982
475.614	36.33	1.998	1	514.148
Marchandises 475.614 465.828 437.284 496.639 645.918 692.368 737.514 640.643 781.639 937.130	Pièces de	monnaie Billets de	banque	TOTAL 514.148 530.982 511.255 651.019 733.040 762.125 857.481 718.931 970.790 1199.391

Source: IRFED d'après les Statistiques du Commerce Extérieur - Liban

Tableau Nº 75

Analyse générale des statistiques du commerce extérieur Exportations (Au cours libre en milliers de L.L.)

	1951	1952	1952 1953	1954	1954 1955 1056	Tock	2501			
						222	1957	1958	1959	1960
Marchandises	89.593	77.590	86.432	90.595	100.475	124.307	127.854	89.593 77.590 86.432 90.595 100.475 124.307 127.854 08.046	124 108	907 111
Or brut		m	190	4.300	03	03 2 500			2671	14/.400
Pièces de mon-						260:	906.0	4.775	0.485	9.595
monnaie	8.040	ı	61	10.700	20.033	18 004	10.700 20.020 118.000		ı	
Billets de hanone					2000	40,504	17.500	0.785	8.413	6.963
		- - -		!	1	ı	ı	ı	1	74.074
TOTAL	07 633	77 600	-07 70						•	•
1.375 00.003 105.595 120.599 145.801 152.328 110.506 130.006 3.80.00	0001	660//	60.00	105.595	120.599	145.801	152.328	110.506	130.006	218 040

Source: IRFED d'après les Statistiques du Commerce Extérieur -Liban

Tableau Nº 76
Analyse générale des statistiques du commerce extérieur Déficit
(Cours officiel valeur en milliers de L.L.)

		٠	6	1		(alimination managed amon)	, i			
1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Marchandises	-209.150	-227.334	-229.959	-289.538	-369.707	-389.438	-416.124	-365.295	-444.123	-544.750
Or brut	- 21.096	- 26.771	- 37.766	- 97.500	- 48.637	- 38.332	- 65.480	- 33.308	-107.576	-117.483
Pièces de										
monnaie	+6.886	- 12.213	- 9.352	+7.500	0/8/6+	+6.886 - 12.213 - 9.352 +7.500 +9.870 +12.381 +7.360 - 9.211 - 9.607 - 2.884	+7.360	- 9.211	- 9.607	- 2.884
Billets de								•		
banque	ı	1	ı	•	•	ı	ı		ı	+28.657
TOTAL	-223.360	-266.318	-277.077	-379.538	-408.474	-223.360 -266.318 -277.077 -379.538 -408.474 -415.389 -474.244 -407.824 -560.736	-474.244	-407.824	-560.736	-636.460
Réexportation	+8.183	+19.538	+12.544	+13.891	+16.371	+8.183 +19.538 +12.544 +13.891 +16.371 +14.645 +25.743 +16.251 +24.540 +25.494	+25.743	+,16.251	+24.540	+25.494
TOTAL -215.177 -246.870 -265.533 -365.647 -392.103 -400.744 -448.501 -391.573 -536.196 -610.966	-215.177	-246.870	-265.533	-365.647	-392.103	-400.744	-448.50I	-391.573	-536.196	-610.966
	÷.		Cours	ihre (nale	lim on mil	Cours libro (valeur on milliers de [].	7)			

ners ae L.L.)	-568.061 -609.660 -541.697 -657.441 -809.722	Or brut 36.536 - 44.741 - 59.082 -145.376 - 71.997 - 57.577 - 98.235 - 50.346 -157.568 -173.181 Pièces de	+6.042 - 20.410 - 14.638 +5.004 +4.999 +9.314 + 2.742 - 16.382 - 16.685 - 7.199	152.8+	-416.515 -423.389 -424.572 -545.424 -612.441 -616.324 -705.153 -608.425 -831.694 -981.351	+14.172 +36.651 +19.588 +20.423 +24.219 +21.532 +37.391 +23.521 +35.295 +36.668	TOTAL402.343 -416.738 -404.984 -525.001 -588.222 -594.792 -667.762 -584.904 -796.399 -944.683
Cours nore (valeur en miners ae L.L.	-386.021	- 36.536 - 44.741 - 59.082 -145.376 - 71	+6.042 - 20.410 - 14.638 +5.004 +4	1	-416.515 -453.389 -424.572 -545.424 -612	+14.172 +36.651 +19.588 +20.423 +24	-402.343 -416.738 -404.984 -525.001 -588
	Marchandises	Or brut Pièces de	monnaie Rillers de	banque	TOTAL	Reexportation	TOTAL

Source: IRFED, d'après les "Statistiques du Commerce Extérieur - Liban".

Tableau No 77

Analyse des statistiques du commerce extérieur 1960 (Au cours libre)

	•				
- 980.030.718	100,00	218.641.640	100,00	1.198.672.350	TOTAL en L.L.
8.749.496	33,88	74.073.668	5,44	65.324.172	8 - Billets de banque
- 179.882.899	7,80	17.058.836	16,44	196.941.735	7 - Or brut ou mi-ouvré et monnaies
- 243.009.157	31,22	68.251.252	25,97	311,260.409	durables
- 119.326.866	4,83	10.555.830	10,84	129.882.696	5 - Biens de consommation durables
- 123.633.769	5,30	11.577.387	11,28	135.211.156	4 - Biens d'équipement et outils
- 221.055.749	12,88	28.170.211	20,79	249.225.960	3 - Biens intermédiaires
- 93.477.440	0,14	305.155	7,82	93.782.595	2 - Combustibles minéraux-carburant
- 8.394.334	3,95	8.649.301	1,42	17.043.635	I - Matières premières
+ '	%	Valeur en L.L.	%	Valeur en L.L.	
BALANCE	SNOL	EXPORTATIONS	IONS	IMPORTATIONS	

Source: IRFED d'après les "Statistiques du Commerce Extérieur" - Liban.

Analyse des statistiques du commerce extérieur 1960 (Au cours libre)

Balance	+ +	8.394.334 93.477.440 221.055.749 123.633.769 119.326.866	- 808.897.315
TION	%	6,78 2,3 22,09 9,07 8,27 8,27	100,00
EXPORTATION	Valeur en L.L.	8.649.301 305.155 28.170.211 11.577.387 10.555.830 68.251.252	100,00 127.509.136
VTION	%	1,82 10,01 26,62 14,45 13,80 33,30	100,00
IMPORTATION	Valeur en L.L.	17.043.635 93.782.595 249.225.960 135.211.156 129.882.696	936.406.451
		Matières premières Combustibles minéraux, carburants Biens intermédiaires Biens d'équipement et outils Biens de consommation durables Biens de consommation non durables	TOTAL

Source: IRFED, d'après les "Statistiques du Commerce Extérieur"- Liban.

Tableau Nº 79 Commerce des produits pétroliers 1960 (Valeurs en L.L. au cours libre)

Source: IRFED, Statistiques du Commcerce Extérieur.

Tableau Nº 80 Commerce extérieur du Liban 1960 (Valeurs en L.L. au cours libre)

NOIL	Valente on I I			7.341.689	7 341 680	7.741.009	017:0/6:7	17.161.488	00000000
IMPORTATION	Quantit	100		41.581.016	1,072,501	1.162.421	-Ct-C	43.816.948	
ATION	Quantités en Kgs. Valeurs en L.L.		***************************************	934.134	230.885	35.479		1.198.498	
EXPORTATION	Quantités en Kgs.		11.265.637	/Car(alling	170.035	34.279	0-7-0-7	10.578.120	
Décimotion	TO DETERMINE		Engrais	Semences	Inserticides		TOTAL		

Source: IRFED, d'après les Statistiques du Commerce Extérieur-LIBAN.

Tableau N° 81 Commerce extérieur du Liban (Valeurs en L.L. au cours libre)

			FATTON	NOTTO	172,	v alcurs	_ L	-	0 262 222	020./00.0	390 099	503.500	1.847.841	1	ACT 855 OT
		-	IMPORTATION EXPORTATION IMPORTATION	TIME OF	O.soniiska	Chamines	en koc	200	101 101 17	43./3/-493	7.400 152	*******	1.249.307	100.00	46.486.042
	OI		ATION	1011	Valente		en L.L.		T 027 013	770./20.	157.331	100	90.468		1.274.8II
			EXPORT		Ouantités	,	en kgs.		21.807.024		184.640		/0.411	And that the	144.134.0/0
			ALION		Valeurs	F F	- Ca L.L.	,	0.850.121		1/3.291	1 206 021	4.60.03.4	77 C 7 C X	240.200.0
		11000											66-11	58.264.022	
TOES	27.70	FXPORTATION	NOT TO	17.0101	VAICHES	- L-	į	261 380	2000	74.015	(-()	22.032		349.227	
		TXPOP		Onsantitée	X danier.	en Ko		3.484.225		104.336		12.054	2 604 222	3.001.515	
		Designation	TO THE PARTY OF					Engrais		Semences	Thearticidae	Traccincince	TOTAL		

Source : D'après les Statistiques du Commerce extérieur LIBAN.

Tableau Nº 82

Commerce extérieur du Liban 1960

(Valeurs en L.L. au cours libre)

	Désignation	EXPORT	EXPORTATION	IMPORTATION	ATION
		Quantités en Kgs. Valeurs en L.L. Quantités en Kgs. Valeurs en 1	Valeurs en L.L.	Quantités en Kgs.	Valeurs en 1 1
Tabacs	S3		4.687.207	200 6 22	77177
Fruits	8	4	28 460 023	450:043	5.079.956
	Bruts	1.236.262	36.400.032	30.475.228	10.183.098
Coton	(Filés et Tissus	3C3.0C2.1	1.032.958	6.407.074	12.720.306
E	Bruts	131.908	842.051	2.713.711	21.053.391
1 ex- tiles	Hilfs of Times	3.355.301	5.923.080	2.793.642	6.293.526
	יייייייייייייייייייייייייייייייייייייי	1.119.157	6.050.254	9.063.680	88.089.818
	Source: IRFED, d'après les Statistiques du Commerce Fyrégieure	ues du Commerce Ex	Thrians		

Tableau No 83
Commerce Liban-Syrie-1960
Classification standard des Nations-Unies
(Valeurs en L.L. au cours officiel)

Į		(r ateurs en L.L. au cours officiel)	cours	officiel)			
	SECTION	EXPORTA:	NOIL	EXPORTATION IMPORTATION BAT ANCH	NOIL	BAT ANCE	
°Z	Désignation	Valente	6	Volen	1	שטונים	리
			0	valeurs en	<u>,</u>	<u>- </u>	-
8 .	Aliments et animaux vivants	10.558.691	55.9	30.463.989	56,8	- 19.905.298	0,34
H	Boissons et tabacs	18.855	0,1	2.150	1,0	+ 16.705	8,76
н	Matières brutes non compris les produits énergétiques	2.646.453	14,0	18.996.536	35,4	- 16.350.083	0,13
er.	Produits énergétiques et lubrifiants	171.525	6,0	126.071	2,0	+ 45.454	1,36
4	Huiles et graisses animales et végétales	51.716	6,0	430.946	8,0	379.230	0,12
ν.	Produits chimiques	1.333.386	7,1	\$8.020	0,1	+ 1.275.366	22,9
9	Produits manufactures	2,141.909	11,3	3.030.970	5,7	190.688	0,7
7	Machines et matériel de transport	1.536.741	8,1	343.422	9,0	+ 1.193.319	4,47
ж о	Divers produits manufacturés Marchandises non mentionnées ailleurs	412.911	2,2	185.757	6,0	+ 227.154 + 15.000	2,22
	TOTAL	18.887.187	8	53.637.861	81	- 34.750.674	0,35

Tableau Nº 84
Commerce Liban-Syrie-1960
Classification standard des Nations-Unies
(Valeurs en L.L. au cours libre)

•		 퍼	—		0,43	10,96		0,17	1,70		0,15	28,72	8	200	V C C	//‹~	•		0,44	•
	RAI ANTON		+-		- 13.812.500	7.135	1	12.550.776	4 70.668		- 293.04I	+ 1.286.970	- 282.867	+ 1.262,003	+ 264.305	+	3		- 24.023.102	.engr
	TION	6	0	9,	0,00	<u>;</u>	26.4	400	, ,	0	0, 1	o I	5,7	9,0	0,3	. ,		2	_	
	IMPORTATION	Valeurs en		24.371 101	1,720		15.197,220	100.847		344.757	767.44	40.410	2.424.770	274.738	148.000			42.010.284		tur - Liban.
7.00	NOL	 -		55,9	0,1	-	14,0	6,0		0,3	7,1	11.2	2	, ,	4 6	3		8	•	: Extérie
HVDODTA	EALORIAIION	Valeurs en		10.558.691	18.855	•	2.646.453	171.525		91.716	1.333.386	2.141,909	I.536.74I	412,011	15.000		0	18.887.187		s du Commerce
SECTION	Désignation		Aliments et animany wivents	Boissons et tabacs	Matières brutes non compris les	Produits énergétiques	Produits énergétiques et lubrifiants	Huiles et graisses animales et	végétales	Produits chimiques	Produits manufachirés	Machines et matérial de	Divers produits month.	Marchandises and manufactures	and incurred alleurs		TOTAL		Source: IRFFID Avancable 12. S.	Le Stabshques du Commerce Extérieur - Liban,
7	2		8	H	~	_	m	4	_	'n	9	7	- 00	0	-'-	_	_			

258

Tableau Nº 85

Control of the Contro

Classification standard des Nations-Unies Commerce extérieur du Liban 1960 (Valeur en L.L. au cours officiel)

ဍ	SECTION	EXPORTATION	1	IMPORTATION	NOI	BALANCE	
, .	Désignation	Valeurs en	%	Valeurs en	%	+ !	щ́ін
8	Aliments et animaux vivants	54.949.405	25,2	150.344.288	17,6	95.394.883	96,0
H	Boissons et tabacs	4.782.213	2,2	6.636.776	8,0	- 1.854.563	0,72
N	Matières brutes, non compris les						
ŧ	produits énergétiques	15.466.785	7,1	68.289.079	8,0	- 52.822.294	0,22
n	lubrifiants	319.273	0,1	66.291.793	7.7	- 65.972.520	0.0048
4	Huiles et graisses animales et	1			•		
	végétales	360.862	0,2	2.240.464	6,0	- 1.879.602	91,0
'n	Produits chimiques	3.531.826	1,6	34.745.645	4,1	- 31.213.819	0,10
છ	Produits manufacturés	34.326.64x	15,8	293.022.170	34,I	- 258.695.529	0,11
7	Machines et matériel de transport	12,186.848	5,6	133,358,183	15,6	- 121.171.335	606
00	Divers produits manufacturés	84.947.345	39,0	88.513.565	10,4	3.566.220	56,0
Q,	Marchandises non mentionnées					•	
	ailleurs	6.981.584	3,5	10.596.188	1,2	- 3.614.604	0960
	TOTAL	217.852.782	8	854.038.151	. 8	- 636.185.369	0,25

Source: IRFED, d'après les Statistiques du Commerce Extérieur - Liban.

Tableau Nº 86
Classification standard des Nations-Unies
Commerce extérieur du Liban-1960
(Valeur en L. L. au cours libre)

2		(Valeur en L.L. au cours libre)	L. an c	ours libre)			
2	SECTION	EXPORTATION	ION	IMPORTATION	ATION		
	Désignation	Valeurs en L.L.	%	Valeurs en L.L	%	BALANCE +	ЩН
8	Aliments et animany vicante						
H 7	Boissons et tabacs Matières brutes non compris	54.949.405 4.782.213	25,2	192.203.610	16,5	- 137.254.205 - 4.507.983	0,28
m	les produits énergétiques Produits énergétiques et	15.466.785	7,1	84.206.789	7,23	- 68.740.004	_
4	Hulles et graisses animales	319.273	1,0	92.732.868	76,7	- 92.413.595	0,0034
٠٠,	et vegetales Produits chimiques	360.862	0,2	2.878.082	0,24	- 2.517.220	0,12
۷ ٥	Produits manufacturés Machines et matériel de	34.326.641	15,8	46.509.091 408.412.456	4,17 35,2	- 45.077.265 - 374.085.815	0,07
∞ o⁄	transport Divers produits manufacturés Marchandises non men-	12.186.848 84.947.345	5,6 39,0	186.495.403 123.807.537	16,0	- 174.308.555	90,0
	tionnées ailleurs	6.981.584	3,2	14.834.663	1,27	7.853.079 0,47	0,47
	TOTAL TOTAL 217.852.782 100 1.163.470.695 Source: IRFED, d'après les Statistiques du Commeerce Extérieur - Liban.	217.852.782 stiques du Comm	IOO	100 1.163.470.695 erce Extérieur - Liban.	100,00	- 945.617.913 o,18	81,0

Tableau Nº 87

Analyse générale des statistiques du commerce extérieur Réexportations

(Au cours officiel en milliers de L.L.)	(Au cours libre en milliers de L.L.
	وسلم سلم

10,1			<u>.L.L.</u>
Année	Total	Аплее	Total
1951	8.183	1951	14.172
1952	19.538	1952	36.651
1953	12.544	1953	19.588
1954	13.891	1954	20.423
1955	16.371	1955	24.219
1956	14.645	1956	21.532
1957	25.743	1957	37.391
1958	16.251	1958	23.521
1959	24.540	1959	35.295
1960	25.494	1960	36.668

Source: Statistiques du Commerce Extérieur - Liban.

Tableau Nº 88

Analyse générale des statistiques du commerce extérieur Transit (Quantités en tonnes métriques)

÷ .	Année	Total
	1951	22.476.525
	1952	23.126.720
	1953	23.263.080
	1954	23.767.366
	1955	23.485.174
	1956	22.677.806
	1957	20.117.038
	1958	26.909.501
	1959	23.841.543
. •	. 1960	22.273.306

Source: Statistiques du Commerce Extérieur -Liban.

Tableau Nº 89

Analyse générale des statistiques du commerce extérieur Transit

(Au cours officiel en milliers de L.L.)

	1001									
	1771	1952	1953	1057	TOCK	7.01				
			1957 1958 1959 1960		500	1950	1957	1958	1959	1960
Marchandises 289.654 287.466 259.938 307.915 452.556 474.143 602.261 320.280 270.068 301.277 Pièces de monnaie 317.867 187.904 250.779 183.665 173.814 112.505 176.180 76.208 301.277	317.867	287.466 187.904	259.938	307.915	452.556	474.143	602.261	320.280	270.068	301.27
Produits petroliers	30.745	51.938 511.299	34.547	10.444	782	781	15	502	15.051	3.82
TOTAL TOTAL TOTAL TOOLS OF 1062 064 1003 000 1136.861 1038.607 1062 064 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000	1136.861	1038.607	1062.064	1032 043	0,11	743:403	400.3/3	582.970	505.164	466.137
			1	340.00	140.300	1005.0011	1244.829	980.057	701.824	STO TOS

Au cours libre en milliers de L.I.)

433.329 60.220 5.498 670.444	169.491
388.438 21.647 2.216 726.577	1138.878
463.573 110.435 726 843.799	1418.533
874.784 255.901 21 677.406	1808.112
697.132 165.416 274 754.947	692.7191
669.511 257.140 1.151 770.986	1698.793
452.727 270.042 15.355 780.755	518.879
405.919 391.616 53.948 808.440	659.923
480.413 314.025 86.980 854.482	735.718
501.651 550.513 63.465 854.857	1970.486
Marchandises 501.651 480.413 405.919 452.727 669.511 697.132 874.784 463.573 388.438 433.329 Or brut 550.513 314.025 391.616 270.042 257.140 165.416 255.901 110.435 21.647 60.220 Produits pétroliers 854.857 854.482 808.440 780.755 770.986 754.947 677.406 843.799 726.577 670.444	TOTAL 1970.486 1735.718 1659.923 1518.879 1698.793 1617.769 1808.112 1418.533 1138.878 1169.491
でなって	

262

Tableau No 90

Transit Produits Pétroliers (Quantité en tonnes métriques)

	Année	Total
	1952	22.831.751
	1953	22.974.425
,	1954	23.462.440
	1955	22.983.700
	1956	22.256.500
	1957	19.618.500
	1958	26.587.199
	1959	23.669.256
à.	1960	22.083.726

Marchandises

(Quantité en tonnes métriques)

Année	Total
1952	294.969
1953	288.655
1954	304.926
1955	501.474
1956	421,306
1957	558.538
1958	322.302
1959	172.287
1960	189.580

Source: IRFED d'après les statistiques du Commerce Extérieur

Tableau Nº 91
Commerce extérieur du Liban 1956 - 1960.
(Valeurs en militers de L.L. au cours libre)

	77	urs en	muner	s de L.1	(wears en militers de L.L. au cours libre)	rs libre	_			
					EXPORTATION	IION				
	1956	% 	1057		0.00	è				
I. Marché Commun	,			- 1	/0 1950 %	%	1959	% -	1960	%
(Allemagne Occidentale, Italie,			ı 		15.220	15.220 13,77	12.347	<u> </u> _		Ļ
France, Hollande, Belgique,				_	-		-	: 		C/₽
Luxembourg).				···						
II. Autres pays de	16,260	13.47	16.260 13.47 13.019							
l'Ouest européen: Autriche,		<u>.</u>	-		7.880	7,15	9.982	7,41	24.705	11 30
Espagne, Grande-Bretagne,							_			¥0,11
Suède, Suisse, Grèce,		_	_							
III. Pays de l'Est européen:		6.20	7.594 6.20 10 226	-						
Allemagne Orientale, U.R.S.S.			75.51	7,90	9.275	8,39	8.865	6,58	10.307	74.7
Pologne, Tchécoslovaquie, Rou-			_			_				4,70
manie, Yougoslavie.										
IV. Amérique du Nord	7.260	7.260 6.01		,						
(Etats-Unis, Canada)				0.00/ 5,20	5.907	5,35	9.284	6,80	8.307	2 83
V. Amérique du Sud (Brésil)	12	0,0	YY						(25:	7000
VI. Asie (Indes, Iapon)	1.060	1.060	3 5	0,50	20	10,0	4		-	
VII Pays Arabes	52.035 42.86	42.86	97/ 0/30	0		916	879	0.65	67.5	i
Syrie, Irak, Arabie Séoudite.		2	700-40	48,06	\$2.018	47,07	63.055	46.83	106 078	4 6 6
Palestine, Egypte, Jordanie, Iran							•	}	0/2:22	6
VIII, Syrie	16.330		18 258		•					
IX. Turquie+Chypre	3.166	2,60	2002		19.316		20.664		18.500	
X. Autres Pays	32.391 26.80	26.80	20,45	500	2.434	2,20	3.406	2,53	3.6	1.41
	120 687			22,90	17.575 15,90	15,90	26.811	19.94	\$4.470	24.08
:	130.822 IOO 1	3	130.822	8	110.506	8	100 134 624	١	- 010	264
					•) 	****	3	718.070	Š

Tableau N^{o} 92 extérieur du Liban. 1956-1960(Valeurs en milliers de L.L. au cours libre) Commerce of

PAYS					IMPORTATION	TATIO	z			
	1956	%	1957	%	1958	%	1959	%	1960	//0
I. Marché Commun: (Allemagne Occidentale.	,				208.284 28,97	28,97	100	30,84	324.472	27,08
Italie, France, Hollande,										
Belgique, Luxembourg).										
II. Autres pays de	143.018	26,37	143.018 26,37 212.599 34,59 170.521 23,72 296,143 28,65	34,59	170.521	23,72	296.143	28.65	324.458	27.08
l'Ouest europeen: Autriche,				: : :	· ·		2		2011	2012
Espagne, Grande-Bretagne,										
Suede, Suisse, Grèce.										
III. Pays de l'Est européen	30.170	5.56	26.000	4.24	4.24 27 868	2 24	77 7 74	ŕ	000	,
Allemagne Orientale, U.R				}			23.340	77(5	4/.207	3,94
S.S., Pologne, Tchécoslova-										
quie, Roumanie, Yougos-							-			
lavie.									-	
IV. Amérique du Nord	07.266	17.02	97.266 17.03 108 460 17.64 100 188 12 02	17.61	287 001		27. 0	7	1	
(Etats-Unis, Canada)		C C C / -	201	† C •	201.001	13,93	113.102	4,0,1	130.031	10,90
V.Amérique duSud(Brésil)	3.022	0.55		6	2 123					•
VI. Asie (Indes, Japon)	4.916		22.0	1 33	10.00	5	3.337	2,34	2.949	0,24
VII Pays Arabes:	103 601		000	200	20.03		10.207		20,860	1,71
Syrie, Irak, Arabie	473.054	373/2	109.3/3	30,01	130.572	18,99	150.147	14,52	199.990	16,69
Séoudite, Palestine,										
Egypte, Jordanie, Iran	_			•	_					
VIII. Syrie	99.970	_	81.099		48.322		54.597	·	14 160	
1A. I urquie + Chypre	5.198	0,95	5.013	180	868.9	0,95	29.871	2.80	42.854	3.57
ζ.	65.025	11,99	60.50I	9,84	55.316	2,69	72.537	2,06	104.282	8,71
TOTAL	542.239 100 614.557 100 718.869	801	614.557	8	718.869	8	T00 I.033527 I00		1197.783	8

Tableau Nº 93 Commerce extérieur du Liban 1960 (Cours libre)

PAYS	Exportation	%	Importation	% -	Exportations	Importations
	Valeurs		Valents		en% par	en%par rap-
	ch L.L.		en L.L.		total générai	port au total
URSS	,					Periora
Tobecostories	5.269.000	51,70	14.464.800	34.03	16.03	,
Rommania	2.288,000	22,45	12.489.120	20.27	£ 55	06,1
Allemanna Onional	363.000	3,56	7.515.360	17.67	30.5	1,04
Pologne Officiale	1.964.000	19,27	4.672.800	10,08	200	0,90 6 T
TOTAL	307.000	3,02	3.376.800	7,9%	000	2,00
Martin	10.191.000	100,00	42.518.880	100,0		9
Marche Commun:						
Allemagne Occidentale	1.708.000	16.48	oro the cot		,	,
Italie	5.435.000	52.44	103.301.940	31,93	4,90	13,60
Belgique, Luxembourg	000 679	+ 65	70.505.200	21,72	15,51	9,28
Hollande	300.000	7 00 0	31.475.520	9,70	1,83	4,24
France	200.600	2,98	26.413.920	8,14	88,0	3,47
TOTAI	2,200,000	21,88	92.515.680	28,51	6,50	12,28
Triangle Street	10.363.000	100,00	324.472.320	100,0		
Grande-bretagne	6.235.000	43,05	265.322.880	67.6	17.70	00.76
TO TAK	8.247.000	56,95	127.080.000	32,4	23.52	04.47
TOTAL CRIME	. 14.482,000	100,00	392.402.880	100,0		
OTAL GENERAL	35.036.000		759.394.080		20.001	200 50
				•	2000	30,00

Source: IRFED d'après les statistiques du Commerce Extérieur. LIBAN

Tableau No 94

Commerce extérieur du Liban 1956 - 1960 (Valeur en L.L. au cours libre)

Pays	Année	Expor-	Ind.100	Impor-	Ind. 100
	.	tation	en 1956		en 1956
T 351/					-
I - Marché commun	1956	-	-	_	_
(Allemagne-Hollan-	1957	-		-	-
de-France-Belgi-	1958	15.220	100	208.284	100
que-Italie-Luxem-	1959	12.347	81,12	318.757	153,03
bourg)	1960	10.363	68,08	324.472	155,78
II - Autres pays de	1956	16.260	100	143.018	100
l'Ouest Européen	1957	13.019	80,06	212,599	
(Aut-Esp-Gr.Bret;	1958	7.880	48,46	170.521	148,65
Suède-Suisse-	1959	9.982	61,38	296.143	119,23
Grèce)	1960	24.795	152,49	324.458	207,06
III - Pays de l'Est				- 113	
Européen					
(Allemagne Orien-	1956	7-594	100	30.170	100
tale-U.R.SS-Po-	1957	10.376	136,63	26.090	86,47
logne-Tchécos-	1958	9.275	122,13	27.868	92,36
lovaquie-Rouma-	1959	8.865	116,73	33.346	110,52
nie-Yougoslavie)	1960	10.397	136,91	47.287	156,73
IV - Amérique Nord	1956	7.260	100	07.066	
(Etats-Unis-	1957	6.807		, 97.266	COI
Canada)	1958	, ,	93,76	108.460	111,50
	1959	5.907	81,36	100.188	103
	1959	9.284	127,87	113.162	116,34
	1900	8.307	114,42	130.631	134,30
V - Amérique Sud	1956	12	100	3.022	100
, (D-1.15)	1957	66	550	4.305	142,45
(Brésil)	1958	20	166,66	3.123	103,34
į	1959	4	33,33	3.357	80,111
	1960	II	91,66	2.949	97,58
	}				
VI - ASIE	1956	1.069	100	4.916	100
77 . 7 . 7	1957	477	44,62	8.216	167,12
(Inde-Japon)	1958	177	16,55	10.099	205,43
	1959	879	82,22	16.207	329,67
i	1960	543	50,79	20.860	424,32

Pays	Année	expor- tation	In.:100 en 1956	Impor- tation	Ind.:100 en 1956
VII - Pays Arabes	1956	52.935	100	193.624	700
(Syrie-Irak-Pa-	1957	64.061	121,01	189.373	97,80
lestine-Egypte-	1958	52.018	98,26	136.572	70,53
Jordanie-Arabie	1959	63.055	119,11	150.147	77,54
Séoudite-Iran)	1960	106.078	200,39	199.990	103,28
VII - Syrie	1956	16.330	100	99.970	100
	1957	18.258	111,80	81,099	81,12
	1958	19.316	118,28	48.322	48,33
	1959	20.664	126,54	54-597	54,61
	1960	18.599	112,75	44.160	44,17
IX - Turquie+Chy-	1956	3.166	100	5.198	100
pre	1957	5.953	188,02	5.013	96,44
	1958	2.434	76,87	6.898	132,70
	1959	3.406	107,58	29.871	574,66
	1960	3.076	97,15	42.854	824,43
	1956	32.391	100	65.025	100
X - Autres pays	1957	30.063	92,81	60.501	93,04
	1958	17.575	54,25	55.316	85,06
	1959	26.811	82,77	72.537	111,55
	1960 '	54.470	168,16	104.282	160,37

Tableau No 95 Balance des paiements du Liban Année 1960 (en millions de L.L.)

1- Solde des recettes invisibles concernant le transit

<u> </u>	1957	1958	1959	1960
- Paiements du Liban Transports et assurances - Recettes du Liban - Transports et	- 12	- 11	- 15	- 13
assurances	80	59	93	119
Services divers	114	98	145	172
I) TOTAL	182	146	223	270

2) TOTAL (Produits pétroliers exclus, évalués à 42 millions de L.L.)

140 104 181 237

II- Total net des recettes invisibles (moins les dépenses correspondantes)

	1957	1958	1959	1960
- Voyage et tourisme - Transport et assu-	82	40	62	8r
rances Revenu des inves-	68	48	78	106
tissements	32	39	43	55
Gouvernement	35	. 43	51	52
- Services divers	114	98	145	172
TOTAL	3 3 1	268	379	466

III- Rapport de
$$\frac{I}{II}$$
 (produits pétroliers compris)

IV- Rapport de II (produits pétroliers non compris)

$$\frac{140}{331} = 42\% \frac{104}{268} = 40\% \frac{181}{379} = 48\% \frac{237}{466} = 50\%$$

Source: IRFED. d'après l'étude de M. Khalil SALEM dans "le Commerce du Levant" du 15-6-1962.

Conclusions

- 1- L'importance croissante des importations comme des exportations est à la fois une nécessité, un symptôme de la prospérité libanaise et un facteur favorable à sa continuation. Ceci dit, il y aurait lieu tout de même de modifier la structure et la composition du commerce extérieur.
 - 2- Le gros déficit commercial demeure dangereux, car il

rend le Liban de plus en plus dépendant, pour combler ce déficit, d'une serie d'opérations précaires.

- 3- Le commerce avec les pays arabes devrait être étudié de manière continue afin de suivre de près les changements duns la conjoncture politico-économique. L'attention devrait porter plus spécialement sur la conjoncture commerciale des clients et fournisseurs du Liban, plus particulièrement des pays voisins.
- 4- Une étude sérieuse des substitutions agricoles et industrielles possibles, compte tenu de l'étroitesse du marché arabe et des possibilités d'un marché "Pays Arabes" et "Afrique", est à entreprendre.
- 5- Un effort considérable de propagande et de commercialisation des fruits et autres produits de choix est à réaliser. Il s'agit de s'assurer de marchés stables et d'éviter des chutes catastrophiques dans les prix.
- 6- La lutte contre la contrebande n'aura de sens que si sont supprimées les conditions permettant à celle-ci d'exercer une puissante attraction sur les esprits.
- 7- La politique douanière dans son ensemble doit être établie en fonction des impératifs du développement.
- 8- Il serait bon d'isoler le commerce d'or dans les statistiques "Importations-Exportations".
- 9- Il est nécessaire d'avoir rapidement des statistiques douanières mieux élaborées. Cela suppose que le Service de Statistique de la Douane dispose du personnel adéquat et puisse recourir à un équipement moderne de machines comptables et de machines à statistiques (1).
- 10- Les mesures nécessaires à un contrôle douanier efficace doivent être prises; il parait anormal, par exemple, qu'un inspecteur soit souvent à lui seul chargé d'un quai tout entier.

⁽¹⁾ Cet équipement est en cours de constitution à la Direction de la Statistique du Ministère du Plan. Il est prévu que cette Direction se charge du travail en observant le secret statistique. Cela suppose simplement que la déclaration en douane comporte un volet détachable contenant les indications à codifier, sans indication du nom de l'importateur ou de l'exportateur. Ceci est la manière habituelle de procéder pour les statistiques douanières.

B. La balance des paiements

a) Le solde positif de la balance des paiements

Malgré un déficit élevé et croissant de la balance commerciale ainsi que de la balance des comptes, le Liban jouit chaque année d'un solde positif dans sa balance des paiements, comme le montre l'analyse des statistiques existantes pour les années 1951 à 1960. Les déficits de la balance commerciale (i.e., excédent des importations sur les exportations) et de la balance des comptes (solde des achats et ventes de biens et services) sont comblés par divers services extérieurs et mouvements de capitaux. Les principaux services sont: tourisme et estivage, transport, transit, opérations financières et services culturels. Les rentrées de capitaux se décomposent en : transferts de revenus, placements de capitaux, aide extérieure et remises des émigrés

Le tableau Nº 96 ci-après résume schématiquement la balance des paiements pour les années 1951-1960. Ces chiffres, qui ne peuvent être qu'approximatifs dans l'état actuel des statistiques du pays, sont tirés d'une étude sur les années 1951-1952 (1) entreprise par l'Institut de Recherche Economique de l'Université Américaine et d'une étude de M. Khalil Salem portant sur les années 1958-1960. Les résultats des années 1953-1954 ont été obtenus par extrapolations et ajustements en fonction de l'étude 1951-1952.

Il en ressort que le pays dépend fortement de ses émigrés et des fournisseurs de capitaux étrangers. Nous ne reprenons pas ici l'analyse de la balance commerciale qui a été faite dans la section "Commerce extérieur".

b) L'analyse des postes

I - Le commerce des marchandises. Le lecteur est prié de se reporter à la section précédente "Commerce extérieur". Retenons ici simplement la tendance à la croissance des importations et exportations et l'augmentation des déficits (2).

(1) Edward FEI and Paul J. Klat, The balance of payments of Lebanon 1951 and 1952 (Beirut: American University of Beirut, 1954). Certains économistes libanais ont commenté cet ouvrage par écrit.

(2) Les études dont nous disposons sur la balance des paiements évaluent les importations et exportations d'une manière différente de celle impliquée par le Bureau des Douanes.

- 2 Le commerce de l'or. Le Liban demeure un grand acheteur d'or dans le but de maintenir sa couverture or-monnaie à un niveau élevé et d'alimenter la clientèle Moyen-Orient dans ses achats de luxe et ses thésaurisations systématiques. Les chiffres officiels peuvent d'ailleurs être trompeurs étant donné la contrebande importante en or.
- 3 Tourisme. C'est une bonne source de revenus. Toutefois, il est certain qu'avec une politique touristique plus étudiéerestaurants, installations balnéaires dans la montagne- le Liban
 pourrait considérablement accroître cette source de revenus. Le
 Commissariat au Tourisme pourrait utiliser le réseau de relations
 libanaises, surtout en Amérique, pour faire une publicité profitable. Par ailleurs, il paraît anormal que tous les touristes visitant
 la Terre Sainte et passant par Beyrouth ne s'arrêtent pas quelques
 jours au Liban.

Très souvent, le manque d'installations proprement touristiques en montagne tient à une confusion entre le tourisme international (qui est très exigeant en ce qui concerne hôtels, restaurants, piscines, routes, confort) et l'estivage (qui souvent est d'ordre familial et à la fois plus stable et moins difficile quant au confort).

- 4 Transport et assurances. Ici nous observons une augmentation considérable depuis quelques années, expliquée en grande partie par l'essor pris par l'Aéroport International de Khaldé.
- 5 Transferts de revenus. Croissance importante, sauf pour 1958, année perturbée. Quatre catégories de rentrées contribuent au total:
- a) Dividendes et autres revenus sur des porteseuilles détenus par des Libanais à l'étranger (surtout en France, mais aussi en Grande-Bretagne, aux Etats-Unies, en Suisse, etc...)
- b) Les revenus de quelques propriétaires libanais de terrains à l'étranger.
- c) L'intérêt sur des dépôts bancaires détenus à l'étranger.
- d) Les revenus d'entreprises libanaises localisées à l'étranger. Elles sont localisées dans les pays voisins: Syrie autrefois, actuellement dans les pays du Golfe Persique.
- 6 Transactions gouvernementales et internationales non comprises ailleurs. Ceci comprend les royalties pétrolières pour

le transit par pipeline, les dépenses de l'UNRWA (assez considérables), de l'UNESCO, etc..., et le solde des dépenses diplomatiques.

La décision prise par l'UNRWA d'importer par Akaba les biens destinés à être utilisés en Jordanie explique la baisse dans ce poste.

7 - Transit et services divers. Cette rubrique comprend de multiples opérations internationales, souvent financières, y compris les opérations triangulaires. Pour le chiffre global il y a tendance à la baisse jusqu'en 1953, reprise par la suite, sauf pour 1958. Le transit a été étudié dans la section "Commerce Extérieur"

8 - Le déficit "Biens et Services" de la balance des comptes Sur l'ensemble de la période, le déficit croissant s'explique d'une manière générale par un solde négatif commercial en croissance, auquel vient s'ajouter un solde négatif dans le commerce de l'or ainsi que des fluctuations du poste "transit et autres services"

Si le Liban maintient une politique de forte importation -ce qui est très probable, bien que certaines substitutions soient possibles - il doit s'attendre à ce que ce déficit continue. Or en définitive tout dépendra de la position forte ou faible dans laquel-le le pays se trouvera pour combler ce déficit.

Un examen des composantes de la balance des paiements pour 1957 nous livre le dynamisme qui gouverne les flux des diverses balances. Grâce surtout à des importations correspondant à environ la moitié du revenu national, la balance commerciale est déficitaire de 549 millions de L.L. et la balance des comptes (biens et services) l'est de 205 millions de L.L.

Néanmoins la balance des paiements est finalement équilibrée par divers mouvements de capitaux. Ceux-ci sont pour 1957 de 243 millions de L.L., si bien que la balance des paiements est excédentaire de 38 millions de L.L.. Comme le signale le Professeur Badre (1), plusieurs conjonctures favorables ont accidentellement joué en faveur du Liban: position privilégiée après la deuxième guerre mondiale, l'essor pétrolier des pays voisins, retard des autres pays arabes à s'autosuffire, etc... La continuation ou la non-continuation dans l'avenir des entrées de capitaux si nécessaires au Liban donne lieu à un pronostic raisonné visant à évaluer la vulnérabilité des postes-clés.

c) Probabilité d'évolution

On peut avancer les considérations suivantes:

I - Remises des émigrés. Ce poste est stable politiquement mais suit une évolution naturelle une fois que les émigrés sont assimilés (aux E.U.A. par exemple ou au Brésil) et ces remises ne semblent pas pouvoir augmenter au rythme de croissance de la population ou de croissance du déficit commercial. Il faut distinguer trois catégories de remises:

a) Entr'aide familiale par de petits chèques.

b) Préparation du retour par l'achat de maisons ou de vergers.

c) Aides financières-au pays ou au village (construction d'églises, écoles, routes, dispensaires, etc...). La nouvelle émigration libanaise dirigée vers les pays pétroliers arabes effectue un rapatriement de fonds plutôt qu'une remise tout court. Quoiqu'il en soit, il semble que le coefficient de vulnérabilité, i.e., la part facilement susceptible de disparaître, ne dépasse pas 10%.

2 - Aide économique et subsides gouvernementaux. Le caractère priviligié du Liban, carrefour géographique, économique, religieux et culturel entre le Monde Arabe et le Monde Occidental permet d'espérer la continuation d'une aide des pays amis. Cet espoir est toutefois dépendant d'une certaine conjoncture politique mondiale. En se basant sur la politique d'aide américaine aux autres pays, il semble raisonnable d'attribuer à ce poste, au moins à court terme, un coefficient de vulnérabilité de o.

3 - Transfert des revenus provenant des investissements. Dans un grand nombre de pays, les mesures de rétention ou de déplacement de capitaux se font jour. Or de tels contrôles pourraient entrainer une vulnérabilité initiale de 20% pouvant atteindre 50% dans un délai de deux ou trois ans.

4 - Institutions charitables et culturelles. Etant donné le désir des institutions en question de garder leur position au Liban, on peut croire que ce poste est solide et invulnérable aux fluctuations politiques normalement prévisibles.

5 - Mouvement des capitaux. Le mouvement des capitaux constitue le poste "clé" de la balance positive des paiements, comme le montre très clairement une comparaison entre les mou-

⁽¹⁾ A.Y. Badre, Towards New Economic Horizons (Beirut: Cenale, Narch, 1960).

vements de capitaux et le solde de cette balance. Ce qui compromet l'entrée de ces capitaux compromet ipso facto l'équilibre précaire de la balance des paiements. Car, nous l'avons déjà signalé, la balance commerciale est très fortement déficitaire, comme l'est aussi la balance des comptes. Dans cet ensemble, le rôle décisif est joué par le poste "mouvements de capitaux". Mais c'est précisément ici que le Liban peut se poser les questions les plus inquiétantes. Ces capitaux viennent surtout das pays arabes à haut revenus pétroliers: le Koweit, l'Arabie Séoudite, Bahrein, Qatar. Sans parler du fait qu'ils sont souvent placés dans une spéculation incompatible avec un authentique développement, i.e spéculation sur les terrains, immeubles, ou affaires commerciales au lieu d'investissements productifs, ces "capitaux errants" risquent dans un proche avenir de s'acheminer vers les autres grandes places financières mondiales. Le quasi monopole dont a joui Beyrouth est sérieusement compromis par la découverte par les capitalistes arabes qu'ils peuvent faire leurs affaires directement en Suisse, en Allemagne, à Londres, à NewYork sans passer par des intermédiaires. Par ailleurs il semble peu probable qu'une fuite non contrôlée des capitaux en dehors de ces pays ne suscite pas, d'ici quelques années, des mesures restrictives. Par conséquent ce poste doit être considéré comme étant très vulnérable et précaire. Coefficient de vunérabilité: 75%.

Résumé

Une structure hors-type d'une extrême complexité, un équilibre précaire qui se maintient d'année en année, une dépendance de plusieurs facteurs difficilement prévisibles-tels semblent les traits saillants de la balance des paiements au Liban.

C. Le marché intérieur

Le réseau du commerce intérieur ne se distingue pas toujours très bien de celui du commerce extérieur.

Le commerce en général correspond environ à 18.000 à 20.000 points de vente et occupe 40.000 à 50.000 personnes auxquelles il faut joindre un certain nombre de petits marchands ambulants.

A propos du revenu national nous avons vu que la valeur ajoutée par personne était importante et correspondait dans l'en-

semble à des profits plus élevés que dans l'agriculture ou même l'industrie.

Principalement concentré à Beyrouth, le commerce a néanmoins une grande activité à Tripoli et à un moindre degré à Zahlé et Saîda.

Dans les pôles tertiaires, chefs-lieux de zone en général, on trouve un équipement commercial peu important sauf en ce qui concerne les produits d'achat journalier, la population rurale allant généralement à Beyrouth ou au chef-lieu de Mohafazat pour les achats de quelque importance. Il en résulte un manque de vitalité pour les pôles tertiaires et même pour les pôles secondaires qui sont les chefs-lieux de Mohafazat.

Les circuits commerciaux ne font pas l'objet toujours d'une organisation rationnelle assurant des services au moindre coût. Dans un certain nombre de cas le jeu d'une loi de l'offre ou de la demande mal défini joue à l'encontre soit du producteur agricole ou industriel, soit du consommateur, alors que dans d'autres cas la concurrence joue à l'encontre du commerçant.

Les formes du commerce traditionnel se sont maintenues, les souks sont toujours aussi actifs à Beyrouth comme dans toutes les villes ou agglomérations importantes.

Toutefois ce commerce traditionnel se trouve concurrencé par des firmes commerciales nouvelles qu'il s'agisse:

- 1º- de la création de centres commerciaux autonomes dans de nouveaux quartiers comme Hamra, Mazra'a (rue Ouzaï), Furn-Chebak et d'une manière générale las axes des lignes de tramway pour Beyrouth, des alentours de la poste centrale pour Tripoli ou du nouveau boulevard pour Saîda.
- 2°- de nouvelles formes proprement dites de commerce: magasins à prix uniques, magasins à succursales multiples et même grands magasins qui s'adressent encore à une population d'un pouvoir d'achat au-dessus de la moyenne.

Notons encore que dans beaucoup de villages, de villes moyennes et même dans Beyrouth l'activité commerciale n'est pas une occupation exclusive pour l'intéressé qui est en même temps agriculteur, employé ou fonctionnaire.

LIBAN -	EVOLUTION	DE LA	BALANCE	DES	PAIRMENTS	ו פת	1951	

1960	(sauf	pour	1954	e t	1956 }	(1)	_ (er	millions	de_livre	a libanaises
------	--------	------	------	-----	--------	-----	--------	----------	----------	--------------

	1	1951			1952		-	1953		T	1955			1957			1958		T	1959			1960	
POSTE	Crédi t	Débit	Solde	Crédit		Sol de	Crédit		Solde	Crédit	Dábit	Solde	. I	-	Solde	Crédit		Solde	Crédi		Solde	Crédi	•	t Solde
	-	 	 	 			 			+	+	 -	 	 	 		 	`	 	-	 			ļ
A - Opérations courantes			-																		viii .	4		
a) Marchandises (2)	125	436	-311	122	454	-332	134	374 -	-240	197	694	-497	211	760	-549	117	673	-556	152	762	-610	162	930	-7 68
b) Or non monitaire (3)	15	14	1	25	37	- 12	4	40	- 30	39	. 43	- 4	19	53	- 34	45	52	- 7	128	137	- 9	167	195	- 8
o) Revenue des investissements	16	12	4	16	9	7	28	10	18	49	9	40	70	10	60	49	10	39	55	12	43	67	12	55
d) <u>Services</u>	279	34	245	273	38	235	205	54	151	342	57	285	375	57	318	266	37	229	380	44	336	450	39	411
1 - Tourisme et voyages	35	15	20	48	23	25	58	29	29	125	37	94	113	30	83	62	22	40	87	25	62	102	21	81
2 - Transports et assurances	16	9	7	21	8	13	24	19	5	40	19	21	61	20	41	59	11	48	93	15	78	119	13	106
3 - Dépenses gouvernementales	79	10	69	72	7	65	59	6	53	62	7	55	60	7	53	47	4	43	55	4	51	57	5	52
4 - Services divers	149	-	149	1 32	-	1 32	64	-	64	115	-	115	141	-	141	98	-	98	145	-	145	172	-	172
Total A	435	196	-61	436	538	-102	371	478	-107	627	803	-176	675	880	-205	477	1 72	-295	715	955	-240	866	1176	-310
B - Opérations en dapital								,								i							İ	
e) Donations	69	4	65	87	3	84	94	3	91	131	3	128	163	4	159	167	2	165	110	2	108	107	2	105
1 - Remises des émigrés	58	4	54	72	3	69	79	3	76	88	3	85	95	4	91	74	2	72	7 5	2	73	75	2	73
2 - Aides au gouvernement	1	-	1	2	-	2	4	-	. 4	24	-	24	43	-	43	81	-	81	20	-	20	16	-	16
3 - Assitance culturelle et charitable	10	-	10	13		13	11	_	ıi	19	-	19	25	-	25	12	-	12	- 15	_	15	16	-	16
f) Mouvemente de capitaux	15	-	15	44	-	44	49	- [49	80	-	80	. 84	-	84	148	4	1;4	165	-	165	261	-	261
Total B	84	4	8c	131	3	128	143	3	140	211	3	208	247	4	243	315	6	309	275	2	273	368	2	366
C - Total (A + B)	519	500	19	567	541	26	514	481	33 20 21	838	806	32	922	864	38	792	778	14	990	957	33	1234	1178	56

Les renseignements manquent pour 1954 et 1956

(2) Les écarts entre ces chiffres et ceux calculés pour le commerce extérieur par la Mission IRFED proviennent du fait que les valeurs des importations enregistrées en douane ont été converties à des taux de réajustement différents et que les auteurs de la balance des paiements ont inscrit au crédit de la balance des marchandises les réexportations.

(3) Les écarts entre ces chiffres et ceux calculés pour le commerce extérieur par la Mission IRFED proviennent du fait que les auteurs de la balance des paiements ont tenu compte des exportations d'or non enregistrées à la Douane, ce qui est parfaitement normal en l'occurence.

Sources : - Pour 1951 et 1952, Edward Fei et Paul Klat, La balance des paiements du Liban 1951 et 1952

- Pour 1953, 1955, et 1957, F.A.O. Lebanon, Country Report.
- Pour 1958 - 1960, Khalil Salem, La balance des paiements du Liban 1960, Le Commerce du Levant, 15 Juin 1962. IRFED Nº 223

Les nouvelles formes de commerce entraineront sans doute ces petits commerçants à opter pour une activité commerciale complète ou à abandonner.

Nous pensons intéressant à propos du marché intérieur d'analyser rapidement la variation de certains prix et la zone d'influence commerciale des pôles tertiaires étudiés.

a) Variation régionale des prix:

Les relevés de prix constituent une opération délicate qui demande à la fois des enquêteurs spécialisés dans ce domaine et des définitions strictes et sans ambiguité pour les divers articles. Il faut enfin relever les prix usagers pratiqués.

Aussi n'avons-nous conservé des relevés de prix effectués que ceux concernant certains produits alimentaires, soit 10 produits dont on trouvera le Tableau (Nº97) ci-après. Afin de pouvoir faire des comparaisons nous avons remené chaque prix en indice en prenant le prix de Beyrouth comme base=100.

Ensuite nous avons pris la moyenne arithmétique de ces prix comme référence de chacune des villes étudiées. Une moyenne pondérée théoriquement justifiée était impossible sans arbitraire, puisque l'on ne dispose pas encore au Liban d'études de consommation. En fait on n'aurait sans doute pas de variation sensible entre les deux calculs d'indice. En tout cas cela suffit pour montrer les variations de prix par rapport à Beyrouth, d'articles alimentaires de consommation quotidienne, les uns produits dans la région de telle ou telle localité, les autres venant de Beyrouth ou de Tripoli lorsqu'il s'agit de produits importés, l'éloignement de l'un ou l'autre de ces deux villes jouant sur le prix de vente.

Au moins pour l'ensemble de la catégorie de produits alimentaires étudiés, on constate que les prix à Beyrouth sont les plus élevés.

Ailleurs on relève un écart en moins, généralement de 5 à 10%, sauf pour certaines localités du Liban Nord et du Liban Sud où les écarts de prix sont de l'ordre de 15%.

Pour les produits manufacturés ou constaterait sans doute l'inverse.

b) Zones d'ifluence commerciale :

Il s'agit ici, non plus du commerce alimentaire quotidien, mais de l'ensemble des commerces de chacun des pôles tertiaires

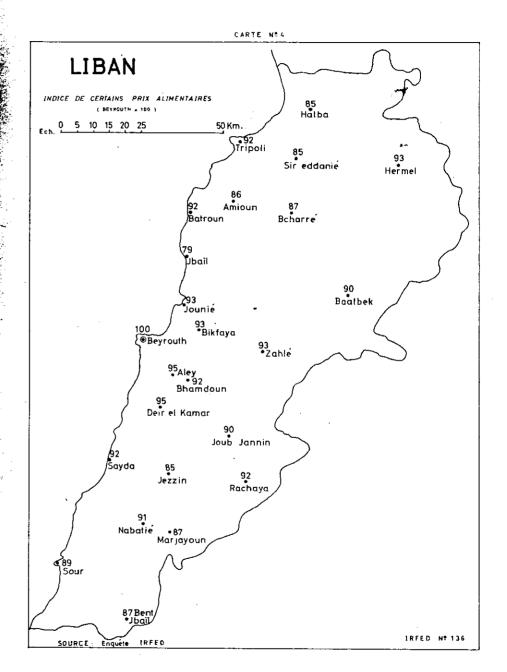


Tableau Nº 97
PERIODE D'AVRIL à JUIN 1960
Tableau des prix de produits alimentaires en piastres libanaises

DI6 also	Beyrouth	Tripoli	Saida	Zahlé	Halba	Amioun	Sir ed- Daniyeh	Béchar- ré	Batroun	Jezzine	Nabatiyeh	Bent-Jbeil	Tyr	Marja- youn	Hermel	Baalbek	Jeb Jannine	Rachaya	Jbeil	Jounieh	Bikfaya	Deir-el- kamar	Aley	Bham- doun
Blé 1kg Blé concassé 1kg Viande de mouton	35 45	30 40	35 40	32 45	27 40	29 47	29 42	29 42	28 47	27 45	28 45	29 34	30 45	29 45	30 45	30 45	30 45	29 40	27 40	29 40	30 45	30 50	30 45	30 50
Ikg	550 55 65 60 205	550 60 65 50 205	425 55 65 60 210 300	400 60 65 60 210	350 60 70 40 210	450 60 69 40 210	500 58 65 38 220	400 58 67 40 215 300	500 60 65 65 210	500 60 70 30 215	500 53 65 50 210	350 60 67 65 215	500 60 65 40 205	400 55 65 35 205	360 70 65 35 215	350 55 65 50 210	400 60 65 50 210	500 55 65 35 210	435 53 63 65 205	500 55 65 60 205	500 60 70 50 205	500 60 70 60 210	525 60 70 50 215	450 60 70 60 215
Pommes starking 1kg. Orange Yaffaoui 1kg.	100 50	75 40	75 35	75 40	70 50	70 40	45 50	60 40	100 40	50 35 4	100 35	70 35	8 ₅ 35	75 40	100 50	100 35	80 40	75 45	60 40	100 50	100 50	90 45	100	75 40

Tableau Nº 98

TABLEAU DES INDICES (BEYROUTH BASE = 100)

High High	88 100 100 100 100 100 100 75	100 100 103 108 75	77 78 88 16 64 109 16 66 66 67 66 70 70 70	Unonum P	83 93 73 105 103 66 104 100 60 90	80 104 91 109 100 90 102 67 100 80	77 100 91 109 107 50 104 92	001 001 Nabatiyeh	109 103 100 104 94 70	83 100 91 109 100 66 100 94 85	82 100 73 100 100 58 100 100 75 80	83 100 65 127 100 58 104 94 100 100	83 100 64 100 100 83 102 100 100	Jeb 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	72 88 90 100 50 100 75 90	77 88 77 96 95 58 100 67 60 80	lonneh loo loo loo loo loo loo loo	83 100 91 109 100 83 100 83 100	Deir-el- 06 06 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16	83 100 95 107 83 104 92 100 80	unop 83 113 82 109 107 90 104 83 75 80
100 92	92	93	85 8	86 85	87	92	85	91	87	99	87	93	90	90	90	79	93	93	95	95	92

Source: Enquête IRFED 1960

et de leur rayonnement plus ou moins vaste sur les villages voisins. Ce rayonnement dépend non seulement de l'activité même des commerçants intéressés mais tout d'abord des facilités de communication offertes à chaque village et du type de relations qu'il entretient avec le pôle tertiaire, le pôle secondaire (chef-lieu de Mohafazat ou la capitale (Beyrouth).

La structure même du réseau routier et du réseau des transports en commun orientés sur Beyrouth ou, pour le Nord, sur Tripoli, fait que les zones d'influence commerciale locale sont souvent limitées, aux villages voisins.

Sur la carte "zones locales d'influence commerciale" on trouvera le rayonnement de chacun des pôles tertiaires, étant entendu que les chefs-lieux de Mohafazats, en dehors de leur rayonnement local, du fait de leur caractère administratif, attirent vers leurs commerçants la clientèle de toute la région.

Notons tout d'abord que Beyrouth monopolise une zone régionale d'influence commerciale très vaste; entre Bikfaya au Nord et Jezzine au Sud on ne trouve aucun centre qui ait une influence commerciale.

Tripoli a une zone plus réduite qui se trouve limitée par celle d'Amioun au Sud, de Bcharré et de Sir-ed-Danniyeh à l'Est.

Par contre dans la région au Nord de Tripoli on ne trouve qu'un seul centre ayant un petit rayonnement: Halba.

La partie Nord du Mont-Liban dispose de 3 zones d'influence commerciale cloisonnées par le relief qui impose des lignes de communication obligées Est-Ouest:

- celle de Batroun assez réduite, - celle de Jbail, - celle de Jounieh, ces deux dernières correspondant en gros aux limites de caza.

Enfin dans le Liban Central on peut encore signaler la petite zone d'influence commerciale de Bikfaya.

Dans le Liban-Sud, Saîda voit son influence régionale combattue par celle de Beyrouth; dans cette région comme ailleurs le paysan descendu sur la côte profite des moyens de communication faciles pour aller jusqu'à Beyrouth faire ses achats car il y trouve plus de choix, de nouveauté et d'attrait.

Du Nord au Sud on trouve:

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Centre des Projets et des Entides sur le Secteur Public (C.P.E.S.P.)

- Jezzine avec une zone réduite.
- Nabatiyeh particulièrement active pour une large zone,
- Sour et Bent-Jbaîl ont chacun leur zone dans la région la plus méridionale du pays en fonction du réseau de communica-
- Marj'ayoun qui a en fait une zone largement concurrencée par l'influence de Nabatiyeh.

Dans la Béqua, Zahlé exerce une influence régionale sauf pour les parties les plus éloignées, qui, ayant décidé leur voyage, le prolongent jusqu'à Beyrouth plutôt que de s'arrêter à Zahlé.

En allant du Nord au Sud on trouve les centres d'influence suivants.

- Hermel avec une zone limitée au flanc méridional du Mont-Liban.
- Baalbek qui attire tout l'ensemble de la Béqaa Nord: plaine et montagne,
 - Joub-Jannine dont la zone est à cheval sur le Litani.
 - Rachaya dont l'influence est limitée aux villages proches.

D. Les services financiers

Beyrouth constitue une place bancaire importante, la première du Moyen-Orient. Cet essor est récent, il date de la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet en 1945, le Liban, malgré une certaine tradition commerciale et financière, ne comptait que sept grandes banques. Dix ans plus tard, après la suppression du contrôle des changes et la politique d'une monnaie délibérément forte au Liban, ce nombre avait triplé afin de recevoir la masse de capitaux disponibles dans certains pays du Moyen-Orient, grâce à l'expansion de la production de pétrole notamment; en 1960, ce nombre avait sextuplé.

a) Le réseau bancaire

Cet essor d'après-guerre est incontestablement un des traits les plus saillants de la vie économique libanaise et grâce à cet essor, Beyrouth est devenue la capitale bancaire du Moyen-

Au 31 Décembre 1960 on comptait une quarantaine de banques "agréées", c'est-à-dire ayant un capital minimum d'un million de livres et habilitées à donner des cautions auprès des

organismes publics. A ces institutions, d'envergure très variable d'ailleurs, venaient s'ajouter quelques banques non agréées, environ 18 dont 7 à Beyrouth, ainsi qu'un grand nombre d'établissements pratiquant des activités bancaires ou para-bancaires: banquiers privés, banquiers de province, changeurs, prêteurs sur titres et usuriers.

Une concentration presque exclusive à Beyrouth caractérise le réseau bancaire ce qui fait que le reste du pays, sauf peut-être Tripoli et Zahlé, se trouve sous-équipé. Sur les quarante banques agréées, dix-sept sont des succursales de maisons étrangères (6 arabes, 4 françaises, 3 américaines, 2 anglaises, 1 italienne, 1 hollandaise), 3 sont des banques mixtes à capitaux libanais et étrangers et le reste sont des banques libanaises. Cette hétérogénéité conditionne la politique adoptée par les banques en général et explique à la fois le peu de relations inter-bancaires, la concurrence acharnée qui les opose et une certaine méfiance mutuelle. Toutes ces banques-sauf la B.C.A.I.F. qui est une banque de crédit et la banque de Syrie et du Liban qui est à la fois institut d'émission et institution commerciale-sont des banques commerciales et de dépôt ne prêtant qu'à court terme. Ces dépôts dépassent rarement six mois, ce qui pour elles est considéré moyen d'autant plus que souvent il s'agit de crédit renouvelable et renouvelé (cf. Tableaux Nº 99 et 100).

Tableau Nº 99 Réseau bancaire au 31 décembre 1960

Nom de la Banque Banques agrées	Agences à Beyroutl	Agences en dehors de Beyrouth
Banques libanaises: - Banque Thomé - Banque Libanaise pour le commerce	Beyrouth	Furn-el-Chebbak, Bourj- Hammoud, Tripoli, Saida, Zahlé, Jounieh, Batroun, Jbail, Becharré, Mina,
- Banque du Liban et d'outre-Mer		(Tripoli)
- Banque Intra - Federal Bank of Lebanon	Beyrouth Beyrouth	Bourj-Hammoud, Tripoli Bourj-Hammoud, Jounieh, Aley, Jbeil, Bhamdoun
 Banque Al-Ahli Banque Saradar Banque Chartouni Banque Joseph Lati et fils 	Beyrouth	
- Commercial Bank - Banque Sami Chokair	Beyrouth	
Banque Naim Banque Sabbag Société bancaire du Liban	Beyrouth	
Banque G. Trad Banque Pharaon et Chiha Banque d'Epargne et de	Beyrouth	Bourj-Hammoud
Crédit Foncier Bank of Lebanon and Middle-East Banque du Crédit National		Jounieh
Banques arabes: a Banque Arabe (Liban) Banque Rafidain Banque du Caire Séoudi National commercial Bank Banque Albert Homsi Banque Beyrouth Riad	Beyrouth	Tripoli

Toutes les banques, sauf indications spéciales, ont leur siège à Beyrouth et nous n'avons indiqué que leurs agences.

Nom de la Banque	Agences : Beyrouth	2011013 (16
Banques mixtes:		Beyrouth
- Banque Misr Liban	Beyrouth	Saida, Zahlé, Jounieh Alex
 Banqué Belgo-Libanaise Banque de Beyrouth et des pays arabes 	_	Nabatiyeh, Tyr, Hammana
Banques étrangères a) Françaises	Beyrouth	
- Banque de Syrie et du Liban	Beyrouth	Baalbek, Saida, Tyr, Zahlé,
- La banque Nationale du commerce et de l'industrie (Afrique) Beyrouth - Crédit Foncier d'Algérie		Tripoli
et de Tunisie Nouvelle Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque Américaines		Tripoli,Saida,Zahlé Tripoli,Saida,Zahlé, Ma- ameltain
The first National City Bank of New-York The Chase Manhattan Bank of New-York Bank of America		
British Bank of the	Beyrouth	Tripoli
Eastern commercial Bank Union National Bank Middle East Banking Co. Italienne Banco di Roma		
Hollandaises Banque Hollandaise anques Non-agréées Banque Keyrouz frères		Tripoli,Saida
Banque Kebbabé Banque Karam Banque Azar Banque Safa Yacoub Yiyaho		Tripoli
Banque Zalkha Bank Skaff (siège à Zahlé) Bank de Baalbek (siège à Baalbeck		•

Au 30 Juin 1962, le réseau bancaire libanais s'établissait comme suit:

Tableau Nº 100 Liban - Réseau bancaire au 30 Juin 1962 (1)

Nr. 1 1 2	Agences	à Agences en dehors de
Nom de la Banque	Beyrouth	
	(2)	
1) Banque de Syrie et du	2	Zahlé, Tripoli, Baalbeck,
Liban	_	Saida, Tyr
2) Arab Bank Limited	l r	Saida, Tyr
3) B.N.C.I.(Afrique)	Ī	Tripoli
4) Banque Tohmé	-	Tipon
5) Banque Misr-Liban	2	Jounié, Tripoli,
•	_	Alax Haman
	1	Aley, Hammana, Zahlé,
		Saida, Tyr, Nabatié, Furn-
6) Crédit Foncier d'Algérie	ı	el-Chebbak
et de Tunisie	*	Saida, Tyr, Bint Jbeil, Na-
7) Compagnie Algérienne de	1 i	batié, Tripoli, Zahlé.
Crédit et de Banque	_	Tripoli, Zahlé, Saida, Tyr.
8) British Bank of the		65. 4.
Middle East	2	Tripoli
9) Rafidain Bank]	
10) Banque Libanaise pour	-	_ -
le Commerce	1	Jounié, Jbeil, Batroun, Tripoli (2), Bcharré, Ha-
	! !	deth, Damour, Saida, Tyr,
	1	Furn-el-Chebbak, Bourj-
	1	hammoud
(1) Banque Sabbagh	-	-
(2) Banco di Roma	I	Tripoli, Saida.
3) Banque du Liban et	! -	- Dared.
d'Outre-Mer		
4) Intra Bank	5	Tripoli, Bhamdoun, Saida,
		Bourj-Hammoud.
5) Société Bancaire Liba-	-	-
naise		
6) Banque G. Trad (Crédit	1	Bourj-Hammoud
Lyonnais)	_	20di)-Mainifoud
7) Federal Bank of Lebanon	1	Alex Tourish That Diver
	-	Aley, Jounieh, Jbeil, Bham-
ĺ		doun, Damour, Bourj- Hammoud
8) Banque Al-Ahli		Saida.
9) Banque Belgo-Libanaise	3	Jaiua,
o) Banque du Caire	ī	-
Total and solution	1 '	•

Nom de la Banque	Agences à Beyrout	The same of the sa
	a Beyrout	h Beyrouth
21) Nederlandshe Handel Maatchappij N.V.	-	-
22) Saudi National Commer- cial Bank	I.	
23) Banque Albert Homsy	_	
24) First National City Bank of New-York	-	-
25) Chase Manhattan Bank of New-York	-	-
26) Banque Saradar	-	_
27) Eastern Bank Limited	-	_
28) Bank of America	_	
29) Eastern Commercial	-	_
Bank	}	
30) Banque Chartouni	-	_
31) Banque de Beyrouth et	2	Tripoli, Aley, Bhamdoun,
des Pays Arabes		Furn-el-Chebbak
32) Commercial Bank	-	-
33) Banque Joseph Lati et Fils	-	-
34) Banque Schoucair		-
35) Beirut Riyad Bank	ı	Tyr
6) Banque Naayem	-	
7) Banque Pharaon et Chiha	-	_
8) Banque d'Epargne et de Crédit Foncier	-	Jounié
9) Banque de Crédit National	-	-
o) Bank of Lebanon and the Middle East I) Union National Bank	-	Tripoli
2) Lombard Bank of	I	Tripoli, Saida
Lebanon Middle East Banking Co		
4) Banque Foncière	-	
Libanaise .	- 1	-
5) Banque de l'Economie Arabe	-	Bourj-Hammoud ,
5) Banque Cabbabé	_	Tringli
7) Eastern Development Bank	-	Tripoli
B) Development Bank	ļ	Tripoli (2), Saida, Jbeil, Chtaura, Amioun, Baabda, Baakline, Rayak; Beit- Chabab, Bhamdoun, Bik-

Nom de la Banque	Agences a Beyrouth	
		faya, Baskinta, Broumana, Damour, Deir-el-Kamar, Ghobeiri, Hammana, Sin-el-fil, Zalka, Chekka, Halba Machgara, Mansourieh, Ajaltoun.
49) Banque de l'Industrie et du Travail	-	**************************************
50) Real Estate Bank	1 _ /	
51) Jordan National Bank	_	-
52) Banque de Beyrouth	_	-
pour le Commerce	1	<u>-</u>
53) Crédit Libanais	_	
54) Banque Libano-	_	-
Brésilienne	1	-
55) Banque de Crédit Commercial]	~
56) Banque Audé]	
57) SOGEX	-	Saida, Bhamdoun
8) Société Bancaire Agri-	-	-
cole Byblos	- }	-

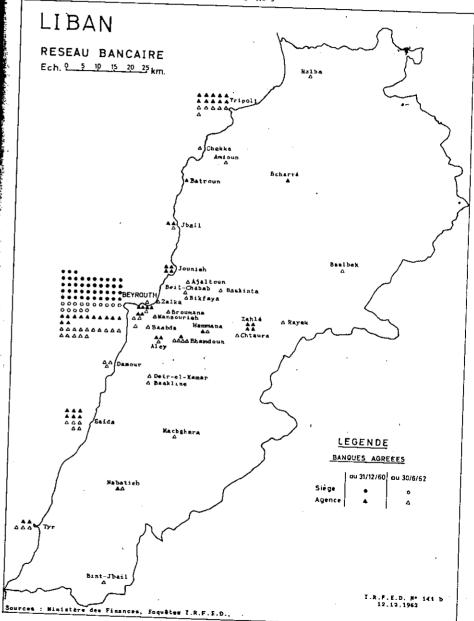
Le nombre total des guichets bancaires, qui était de 99 au 31 décembre 1960, est passé à 174 au 30 juin 1962 : les banques agréées sont passées de 43 à 58. En sus des sièges leurs agences à Beyrouth sont passées de 12 à 27, les agences dans la banlieue de Beyrouth de 6 à 12 et enfin les agences en dehors de Beyrouth

⁽¹⁾ Il s'agit uniquement des banques agréées, selon la liste officielle établie par le Ministère des Finances.
(2) En plus du siège central.

Liban - Evolution du réseau bancaire du 31-12-1960 au 30-6-1962 (Banques agréées)

. Localisation	au 31	-12-1960	Au 30-6 - 1962	
a) Sièges b) Agences à Beyrouth c) Agences dans la banlieue		43		5
de Beyrouth. - Bourj-Hammoud - Furn-el-Chebbak - Hadeth, Ghobéiri, Sinn-el-Fil, Zalka (1 dans chaque	4 2		5 3	
localité)	-	6	4	12
) Agences en dehors de Beyrouth:				- [
- Tripoli	10	1 1	16	
- Saida	6		11	i
- Zahlé	5	1	4	
- Jounieh	4		4	
- Jbeil	2	1 1		}
- Aley	2		3 3	
- Tyr	2	1	5	í
- Batroun - Bcharré	r		Ī	
	I	1 1	I	
- Bhamdoun - Nabatié	I] [5	
Hemmana	I	1	2	1
- Hammana - Baalbeck	I	1 1	2	İ
	Ï		I	1
- Maameltein - Damour	I	l i	-	
- Bint-Jbeil, Chtaura, Amioun,			3	í
Baabda, Baakline, Rayak, Beit-				
Chabab, Bikfaya, Baskinta, Brou-				l .
mana, Deir-el-Kamar, Chekka				1 .
Halba, Machgara, Mansourieh			-	
Ajaltoun (1 dans chaque				
localité)	_	38	16	
Total général	,		10	77
des guichets bancaires.		99		174

Sources: - Ministère des Finances - Enquête I.R.F.E.D.



Cette précarité du crédit tient à ce que les dépôts sont en quasi totalité à vue. Le montant des dépôts fixes est toutefois en progression: 3% en 1947, 7% en 1954 et 9% en 1959 (1).

Bref un marché financier proprement dit est quasi inexistant. Des lois proprement bancaires n'existent pas, c'est le code commercial qui est en vigueur. Un impénétrable mur de silence s'élève autour des opérations bancaires grâce au'secret bancaire', sanctionné par la loi, dont jouissent les banques. En cas de difficulté, les banques étrangères se replient sur leurs "maisonsmères", alors que les autres s'adressent exceptionnellement comme en 1956 et 1958 à la Banque de Syrie et du Liban.

10- Les banques arabes servent plus spécialement de refuge pour les capitaux errants provenant des pays à hauts revenus pétroliers. Les emplois habituels sont: prêts aux commerçants, investissements immobiliers et placements à l'étranger.

Autre trait marquant, ces dépôts ne donnent pas toujours lieu à intérêt. Toutefois les dépositaires reçoivent divers avantages en nature: frais de voyage ou d'estivage, achats de voitures ou de bijoux, etc...

Ce qu'il faut surtout retenir est le caractère très fluctuant des capitaux ici déposés - c'est du "hot money" qui fuit facilement. Par conséquent, ces sommes ne peuvent pas être considérées comme mobilisables pour le développement libanais: elles ne représentent pas une épargne libanaise et elles préféreraient aller ailleurs que d'être investies d'une façon non-immédiatement rentable.

2°- La banque de Syrie et du Liban (B.S.L.), malgré l'importance croissante d'un certain nombre d'autres banques, demeure la plus importante banque du Liban. Elle est à la fois institut d'émission et banque commerciale privée. Son privilège d'émission doit expirer en 1964, ce qui soulève la question d'un régime de remplacement. Les trois thèses en présence sont: renouvellement du privilège BSL, création d'un institut national d'émission (soit création de toutes pièces, soit nationalisation de

la BSL) et libanisation de la BSL par la co-propriété des actions (2). Au-delà de son monopole d'émission, la BSL reçoit la quasitotalité des dépôts gouvernementaux qu'elle rémunère à 1%. Le tableau No 102 montre l'état de ceux-ci à la fin de 1959 et en juillet 1960.

3°- La Banque de Crédit Agricole, Industriel et Foncier (BCAIF) a été constituée en 1955 avec un capital de 5 millions de L.L. auquel s'ajoutait un emprunt de 25 millions de L.L. auprès de la BSL, garanti par le gouvernement.

Celui-ci participa à 40% (2 millions de L.L.) des premières actions émises, le reste venant des banques et des particuliers. Il y eut de nouveaux emprunts: 20 millions de L.L. en 1959 et 10 millions de L.L. en 1960 de la BSL., et récemment le Dévelopment Loan Fund a consenti un prêt de \$5 millions.La B.C.A. I.F. est le seul organisme de crédit pour le développement dans tout le pays. Elle prête surtout aux agriculteurs sur une période allant de un à trois ans. Son activité industrielle est assez importante alors que les prêts fonciers le sont moins (cf. les tableaux No 103 et 104).

Pour la période 1954-1958, le montant moyen en livres libanaises des prêts a été de :

en L.L.

prêts agricoles: 5.707 prêts industriels: 65.727 prêts fonciers: 42.270

Les modalités de prêts de la BCAIF basées sur des garanties hypothécaires font que le petit paysan sans surface financière ne peut bénéficier de crédits quels que soient sa valeur personnelle, ses capacités et son esprit d'entreprise. Par ailleurs, il semble qu'une plus grande coopération d'action pourrait exister entre la BCAIF et les autres banques. Longtemps centralisée sur Beyrouth, elle avait toutefois nommé des agents la représentant en province. Plus récemment elle a ouvert des agences à Tri-

⁽¹⁾ Cependant comme le fait remarquer le Dr. Emile Saadia, "Deux pôles du libéralisme bancaire", le "Commerce du Levant", édition mensuelle (septembre 1960), p. 23, ces chiffres peuvent cacher des dépôts en devises étrangères et comprennent les importants dépôts gouvernementaux à la BSL.

⁽²⁾ cf. Talhat Yaffi, "A case for banking Reform", Middle East Economic Papers 1958, pp. 93-114.

Tableau No 102 Liban - Dépôts gouvernementaux à la BSL en L.L.

A)	au 31 décembre 1959				
		échéances fixes			
	L. L. 19	7.629.500	157.628.500		
		3.687.000	2.396.550		
	£	66.800	595.188		
	\$	208,400	662.712		
	L. Eg.	666,100	4.835.886		
	L.S.	512.500	435.625		
	T	OTAL	166.554.461	L.L.	
	2. Affectés-B	loqués			
	L. L.	5.884.500	5.884.500		
	F. M. 2	7.928.700	181.537		
	£	32.900	293.139		
	\$	109.000	346.680		
	F. B.	260,000	16.653		
	F. S.	59.100	43.734		
	L.Tgs.	1.000	240		
	D. M.	4.600	3.496		
	T	OTAL	6.769.919	L.L.	
B)	au 31 juillet 19	160			
		échéances fixes			
	L. L. 20	xx.794.4 00	200.794.400		
	N. F.	37,000	24.050		
	£	70.800	630.828		
	\$	256.400	815.352		
	L. Eg.	613.400	4.453.284		
	L.S.	547.000	464.950		
	Ţ	OTAL	207.182.864	L.L.	
•	2. Affectés-B				
	L. L.		6.110.500		
		T.362.500	885.625		
	£	94.300	840.213		
	\$	75.700	240.726		
	F. B.	90.700	5.804,	3	
	L.Tgs	1,000	240		
	D. M.	164.800	125.248		
	Т	OTAL	8.208.356	L.L.	

Source: Exercices de la B.S.L.

poli, Zahlé et Saida qui la rapprochent de ses clients, notamment agriculteurs.

Son rôle dans le secteur industriel pourrait être plus important.

4º- Les changeurs sont de trois catégories:

42 changeurs patentés spécialisés; 18 changeurs mixtes qui sont en même temps des commerçants ou des locataires de vitrines dans un magasin; 31 changeurs ambulants, au moins à Beyrouth.

Leur activité est florissante grâce au libre échange de devises étrangères et aux remises des émigrés qui arrivent en grande partie par lettre en billets de monnaie. Quelques-uns pratiquent l'escompte de chèques. Un certain nombre d'escompteurs spécialisés, non seulement à Beyrouth mais à Tripoli, Zahlé, Saîda, viennent s'ajouter au réseau d'agents para-bancaires.

50- L'usure

Lusure est très répandue dans les milieux agricoles: les taux atteignent souvent facilement 8 à 10% par mois. Ainsi, au cours d'une interview sur la Béqaa, une personne compétente a qualifié cette région de "pays de l'usure". Rien d'étonnant alors à ce qu'une banque da Baalbek, bien qu'exigeant un intérêt de 18% par an, apparaisse aux habitants comme une grande bienfaitrice. Souvent le seul recours qui reste au pauvre agriculteur victime (inconsciemment d'ailleurs, car il voit souvent l'usure comme un service qui lui est rendu) est de cultiver le chanvre indien (hachich). Mais la lutte contre le hachich ne peut avoir de sens que si elle est conjuguée avec une saine politique de crédit agricole à moyen et long termes à des conditions peu onéreuses, allant de pair avec une instruction technique vulgarisée permettant au paysan de faire les cultures les plus appropriées et les plus rentables.

En ville, l'usurier trouve ses clients chez les fonctionnaires, les employés et certaines autres catégories se trouvant en difficulté vers la fin du mois. A l'encontre du paysan, le fonctionnaire accepte à contre-coeur le "service" de l'usurier. Les taux varient entre 10% et 25% par mois. Comme dans d'autres domaines, il faudrait ici aussi s'attaquer à la cause, à savoir l'insécurité financière des fonctionnaires.

b) Le mouvement monétaire et bancaire

La livre libanaise est une monnaie forte et stable dont la couverture-or à l'exclusion des devises - est d'un % élevé: 83% début 1960, plus de 77% dans l'été 1960 et 92,5% fin décembre 1960.

Le solde à 100% de la couverture de la monnaie est assuré en partie par les prêts de la B.S.L. au gouvernement et au besoin par des créances commerciales de la B.S.L. déposées en garantie; le montant de ces dernières étant inférieur en tout cas à 15% de la couverture monétaire totale.

Tableau No 103 Banque de Crédit Agricole, Industriel et Foncier Ressources cumulées en Mai 1960 (en 1.000 livres libanaises)

	Année	Montant
Capital		5.000
er emprunt B.S.L.	1955	25.000
20 27	1959	20,000
o "	1960	10.000
Emprunt auprès du Development	1960	15.000
Total	-	75.000

Tableau No 104

Avances octroyées au 31 décembre 1959

	Montant en 1.000 L.L.
Agriculture	27.100 21.300 8.500
Total	56.900

La circulation monétaire a doublé depuis 1950, mais elle reste à un niveau modéré avec 422 millions de L.L. en septembre 1960 et 431 millions de livres libanaises fin décembre 1960. Fin 1961 elle atteignait le niveau de 437 millions de L.L. (cf. tableau No 105)

La monnaie fiduciaire - représentée par les dépôts à vue - a presque quadruplé depuis 1950. Il en résulte un déplacement favorable du rapport dépôts-billets, dans la mesure toutefois où les dépôts à vue gardent une stabilité.

Si l'on compare l'évolution des dépôts à terme encore peu importants par rapport aux dépôts à vue, on constate néonmoins qu'ils sont 15 fois plus importants qu'en 1950 et correspondent pour 1959 à 10% des dépôts à vue contre 2,5% en 1950. C'est une

tendance favorable qui, en s'accentuant, permettrait aux banques de pouvoir s'intéresser à des prêts à moyen terme (cf. tableaux No 106 et 107).

Faute de réglementation et de discipline bancaire, la plupart des établissements comprennent sous la rubrique "dépôts" et "prêts" non seulement les dépôts effectifs mais aussi les avances faites à d'autres banques et celles reçues d'autres banques si bien que le compte "dépôts" et le compte "prêts" apparaissent au bilan plus élevés qu'ils ne le seraient selon les règles habituelles de la comptabilité bancaire. De plus certains établissements comptabilisent en livres libanaises les comptes en devises étrangères. Il semble également que les dépôts du gouvernement soient compris dans les statistiques fournies. Si bien qu'en fait le compte "dépôts" réel ne serait pas de 856 millions de L.L. fin 1959 mais très inférieur. Il ne dépasserait pas 500 millions selon certaines estimations pessimistes que nous ne retiendrons pas.

Tableau No 105

Liban. Mouvement monétaire et bancaire (en millions de .LL.)

	C o	ပ္	: :		Dépôt	s	1	g s
Année	Circulation monétaire totale	Dépôts à vue	Masse monétaire	à vue	à terme	total	Avances et effets escomptés	Compensation de chèques
1950	200	210	410	210	5	215	280	364
1951	212	253	465	253	6	259	318	553
1952	205	301	506	301	12	313	356	722
1953	209	324	533	324	19	343	357	574
1954	246	362	608	362	27	389	402	640
1955	270	444	714	444	39	483	495	926
1956	338	440	778	440	43	483	564	1,222
1957	36I	551	912	551	51	602	637	1.454
1958	404	559	963	559	54	613	658	1.370
1959	406	778	1.184	778	78	856	744	1.941
1960	43 I	955	1.386	955	106	1.061	1.156	2.277
1961	437	1.082	1.519	1.082	138	1.220	1.269	2.413

Tableau No 106

Liban - Mouvement monétaire et bancaire 1959 A. Evolution des indices (1950 - 100)

203	
370	4-1
1.560	
289	
266	
533	
	37° 1.560 289 266

Tableau No 107

B. Evolution des ratios

1	Année		
·	1950	1959	1950
Dépôts à vue/Monnaie	105 2,4 130,0 88,7	192 10,0 87,0 164	1,85 4,16 0,67 1,85

La mise en route effective du Conseil de la Monnaie et du Crédit permettrait de tirer au clair entre autres, ce point.

Le poste "Avances et effets escomptés" a moins augmenté que celui des "Dépôts"; toutefois, il reste à un niveau relativement élevé.

La compensation des chèques s'est notablement accrue grâce au développement de l'organisme de compensation qui a pris maintenant son autonomie.

Les statistiques récentes publiées par le Ministère de l'Economie Nationale fournissent au 30 septembre 1960 les évaluations suivantes.

Tableau No 108

Dépots et avances

!	Valeur en mi	llions de L.L.
	en livres libanaises	en devises étrangères
Dépôts		į
à vue	928	242
à terme	103	49
Total	1.031	291
Avances	724	109

c) Le marché financier

Normalement, c'est au marché financier d'assurer les besoins en capitaux des entreprises anciennes en extension et des entreprises nouvelles. C'est à lui aussi que l'Etat s'adresse normalement pour des emprunts. Théoriquement, c'est par le canal de la Bourse que se mobilisent les capitaux disponibles au profit de ces entreprises.

La Bourse de Beyrouth

Or, la Bourse de Beyrouth, créée il y a plus de quarante ans, a été pendant longtemps uniquement une place de spéculation sur les devises. Son règlement fut réformé en 1954, en 1957 et, de de nouveau, en 1959 en vue d'en faire un véritable marché de valeurs. Cet objectif n'est que partiellement atteint, au dire même des officiels de la Bourse. A l'heure actuelle elle ne traite que des valeurs libanaises, dont une dizaine seulement sur les trente-sept valeurs côtées font l'objet de transactions nombreuses: Port de de Beyrouth, D.H.P., Compagnie libanaise des Pétroles, Electricité Nahr Ibrahim, Radio-Orient, Electricité el-Bared, la Qadicha, Ciment libanais, Eternit, Banque de Syrie et du Liban.

Il s'agit beaucoup plus de spéculation sur ces valeurs que d'achats permanents d'actions: ce phénomène ressort clairement des variations dans les cours.

Tableau No 109

Cours extrêmes entre le 1er janvier 1959 et le 31 août 1960

	Plus haut	Plus bas
Port de Beyrouth	268,25	166,25
D.H.P	136,25	166,25 34 ***
Radio-Orient	240	127
Cie libanaise des Pétroles	538	185
La Qadicha	235	185
Ciment Libanais	300	225,25
Eternit	228,50	161
Sté. Foncière du Levant	258	131,75
S.N.I.	137	80,25

Source: Bulletin quotidien de la côte de la Bourse de Beyrouth, No. 747.

Est membre d'office de la Bourse toute société anonyme libanaise ayant son siège social au Liban et dont le capital dépasse 500.000 L.L. et toute société concessionnaire, avec ce même minimum de capital et exerçant son activité au Liban.

De plus, les commerçants et industriels de toute nationalité exerçant leur activité au Liban, les sociétés anonymes étrangères dont le capital dépasse 500.000 L.L. et qui ont un siège au Liban, peuvent être à leur demande inscrits à la Bourse comme abonnés.

Au 1er septembre 1960, le nombre d'abonnés adhérents s'élevait à 120 sociétés anonymes

Les membres proprement dits comprenaient: 42 banques S.A., 18 banquiers au capital minimum de 500.000 L.L., 90 changeurs au capital minimum de 50.000 L.L..

Le comité d'administration est habilité (Décret-Loi n°152, 12 juin 1959) à prendre dans des cas exceptionnels "pour la sauvegarde des intérêts financiers et économiques du pays" (art.16) les mesures nécessaires, notamment la fixation d'un minimum et d'un maximum des prix des billets de banque.

Daprès l'article 22 de ce même décret, le commissaire a le droit d'être aidé dans l'application de la loi et des réglements, à l'intérieur de la Bourse, par les forces de sécurité. En principe, le directeur de la police doit mettre à la disposition de la Bourse d'une façon permanente un sous-commissaire et au moins deux agents de police (Art. 37).

Mais, dans la pratique, la Bourse se trouve incapable d'imposer les sanctions que seuls pourraient lui conférer la stabilité et le prestige dont a besoin un marché des capitaux devant favoriser l'investissement constructif. Les difficultés d'application à Beyrouth sont énormes, à fortiori à Tripoli et ailleurs.

Les efforts de réforme entrepris jusqu'à présent sont louables mais aussi longtemps que les sanctions ne sont pas appliquées rigoureusement, la Bourse, malgré les efforts appréciables de certains de ses dirigeants éclairés, ne pourra parvenir à être autre chose qu'une place spéculative ne jouant aucun rôle décisif dans le développement du pays.

Le marché des devises

Les facilités de la place de Beyrouth font de celle-ci un marché de devises important: achat et vente à la clientèle, opérations d'arbitrage, affaires traitées directement entre banques. Ce marché porte sur une moyenne annuelle équivalant à 10 milliards de livres libanaises (1). A titre de comparaison, les importations sont en valeur vraie- de l'ordre du milliard de livres libanaises. Ce mouvement exerce une action stabilisatrice quant à la valeur de la livre libanaise et il laisse des profits-à vrai dire moins substantiels qu'autrefois - mais encore importants en raison du volume des transactions.

d) Le crédit à la consommation et le crédit personnel

Le crédit à la consommation ou crédit d'escompte s'est développé rapidement depuis une période récente. Il joue pour les automobiles, le matériel électrique et électro-ménager, les matériaux de construction, les tissus et l'ameublement et enfin dans une certaine mesure pour les produits alimentaires.

Ce crédit est pratiqué par les commerçants, soit avec le concours des banques, soit à titre personnel. Dans le premier cas les banques accordent des crédits d'escompte à des taux variant de 6 à 9% (moyenne: 7 à 7,5%). Les commerçants envoient les traites signées par les clients à la banque qui les accepte en général avec une grande tolérance et sans enquête.

Dans le second cas, lorsque le commerçant fait directement le crédit, il prévoit un taux d'intérêt généralement de 2 à 3% par mois.

Les prêts personnels sont pratiqués principalement par des officines ou des prêteurs pratiquant des taux usuraires pouvant aller de 5 à 10% par mois; si l'intéressé peut fournir un gage ou une hypothèque immobilière, le taux est plus bas mais reste encore plus élevé que les taux bancaires. Signalons qu'une banque de Beyrouth a créé une filiale assurant des prêts personnels au taux de 9% par an, soit avec les charges annexes (dont une assurance sur la vie) un taux mensuel de 1,2% par mois.

e) Les sociétés d'assurances

Les sociétés d'assurances sont nombreuses et ont une activité importante qui déborde le cadre national. On ne saurait s'en étonner étant donné l'importance de Beyrouth comme centre de services intérieurs et extérieurs; on comptait 75 sociétés d'assurances fin 1960 dont 72 étrangères et 3 libanaises.

Elles effectuent les divers types classiques d'assurances mais principalement l'assurance contre l'incendie, l'assurance contre les accidents et l'assurance transport de marchandises (essentiellement maritime).

Tableau No 110

Liban - Nombre de sociétés d'assurances s'intéressant aux divers types d'assurance:

- capitalisation	3
- assurance vie	19
- assurance incendie	56
- assurance accidents (autos et accidents	-
du travail)	54
- assurance transport	56

Sur un total de 75 sociétés dont certaines ont des activités dans plusieurs branches.

Le chiffre d'affaires est important, mais en raison des réassurances prises à l'étranger directement ou indirectement, il n'y en a qu'une partie qui revient à l'activité économique libanaise. Il est dificile qu'il en soit autrement dans le cadre actuel.

⁽¹⁾ cf. Emile SAADIA. "Commerce du Levant", édition mensuelle no1, septembre 1960 et Pierre Nasrallah. "La gestation du marché financier au Liban". Thèse de doctorat. Beyrouth 1960,

Les encaissements pour les seules assurances accidents (auto et travail) sont de l'ordre de 6 millions de livres libanaises.

A ce propos, relevons qu'environ la moitié des véhicules automobiles n'est pas assurée et que les statistiques montrent l'importance des accidents corporels:

Tableau No 111

Accidents corporels pour 1.000 véhicules:

	Liban	France	=
tous accidents corporels		16	

Il s'agit de chiffres antérieurs à 1960 qui a connu plusieurs accidents tragiques d'autobus qui ont dû élever cette proportion.

Dans quelle mesure les réserves financières des sociétés d'assurances servent-elles ou peuvent-elles servir en s'investissant au développement libanais?

La réassurance à l'étranger diminue les fonds conservés au Liban. D'après la législation en cours, des sociétés ont néanmoins au Liban des réserves techniques de l'ordre de 14 millions de L.L fin 1959. Elles sont simplement déposées en banque faute de possibilités d'emploi direct. Il faudrait diriger ces 14 millions vers des fonds d'Etat ou des opérations garanties par l'Etat comme pourrait l'être la construction d'habitations à loyer modéré. On pourrait penser que le montant à prendre par les sociétés d'assurances serait de l'ordre de 20 millions de L.L.

E. Le tourisme et l'estivage

Le tourisme est important, car le Liban est un pays privilégié par la nature et aussi par l'histoire. Le tourisme prend trois formes: le tourisme international, l'estivage et l'hivernage.

Le tourisme international se caractérise par la visite au Liban d'un étranger pour un séjour relativement très court durant lequel il visite les sites historiques, les paysages frappants, etc...

L'estivage comprend habituellement un séjour plus long, variant entre 2 et 4 mois. La majorité des estiveurs sont ou bien des libanais de la côte ou bien des ressortissants des pays arabes. Les uns comme les autres viennent à la montagne pour fuir la chaleur et trouver un climat revigorant.

Les centres d'estivage de la montagne sont destinés soit à des gens cherchant une vie pleine d'amusements et de divertissements (night-clubs, cabarets, cinémas, etc...), soit au contaire à des personnes et familles cherchant le calme, le repos, et surtout la fraîcheur.

Quant à l'hivernage, il n'est pas caractérisé par une période de temps déterminée. Il s'agit normalement des amateurs de sports d'hiver qui viennent passer quelques jours au Liban pour se divertir.

Nous comptons comme touristes au Liban tous les étrangers venant en visite, sauf les Syriens (qui passent en très grand nombre chaque jour) et les passagers en transit. Le lecteur est renvoyé au Tableau No 112 "Nombre de personnes ayant visité le Liban", pour l'évolution du tourisme et des autres catégories depuis 1951.

On constate d'une manière générale que les touristes étrangers sont plus nombreux qu'auparavant comme le sont aussi les passagers en transit. Par contre le nombre de Syriens est beaucoup plus bas qu'en 1954.

Le tableau No 113 "Statistique officielle des personnes ayant visité le Liban suivant leur nationalité", donne la répartition des visiteurs par pays d'origine. La croissance des touristes en provenance de pays arabes est le fait le plus marquant.

Les arabes enrichis par les recettes pétrolières sont attirés par la fraîcheur, le repos, le calme et le luxe, que leur offre le Liban. En hiver, ce sont les Européens et les Américains qui sont attirés par le ski et la perspective de jouir simultanément du beau soleil et de la neige.

Outre ces attractions, le Liban est héritier d'anciennes civilisations et possède de ravissants sites historiques tels que Baalbek, Byblos, Sidon, etc...

Le Gouvernement Libanais se préoccupe déjà de développer le tourisme. Il a compris l'importance que peut avoir cette "industrie" dans la vie sociale et économique du pays (cf. tableau No 114).

Il est difficile d'évaluer le montant des sommes dépensées pour le tourisme au Liban, surtout s'il faut tenir compte des

Tableau No 112

Nombre de personnes ayant visité le Libar

	1961	1952	1953	1953 1954	1955	1955 1956 1957	1957	1958	1959	0961	1961
Etrangers en											
visite au						,			7.1	-00	,,,
Liban 89,412 120,553 124,220 151.295 179,090 186,233 177,142 98,032 194,790 233,003 290,444	89.412	120.553	124.220	151.295	179.090	186.233	177.142	98.032	194.790	233.003	290.444
Syriens ayant											
visité le						1	,	,			
Liban	37.891	95.865	160.853	37.891 95.865 160.853 544.008 722.339 668.344 364.212 120.413 284.712	722.339	668.344	364.212	120.413	284.712	ı	177.977
Etrangers en											
transit au			,	····			,	,			
Liban	-	82,060	102.751	82.060 102.751 203.099 260.391 259.593 267.570 242.287 259.000	260.391	259.593	267.570	242.287	259.000	'	ı

urce : Commissariat général au Tourisme

Tableau No 113

Liban - Statistique officielle des personnes ayant visité le Liban suivant leur nationalité

Année	1951	1954	1957	1961
Les pays arabes	75.654	612.458	466.608	301.333
Les pays européens	24.950	40.279	36.382	50.103
Les pays de l'Amérique	15.192	27.582	24.700	39.725
Les pays de l'Asie	. I.243	1.899	5.349	- .
Les pays de l'Afrique	80	168	154	-
Autres pays du Moyen-		1		İ
Orient	7.851	9.933	6.631	-
Australie	110	568	1.087	-
Autres	1.066	1.868	862	83.260
	126.146	694.765	541.813	474.421
Transit	-	205.099	267.570	-

Source : Commissariat général au Tourisme

Tablean No 114

iban - Estimation du revenu provenant du tourisme et d Pestivage en 1956

	Nombre des	Durée du	Estimation des dépen- Total en livres	Total en livres
Beyrouth	LITS.	sejont	ses journameres en L.L.	II Dattatses
Hôtels de première classe	1685	88% de la capacité totale	75	40.591.650
Hôtels de 2ème classe	721	2	45	10.421.334
Hôtels de 3ème classe	3.607	£ .	12	13.902.820
La montagne et la côte		-		
Hôtels de première classe	1.718	60 jours de l'an.	20	5.154.000
Hôtels de 2ème classe	4.250		22	5.610.000
Hôtels de 3ème classe	6.830	° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° °	OI .	4.098.000
			IO	2.496.130
Visiteurs en transit	1.44.			1
Nombre 249.613				82.273.934

trois catégories dont il a été question plus haut. Les seules approximations que nous ayons sont celles effectuées à l'occasion de l'établissement de la balance des paiements et celles du Commissariat au Tourisme et le calcul fait pour l'étude de la Balance des Paiements par le "Economic Research Institute". Sans pouvoir préciser davantage, les chiffres englobent dans un tout les dépenses des touristes non-libanais avec les dépenses des étrangers dans les hôpitaux et écoles libanaises (voir tableau No 115).

Tableau No 115

Liban - Rentrées provenant du tourisme international (en millions de L.L.)

)	1			
Année	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Montant	20,3	24,5	29,₹	62,2	94,8		82,6	40

La baisse enregistrée en 1957 s'explique par des restrictions imposées par leurs gouvernements aux ressortissants des pays arabes voisins. Il semble que la remontée ait été bonne en 1959 et 1960.

Aux recettes du tourisme international qui contribuent au bon équilibre de la balance des paiements, il faudrait ajouter celles du tourisme national (estivage et hivernage) qui apportent à des populations vivant difficilement un complément parfois important de ressources, de chiffres d'affaires et de salaires selon qu'il s'agit de propriétaires, de commerçants ou de travailleurs.

L'équipement hôtelier en dehors de Beyrouth reste insuffisant (voir les tableaux No 116, 117 et 118). Celui existant comprend, soit des hôtels de prix élevé, soit de modestes auberges. Il n'y a rien qui convienne à ce tourisme moyen nord-américain et européen qui déplace chaque année hors de leur pays des centaines de milliers de personnes. Progressivement, au fur et à mesure qu'elle connaissent les pays voisins, elles se tournent vers des pays lointains. Depuis 1950, les Français, les Belges, les Allemands, les Anglais etc... après avoir voyagé en Espagne et en Italie, vont en Yougoslavie et depuis deux ans se rendent en Grèce. Demain, cela pourrait être le Liban qui les accueille.

Mais il faudrait:

- 1. Compléter les routes desservant les centres d'estivage de la montagne.
- 2. Assainir les rues des vieux quartiers touristiques des villes.
- 3. Créer des centres sportifs, clubs, bibliothèques et théâtres dans les centres d'estivage.
- 4. Favoriser la construction d'hôtels modernes en montagne; améliorer les restaurants, multiplier les maisons meublées destinées à la location.
- 5. Réduire les prix touristiques pour attirer les étrangers au pays.
- 6. Créer des bureaux de publicité touristique en Afrique, en Amérique Latine, en Amérique du Nord et en Europe.
- 7. Publier en plusieurs langues une revue libanaise destinée aux touristes étrangers.
- 8. Faire une propagande auprès des agences de voyage et faciliter l'organisation de leurs circuits et tournées.
- 9. Obtenir que les compagnies de transport libanaises réduisent leurs frais pour les touristes et les émigrés venant au Liban.

Tableau No 116

Nombre des hotels 1960

	Nombre	Nombre de chambres	Nombre de lits
Hôtels de première classe (4 étoiles)			
à Beyrouth	6	760	1.229
à la montagne	I	100	141
	7	860	1.370
Hôtels de deuxième classe			
à Beyrouth	13	829	1.301
à la montagne	17	1.056	1.837
à la côte	I	. 34	66
	31	1.919	3.204
Hôtels de troisième classe (2 étoiles)			
à Beyrouth	22	654	1.100
à la montagne	77	2.283	4-439
à la côte	2	40	66
	IOI	2.977	5.605
Hôtels de 4ème classe			
(1 étoile)		373	687
à Beyrouth	17 88	1.901	3.908
à la montagne à la côte	I	21	35
<u>a 1a cote</u>		_	_
	106	2,295	4.630
Total	245	8.051	14.809
I Otal	245	. 0.0,2	

Source: Commissariat au tourisme.

Tableau No 117 Nombre des cabarets, restaurants, cafés et bars 1960

-4		Nombre	
1°	Cabarets Beyrouth Hors de Beyrouth Restaurants, cafés et bars	42 58	
	Beyrouth	1.320 1.170	्र के के इस्केट्स

Source: Commissariat au tourisme

Tableau No 118
Nombre des maisons meublées 1960

	Nombre	Nombre de chambres	Nombre de lits
1ère classe: (3 étoiles) Beyrouth	_		
La côte	I	13 8	24
La cote	I	8	18
	2	21	42
2ème classe (2 étoiles)			
Beyrouth	4	55	104
La montagne	21	206	430
La côte	I	12	22
·	26	273	556
3ème classe (1 étoile)			
Beyrouth	223	1.210	2.781
La montagne	113	800	1.830
La côte	35	190	466
	371	2.200	5.077
Total	300	2.404	5 675

Source: Commissariat au tourisme.

Chapitre IV

LES TRANSPORTS

Les tansports ont au Liban une importance spéciale à cause de leur incidence sur la vie sociale et économique du pays, surtout en ce qui concerne le commerce et le tourisme. Le principal moyen de transport à l'intérieur du pays, aussi bien pour passagers que pour marchandises, est le véhicule motorisé. Cette prépondérance de la voiture, de l'autobus et du camion s'explique par le caractère montagneux du pays, qui rend le chemin de fer très onéreux et peu pratique, par la petitesse du territoire, qui élimine la possibilité du transportaérien pour les besoins nationaux, et le manque de voies navigables, qui explique la faible part des transports maritimes à l'intérieur du pays, vu le peu de trafic entre les deux grands ports, Beyrouth et Tripoli. Ces derniers jouent, néanmoins, un rôle important sur le plan international, comme le fait également l'Aéroport International de Beyrouth. Bref, les réseaux de transport, au Liban, comprennent: des routes, des chemins de fer, des ponts et des aéroports.

A - Réseau routier

Les routes

Daprès les statistiques approximatives dont on dispose, il existe au Liban environ 4.000 kilomètres de routes.

1. Routes internationales asphaltées	460	kms.
2. Routes principales asphaltées	1.100	kms.
3. Routes carrossables	840	kms.
4. Routes ouvertes mais difficilement		7 9
carrossables	1.600	kms.
Total	4.000	kms.

Il y a deux routes internationales: la route côtière qui se prolonge au Nord en Syrie et au Sud en Palestine, et la route reliant Beyrouth à Damas en Syrie. Les grandes liaisons nationales sont longitudinales et transversales; en fait les deux routes internationales nommées ci-dessus constituent en même temps les principales voies nationales, la première étant l'axe longitudinal allant du Nord au Sud, la seconde l'axe vertical allant de l'Ouest à l'Est. Un second axe longitudinal traverse la Béqaa et se prolonge au Sud jusqu'à Bent-Jbaïl. Malgré le caractère international de la route côtière comme de l'axe Beyrouth-Damas, et l'importance d'autre routes nationales (comme l'axe Chtaura-Baalbek), celles-ci ne sont pas en vérité, malgré les nombreux redressements et élargissements déjà réalisés, de grandes routes de toute première qualité.

Quelques routes de crête traversent le Liban sur un axe Nord-Sud, mais avec plusieurs interruptions: on trouve des tranches importantes reliant, par exemple, Jezzine à Moukhtara, Bzebdine à Metn, Meyrouba à Afqa et Tannourine, etc. Leur intérêt est surtout régional, mais malheureusement elles demeurent insuffisantes pour les besoins du tourisme, de l'estivage et des sports d'hiver.

D'une façon générale, le réseau routier du Liban, malgré sa densité exceptionnelle-2,5 km. par 1.000 habitants, 400 kms.par 1.000 km2-est insuffisant. Plusieurs grandes liaisons restent à faire et environ 600 villages se trouvent, même à l'heure actuelle, isolés dans la montagne sans route. Un grand plan routier est déjà en route pour désenclaver ces villages perdus.

Le parc automobile

Le tableau No 119 "Nombre de véhicules-automobiles en circulation" permet de cerner avec précision la situation quant au parc automobile.

A première vue, le nombre de voitures paraît très élevé. Cependant, malgré une augmentation annuelle parfois très grande, ce chiffre demeure relativement modeste par rapport aux pays occidentaux; il est cependant très élevé par comparaison aux pays voisins.

Les difficultés de la circulation à Beyrouth peuvent facilement nous tromper à cet égard. En fait une très grande partie du parc automobile du pays entier est concentré sur Beyrouth qui, avec ses rues étroites et son insuffisance en lieux de stationnement, donne l'impression d'un nombre énorme de voitures. Les déplacements sont très fréquents surtout pour les nombreux "taxi-services" qui constituent le moyen de locomotion ordinaire pour les personnes ne disposant pas de voiture.

De ce même tableau No 119, il ressort que le nombre de voitures de tourisme s'est accru à un rythme extrêmement rapide: en 1959 il y avait 3,2 fois plus de voitures qu'en 1951 et presque deux fois plus de camions. Le nombre total de voitures, de camions et d'autobus est passé de 16.709 en 1951 à 66.827 en 1961 à un rythme de croissance annuelle à peu près régulier.

B - Le réseau ferroviaire

Le réseau ferroviaire s'étend sur environ 424 kms, installation très faible par rapport à la superficie du Liban. L'entretien est à la fois ardu et coûteux à cause du relief montagneux et de l'ancienneté de l'équipement utilisé.

Le réseau se limite à deux lignes: une voie étroite (dont une partie est à crémaillère) reliant Beyrouth à Damas, et une voie large, Nakoura-Beyrouth-Tripoli, ayant une longueur de 189 kms. Après la fermeture de la frontière palestinienne, 52 kms. ont été abandonnés dans le Liban-Sud.

Comme l'indique le tableau No 120 "Chemins de fer: Voyageurs, marchandises et recettes", le trafic et les recettes sont à peu près stables pour toute la période 1950-1961. On peut également constater l'insignifiance de ce trafic par rapport au trafic total du pays.

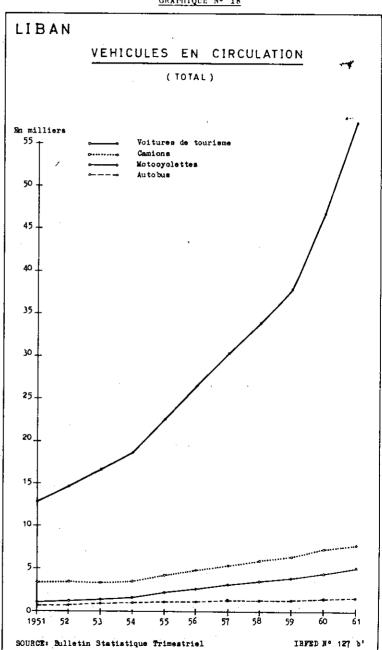
On voit également les grandes fluctuations dans le nombre de voyageurs utilisant le chemin de fer. En 1951, il était à 57.000; jusqu'en 1957 (118.000) la progression était assez régulière. Mais à partir de 1958 il a fortement diminué et n'était plus qu'à 71.000 en 1961.

GRAPHIQUE Nº 18

Tableau No 119 LIBAN - Nombre de véhicules automobiles en circulation

	1561	1952	1953	1954	1955	9561	1957	1958	1959	0961	1961
A. Voitures de									<u>.</u>		
tourisme I- Privées	10.811	12.740	13.466	15.502	19.383	15.502 19.383 23.408	27.019	30.774	34.649	43.678	53.812
z- De louage (taxi)	2.011	2.021	3.149	3.185	3.195	3.200	3.200	3.200	3.200	3.200	3.679
Total	12.822	14.761	16.615	18,687	22.578	26.608	30.219	33.974	37.849	46.878	57.491
B. AutobusI- Privés2- De louage	117	131 540	150	179 834	237	291 '869	310	373 888	424 886	504 885	555 1004
Total	652	671	880	1.013	1.089	1.160	1.189	1,261	1.310	1389	1559
C. CamionsI. Privés2- De louage	2.308	2.462	2.200	2.384	2.991	3.597	4.161	4.674	5.152	5.872	6505 1272
Total	3.235	3.448	3.306	3.536	4.183	4.798	5.368	5.881	6.359	7.079	7777
D. Motocyclettes	1.007	1.215	1.429	1.625	2.162		2.577 3.070	3.523	3.904	4.438	5.109

Source: Bulletin statistique trimestriel



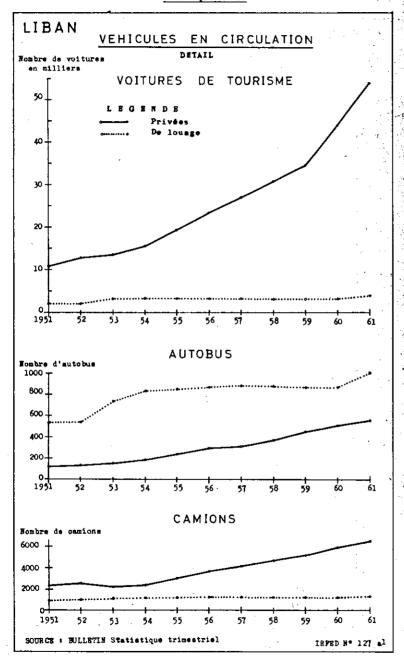


Tableau No 120 Liban - Chemins de fer: voyageurs, marchandises et recettes

	1950	1950 1951	1952 1953	_	1954 1955	1955	1956 1957	1957	1958	1959	1961 0961 6561	1961
1) Voyageurs trans- portés (en milliers)	57	\$2	28	2	93	68	104	811	. 65	102	89	. 71
2) Marchandises trans- portées (en milliers de tonnes)	597	989	524	809	555	645	700	733	422	536	523	644
3) Recettes (en milliers de L.L.) voyageurs Marchandises	94	94	93	94 94 93 116 4.401 4.551 3.680 3.983	150 3.751	135	120	5.389	120 124 74 123 100 4.259 5.389 3.088 3.511 3.460	123 3.511	100 3.460	123
Total des recettes	4.495	4.645	3.775	4.099	4.495 4.645 3.775 4.099 3.901 4.132 4.379 5.513 3.152	4.132	4.379	5.513	3.152	3.63 3.560 3.040	3.560	3.040

A part quelques années (1951, 1955 à 1957), il n'y a pas grand progrès dans le trafic des marchandises. Celles-ci sont pour la plupart des: animaux vivants, du ciment, des combustibles liquides, des laines et peaux, des matériaux de construction et du coton. En 1961 les chemins de fer comptaient pour 33,6 millions de tonnes-kilomètres.

Les chemins de fer posent un grave problème au pays. Ayant compris ceci, le gouvernement a fait entreprendre une étude technique par un spécialiste de la matière. Malgré les mesures intergouvernementales prises pour garantir un minimum de trafic de marchandises par la voie Beyrouth-Damas, le réseau souffre d'un déficit annuel d'environ deux millions de livres libanaises. Ce déficit provient principalement de la raison suivante: on n'a que des locomotives vétustes qui ne peuvent tirer qu'un petit nombre de wagons. Il est évident que les coûts de réparation pour un matériel usé sont excessifs. Un autre inconvénient porte sur les usines de réparation créées à Rayaq avant la rupture avec la Syrie. A l'heure actuelle elles ne fonctionnent que pour le Liban, ce qui oblige les trains de la voie large à faire le trajet jusqu'à Homs avant d'arriver aux usines. Voici une nouvelle perte de temps et d'argent.

C. Les'voies maritimes

Le Liban dispose de deux ports importants, Beyrouth et Tripoli, et d'un certain nombre de petits ports de rang secondaire, Saîda, Tyr, Jbaîl, Chekka, etc... D'une manière générale, les mesures d'autonomie prises par la Syrie et la Jordanie se sont fait sentir sur les ports libanais; il est certain que Lattaquieh et Aqaba font concurrence à Beyrouth et à Tripoli. Ce phénomène apparaît dans les baisses enregistrées depuis quelques années, du trafic maritime (cf. tableaux No 121 et 122 "Mouvement du Port de Beyrouth" et "Mouvement du Port de Tripoli").

Le port de Beyrouth comprend deux bassins de 20 hectares chacun, d'accès facile en tout temps, abrités par une jetée de 300 mètres et fermés par une digue de 330 mètres. La longueur totale des quais est de 2.300 mètres dont 1.100 m. ayant une profondeur d'eau de 2 à 8 mètres, et 1.200 mètres de 8 à 13 mètres. Sans comp-

République Libanaise

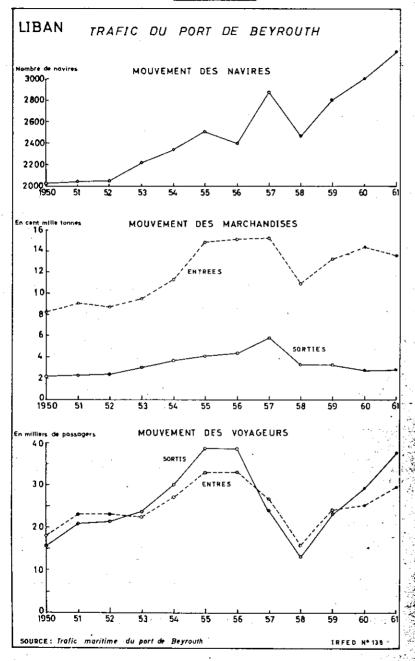
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public (C.P.E.S.P.)

Tableau No 121

Liban - Mouvement du Port de Beyrouth

		1950	1951	1952	1953	1954	1955
I~	Navires entrés	ļ					
-	a) Nombre	2,109	2.038	2.044	2,220	 2.342	2,509
	b) Tonnage de jauge	2.561.207	2.920.840	3.105.065	3.569.320	3.921.162	4.179.772
2-	Mouvement des mar-] ·			-	
	chandises						
	a) à l'entrée	832.475			948.597	1.129.413	1.482,334
	b) à la sortie	218.974	225.086	241.649	305.318	376.084	404.688
	Total	1.051.449	1.136.054	1.120.554	1.253.915	1.505.497	1.887.022
3-	Mouvement des	 					·
-	passagers						
	a) à l'entrée	18.503	23.078	23.097	22,477	27.232	33.044
	b) à la sortie	15.732	20.913	21.436	23.909	30.159	38.970
	Total	34.235	43.991	44.533	46.386	57.391	72.014
==		1956	1957	1958	1959	1960	****
	1. *			1930		1900	1961
I -	Navires entrés			,			
•	a) Nombre	2.399	2.880	2.472	2.809	3.015	3.276
-	b) Tonnage de jauge	3.737.586	3.639.636	3-775-254	3.882.723	4.420.043	4.519.930
2 -] 		1			ł
	chandises						
	a) à l'entréeb) à la sortie	1.517.375	1.524.805	1.096.865	1.335.902	1.442.575	1.359.125
٠	b) a la sortie	442.399	493.369	331.212	328.110	280.484 	282,233
	Total	1.959.774	2.018.174	1.428.077	1.664.012	1.723.059	1.641.358
3 -	Mouvement des						
	passagers			1			
		1					1
	a) à l'entrée	33.329	26.853	15.734	24.158	25.132	29.543
		33.329 38.883	26.853 24.092				29.543 37.657

Source: Trafic maritime du port de Beyrouth, 1959



ter les entrepôts et les terrepleins, il y a une desserte constituée par 83.700 m2 de chaussées entièrement pavées et par 5.700 m. de voies ferrées. On dispose également d'un outillage de traction, de chargement, de déchargement et de manutention et des ateliers de réparation.

Une zone franche, située dans l'enceinte du port de Beyrouth, s'étend à l'heure actuelle sur 132.500 m2. Ce territoire est entièrement soustrait au contrôle douanier: des marchandises provenant de tous les pays du monde peuvent y entrer, être transformées, séjourner sans limitation de durée, et repartir soit pour le Liban, soit pour un autre pays quelconque. Cette zone franche contient des entrepôts publics, des entrepôts privés, des ateliers et des usines. On estime à environ 1.900 le nombre d'ouvriers employés par les usines de la zone franche; la plupart de celles-ci font de la confection de textiles. Il existe cependant une importante usine de nettoyage et de triage des produits agricoles.

Tableau No 122

Liban - Mouvement du Port de Tripoli

Année	Nombre de navires	marchandises débarquées en T	Bois débarqué en M3	marchandises embarquées en T.	Bois embarqué en m3	Mouvement du Pétrole en T.
7050	802	86.869	3.520	62,605		5.434.469
1950		-				
1951	948	181,238	34-337	33.847	1.964	17.333.296
1952	898	63.181	27.314	27.255	13.987	7.035.808
1953	927	90.733	59.091	43.871	15.539	7.070.257
1954	816	86.711	22.139	51,685	9.880	7.151.635
1955	886	126.961	57.151	65.242	11.038	7.147.148
1956	784	122,896	50.624	37.149	5.857	· · · · — ·
1957	641	100.223	71.281	51.118	17.534	3.055.720
1958	556	60.770	40.810	24.618	7.124	7.290.624
1959	598		39.091	12.529	1.659	7.290.600
		84.140	92.814		1.039	8.990.853
1960	677	108.895	•	28.094	_	
1961	782	89.658	177.233	19.592	—	11.032.264

Source: Ministère des Travaux Publics

Dans le tableau No 121"Mouvement du Port de Beyrouth", on constate que l'activité du port progresse d'une manière continue jusqu'en 1955. En fait le trafic global des marchandises (entrées et sorties) enregistre en 1955 une augmentation de 25% sur l'année précédente et de 67% sur 1951.

Ces chiffres comprennent les importations libanaises de carburants: en 1955, par exemple, sur un trafic total de 1.887.022 tonnes, les carburants figurent pour 361.625 tonnes, transportées par 134 pétroliers. Le sommet du trafic global est atteint en 1957 avec 2.018.174 tonnes; après 1958 le volume du trafic reste bien inférieur à ce qu'il était en 1957 ou même en 1956 et 1955. Les causes en sont, comme nous l'avons vu plus haut, les perturbations de 1958 et la concurrence portuaire de Lattaquieh et Aqaba.

Une analyse rapide de l'importance relative des flottes marchandes passant par le Port de Beyrouth livre les renseignements suivants. En ce qui concerne le nombre de navires, le pavillon italien est en tête: 323 unités en 1959 contre 328 en 1958;

viennent ensuite l'allemand	: 266 en 1959 ; 235 en 1958
le grec	: 171 en 1959 ; 128 en 1958
le yougoslave	: 149 en 1959 ; 141 en 1958
l'anglais	: 146 en 1959 ; 138 en 1958'

Le pavillon libanais occupe le neuvième rang avec 86 unités en 1959 contre 47 en 1958.

Pour le tonnage de jauge, la situation est la suivante:

Pavillon	Tonnage	e de jauge
Italien Américain Allemand Grec Norvégien	1959 562.535 432.646 416.954 272.242 253.734	1958 532.075 501.192 313.709 229.743 184.903

Le pavillon libanais occupe le 19ème rang avec 50.734 tonnes en 1959 contre 32.409 en 1950.

Les positions varient quelque peu quant au volume de marchandises transportées.

Pavillon	Marchandises	transportées
•	1959	1958
Allemand	266.506	230,563
Italien	188.416	230 ,56 3 160.679
Anglais	103.338	68.560
Yougoslave	102,313	65.590
Libanais	94.731	46.318

Un projet d'agrandissement du port de Tripoli est actuellement en cours. Etant donné que ce port a perdu beaucoup de son importance depuis quelques années (il en est de même, bien entendu, avec la zone franche de Tripoli), il semble que les aménagements en cours sont largement suffisants. Le tableau No 122 "Mouvement du Port de Tripoli" révèle que le mouvement du pétrole est le seul poste à se maintenir au niveau élevé des années 1951-1955; tous les autres postes enregistrent des baisses très fortes (1).

D. Les voies aériennes

Le réseau aérien du Liban comprend un aéroport international de très haute qualité à Khaldé en dehors de Beyrouth, un petit aéroport à Kléiat près de Tripoli (celui-ci est inutilisé depuis 1958) et un aérodrome militaire à Rayag dans la Bégaa.

L'Aéroport International de Beyrouth (Khaldé) dispose de deux pistes de 2.380 mètres chacune. Ses activités se regroupent autour de trois zones:

- a) la zone d'atterrissage qui comprend les terrains, les pistes d'atterrissage et de décollage, les voies de circulation, les aires de stationnement, de balisage, d'éclairage, les hangars, les ateliers, les dépôts et les bancs d'essai pour les moteurs;
- b) la zone technique et de contrôle où sont installés le commandement de l'aéroport, les services de télécommunications, de la météorologie, du contrôle des aéronefs et du personnel navigant, de l'entretien de l'équipement, etc...

⁽¹⁾ Il convient de noter que Saida joue également un rôle dans les mouvements de pétrole. Les char gements, comme à Tripoli, se font par oléoduc sous-marin.

c) l'aérogare, avec les installations pour passagers, frêt et courrier, les bureaux des compagnies aériennes et du personnel de l'aérodrome, restaurants, bars, dépôts etc...

Pendant la période 1951-1961, l'Aéroport International de Beyrouth a connu un essor impressionnant. Le nombre de passagers débarqués au Liban est passé de 11.292 en 1951 à 125.118 en 1954, pour atteindre en 1959, 229.461, soit environ 20 fois plus qu'en 1951. Les autres postes enregistrent également des augmentations très importantes.

L'année 1952 marque un tournant. Le nombre d'avions est passé de 6.404 en 1951 à 20.664 en 1952, le nombre des passagers, de 91.540 en 1951 à 232.203 en 1952; le nombre de frêt a presque triplé entre 1951 et 1952. Cette expansion continue, comme le montre le Tableau No 123 "Trafic de l'Aéroport International de Beyrouth".

La seule exception est le transit des voyageurs: 236.388 en 1956 (année de la crise de Suez) contre 150.137 en 1961.

Les trois compagnies aériennes libanaises: Middle East Airlines, Air Liban, Lebanese International Airways, sont en tête pour le nombre des passagers transportés en 1959, comme l'indique le tableau No 124.

Le tableau No 125 "Dépenses et Recettes d'exploitation de l'Aéroport International de Beyrouth" est en parallèle avec l'évolution étudiée plus haut. C'est seulement en 1956 et 1958 que les recettes ont dépassé les dépenses, mais les améliorations récemment entreprises constituent un investissement qui se révèlera bientôt très rentable. Le rôle de l'A.I.B. dans la vie économique libanaise est d'autant plus important qu'on peut facilement estimer que ses finances sont saines.

Beyrouth est une des principales escales reliant l'Europe au Moyen-Orient et à l'Extrême Orient, reliant ce dernier à l'Afrique, reliant l'Europe à certaines parties de l'Afrique. La haute qualité de son aéroport et sa position géographique privilégiée annoncent un avenir très prospère; il ne semble pas que la concurrence des autres aéroports de la région puisse supplanter Beyrouth.

Tableau No 123 Liban - Trafic de l'Aéroport International de Beyrouth

1.	1951	195	52	19	53	19:	54	19:	55
'	A.I.B.	A.I.B.	Kléiat	A.I.B.	Kleiat	A.I.B.	Kleiat	A.I.B.	Kleia
A- Arrivées - Nombre d'avions - Nombre de voyageurs	3.231	10.340	1.058	11.268	1.131	13.358	1.159	14.938	1,190
ordinaires	25.948	80.886	5.083	92.184	5.600	125.118	6.933	149.279	6.786
- Tonnage transporté en "tonnes"		1.305	49	1.408	116	1.604	176	2.252	_
3- Départ - Nombre d'avions - Nombre de voyageurs	3.291	10.324	1.066	11.268	1.129	13 .311	1.156	14.925	1.197
ordinaires	24.680	84.593	5.247	91.716	5.706	120.389	6.772	145.971	6.570
3- Tonnage transporté en "tonnes"	349	2.414	118	3.750	482	5.578	351	6.027	378
C- Transit 1- Nombre de voyageurs		<i></i>	-00		- 6-0		<i>6</i>		
en transit 2- Tonnage transitant en "tonnes"	11.400	66.724	588	70.975	1.028	105.156	077	129.301	1.701

	19	56	19	57	199	8	1959.	1960	1961
A - Arrivées	A.I.B.	Kleiat	A.I.B.	Kleiat	A.I.B.	Kleiat		A.I.B.	A.I.B.
1- Nombre d'avions	14.311	827	15.687	152	16.841	91	16.997	16.949	16.880
2- Nombre de voyageurs ordinaires	148.368	4.913	189.459	484	152.103	213	229.461	270.267	301,150
3- Tonnage transporté en "tonnes"	3.3 59	88	4.048	I	4.710	_	5.293	4.313	5.750
B - Départ 1- Nombre d'avions 2- Nombre de voyageurs	14.326	829	15.634	144	16.909	94	16.977	16.949	16,880
ordinaires		4.859	189.713	515	162.290	219	231.791	244.509	304.150
3- Tonnage transporté en "tonnes"	8.283	199	10.543	9	13.420	11	14.528	11.900	12.263
C - Transit 1- Nombre de voyageurs								ļ	
en transit 2- Tonnage transitant	236,388	1.230	135.722	2	146.254	—	146.076	141.423	150,197
en "tonnes"	1.995	17	3.402	_	3.795	8	4.019	6224	3.890

Source: Bulletin statistique trimestriel

Tableau No 124

Nombre de passagers transportés par compagnie

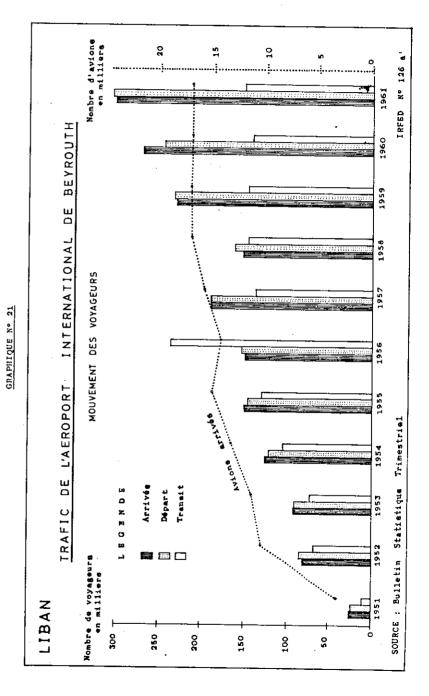
1959 Compagnie	Nombre	de passagers
	débarqués	embarqués
Middle East Airlines	68.455	63.698
Air Liban	38.977	37.492
Lebanese International Airways	10.285	12.120
Pan American Airways	10.280	80.475
B.O.A.C	9.043	8.720
Lufthansa	5.091	5.743
Air France	4.784	5.214
S.A.S	4.291	4.491
Alitalia	3.567	4.082
Swissair	2.939	3.028

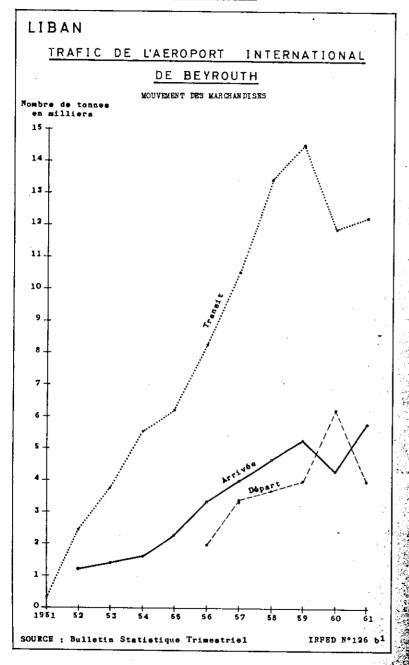
Tableau No 125

Liban - Dépenses et recettes d'exploitation de l'Aéroport International de Beyrouth

(en livres libanaises)

Année	Dépenses	Recettes
1951	2.000,000	246.289
1952	2.359.000	738.422
1953	2.762.000	1.051.296
1954	2.941.300	1.620.363
1955	2.858.326	2.411.264
1956	2.793.129	2.932.421
1957	3.346.418	3.171.861
1958	3.758.244	4.150.927
1959 '	5.664.744	4.026.146





Chapitre V

LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LES FINANCES PUBLIQUES

La part du budget de l'Etat dans le revenu national et la composition des recettes et des dépenses sont révélatrices de la structure économico-sociale d'un pays et de la conception régnante quant au rôle du budget; budget de fonctionnement administratif ou budget-moteur de l'expansion économique et du développement social.

Le tableau No 126 montre à titre indicatif et en termes très approximatifs la position du Liban par rapport à quelques autres pays.

Par souci d'homogénéité nous avons pris 1954 comme base; toutefois en constate depuis quelques années une bonne amélioration au Liban, grâce surtout aux investissements des services spéciaux et des organismes autonomes.

Le même calcul nous livrerait pour 1957 une proportion entre dépenses publiques et produit national brut de 18,3%.

Il serait souhaitable de continuer dans cette ligne. Dans la mesure où on peut estimer les résultats pour 1960 nous obtenons

Tableau No 126 Dépenses publiques par rapport au produit national brut (en %) en 1953-1954 (1).

 (/0)	·· -222 -22 4 (* /*	
PAYS	Pourcentage	
Inde	8,84	
Italie	24,58	1.
France	25,76	
Suède	23,49	
U.S.A.	27,43	
Liban	9,34 (2)	

le chiffre de 20,9% et pour 1961, 17,5%. (3)

Jusqu'à une date récente, le budget du Liban apparaissait comme un budget de fonctionnement, les recettes assurant le fonctionnement administratif, une trop faible partie des recettes étant consacrée aux infrastructures, base d'un développement effectif et aux équipement énergétiques, sanitaires, culturels, etc...

Une amélioration se décèle depuis quelques années: une grande partie des fonds des budgets spéciaux est en fait destinée à des investissements de base, maix ceux-ci restent faibles par rapport aux besoins et sont souvent considérés comme étant accessoires au budget (4).

Même encore actuellement, la part du budget libanais consacrée aux traitements reste relativement élevée et néanmoins les fonctionnaires sont mal rémunérés. C'est l'équilibre fonctionnel qui fait défaut: on dépense fortement pour faire subsister un appareil à faible productivité.

(I) Source: A. M. Martin et W.A. LEWIS "Patterns of Public Re venue and expenditure", The Manchester School of Economic and Social Studies, XXIV (septembre 1956), p. 233

(2) Le calcul pour le Liban a été fait sur les bases suivantes: année 1954 - Dépenses publiques-budget ordinaire 111 millions de L.L

budgets spéciaux 24 millions de L.L. Total 135 millions de L.L

Sur un produit national net de L.L. 1256 millions, soit environ 1.445 millions de livres libanaises comme produit national brut.

(3) A base des prévisions pour les budgets ordinaires et spéciaux par rapport au produit national estimé d'après la moyenne du taux de croissance de celui-ci.

(4) Joseph CHADER "Le budget 1961", Commerce du Levant, éd. mensuelle (Octobre 1960, no2), p. 102"Le véritable problème de l'équilibre budgétaire-et de l'excédent que le budget général doit laisser afin d'alimenter le fonds de Réserve, utilisé pour l'exécution de nos grands travaux - se posera donc à partir de 1962"

Le budget de l'Etat comprend un budget général auquel s'ajoutent des budgets annexes: Loterie Nationale, Direction des Téléphones, Office du Blé et Université Libanaise.

Par ailleurs, les Offices Autonomes (dont on trouvera la liste en annexe) ont chacun leur budget.

Chaque budget a son Fonds de Réserve. Ce dernier est un compte spécial provenant du surplus des recettes sur les dépenses. Il sert, soit à combler un déficit, soit à financer des projets de développement. Le Fonds de Réserve du Budget Général de l'Etat est de loin le plus important. Les transferts du Fonds de Réserve sont comptés comme recettes dans chacun de ces budgets, le Fonds de Réserve étant, par ailleurs, débité d'un montant égal (cf. tableau No 127, situation comptable du Fonds de Réserve).

A ces transferts viennent s'ajouter d'autres rentrées provenant de dons américains, de prêts de la B.I.R.D., ou de "royalties petrolières".

B. Evolution du budget de l'Etat

- 1- Pour le budget de l'Etat, sauf pour les dépenses en 1957 qui ont accusé une hausse très forte, les recettes et les dépenses effectives ont augmenté entre 1951 et 1959 à peu près au même rythme. On enregistre pour chacune de ces années un solde positif. Toutefois il reste à signaler qu'en 1958 les recettes et les dépenses-si on ne tient pas compte des dons américains de 40 millions de L.L. - sont presque équivalentes.
- 2- Les services autonomes: vu la variété des méthodes de comptabilité employées dans les divers services et les lacunes dans les statistiques, il est impossible d'analyser en détail chacun des services autonomes. Nous renvoyons au Tableau No 128 pour l'évolution des dépenses et recettes de quelques organismes importants. Les services déficitaires, tels que Service des Eaux et Electricité, font appel au Fonds de Réserve alors que l'Office Natio-

Tableau No 127

Liban - Balance du Fonds de Réserve au 31 décembre en L.L.

	23.425.236	1948
	25.590.774	1949
* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	17.287.296	1950
	32.997.258	1951
	58.904.616	1952
	(1) 66.190.000	1953
	88.659.000	1954
	111.091.000	1955
•	69.565.000	1956
	79.753.000	1957
<i>‡</i>	92.631.000	1958
•	124.960.000	1959

Source: Ministère des Finances. Chiffres rectifiés d'après les comptes de fin d'année.

(1) A partir de 1953, chiffres arrondis.

Liban - Recettes et dépenses effectives, solde de quelques
Services Autonomes.

			(en m	Illiers de I	(en milliers de Linnes I ibangina)	(000)			
	#O	Office des eaux		Floor	ions croming	ses)			
					Accuse et transports	orts	Service	Service téléphonique	ده
Année	Recettes effectives	Dépenses effectives	Solde	Recettes effectives	Dépenses effectives	Solde	Recettes	Dépenses	
1954	2066	1 100							7
-	}	a- 4./50	285	11.639	11.000	639	5.511	7,070	17
955	2.899	a- 2.151	-3.589	14.498	8- 13.250	70 8			-
·		b- 4.337		<u>.</u>		107./		a- 10.804	
950	3.100	a- 2.718	382		9- 15-74T		9.160	b- 1.770	-3.41
-	0	- 1 1		18.843	b- 23.500	0		a- 11.337	· ·
/66	2.838	a- 3.251 h-	- 313	21.335		-40.399	10.325	b- 2.421	-3.43
958	3.491	a- 3,121	-1 730		b- 12,000	-10.275	11.873	4- 12.150 b	j.
		b- 2.000	>6/:-	20 451	a- 20.233	-17.429	11.312	a- 12.435	16.22
959	4.674	a- 3.207	1.467	164-0-	a- 22,190	160		b- 5.105	
-	_	0		25.812	P- 2453	251	(
)			1 A 5 K 5	0 - 0	•

a) Dépenses ordinaires
 b) Dépenses d'exploitation
 Source: Ministère des Finance

nal de la Reconstruction et l'Office du Litani sont en grande partie financés par l'apport des aides extérieures. (1)

C. Structure du budget de l'Etat

a) Les dépenses

Les tableaux 129 et 130 ("Budget d'Etat-Dépenses par Ministère") montrent la répartition par Ministère des dépenses budgétaires. Il apparaît que certains ministères ne reçoivent pas suffisamment de considération dans l'allocation de fonds. Le Ministère de l'Agriculture n'a reçu que 3,3% du budget - en 1959-, en 1960: 2,1% et en 1961: 2,2%- ceci dans un pays où environ 50% de la population vit directement ou indirectement de l'agriculture, et où les insuffisances en équipement et en formation sont critiques en milieu rural, comme le montre la micro-analyse des niveaux de vie.

La part du Ministère de la Santé semble également très faible:

(1959-4,2%) alors qu'en Italie elle est de 8,3%

(1960-4,7%) alors qu'en Colombie elle est de 7,0%

(1961-4,3%) alors qu'en France elle est de 6,5% (2)

Pour remédier aux déficiences graves dans l'équipement sanitaire en milieu rural et urbain, un effort considérable apparaît essentiel.

Il en est de même pour le Ministère du Plan, si le pays veut résolument donner suite à ses projets de développement. Une attribution de 0,2% en 1959 et 0,3% en 1960 est dérisoire, vues l'importance et l'étendue du rôle de ce Ministère.

Les tableaux 129 et 130 accentuent une fois de plus la nécessité de concevoir les dépenses en fonction d'un critère d'ensemble, d'après les impératifs, selon l'ordre d'urgence et les priorités, du développement cohérent du pays dans toutes ses zones, sous-zones et localités.

Les dépenses pour la défense sont évidemment élevées mais il est difficile qu'il en soit autrement, vue la conjoncture politique du Moyen-Orient. Cependant ces dépenses pourraient

Tableau No 129 Liban - Budget d'Etat-Dépenses par MINISTEPES

	1951	1954	1957	0501	Togot	1901
						1007
rresident de la République	434.5		-	•		
Chambre des députés	7,170	4,400,000	590,4	428,0	478,9	467.7
Présidence du Consail des Mississes	901,0	806,3	1.071,8	940.8	T 050 3	, i
Training of Collecti des Ministres	278,8	280.7	, ,,,		5,000	4.705,1
Ministère des Finances	00,7	/66.0	032,0	20097	2.288,3	5.444.3
Ministère de l'Intériena	5.040,0	0.547,1	11.894,1	13.151,0	12.5667	2000
Minister de Americani	11.950,6	14.487,3	21.024.7	21 1660	1.000.00	2,000,0
willistere des Atfaires Etrangères	3.710.1	7,7,7	16	41.130,0	23.990,9	28.184,2
Ministère de la Justice	0.000	3.443,0	2.075,0	4.655,5	8.424,7	8.681.2
Ministère des Travaux Publice	0,400,01	4.052,4	5.643,9	6.313,3	6.353,0	6.568.2
Ministère de l'Education et des Bessus Auto	17.405,0	13.798,0	31.735,2	31.202,4	37.846.T	10000
Ministère de Promission et des Dealla Artis	9.702,8	13.051,8	21.220.2	1 200 7 2	0000	1600000
Timescre de l'economie Nationale	518.7	2 172 3	0,00	10/06/1	30.039,2	37.110,3
Ministère de l'Agriculture	7 860 6	44/47	4.015,3	2.008,1	2.070,1	2.666,5
Ministère des P.T.T.	4.00%	3.032,9	8.040,4	6.533,2	4.731.0	6.770.0
Ministère de la Dise	2.703,2	3.115,9	4.560.3	7 687.0	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	26/11
Transcie de la Derense Nationale	17.986.5	21.710.9	2000	05/00-4	3.444,5	5-333,7
Ministère de la Santé Publique	7 201 /	C(0+/+-	24.004.5	43.011,5	47.434,9	52,727,4
Ministère de l'Information	4.501,0	4.491,0	7.680.1	7.968.4	TO.562.0	11 505 1
Detter and Handlandin	624,5	504.3	044.2	2 828 6	KiCaC	11.505,1
Delles exignibles	8.118.1	11 401 4	24.6	0,020,2	4-440,3	4.846,0
Keserves pour imprévu	<u> </u>	+6+0+++	44.021,1	15.528,8	15.448,0	19.928,5
Dépenses des exercices clos	· ;	1	!	1.578,2	3,326,2	16.847.8
Ministère des Affaires Carina	1.171,7	1	1	1	;	00/0000
The state of the states of the states	1	1.220.4	7 8KK 1	,,,,,	'	!
Ministere du Plan]	+66+0	7,000/	0.020,8	3.549,6	3.658,8
Dépenses et Interêts sur Bons du Trésor		1	350,0	356,0	703,5	A 825.7
	1	4.459,7	1	1	.]	<u>.</u>
F			į			
1 orau	90.051,1	111.182,9	111.182,9 192.466,0 197.571.3	1	222 225 0	2 200

⁽x) Pour l'O.N.R. il s'agit de dons en matériel du gouvernement américain (Point IV), pour le Litani d'un prêt de la B.I.R.D.

⁽²⁾ Martin et Lewis, op.cit.

Tableau No 130 Liban - Budget d'Etat-Dépenses par Ministères en pourcentage

1931	1954	1957	1959	1960	1961
0,48	0,45	0,31	0,21	0,22	0,17
1,07	0,73	0,55	0,48	68'0	1,04
0,31	0,35	0,33	0,32	1,03	2,04
4,05	7,69	6,18	99'9	5,65	5,06
13,27	13,03	10,92	10,71	10,80	10,54
4,12	2,92	1,39	2,35	3,80	3,25
3,61	3,65	2,93	3,20	2,86	2,46
17,20	12,41	16,49	15,79	17,03	15,14
10,84	11,74	11,03	14,13	13,89	13,07
0,58	1,95	1,46	1,05	0,93	1,00
5,40	2,73	4,18	3,31	2,13	2,16
3,00	2,80	2,37	2,37	2,25	1,99
19,97	19,52	20,30	21,77	21,34	19,71
5,09	4,04	3,99	4,03	4,75	4,33
0,69	0,53	0,49	1,43	2,00	1,81
9,02	10,25	12,81	7,86	96'9	7,45
			0,80	1,50	6,30
1,30					
	1,20	4,09	3,35	1,60	1,37
-		0,18	0,18	0,37	0,31
	4,01				
100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,001
	1,07 0,31 4,05 13,27 4,12 3,61 17,20 10,84 0,58 5,40 19,97 5,09 0,69 0,69 0,69 1,30	H	0,73 0,73 0,73 1,69 13,03 2,92 1,95 1,95 1,95 1,95 1,05 1,20	0,43 0,43 0,43 1,59 1,59 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,3,03 1,4,03 1,4,03 1,4,03 1,4,03 1,4,03 1,4,03 1,4,03 1,2,03 1,2,03 1,2,03 1,3,03	0,435 0,531 0,521 0,521 0,532 0,548 0,55 0,48 0,55 0,48 0,55 0,48 13,03 10,92 1,39 2,35 3,65 1,39 1,579 11,74 11,03 1,418 1,95 1,95 1,95 2,37 2,37 2,37 2,37 4,04 3,99 4,03 10,25 1,20 0,18 0,18 4,01 1,20 1,20 1,20 1,20 1,20 1,20 1,20 1

concevablement être mises au service du développement, si l'armée assumait un rôle constructif dans la création des infrastructures, ce qui est d'ailleurs formateur de vrai patriotisme. Un tel travail préparerait aussi des cadres techniques et des animateurs pouvant donner l'élan au progrès dans l'enseignement technique, l'agriculture, l'industrie, et l'administration. Cette orientation trouverait son vrai sens dans la mesure où l'armée encadrerait un Service civil du travail.

La composition du budget pour les années 1960 et 1961 (prévisions et projets) montre à quel point les dépenses administratives l'emportent sur les activités plus directement constructives (1):

Tableau No 131

Dépenses en pourcentage du total

	1960	1961
Traitements et indemnités	52	54,7 (2) ·
Secours et assistance publique	6,5	12 5,5
Equipements et travaux	22	19,5
Dettes	7	7,5
Divers	1,5	1,3

b) Les recettes:

Les rentrées gouvernementales proviennent de quatre sources principales: impôts directs, revenus divers, et transferts du Fonds de Réserve. Cette quatrième catégorie ne constitue pas une source indépendante de revenu, par conséquent nous n'en tenons pas compte ici.

Du groupe "impôts directs", le gouvernement tire environ 30% de ses revenus, dont 10,5% des impôts sur le revenu, 4,5% des impôts sur propriétés, et 4,2% des droits d'enregistrement.

Le groupe "impôts indirects" compte pour 57% des rentrées totales, le poste principal étant les recettes douanières (65%

⁽¹⁾ Source: Commerce du Levant, ed. mensuelle (Octobre, 1960, No2), p. 23

⁽²⁾ Les 13,5 millions de L.L. prévus pour l'avancement des fonctionnaires ont été comptés dans le poste "traitements et indemnités".

de la classe ou environ 37,5% des recettes totales). Ceci est une situation habituellement caractéristique d'une économie peu développée, mais on ne doit pas estimer que c'est anormal pour le Liban, étant donné la prépondérance des activités commerciales dans son économie. Les droits sur matières inflammables et le tabac compte respectivement pour 14% et 15% de cette classe, soit environ 8% du total chacun.

Le troisième groupe comprend 13% des revenus totaux dont environ un tiers provient des royalties pétrolières (cf. tableau Nº 132 "Evolution des recettes fiscales" pour le détail).

Le Gouvernement libanais ayant fait venir un expert des problèmes fiscaux, il ne nous appartient pas de commenter longuement le sujet. Il semble que les recettes puissent être suffisantes jusqu'en 1961, "non pas en raison d'une majoration de l'imposition, mais par suite d'une estimation plus réelle des ressources budgétaires" (1). Comme le dit un autre observateur, "A la condition donc de conclure un nouvel accord avec la Tapline et d'avoir un fisc plus vigilant, le budget de 1961, s'élevant à 267 millions et demi, pourra être amplement équilibré.

Mais cet équilibre sera basé plutôt sur des rentrées occasionnelles, qui ne se renouvelleront pas les années suivantes.

Le véritable problème de l'équilibre budgétaire - et de l'excédent que le budget général doit laisser afin d'alimenter le Fonds de Réserve, utilisé pour l'exécution de nos grands travaux- se posera donc à partir de 1962" (2).

Le tableau No 132 montre surtout l'augmentation des droits de douane, la baisse des redevances pétrolières, et d'autres fluctuations.

(1) E. Mizrahi, "Les budgets de l'Etat", Commercee du Levant, éd. mensuelle (Octobre, 1960, n°2), p. 22.

Tableau No 132 Liban, Evolution des recettes fiscales Recettes (en millions de L.L.)

	1961	1960	1959
Produit de l'impôt sur les pro- priétés bâties	14	10	
Impôt sur le revenu	17 24,5	10 , 22	9 19
Droit de transferts immobiliers	13,5	7	‡.9 7
Droit de timbre	9	7	7
Taxe sur les matières inflamma-			
Taxe sur les tabacs et tombacs	20,5	17	17
Taxe sur le ciment	25 2 7	18	17
Droits de douane	3,5	2,8	2,8
Redevances pétrolières		77,2	66
Recettes de l'Aéroport	13,2 3,5	23,7 3,5	21,1 2,8
	313	212	∠,o

Source: Commerce du Levant, ed. mensuelle, No 2.

Un dernier tableau peut être utile. D'après Martin et Lewis (1), à supposer qu'un gouvernement doive avoir des recettes s'élevant à 20% du Produit National Brut et qu'il ne puisse compter sur des rentrées astronomiques des douanes, le modèle suivant est provisoirement avancé:

Tableau No 133 Modèle de structures fiscales

	%du Reve	nu national	% du	Budget
Source de revenu	Modèle proposé	Situa- tion au Liban	ı	Situation au Liban
		(1957)		(1957)
Impôts sur revenus Taxes sur terrains	8,0 1,5	1,47 0,7	40,0 7,5	10,5
Droits sur les héritages Douane et taxes sur la	0,5	0,03	2,5	0,3
vente	8,0	8,0	40,0	57,0
vers	2,0	3,8	10,0	27,4
	20.0%	14,0%	100,0%	100,0%

⁽¹⁾ Op. cit.

⁽²⁾ J. Chader, "Le budget 1961" Ibid, p. 102. C'est l'auteur qui souligne.

Cette analyse rapide des finances publiques fait ressortir les facteurs suivants:

D- Dépenses de capital et investissements nouveaux

Nous signalons par ailleurs la nécessité d'une réforme de la comptabilité publique. La multiplicité et la non-cohérence des divers budgets - une vingtaine au total-rend difficile le regroupement des dépenses de capital résultant de ces budgets.

Une étude récente (1) dont nous avons réumé dans le tableau No 134 les données chiffrées, montre que les dépenses de capital des budgets publics et para-publics ont évolué de 21.678.000 L.L. en 1954 à environ 110.000.000 L.L. pour chacune des trois années:

Tableau No 134

Liban - Dépenses publiques d'investissements nouveaux

	(en milliers de L.L.)	1956	1957	1958	Moyenne annuelle
A.	Budget ordinaire (non compris défense nationale)	31.342	34.556	30.487	
В.	Caisse des grands Travaux	20.806	39.980	26,508	
C.	Budgets indépendants (déduction faite du rachat de la concession de l'O.E.T.C. et des dépen- penses de l'Office de Reconstruction)	52.148	74.536	56.995	61.226
	Reconstruction)	4.909	15.978	17.967	
		57.057	90.514	74.962	74.178

⁽¹⁾ Raja S. Hamade. The Fiscal system of Lebanon. Kayat's. Beirut 1961.

L'augmentation des dépenses de capital au cours des dernières années résulte, pour une part du triplement des dépenses en capital du budget ordinaire (15.882.000 L.L. en 1954 à 46.811.000 L.L. en 1957), d'autre part de l'intervention de l'Etat dans le fonctionnement des services publics industriels tels que l'eau, l'électricité, le téléphone et enfin des dépenses entrainées par une série de grands travaux, qu'il s'agisse de la Caisse du même nom, de l'Office du Litani ou de l'Office de la Reconstruction.

Nous nous bornerons dans un examen plus approfondi des dernières années pour lesquelles nous disposons de données, soit 1956,1957 et 1958.

Il serait faux de confondre les dépenses de capital qui correspondent à des sorties de trésorerie avec des investissements bruts ou des investissements nouveaux. Des confusions sont faites à ce sujet même par des personnes qu'on pourrait croire mieux averties.

Il convient en effet de réserver le terme d'investissements à des dépenses de capital ayant un résultat économique et social, c'est-à-dire entrainant directement ou indirectement un accroissement du produit national. Dans ces conditions il faut déduire du total des dépenses de capital;

- I) les dépenses au titre de la défense nationale, qu'en règle générale on considère comme des dépenses d'exploitation, même lorsqu'il s'agit d'équipement puisqu'ils n'ont pas d'efficience économique.
- 2) les dépenses de l'Office de Reconstruction qui ont pour but la reconstitution d'un capital détruit par le séisme ou les inondations,
- 3) le rachat de concessions qui ne représentent dans une optique de revenu national qu'un transfert de capital du secteur privé au secteur public.

Dans ces conditions les investissements bruts représentent en moyenne pour 1956,1957 et 1958: 61.226.000 L.L. pour le budget général et la caisse des grands travaux et 74.178.000 L.L. si l'on y ajoute les budgets indépendants (eau, électricité, tramways et Office du Litani).

Pour la bonne compréhension du tableau récapitulatif No 135 nous précisons que les dépenses de capital des services économiques comprennent celles concernant:

Le Ministère du Plan,

Les Travaux Publics y compris l'Aviation civile et les services hydrauliques et électriques,

L'Agriculture,

L'Economie Nationale.

Les Postes et Télégraphes.

Les dépenses de capital des services sociaux englobent celles de: l'Education Nationale,

La Santé publique,

L'Information

Le tableau No 135 nous apporte un ordre de grandeur qui ne pourrait être précisé que dans le cadre de comptes économiques scientifiquement établis.

Tableau No 135 Liban - Dépenses de capital des budgets publics (en milliers de livres libanaises)

	1954	1955	1956	1957	1958
A) Budget ordinaire				'	1
Défense Nationale	5.354	5.266	12,404	12.255	11.963
Justice	-	_		9	111903
Administration et				1	
Finances	404	939	1.391	1.341	905
Services économiques	9.074	19.175	26.424	29.938	23.839
Services Sociaux	1.051	3.234	3.527	3.268	5.743
•					, , ,
Total	15.882	32.614	43.746	46.811	42.450
B)Budgets indépendants				-	[
Téléphone	-	1.770	2.421	-	5.105
Offices des eaux de					
Beyrouth	-	4.337	-	-	2,000
O.E.T.C.		8.500	23.500	12.000	-
Office du Litani	50	-988	2.488	3.978	12.862
Office de Recons-			#0.40=	-0.40-	-0.60-
, truction	- ,	- ,	18.687	18.687	18.687
Total			17.006		-06-
Total	50	15.595	47.096	34.665	38.654
C) Caisse des grands					İ
Travaux	E 716.	12.326	20.806	20.080	36.508
AIRVAUA	5.746	12.320	20.800	39.980	26.508
D) Total Général	21,678	60.535	111.648	120.456	107.612
-, - com Gomerai	21.0/0	44.555	111.040	140.430	107.012

Qu'on retienne comme investissements nouveaux le chiffre de 61.226.000 L.L. ou de 74.178.000 L.L., il convient d'en défalquer pour obtenir les investissements publics nets le montant de l'amortissement annuel des équipements réalisés antérieurement.

Cette analyse rapide des finances publiques fait ressortir les facteurs suivants:

- 1- Le budget du Liban demeure relativement faible pour un pays à économie moderne.
- 2- Le développement exige de nouvelles dépenses et partant de nouveaux revenus.
- 3- La répartition par ministère montre un certain nombre d'insuffisances.
- 4- La composition des recettes est anormale et demanderait d'être mieux équilibrée, ne serait-ce que par une perception plus effective des impôts en vigueur.
- 5- Le Fonds de Réserve a besoin d'être plus soigneusement comptabilisé et contrôlé.

En résumé il convient non seulement de distinguer comme il est prévu:

- budget de fonctionnement
- budget militaire
- budget d'équipement
- budget d'investissement

mais aussi tenir la comptabilité publique sous des formes plus modernes, notamment selon le système de la comptabilité nationale ou des comptes économiques (1), fournissant les éléments propres à suivre l'évolution non seulement des finances publiques mais aussi celle de l'économie.

⁽¹⁾ Voir IIIe Partie, Section A, Chapitre 1

ANNEXE No. 1

OFFICES AUTONOMES

Voici la liste des Offices Autonomes existant au Liban:

I.- Offices exploitant des services publics:

- I Office des Eaux et de l'Electricité de Kesrouan et Ftouh.
- 2 Office des Eaux de Tripoli
- 3 Office des Eaux de Zahlé
- 4 Office de l'Irrigation de Kasmié et Ras-el-Ain.
- 5 Office des Chemins de Fer et des Transports en Commun
- 6 Office des Eaux de Jabal Amel
- 7 Office des Eaux de Beyrouth
- 8 Office des Eaux de Saida
- 9 Office des Eaux et de l'Electricité de Tyr et de Nabatieh.
- 10 Office des Eaux de Metn
- 11 Office des Eaux de Jezzine
- 12 Office de l'Exploitation du Port de Tripoli
- 13 Office des Eaux de Barouk
- 14 Office des Eaux de Ain Delbé
- 15 Office de l'Electricité de Beyrouth.

II.- Office effectuant principalement des investissements publics:

I - Office du Litani

III.- Offices de caractère économique:

- 1 Office de la Soie
- 2 Office Fruitier

IV.- Offices gérant des services sociaux ou d'activités scientifiques:

- 1 O.D.S.
- 2 Institut de Formation pour le Développement
- 2 Office des Recherches Scientifiques Agricoles.

Conclusion

Ainsi l'économie libanaise apparaît double dans ses deux tensions majeures.

- Beyrouth aux multiples activités modernes s'oppose au reste du pays, dont certaines zones restent en marge d'une vie dynamique et progressive, conservant à la fois des structures sociales autrefois valables mais qui ne sont pas adaptées aux conditions d'aujourd'hui et des habitudes économiques ne permettant pas d'élever notablement des niveaux de vie dont l'insuffisance est de plus en plus ressentie par les intéressés.

Beyrouth devient la ville-lumière. Elle attire de plus en plus les populations rurales qui parfois effectivement et parfois psychologiquement ne se sentent plus en état de vivre dans leur médiocrité rurale.

- L'habileté des libanais, leur insertion dans tous les pays du monde, la place de transition qu'occupe leur pays a donné une importance exceptionnelle aux activités de services, notamment avec l'extérieur, au détriment des activités agricoles et industrielles. Là encore c'est Beyrouth qui en bénéficie principalement, tandis que le pays rural n'accède le plus souvent à une agriculture efficace qu'au travers des cultures conçues spéculativement par de gros ou moyens capitalistes beyrouthins.

Or s'il faut garder au maximum des activités de service particulièrement profitables mais ayant un caractère plus ou moins fragile ou transitoire, il faut en même temps développer au maximum les ressources naturelles - principalement celles du sol et de l'eau - afin d'élever d'une manière plus stable le niveau de vie des populations rurales qui dans l'ensemble ne bénéficient pas de la prospérité qu'apporte la spéculation commerciale et financière.

Mais une agriculture moderne ne se conçoit pas sans un certain stimulant industriel qui, dans chaque région, donnerait des emplois à une main-d'oeuvre déjà sous-employée et qui croît rapidement. Il faut aussi compléter l'équipement du pays en infrastructures essentielles: routes, électricité, adduction d'eau,

réseaux d'irrigation, comme en établissements scolaires et centres de formation technique et professionnelle.

Cet affermissement de l'assise économique nationale, loin de correspondre à un chimérique dessein de repliement autarcique, suppose au contraire la plus grande ouverture sur l'exterieur dans la vocation géographique et historique d'une place de transition entre l'Occident et l'Orient et d'un centre international d'affaires commerciales et financières.

L'insuffisance actuelle des statistiques et des données économiques et sociales chiffrées est connue et fait l'objet de nombreuses discussions. En attendant la mise sur pied du service central de statistiques et d'études économiques, nous avons utilisé au mieux les données disponibles.

Toutefois:

- 1° Il est impossible de savoir le chiffre exact de population des localités (répartition par âge, par sexe, par statut familial et par occupation etc...), et son évolution compte-tenu des migrations internes et externes.
- 2º On n'a pas de connaissance statistique solide sur les niveaux de vie. Bien que l'alimentation des populations ne présente pas de carences graves dans l'ensemble, il serait désirable de disposer d'études nutritionnelles, notamment pour les catégories de population ou les zones défavorisées. Il manque également des études de budgets familiaux qui renseigneraient sur la structure des catégories de revenu et donneraient les éléments nécessaires à l'établissement du budget-type et d'indice plus actuel du coût de la vie ou du pouvoir d'achat.
- 3° Sur un plan plus général, il n'existe pas de comptabilité nationale ou des comptes économiques.

Les études du Professeur A. Badre sur le Produit National et du Professeur P. Klat sur la Balance des Paiements ont cependant ouvert la voie. Il conviendrait de poursuivre et c'est la tâche du Ministère du Plan en liaison avec les Ministères des Finances et de l'Economie Nationale de doter le Liban d'une véritable comptabilité économique qui fournira les jalons, les repères et les références nécessaires aux prévisions que suppose un plan de

développement. Il s'agit non seulement d'une meilleure connaissance des "agrégats" correspondant aux diverses branches d'activité et aux divers agents de la vie économique mais aussi de leurs mécanismes, des courants d'échange caractérisés entre autres par des coefficients d'efficacité de capital, d'élasticité de la consommation en fonction du revenu, des coefficients techniques de chaque branche d'activité, des coefficients de productivité, des yariations des termes de l'échange extérieur, etc...

Même à supposer qu'on dispose de ces coefficients, l'originalité et la complexité de l'économie libanaise, son évolution et ses changements rapides font qu'un modèle de croissance économique ne saurait fournir que des données indicatives et sur des prévisions hypothétiques.

Dans ces conditions il était donc indispensable de recourir à l'enquête locale et régionale pour percevoir les conditions de vie et les besoins des diverses sous-populations et les possibilités d'y répondre. La jonction de cette micro-analyse avec les éléments exacts ou approchés d'une macro-analyse même rudimentaire permet de tirer des conclusions utiles pour l'orientation du développement de zones, de régions et national.

LISTE DES TABLEAUX DU VOLUME PRINCIPAL

BESOINS ET POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DU LIBAN

TOME I

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Description	No.	Page
- Domaines de la planification	I	32
Evaluation de la population enregistrée	2	40
- Evolution probable de la population Répartition de le population suivant le sexe	3	47
et l'âge	4	48
Répartition par classes d'âges en 1959	5	48
Répartition approximative de la population	6	49
Répartition de la population rurale et	7	52
urbaine	8	53
Répartition de la population active Répartition de la population active en trois	9	55
Nombre moyen d'élèves ou d'étudiants par	10	57
groupe de 1.000 habitants	II	59
Repartition régionale de l'enseignement	12	61
primaire et secondaire en 1959	13	61

	No	o. Page				
- Enseignement primaire et con-di-					О	page
- Enseignement primaire et secondaire 1943-				- Nombre de presses à huile - Nombre d'huileries		•
1959	14	62	Ī	- Nombre d'huileries - Culture du tabac	2	183
- Nombre d'étudiants de l'enseignement supé- rieur			-		3	184
	15	63	1	- Légumineuses - Productions agricoles 4	4*	185
Nationalité des professeurs en 1959	16	63				186
- Nombre d'élèves comparé à la répartition			4		6	187
approximative par région de la population			1	- Légumes 4 - Fruits 4 - Céréales 4		188
	17	65	1	- Céréales 4		189
- Ellecuis scolaires regionally de l'enseignement			1.			190
primaire et secondaire	18	67		- Entreprises classées col.		192
- Repartition des élèves selon le seve dans les		,		F CHUSCCS SCIUII Jelir márioda da		/ -
ecoles privees 1959-1960	19	68		fondation		198
- Nepartition des eleves seion le seve dans	-			- Possibilités d'énergie hydro-électrique 52		200
les ecoles officielles, 1958-1959	20	69	1	- Production d'énergie électrique de 1945 à 1961 53		201
- Corps sameane 1959	21	_	1	- Puissance électrique installée en 1960 54		203
- opeciansies scientificities	22	-	#	- Puissance électrique en KW. 54		204.
- raux de croissance annuelle 1050-1057	23	78	1	- Industrie: valeur ajoutée par ouvrier 55 - Industries: comparaison régional 56		14
- Floduit national et investissements nouveaux	24	79	1	- Industries: comparaison régionale		15
- Produit national, commerce extérieur et	-7	13	·	- Industries de transformation 1959 58		16
budget de l'Etat	25	80	1	- Industries de transformation 1959 58 - Industries de transformation 1955 59		17
- I ilduit national net, participation des	-5		4	- Industries de transformation 1955		-/ 18
differents secteurs	26	81	. 1	- Beyrouth, construction de 1945 à 1961 60 - Importations d'animais vivo		_
- indices generaux	27	83		- Importations d'animaux vivants	22	•
- Indices des Drix de gros à Revrouth	28	84	3	- Têtes de bétail, année 1959 63	2	_
- Nombres-indices du coût de la vie à Remouth	29	84	3.	- Importation -Anéée 1959	23	
- Revenu national et population active	30	87	3	- Production et importation de céréales 65	23	
- Nevenu interieur britt en 1057	3I	89	1	- Tomates	23	
- Répartition des familles selon les catégories de	31	99		- Progression des exportations 66 - Postes importants d'exportation 67	23	
revenu sunuei	22	. 64	3	- Postes importants d'exportation 67 - Exportations du Liber vere le 14	23	
- Caracterisation climatique de chaque zone	32	94	1	- Exportations du Liban vers le Moyen-Orient	23	_
- Débits mensuels des fleuves	33	107	e e	- Importations - Provenance	23.	
- Caracteristiques des régions agricoles	34	III	4	- Exportations - Destination 70 - Evolution du transit 71	23	
- Répartition de la superficie en %	35	119	1	- Evolution du transit	23	
Production actuelle et potentielle	36	121	1	- Evolution du transit avec certains pays choisis 73	238	
- Production annuelle d'olives	37	128	3	- Importations 73 - Exportations 74	238	
- Consommation des produits de la pêche	38	134	- 1	- Exportations 74 - Déficit 75	250	
- Rendements des principales cultures au Liban	39	139	4	- Déficit	251	
- Nombre de moulins	40	151	- 3	- Commerce extérieur 1960	252	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	41	·183	1		253	
354			Ł	78	254	

		No	page
-	Commerce des produits pétroliers 1960	79	255
-	Commerce extérieur 1960	80	256
-	Commerce extérieur 1960	81	256
-	Commerce extérieur 1960	82	257
-	Commerce Liban-Syrie 1960	83	258
-	Commerce Liban-Syrie 1960	84	259
-	Commerce extérieur 1960	85	260
-	Commerce extérieur 1960	86	261
-	Réexportations	87	262
-	Transit	88	262
-	Transit	89	263
-	Transit produits pétroliers et marchandises	90	264
-	Commerce extérieur 1056-1060	91	265
-	Commerce extérieur 1956-1960	92	266
-	Commerce extérieur 1960	93	267
***	Commerce extérieur 1960	94	268
-	Balance des paiements du Liban 1960	95	269
-	Evolution de la balance des paiements du	9)	209
	du Liban de 1951 à 1960	96	278
-	Tableau des prix de produits alimentaires	90 97	282
-	Tableau des indices	98	282
-	Réseau bancaire au 31 décembre 1960	99	287
_	Réseau bancaire au 30 Juin 1962	100	289
_	Evolution du réseau bancaire	101	292
-	Dépôts gouvernementaux à la B.S.L.	102	296
_	B.C.A.I.F., Ressources cumulées	103	299
~	B.C.A.I.F., Avances octrovées	104	299
_	Mouvement monétaire et bancaire	105	300
-	Evolution des indices	105	301
-	Evolution des ratios	107	30I
_	Dépôts et avances	107	302
_	Cours extrêmes entre le 1er Janvier 1959 et	100	302
	le 31 Août 1960	109	202
-	Nombre de sociétés d'assurances s'intéressant	109	303
	aux divers types d'assurances	***	205
-	Accidents corporels pour 1 000 véhicules	110	305
-	Nombre de personnes ayant visité le Liban	III	306
-	Statistique officielle des personnes ayant	II2	308
	visité le Liban suivant leur nationalité		
	Enouge Servant rom Hamonalite	113	309

	14-	page
- Estimation du revenu provenant du tourisme et		
de l'estivage en 1956	114	310
Rentréces provenant du tourisme international	11 5	311
- Nombre des hôtels 1960	116	313
- Nombre des hôtels 1960	116	313
- Nombre des cabarets, restaurants, cafés et	*~	_
bars 1960	117	314
- Nombre des maisons meublées	118	314
- Nombre de véhicules-automobiles en circula-		- •
tion	119	318
- Chemins de fer: voyageurs, marchandises et		
recettes	120	321
- Mouvement du Port de Beyrouth	121	323
- Mouvement du Port de Tripoli	122	325
- Trafic de l'Aéroport International de Beyrouth	123	329
Nombro do marca		
- Nombre de passagers transportés par compa-		
gnie	124	330
- Dépenses et recettes d'exploitation de l'A.I.B.	125	330
- Dépenses publiques par rapport au P.N.B.	126	334
- balance du Fonds de Réserve	127	336
- Soldes des budgets de quelques services	,	
autonomes	128	337
- Budget d'Etat, dépenses par ministères	129	339
- Dudget d'Etat, depenses par ministères en 0/	130	340
- Depenses en % du total	131	341
- Evolution des récettes fiscales	132	343
- Modele de structures fiscales	133	343
- Depenses publiques d'investissements nouveaux	134	344
- Dépenses de capital des budgets publics	135	346
	77	21-

LISTE DES GRAPHIQUES

DU VOLUME PRINCIPAL

BESOINS ET POSSIBILITE DE DEVELOPPEMENT DU LIBAN

TOME I

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

		No	Page
-	Répartition de la population active	I	58
-	Répartition du produit national net	2	82
-	Nombre-indices du coût de la vie à Bevrouth	3	85
~	Répartition en catégories de revenus	4	91
-	Répartition de la population selon le revenu	5	92
-	Graphiques hydrothermiques	6	103
_	Moyennes mensuelles des pluies	7	104
-	Production d'énergie électrique	8.	202
-	Permis de construire pour Revrouth	9	225
_	Importations-Exportations	10	239
-	1 ransit-Reexportation	11	240
-	Importations - Provenance	12	241
-	Exportations - Destination	13	242
	Commerce extérieur	14	243
-	Commerce extérieur avec les petits pays	-4	- 1 5
	arabes	15	244
-	Exportations de pommes et d'agrumes	16	245
-	Zone franche, transit et recettes douanières	17	246
-	Véhicules en circulation, total	18	319
-	Véhicules en circulation, détails	19	320
-	Trafic du Port de Beyrouth	20	324
-	Tratic de l'Aéroport International de		J~4
	Beyrouth, Mouvement des voyageurs	21	331
-	Trafic de l'Aéroport International de Beyrouth,	21	22*
	Mouvement des marchandises	22	332
			332

LISTE DES CARTES DU VOLUME PRINCIPAL

BESOINS ET POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DU LIBAN

TOME I

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

		No	Page
-	Répartition de la population (couverture)		Ī
	Etude climatique de Charles Baldy	I	98
-	Unités agricoles		IOI
-	Carte phytogéographique du Liban	. 3	I44
-	Indices de certains prix alimentaires	4	281
_	Réseau bancaire	5	293
-	Carte générale du Liban		367

TABLE DES MATIERES

TOME I

· -	Page
Avant-propos	7
INTRODUCTION GENERALE	15
A- La cohésion nationale et le rôle de Beyrouth	17
B- La nécessité d'une certaine planification et	-/
l'étude IRFED	19
C- Le concept de développement	23
D- La méthode d'analyse utilisée pour l'étude ré-	_,
gionale ou micro-analyse.	26
E- La macro-analyse et quelques -uns de ses pro-	
blèmes: croissance démographique, balance du	
commerce extérieur et balance des paiements	29
F- Les modes et le domaine de la planification	31
G- Facteurs positifs et facteurs négatifs du dévelop-	_
pement	33
H- Conclusion: les actions primordiales	38
PREMIERE PARTIE	.
SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
SECTION A	
LA POPULATION ET SES REVENUS	
Chapitre Premier - La Population	45
A - Evolution et structure	46
B - L'émigration libanaise	49
C - La localisation	52
B - La population active	54
E - Les degrés d'instruction	59
	263

F - La répartition régionale des effectifs sco-	page
laires	64
ques	70
Chapitre II - Le revenu national	75 76
catégories de revenu	89
SECTION B	
ETUDE GLOBALE PAR SECTEUR	
Chapitre Premier - Le secteur primaire: production	•
et marchés	99
A - Les facteurs naturels et leur utilisation	99
B - Les productions primaires et leur structure	118
C - Coûts et rendements	147
D - Les marchés agricoles: solidité ou fragilité	152
E - Population vivant de l'agriculture	159
cultures agricoles et de petit élevage. Annexe 2 - Nombre de moulins, de presses à huile	163
et d'huileries en 1959	183
Annexe 3 - Culture du tabac	185
Annexe 4 - Statistiques agricoles	186
Chapitre II - La production minérale, énergétique et	
industrielle	191
A - Les ressources minérales	191
B - La production énergétique et industrielle	197
Chapitre III - Les services commerciaux et financiers	227
A - Le commerce extérieur	227
B - La balance des paiements	272
C - Le marché intérieur	a-6

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Centre des Projets et des Études sur le Secteur Public (C.P.E.S.P.)

	page
D - Les services financiers	28
E - Le tourisme et l'estivage	30
Chapitre IV Les transports	31;
A - Le réseau routier	31
B - Le réseau ferroviaire	31
C - Les voies maritimes	32:
D - Les voies aériennes	32
Chapitre V Les services administratifs et les	
finances publiques	333
A - Composition du budget de l'Etat	33:
B - Evolution du budget de l'Etat	33:
C - Structure du budget de l'Etat	338
D - Dépenses de capital et investissements	٠٠
nouveaux	344
Conclusion	349
Liste des tableaux	353
Liste des graphiques	359
Liste des cartes	361
	_
Table des matières	. 36:
Carte générale du Liban	. 367